

LE PÈRE EMMANUEL D'ALZON PAR LUI MÊME

tome I

Anthologie Alzonienne

Contextes, thèmes et textes,
données biographiques,
indications bibliographiques
et questionnaires

P. JEAN-PAUL PERIER-MUZET

**Maison généralice
des Augustins de l'Assomption
Rome, 2003**

Préface

Suite au centenaire de la fondation des Assomptionnistes célébré en 1950, une quantité de publications a vu le jour et a permis une étude sérieuse de la vie du fondateur, de son itinéraire spirituel et de ses actions au service de l'Eglise et de la société de son temps. Je pense en particulier à une collection de lettres inédites (*Souvenirs Intimes - Extraits de lettres inédites 1850-1880*, Paris, 1950), au recueil abondant des principaux écrits du Père Athanase Sage (*Les écrits spirituels*, Rome, 1956), et également à l'étude faite par le Père Athanase sur la pensée spirituelle du P. d'Alzon (*Un maître spirituel du XIXe siècle*, Rome, 1958). La récente célébration du 150e anniversaire en l'an 2000 a également donné lieu à la publication de nouveaux ouvrages qui nous rapprochent de cet important personnage du XIXe siècle et des congrégations qu'il a fondées.

Depuis la publication en 1956 de ses *Ecrits Spirituels*, on a fait un grand effort pour rendre accessible à un plus large public la correspondance à travers laquelle le Père d'Alzon communiquait l'inspiration derrière ses nombreux projets et ses réflexions les plus intimes. Cet effort a consisté en la publication de lettres rassemblées en treize volumes, d'abord par le P. Pierre Touveneraud et ensuite par le P. Désiré Deraedt (de 1978 à 1996), ce qui représente environ quelque 5000 lettres, enfin par deux tomes d'inédits, rassemblés et publiés par le P. Jean-Paul Périer-Muzet (Rome 2003)¹. C'est un travail d'érudit qui a été réalisé et le résultat est impressionnant. Si impressionnant qu'en fait, on peut redouter la lecture d'un tel ouvrage et penser que seulement quelques personnes familières avec ce type de documents peuvent y arriver. Le fait également qu'aucune lettre ou très peu d'entre elles n'aient été traduites, veut dire que cette œuvre est restée totalement inconnue pour les non-francophones. Le résultat est un portrait incomplet de l'homme, et dans certains cas une véritable incompréhension de sa personnalité et de ses objectifs. D'où l'importance considérable de cette publication aujourd'hui.

Je considère que le présent ouvrage est un complément essentiel aux *Ecrits Spirituels* publiés en 1956. Les deux nous fournissent un portrait fiable d'Emmanuel d'Alzon. Les *Ecrits Spirituels* rassemblent en un seul volume l'œuvre officielle du fondateur : le Directoire (la doctrine spirituelle de sa famille religieuse), quelques éléments des premières Constitutions, et d'autres documents fondateurs (Instructions adressées aux Chapitres, lettres aux formateurs, Circulaires aux religieux, méditations et conférences de retraites, discours divers, quelques lettres plutôt officielles et doctrinales). Le caractère de ces documents, tous de nature « officielle » et publique, nous fournit une excellente idée de leur auteur, cependant, une fois encore, elle reste limitée. Par exemple, nous en apprenons très peu sur l'évolution de la pensée du fondateur et de son cheminement spirituel, sur les personnes qu'il a côtoyées et leurs réactions vis-à-vis de sa pensée et de ses initiatives et en fin de compte, nous n'obtenons qu'une vague perception de sa véritable personnalité. Une lecture rapide des documents et notamment des *Ecrits Spirituels* pourrait nous donner l'impression que la pensée du P. d'Alzon était plutôt classique et peu originale, dont les sermons et les considérations spirituelles manquaient d'imagination et d'humanité, et dont la personnalité était quelque peu austère et refoulée.

Ceux qui avaient déjà découvert la correspondance du P. d'Alzon pressentirent le besoin d'aller plus loin. Cela donna lieu à la publication de l'ensemble des lettres, mais encore pour la plupart des gens, la personnalité du P. d'Alzon révélée par ce recueil important restait encore inconnue. C'est à dire, jusqu'à maintenant.

*Comme les *Ecrits Spirituels* permirent une redécouverte du Père d'Alzon soixante-dix ans après sa mort, ce volume permet finalement de découvrir un « nouveau » d'Alzon presque 120 ans après son décès. Dorénavant, je crois que celui qui, aujourd'hui, veut connaître le Fondateur, savoir qui il était et quelle était sa véritable pensée, devra se référer à ces deux volumes.*

Si ce livre n'était autre qu'une anthologie des principales lettres du P. d'Alzon et de leurs traductions dans les langues officielles de la

Congrégation, il aurait déjà trouvé à juste titre sa place dans les bibliothèques de l'Assomption. Mais l'auteur a remis chacune des lettres dans son contexte historique précis, avec des références qui satisferont les plus érudits et qui permettront à n'importe quel lecteur d'en savoir plus selon ce qu'il recherche. Nous souhaitons depuis longtemps une biographie moderne sur le Père Emmanuel d'Alzon qui compléterait les deux volumes importants de Siméon Vaillhé sur le P. d'Alzon en 1926-34. Ce travail demandera beaucoup de recherches, mais je pense que déjà le Père Périer-Muzet en a établi les bases en rédigeant les préfaces historiques pour chaque lettre choisie pour cette anthologie.

Le P. Périer-Muzet, l'Archiviste de la Congrégation, a une fois de plus rendu un très grand service à ses confrères et à l'Eglise en général, et il l'a effectué avec sa grande compétence d'historien. Je prie pour que son travail, traduit dans les quatre langues officielles de la Congrégation, devienne une source de renouveau comme le fut celui de Père Sage il y a cinquante ans, dans la fidélité à l'esprit donné à l'Eglise, à travers le P. d'Alzon, pour le plus grand service du peuple de Dieu.

P. Richard E. Lamoureux, a.a.
Supérieur Général
Rome, 2 février 2003

¹ Edition des Lettres du Père Emmanuel d'Alzon :

- Trois volumes (signalés comme tomes A, B, C) édités par le P. Siméon Vaillhé entre 1923 et 1926, contenant les lettres qui vont de 1822 à 1850.
- Les volumes I et II, édités par le P. Pierre Touveneraud en 1978, contenant les lettres de 1851 à 1858.
- Les volumes III à XIII, édités par le P. Désiré Deraedt de 1991 à 1996, contenant les lettres de 1859 à 1880.
- Les volumes XIV et XV, édités par le P. Jean-Paul Périer-Muzet en 2003, contenant des lettres intégrées qui vont de 1832 à 1880.
- Les volumes XVI et XVII, édités par le P. Jean-Paul Périer-Muzet en 2004 et 2005 contenant une *Prosopographie alzonienne : Lettres A-Z* (t. XVI) et *Index géographique. Pèlerinages aux lieux* (t. XVII).

Dédicace

*La mémoire d'un fondateur de Congrégation
n'appartient pas seulement à l'histoire.
Elle relève aussi d'une spiritualité qui s'exprime
par la prière. L'Assomption invoque le Père
d'Alzon à l'autel en espérant que l'Eglise,
dans un jour proche, reconnaisse officiellement
sa sainteté.*

Avant-propos

En 1999, le Conseil Général demandait à l'Archiviste de préparer un livre qui serait une forme d'anthologie du P. d'Alzon et une sorte de compendium de sa volumineuse correspondance dont l'édition quasi intégrale, commencée par le P. Siméon Vailhé en 1923, venait de s'achever avec le travail acharné du P. Désiré Deraedt en 1996. Les raisons d'une nouvelle publication, sur le style d'une méthode d'emploi ou d'usage, paraissaient à la fois simples et impérieuses : d'une part, peu de religieux entreprendraient d'eux-mêmes une lecture systématique de ce corpus imposant si une sélection ne leur était proposée, raison de plus pour les responsables de la Congrégation de susciter une forme allégée ; d'autre part, les formateurs en charge dans toutes les provinces, ne pouvant compter sur une traduction à court terme de cette masse de textes dans leur langue propre, en étaient toujours réduits à fréquenter les usuels en usage, comme les Ecrits Spirituels ou les textes fondateurs (Constitutions), autant d'écrits dont la mise en valeur pour perdurer appelle sans cesse des présentations et des actualisations renouvelées.

Depuis 1987, s'est mise en place la constitution d'une banque de données informatique qui a recensé, scanné, classé tous les écrits du P. d'Alzon, publiés et inédits, connus, moins connus ou ignorés. On peut se mettre à espérer que cet instrument de travail, rendu performant grâce à un coûteux investissement d'indexation, auquel a présidé la confection d'un thesaurus, va mobiliser et dynamiser les énergies des plus jeunes générations attirées par l'outil informatique. Un CD rend opérant le travail de recherche, mais il est encore trop tôt pour déterminer si les fleurs qui précèdent toujours la promesse des fruits délivreront dans le futur leur germination printanière, à l'approche des premières quêtes de production. L'investissement à long terme requiert la maturation de la patience ; une nouveauté ou une innovation en profondeur ne peut être estimée aux seuls prurits d'une fébrilité technicienne. Faisons le vœu que les plus de 2 000 thèmes de recherches possibles sur la pensée et l'action du P. d'Alzon, grâce aux

différents index du thesaurus, susciteront dans la gent estudiantine de l'Assomption, de sérieuses études alzoniennes pour lesquelles la documentation est rassemblée, ordonnée et directement exploitable.

Nous nous proposons dans le présent ouvrage, une sélection de 50 textes du P. d'Alzon, majoritairement empruntés à sa correspondance, des années 1829 à 1880, couvrant donc toute sa vie et présentant à nos yeux un intérêt multiple mais surtout à réactualiser. Pour chaque thème retenu et développé sur quatre volets, la marche d'approche est uniforme :

- Le premier volet offre l'étude large du contexte et du thème abordé ;
- Le deuxième volet contient le texte ou l'extrait du texte¹ du P. d'Alzon en fonction de l'intérêt à la façon d'un fruit dont l'enveloppe externe forme l'étui protecteur et périssable. Pour être savouré à point, le fruit ne demande-t-il pas quelques précautions d'emballage avant sa consommation ?
- Le troisième volet est subdivisé en deux parties :
- « *Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche* », rassemble une bibliographie légère mais pointue que l'auteur de ces lignes a utilisée pour chaque sujet traité.
- Enfin, « *Pour une lecture personnalisée* », présente une série de questions dont la liste elle-même n'a aucune prétention ou intention hégémonique : exhaustivité, pertinence ou intérêt ont à faire l'épreuve de la formation internationale à l'Assomption, tant de la part des formateurs que des jeunes concernés. C'est la raison pour laquelle cet ouvrage livré à différents traducteurs peut fort bien recevoir des corrections, des adaptations, notamment bibliographiques, ou d'autres aménagements en fonction d'objectifs propres.

Tel qu'il est cependant dans sa forme actuelle, ce manuel pensé et prévu pour aider à la formation de base à l'Assomption souhaite rendre un service élargi à tous, avec les risques et les limites que lui imposent inévitablement la langue originelle, la culture de référence et

les racines du milieu historique. C'est le pari toujours ouvert d'une fondation religieuse, accomplie en un lieu et en un temps particuliers, que de vouloir être perméable et que d'être diffusée là où la pousse l'Esprit, en défiant les contingences spatio-temporelles.

Il appartient aux Assomptionnistes de l'heure de rendre compte de cet esprit fondateur, à l'aube de ce nouveau millénaire, et d'en assurer une permanence féconde. Inculturation et charisme se fortifient pour inventer de nouveaux chemins dans les cœurs. Depuis plus de 150 ans, la route d'Emmanuel d'Alzon, commencée avec une poignée d'hommes au berceau de Nîmes, n'a pas fini de franchir des frontières pour servir la passion du Royaume, de dilater des existences d'hommes et de femmes pour étendre le Règne et de mettre en œuvre ce réseau du choix fraternel qui, après Augustin et tant d'autres, emprunte la large voie évangélique où l'Amour de Dieu épouse la cause de l'homme.

P. J.-P. P.-M.

¹ L'inconvénient des césures n'est pas irréparable. Le lecteur peut se reporter au texte intégral imprimé et diffusé par ailleurs pour la quasi-totalité des sélections retenues.

Prologue

Un homme, quelle que soit sa qualité ne peut être défini seulement par des mots, encore moins par ceux des autres. Le meilleur de lui-même n'est-il pas à relever d'après ses propres écrits ? C'est l'essai que nous tentons dans ces pages, à travers la reprise et l'étude de la correspondance du P. d'Alzon, chapitre après chapitre, en respectant la chronologie de sa vie et en choisissant quelques lignes de force de sa pensée comme de son action. Nous faisons précéder ces extraits d'une brève présentation synthétique du personnage :

D'Alzon, une forte personnalité

Emmanuel d'Alzon, un fils de Cévennes qui vécut toute son existence (1810-1880) dans la Rome du Midi au XIX^e siècle, Nîmes : méridional d'origine, d'allure et d'esprit, tel peut être défini géographiquement et psychologiquement l'homme d'Eglise, vicaire général de son diocèse pendant 40 ans, qui fit naître les deux familles religieuses des Augustins (1845) et des Oblates de l'Assomption (1865) et contribua fortement à la formation des Religieuses de l'Assomption.

De ses attaches familiales cénevoles (Le Vigan), Emmanuel garde plus d'un trait : vif et même impétueux dans ses choix comme dans ses aversions, fidèle aux idées, aux hommes comme aux causes qu'il embrasse, il se définit volontiers lui-même, avec un tempérament tout d'une pièce, « *catholique avant tout* », c'est-à-dire en son temps ultramontain, anti-libéral, prompt à l'action et généreux dans ses engagements.

De même, sous sa plume voisinent aussi bien les expressions d'allure romantique les plus policées, toutes de finesse et de sensibilité, que les saillies incandescentes frappées du plus pur esprit ironique ou marquées « à la Veillot » du talent du polémiste.

Le vocabulaire alzonien, particulièrement riche dans une correspondance volumineuse, ne craint pas de juxtaposer les épithètes ou diminutifs les plus familiers et les plus chaleureux aux invectives ou rappels à l'ordre les plus directs. Son adverbe favori n'est-il le fré-

quent « rondement », décliné sur tous les tons et asséné parfois avec une brutale franchise?

Des évolutions significatives

Et cependant ce méridional « pur-sang » qui fréquentera plus souvent Rome que Paris, échappe aussi aux classifications et stéréotypes trop faciles. Sur le plan politique par exemple, s'il est vrai qu'il se révèle, de sa naissance à sa mort, d'un anti-libéralisme presque viscéral et sans faille, nous remarquons aussi qu'il ne refuse pas les évolutions qui s'imposent à lui comme à son temps : 1848 fait de lui un « *républicain du lendemain* » ; ses convictions monarchistes ne lui interdisent pas, à la fin des années 1860, de regarder vers la démocratie naissante.

Aristocrate de grand nom, à la tête d'une puissante fortune quand il hérite de sa famille (1860), il ne se lie ni à la classe dominante, la bourgeoisie, ni à ses intérêts. Cet aristocrate sait parler au peuple et entend entraîner ses congrégations au service des besoins populaires. L'éducation des élites qu'il développe à Nîmes en reprenant le collège de l'Assomption (1844) mobilise un temps les forces vives de ses religieux ; mais très vite, Emmanuel laisse libre cours à d'autres initiatives qui cherchent à atteindre les masses : orphelinat du P. Halluin à Arras (1868), alumnat (1871) pour milieux populaires que l'on a pu appeler « *le sacerdoce des pauvres* », pèlerinage des foules à partir de 1872 et création avec le P. Vincent de Paul Bailly dès 1873 d'une presse populaire qui deviendra une puissante centrale d'opinion, la Bonne Presse.

L'enfant ou le jeune homme habitué dans les années 1816-1832 à la demeure princière de Lavagnac (Hérault), au style et aux mœurs d'allure seigneuriale de cette aristocratie provinciale, mourra pourtant pauvre et dépouillé sous l'humble froc de religieux « *moine - apôtre* », le 21 novembre 1880. C'est là l'itinéraire authentique d'une vie évangélique, véritable paraphrase positive du « *jeune homme riche* » selon Matthieu 19, 16-22, laquelle a su rompre le cours obligé d'un destin personnel très typé pour être infléchie avec « *hardiesse, générosité et désintéressement* » en direction de rivages et d'enjeux plus universels.

Le don d'une vie ecclésiale « pleine »

Nous nous interdirions effectivement toute compréhension possible de la vie d'Emmanuel d'Alzon si nous ne la référions pas au choix volontaire qu'il a fait d'engagements ecclésiaux progressifs, mûris à la lumière d'une foi vive, personnalisée, engagée et ouverte à l'universel : Emmanuel aime redire son triple enracinement ecclésial ou ses trois « naissances spirituelles » : son baptême en l'église Saint Pierre du Vigan (2 septembre 1810) qu'il n'oublie pas de célébrer annuellement comme son « vrai » anniversaire, son ordination sacerdotale à Rome (26 décembre 1834) au terme d'une souffrance vive du fait de son amitié mennaisienne, et son choix de la vie religieuse en la chapelle du collège de Nîmes (24 décembre 1845 et 1850) au prix de cinq années d'épreuves personnelles et communautaires. Baptisé, prêtre et religieux ne sont pas les trois termes successifs d'une vie inquiète ou inconstante de sa part, ce sont les trois jalons d'un parcours spirituel vécu en Eglise et pour l'Eglise, tant sur le plan d'une vie d'intériorité forte - « aimer le Christ, la Vierge et l'Eglise : vivre tout Jésus-Christ » - que sur le plan d'une action apostolique vigoureuse : « faire advenir le règne de Dieu en moi et autour de moi », devise dont il fait sa bannière.

Emmanuel est l'homme d'un engagement total, découvert et vécu au fil d'une expérience pleine de sève ecclésiale. La foi dans sa vie est le « don d'une conquête » sans cesse recommencée, sans cesse élargie et sans cesse poursuivie.

L'épreuve de santé qui, en mai 1854 oblige le P. d'Alzon à réduire ses activités et à se soigner sérieusement par des cures d'eau à Lamalou-les-Bains (Hérault), marque une sorte de reprise et de concentration de sa vie et de son œuvre où la dimension apostolique se trouve comme ressaisie à la flamme de cet amour dévorant du Christ et de l'Eglise qui absorbe toute son existence.

Emmanuel, accueillant aux évolutions du temps et meneur d'hommes, aimant l'étude qui s'investit dans le champ des actions à entreprendre pour la société et pour l'Eglise, n'a pas le tempérament d'un solitaire. Vivant dans le bain de la jeunesse de son collège, s'entourant de collaborateurs laïcs, prêtres et religieux, il n'envisage sa vie personnelle, sacerdotale et religieuse qu'en termes d'équipe, de

communauté et de communion. L'esprit qui l'anime et qu'il développe lui est inspiré par une foi qui déborde tout naturellement les limites d'un diocèse, d'un pays ou d'un continent, pour lui-même, pour les combats qu'il mène et pour les champs apostoliques qu'il assigne à ses deux congrégations. Vaste comme la foi, universel comme l'Eglise, unifié comme sa vie.

Place maintenant à l'évocation de sa vie selon sa propre voix. Puissent ces 50 chapitres aviver le désir de mieux le connaître et surtout enflammer le cœur de toutes celles et de tous ceux qui cherchent à vivre de son esprit au service de l'Évangile pour le monde d'aujourd'hui.

Une vie d'étudiant à Paris en 1828-1829

Le jeune Emmanuel d'Alzon (1810-1880) a bénéficié d'une formation personnelle très soignée, en quatre temps, selon le modèle des élites de son temps, celles qui avaient la chance d'appartenir aux classes privilégiées de la haute société : Dégrossi durant ses années d'enfance tout d'abord par un précepteur à domicile, au château de Lavagnac, l'abbé Bonnet, expérience en serre chaude à laquelle il a dit par la suite préférer le régime plus stimulant de l'émulation collective, il eut la chance de poursuivre des études secondaires dans deux collèges parisiens prisés, celui de Saint-Louis, aux traits aristocratiques prononcés, une année de 1823 à 1824, et celui de Stanislas qui s'était déjà fait un nom réputé dans la jeunesse catholique de la capitale, de 1824 à 1828. Il y

a vécu selon différentes formules, l'externat et le semi-internat. Ce furent pour lui des années riches d'un développement global de sa personnalité, tant intellectuel, qu'affectif ou relationnel, dans l'ambiance à la fois souple et encadrée des institutions scolaires de l'époque : formation prioritairement classique, littéraire et philosophique, marquée par l'héritage des humanités gréco-latines et par le courant dominant, traditionaliste et romantique, des ténors de la Restauration, les Bonald, Maistre, Chateaubriand ou encore Lamartine. On trouve ainsi sous sa plume juvénile, des accents enthousiastes aussi bien pour célébrer les exploits de Lord Byron que pour goûter les romans à la mode de Walter Scott.

Titulaire du baccalauréat ès lettres, Emmanuel se résolut à en-

visager, sans grande conviction, des études de droit à la Faculté de Paris (1828- 1830), préférant de loin les conférences plus libres de différents salons ou sociétés littéraires et philosophiques de bonne tenue. Il y retrouvait la compagnie d'une jeunesse à la fois studieuse et engagée dans les débats de société consonnants à son époque et à son milieu, mais aussi l'allure plus détendue de ses propres pré-occupations, l'espace toujours apprécié d'une formation autodidacte qui resta une marque permanente de sa vie.

Lorsque les événements politiques de 1830 vinrent clore ce séjour parisien de sept années, Emma-

nuel, à la recherche de lui-même, regagna la province. Dans une quasi-retraite de deux années à Lavagnac, il orienta ses études et ses lectures vers une forme de préparation à une vie ecclésiastique à laquelle il se sentait appelé.

Nous voulons évoquer par deux extraits de sa correspondance les contours de la formation et de la personnalité d'un jeune homme à Paris, durant les dernières années de la Restauration : le temps consacré aux études n'était pas pour lui absorbé par la seule fonction livresque, encore moins un exercice rivé à l'observation de ses émois intérieurs.

«... Je vais ce soir à une nouvelle conférence qui roule sur le droit public : elle est composée de gens sensés et raisonnables, de plusieurs magistrats, et l'on y discute toutes les matières politiques. Elle se tient chez M. Bailly¹. Elle est absolument privée. On n'y devrait admettre que les jeunes gens de troisième année de droit. Ainsi, j'en étais exclu pour deux ans, mais on m'a fait la faveur de ne pas regarder (à) mon temps, et j'en suis d'autant plus aise que, bien que je désirasse beaucoup en faire partie, je ne l'avais pas demandé et que l'on m'a proposé d'en être. Jeudi dernier, j'ai fait ma troisième visite à l'Hôtel-Dieu ; lundi, j'y avais été pour la seconde fois. Je n'ai pas encore fait l'instruction. Ce sera mon tour jeudi prochain. Mais, pendant que mon confrère vaquait à cette occupation, j'allais voir les malades au lit. Tous me donnèrent de bonnes marques, excepté un qui est bien désolant. J'eus beau le prendre de toutes les façons, il finit par me dire que ça ne lui faisait ni froid, ni chaud. Je prierai le jeune homme qui vient avec moi et qui a plus l'habitude de lui parler. Voici ma méthode habituelle. Lorsque je les vois pour la première fois, je leur parle de

leur santé, de leur métier, etc. ; ensuite, je les exhorte un peu à la patience, et ce n'est que la seconde fois que je leur parle un peu sérieusement. Je vous donne tous ces détails, mais vous comprenez que je ne parle à personne de cette œuvre. Ici, ma mère² seule sait que j'en fais partie. J'ai été forcé de l'écrire à ma tante Rodier³, parce que je compte tirer de son œuvre des livres pour distribuer aux malades. Bien que je lui aie écrit, ma lettre n'est pas encore partie et ne partira que demain... ».

**E. d'Alzon à son père, Paris, 13 décembre 1828,
d'après édit. Siméon Vailhé, B.P. 1923, tome I, p. 22-23**

«... Vous avez donc assisté aux noces de cet excellent Bridieu⁴ et vous y avez rempli les fonctions qui vous convenaient le mieux, celles de jovial et plaisant ménestrel. Je ne sais comment cela se fait, mais je puis me persuader que notre marié n'ait été fort heureux que vous n'ayez offert vos hommages à sa future moitié que lorsque l'affaire était presque faite. Ah! Pour le coup, comme vous dites parfois, je crois qu'il aurait été jobard. Vous avez donc passé de bons moments. Tant mieux pour vous ! Car n'en a pas qui veut. Moi, (c'est) autre (chose). La semaine dernière, je m'étais mis dans la tête d'étudier mon droit. Mon Dieu ! Que c'est assommant le droit ! Je voulais passer mon examen avant de partir, mais j'ai ensuite changé d'idée, parce qu'il n'a pas plu à Ducaurroy⁵ de me permettre de passer un examen extraordinaire. Aussi, dès que j'ai su qu'il ne voulait pas entendre raison, j'ai bien vite tout planté (là) et je n'en ai pas été fâché. C'est un bon débarras pourtant qu'un examen de moins sur le dos...»

**E. d'Alzon à Eugène de La Gournerie, Paris, 13 juillet 1829,
ibidem, p. 25.⁶**

¹ Emmanuel Bailly (1794-1861), laïc parisien, à l'origine de nombreuses initiatives et œuvres catholiques dans la capitale.

² Les parents d'Emmanuel : son père Henri, vicomte d'Alzon (1774-1864) et sa mère Jeanne-Clémence née de Faventine (1788-1860).

³ Mme Jean-Antoine Rodier née Louis-Joséphine d'Alzon (1768-1847).

⁴ François-Henri-Antoine, marquis de Bridieu (1804-1872), avocat.

⁵ Adolphe-Marie Du Caurroy (1788-1850), professeur de droit.

⁶ Eugène de La Gournerie (1807-1887), nantais, compagnon d'études d'Emmanuel à Paris, devenu journaliste et homme de lettres.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur la formation d'Emmanuel d'Alzon :

- *Dossier sur la Vie et les Vertus*, volume II, tome A, p. 22-23, Rome, 1986, chapitres II et III, p. 11 à 39.

Sur les professeurs d'Emmanuel d'Alzon :

- Jean-Paul Périer-Muzet, *La scolarité d'E. d'Alzon* dans A.T.L.P. (À travers la Province, Bulletin de la Province de France), 1997, n° 130, p. 24-31.

Sur le collège Stanislas :

- Georges Sauvé, *Le Collège Stanislas*, édit. Patrimoines et médias, 1993, 445 pages.
- Paul Gerbod, *La vie quotidienne dans les lycées et collèges du XIXe siècle*, Hachette, 1968, 272 p.
- Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France (1800-1967)*, Armand Colin, 1968, 524 pages.
- Victor Chauvin, *Histoire des lycées et collèges de Paris*, Hachette, 1866.

Pour une lecture personnalisée :

- En quoi les faits de vie présentés par E. d'Alzon ouvrent-ils l'étudiant qu'il est, à une forme de réflexion plus large ?
- Quelles expériences marquantes relèves-tu, dans ta vie actuelle, qui peuvent rejoindre par analogie celles d'Emmanuel d'Alzon ? A quels équilibres la Ratio veut-elle te rendre attentif ?
- Si tu as à résumer les pensées exprimées par Emmanuel d'Alzon, qu'est-ce qui t'en paraît à la fois proche et lointain ?
- N'y a-t-il pas une sorte de tiraillement obligé entre le « temps composé et le temps imposé » ? Entre les études et l'apostolat ?

Rêveries d'un jeune homme romantique à la campagne

Emmanuel d'Alzon est né au Vigan le jeudi 30 août 1810 et a été baptisé à l'église paroissiale Saint-Pierre le dimanche 2 septembre suivant. Il a passé la majeure partie de son enfance à la campagne, au château de Lavagnac (Hérault), près de Montagnac et de Pézenas. Cette belle résidence aristocratique, réparée par le vicomte Henri d'Alzon, est devenue en 1816 la demeure habituelle de la famille. Elle a été le lieu où, toute sa vie, Emmanuel a aimé se retremper dans une atmosphère intime et familiale, auprès de ses parents, de ses sœurs, puis de son neveu Jean de Puysegur et de son foyer. De mai 1830 à mars 1832, il y a suivi les échos troublés de la Révolution de juillet 1830, de l'affaire de l'enlèvement des croix, qui désolent le Midi et il

s'y est préparé dans une retraite studieuse à son entrée au grand séminaire de Montpellier. Il a quitté sa famille et les lieux, avec l'émotion que l'on sait, le soir du 14 mars 1832 (cf. lettre du 16 mars), mais toujours Lavagnac est resté au cœur de ses pensées et de ses attachements. Même de loin, il aimait évoquer ce berceau parfois idéalisé de sa jeunesse et de sa vocation. Sous sa plume, il ne manqua pas de pages pour décrire et vanter le charme de ces lieux, à la campagne, loin de l'agitation fébrile des villes, où sa pensée, son cœur et son corps ont eu toute leur part. La rivière de l'Hérault voisine est un bassin de natation tout trouvé quand ne lui est pas préféré le plaisir de la promenade en barque ; les terres des collines et de la plaine se révèlent un domaine privilégié pour

la chasse et l'équitation. De Lavagnac sont parties nombre de correspondances en direction des amis de la capitale ou, plus tard, des religieux et des religieuses de l'Assomption lorsque, fatigué, il vint puiser un repos réparateur dans ce havre de paix. La belle résidence fut toujours ouverte aux amis et connaissances dont l'abbé Combalot, aux hôtes de passage et aux multiples relations. A deux pas, l'abbaye de Valmagne, cette cathédrale des vignes, rappelle le souvenir des Cisterciens, la ville de Pézenas celui de Molière et des princes de Conti; les Chartreux sont venus s'installer à Mougères Mougères (Caux, près de Pézenas, dans le

Hérault), en 1825. Le château de Lavagnac, acheté au prince de Conti à la Révolution par Jean-Louis-Maurice de Faventine, l'oncle de la mère du P. d'Alzon, est devenu la propriété de Mme d'Alzon en 1812. Il est passé dans la descendance des d'Alzon, des Puységur et des Suarez d'Aulan jusqu'au 9 février 1987, date de sa vente par Henri d'Aulan à une société japonaise. Etape obligée de tout pèlerinage sur les pas du P. d'Alzon, Lavagnac offre de nos jours un paysage de tristesse et même de désolation qui serre le cœur quand on songe à ce qu'il a été et a représenté dans l'histoire du P. d'Alzon et de sa famille.

« Je vous écris, mon cher Eugène¹, dans une position charmante. Il est 10 h du soir. Après la prière que l'on fait tous les soirs aux domestiques, j'ai été faire un tour de promenade sentimentale. Pendant une demi-heure, je me suis recueilli profondément, étendu que j'étais sur de la paille fraîche, à l'abri des rayons de la lune, grâce aux branches touffues d'un chêne vert millénaire, dont l'ombrage immense recouvre la table des moissonneurs au temps de la dépiquaison. Cette table n'est autre chose qu'une vieille meule de moulin qui, ne pouvant plus broyer le blé, sert encore à supporter les aliments de ceux qui le préparent. Voilà qui est charmant, j'espère. Après donc avoir égaré quelque temps mon esprit en de douces rêveries, je l'ai dirigé vers mon cabinet de travail, et avec mon esprit, mon corps s'est avancé vers le lieu où je comptais trouver papier, plume, encre et autres objets utiles aux personnes qui désirent 27 faire une lettre. Maintenant que je vous écris, je me trouve en face de la porte vitrée, je vois de ma place la lumière douteuse de la lune croître et décroître successive-

ment, à mesure que d'incertains nuages voltigeant dans les airs ombragent son disque d'un voile plus épais ou plus léger. Si vous désirez savoir quels sons frappent mon oreille, ce sont en première ligne les cris peu harmonieux d'une troupe de canards qui, placés sous la haute protection de ma plus jeune sœur¹, se permettent de courir en tout lieu ; car vous saurez que, pour elle, il n'est pas de bonheur comparable à celui de soigner des canards, après celui toutefois de galoper dans le jardin sur une ânesse qu'on vient de lui donner. J'entends encore force hiboux, force grillons et sauterelles, quelques cailles, et voilà tout. Savez-vous à quoi je pense ? A vous d'abord, et puis au plaisir que j'aurais eu, si, au lieu de faire seul ma promenade et de rentrer pour vous écrire, j'avais pu la faire en votre compagnie et la prolonger jusqu'à une heure bien avancée dans la nuit. Voilà à quoi je pense, et je suis fort incertain quand le beau projet de faire avec vous des promenades nocturnes pourra se réaliser autre part qu'à Paris. Vous êtes donc bien seul, au milieu de ce désert populeux, seul comme une goutte d'eau au milieu de l'Océan, seul comme un grain de sable, seul enfin comme une pauvre caille dans mon carnier, laquelle caille n'a été frappée par moi d'un plomb meurtrier qu'après que j'ai eu chassé pendant quatre heures. Car c'est aujourd'hui que cette caille était seule. Mon cher ami, si j'étais à votre place, il me semble que j'aurais un beau temps pour travailler, pour faire du ficelé, pour préparer des projets de loi, pour faire des articles dans Le Correspondant, pour préparer de nombreux travaux pour nos conférences, je ne dis pas pour faire des vers, un poète comme vous qui n'écrit que sous l'inspiration est quelquefois obligé de l'attendre, et l'on n'a pas à ses ordres une personne aussi capricieuse que l'inspiration... »

E. d'Alzon, Lavagnac, 14 août 1829,
édit. S.V., tome A, p. 28-30.

¹ Eugène de La Gournerie est un étudiant en droit, de 22 ans en 1829. La jeune sœur d'Emmanuel n'est autre que Marie-Françoise d'Alzon, dénommée familièrement Fanny, future comtesse Anatole de Puységur (1819-1869), alors âgée, cette même année 1829, de 10 ans.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur la résidence de Lavagnac :

- *Merveilles et Châteaux de Provence*, Hachette, 1970, 316 p. (texte de Claude Frégnac et documents de Pierre Faucheux), dans la collection Réalités, pages 209 et suivantes.
- Sur le journal *Le Correspondant* dans lequel Emmanuel d'Alzon a écrit son premier article intitulé « Fête-Dieu » (numéro 17 du 30 juin 1829), se reporter à la notice que lui a consacrée le dictionnaire Catholisme, tome III, (1952), col. 218-219. Voir aussi: *Histoire de la Presse française*, tome II (de 1815 à 1871), P.U.F., 1969, p.104, note 3.

Sur l'abbaye de Valmagne,

- *Historia*, novembre 1995, n° 587, p. 10.

Sur la géographie alzonienne

- *Cévennes Languedoc*, dans collection de Guides Bleus, Librairie Hachette, 1970.
- Pour le Vigan, Pierre Gorlier, *Le Vigan à travers les siècles*, Anduze, édit. 1981 (1956),
- Patrick Cabanel, *Histoire des Cévennes*, Que sais-je ? P.U.F. 1998.
- Carnet « sur les pas du Père d'Alzon », de Claude Colombo et Pascal Gindre, Paris, 2001, 52 pages.
- Robert Sauzet, *Les Cévennes catholiques*, Perrin, 2001, 416 pages.

Pour une lecture personnalisée :

- Cette page mérite d'être étudiée comme un texte romantique construit sur le thème contrasté des rêveries peuplées d'un jeune homme à la campagne et d'une âme-sœur solitaire dans la ville. Le sentiment de la nature qui en fait affleurer bien d'autres au cœur n'évoque-t-il pas les *Rêveries d'un promeneur solitaire* à la Rousseau ou encore les pages les plus brillantes des *Martyrs de Châteaubriant* ?
- La Gournerie eut son heure de gloire littéraire avec ses ouvrages sur *Rome chrétienne* (1843), *Histoire de François I^{er} et de la Renaissance* (1847) et *Histoire de Paris et de ses monuments* (1852).
- Quels sont les lieux qui parlent le plus à ton cœur ? Pourquoi ?

Genèse d'une vocation sacerdotale

La théologie de la vocation sacerdotale ne date pas du XIXe siècle ! Chez Emmanuel d'Alzon, la conception du prêtre évolue fortement au fil des années qui, à partir du royaume des idées, le conduisent sur la voie de l'engagement. On la sent ainsi passer d'une position d'influence dans la société à l'intérieur de laquelle le clergé a un poids spécifique et, à l'époque, reconnu, à celle plus intérieure et même mystique du prêtre dont l'action est en profondeur participation à l'incarnation du Christ dans les âmes. La théologie du sacerdoce est calquée sur celle de l'Imitation du Christ.

Ce choix de la vocation sacerdotale a dû faire son chemin dans le cœur d'E. d'Alzon, selon son témoignage, dès son adolescence. On croirait entendre le slogan des campagnes de promotion voca-

tionnelle : trop jeune pour réaliser le projet, mais pas trop jeune pour y penser. L'idée d'une telle vocation fut confrontée à d'autres désirs, ceux d'un établissement social auquel la naissance, la formation et le rang d'Emmanuel donnaient presque droit. Quand le jeune homme s'en ouvrit à ses parents, leur réaction, sans être négative, fut loin d'être enthousiaste. De même, ses amis ne furent manifestement pas tous gagnés à l'idée. On retrouverait dans la panoplie de leurs réponses bien des schémas ou des stéréotypes qui fourmillent ordinairement dans les colonnes des magazines, genre tribune des lecteurs, ou dans les rares émissions de télévision grand public qui sont consacrées à ce sujet d'exception. Les médias n'ont pas pour règle d'abuser des mystères et du canal de la grâce...

Et pourtant Emmanuel ne se découragea pas. Il mit sur pied plans d'études et plans de vie comme pour régler et orienter ses désirs sur le cap choisi : il prit soin de s'entourer de sages conseils auprès de quelques prêtres avec lesquels il était en confiance pour que son aventure intérieure, contrôlée et comme vérifiée, ne se perdit pas dans les sables d'une illusion de jeunesse. La prière, la méditation et la participation aux sacrements étaient déjà devenues chez lui, après l'heure de l'apprentissage infantile ou adolescent, des forces de vie librement assumées, comme

une seconde nature, -jeunesse d'âge et de cœur mais déjà taille adulte dans sa foi-. A Lavagnac, il prit le temps de mûrir son choix pendant deux années de retraite, tout en menant la vie des jeunes de son temps et de son milieu, suivant ses goûts raffinés mais exigeants. C'est dans ce contexte très équilibrant qu'il fut conduit à prononcer intérieurement le « oui » du don de sa vie pour l'Eglise, un « oui » sans retour en arrière, un « oui » ouvert au monde à aimer, à évangéliser et à sauver. Prenons le temps d'écouter la voix de sa découverte :

«... Vous ne voulez pas absolument entendre raison. Je vous fais peur dans une robe de prêtre. Faut-il pourtant vous dire toutes mes réflexions, avant de m'être fixé sur une idée qui vous répugne si fort ? D'abord, jusqu'à l'âge de dix à douze ans, cette idée m'a singulièrement plu. Je l'abandonnai pendant quelque temps, et la carrière qui me souriait le plus, fut la carrière militaire. J'y renonçais pourtant, sur quelques observations de mes parents. Mais, depuis à peu près cette époque, je me décidai à me vouer à la défense de la religion, et cette pensée se développa en moi d'une manière surprenante. Dès ce moment, je vous l'avouerai, je sentis pour les fonctions publiques une répugnance extrême. Je voulais bien entrer dans une carrière, mais c'eût été pour peu de temps. C'eût été pour me mettre plus à même d'acquérir des lumières sur la marche de l'administration. Alors, je ne voyais qu'un seul champ de bataille digne de moi, la tribune, et je crus devoir m'y préparer par des études fortes. Toutefois, par le même principe qui me faisait mépriser les places et parce que je me croyais dans un Etat sans droit et, par conséquent, sans pouvoir légitime, je pensais que là où Dieu ne commandait pas, je me sentais fait pour as-

pirer à la souveraineté. Or, cette souveraineté, à mes yeux, elle était placée dans la Chambre élective, et rien que dans la Chambre élective... Je m'aperçus bientôt que la souveraineté n'existait pas plus au Palais Bourbon qu'aux Tuileries, et que, dans une société ainsi malade, on ne pouvait avoir d'influence qu'en se séparant entièrement d'elle et en pesant sur elle de tout le poids de droits qu'il ne lui appartenait pas de donner. Dès lors, mon enthousiasme pour la députation cessa entièrement, et je ne vis dans le gouvernement français qu'une machine décrépète, dont il était inutile et même dangereux de réparer les rouages. Par d'autres considérations, je fus conduit, en me formant mon plan de vie, à me résoudre, si jamais je m'établissais, à m'établir au plus tôt à 35 ans, tandis que je voyais avec plaisir, dans le lointain de ma carrière, la possibilité de me consacrer à Dieu. Peu à peu, les désirs d'établissement tombèrent et je ne vis devant moi que le sacerdoce, auquel je n'avais rien à sacrifier, puisque je n'avais plus d'attache pour le monde. Savez-vous ce qui m'effraya alors? Ce fut mon peu d'enthousiasme, ce fut la froideur avec laquelle je considérais les sacrifices à faire et la possibilité d'en retirer les fruits. Cette facilité avec laquelle je croyais pouvoir rompre mes liens m'effrayait ; mais ce qui m'effrayait plus encore, c'était l'absence absolue d'enthousiasme. Mais il est enfin venu cet enthousiasme, qui n'a plus eu à redouter que la pesanteur du fardeau qu'il voulait porter...»

E. d'Alzon à Luglien d'Esgrigny¹, Paris, 24 janvier 1830,
S.V., tome I, p. 39, 40.

¹ **Luglien de Jouenne d'Esgrigny** (1806-1888), le grand ami de cœur d'E. d'Alzon qui l'aurait bien vu épouser sa sœur Augustine (1813-1860), né en 1806, étudiant en droit à Paris, devint rédacteur au Correspondant, au Mémorial catholique et à l'Univers. **Marié à Louise-Arthémise Milleret d'Omiécourt**, il vécut au Pouliguen (Loire-Atlantique). Le P. d'Alzon voulut être considéré comme l'oncle de leur second enfant, **René**, né en 1849 et décédé en septembre 1859. Il accepta avec joie d'être le parrain de leur premier enfant, **Jeanne-Louise**, née en 1845, devenue en 1867 **Vicomtesse de La Bourdonnaye**. **Mme d'Esgrigny** s'éteignit en juin 1879 et, d'après La Croix, Luglien le 7.11.1888.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

- Les témoignages directs d'Emmanuel d'Alzon sur la genèse et le développement de sa vocation sacerdotale ne manquent pas. On lira avec intérêt en particulier sa correspondance au temps de son ordination sacerdotale à Rome : *Lettres*, édition Siméon Vailhé, tome A, p. 759 et ss.
- Lire en entier, le chapitre V du Dossier sur la Vie et les Vertus, vol. II, t. I, p. 58-124.
- Le XIXe siècle a inspiré bien des modèles de prêtres, formés selon le schéma post-tridentin de l'homme séparé du monde, mis à part, vivant le ministère pastoral de façon souvent exemplaire et même héroïque, tel le Curé d'Ars, assiégé dans son confessionnal, Don Bosco, débordant d'activité généreuse pour l'encadrement de la jeunesse des milieux populaires de Turin ou encore tel ou tel prédicateur zélé comme l'abbé Combalot, Mgr de Ségur, le P. Lacordaire...

Pour une lecture personnalisée :

- Quelles sont les figures de prêtres dans le monde ou de ton pays qui te parlent aujourd'hui ? Pourquoi ? Etablis ton curriculum personnel.
- Par quelles expressions E. d'Alzon exprime-t-il son désir du sacerdoce ? Ce choix te paraît-il motivé de façon positive ou négative ?
- Retrouves-tu dans ce texte les différentes composantes ou gradations d'un chemin vocationnel : attraits, aptitudes, appels ?
- Quelles forces de résistance E. d'Alzon dut-il vaincre en lui et autour de lui pour s'acheminer vers le sacerdoce ?
- Quelle idée E. d'Alzon se fait-il du prêtre, d'après ce texte ? Quelle serait la tienne ? Cette idée a-t-elle évolué chez lui ? Chez toi ?
- Comment conjuguer plan de vie et volonté de Dieu ?

La passion de l'amitié

L'amitié a tenu une grande place dans la vie d'Emmanuel d'Alzon, ses correspondances en font foi, non seulement pour les premières étapes de sa vie étudiante, mais également durant les diverses phases de responsabilité et d'engagement qui ont suivi : au séminaire, dans l'exercice de ses fonctions de vicaire général, dans l'art de la direction spirituelle ou encore à la tête de ses congrégations religieuses.

On est plus habitué à faire état de ses amitiés de jeunesse. Les noms en sont connus : Bailly, d'Esgri-gny, Dreux-Brézé, Gouraud, de La Gournerie, Du Lac, Veuillot, Popiel, Thiébault... Généralement, on n'omet pas dans les biographies consacrées au P. d'Alzon de relever le caractère exceptionnel de sa relation avec Mère Marie-Eugénie de Jésus (1817-1898), une amitié de vie,

impressionnante par sa qualité, son intensité et sa fécondité. L'entourage féminin du vicaire général de Nîmes n'a pas été d'ailleurs un simple euphémisme de plume pour un artifice littéraire creux. Mêlé à bien des fondations de communautés, le P. d'Alzon impressionnait et attirait même malgré lui, sachant pour sa part orienter ce désir de relations fortes dans le sens de ses constructions apostoliques et le placer sous le souffle de l'amour divin qui inspire les êtres afin qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Chez Emmanuel d'Alzon, l'amitié n'est jamais loin ou étrangère à sa passion pour le Royaume. A un âge déjà avancé, le P. d'Alzon é prouva même une vraie tendresse de père à l'égard de Marie Correnson sur laquelle il comptait pour établir la fondation des Oblates. Peut-être cette dernière n'en a-t-elle pris ré-

ellement conscience qu'avec la force du souvenir posthume, à l'heure des difficultés et des différends avec le successeur du fondateur. Moins étudiées, ses relations avec les premiers religieux de l'Assomption mériteraient cependant une attention renouvelée, parfois occultée par d'autres liens familiaux ou relationnels. Il est certain que le P. d'Alzon a goûté la compagnie de l'abbé Charles Laurent, esprit primesautier, plein d'humour et de vivacité. Il a toujours apprécié malgré ses aspérités le caractère de droiture, de franchise et de dévouement du P. François Picard qu'il a d'ailleurs choisi comme

directeur spirituel et qu'il a constitué à ses derniers jours vicaire général. Il a de toute évidence succombé au charme du P. Vincent de Paul Bailly, lequel savait mettre le feu à tout ce qu'il touchait ou écrivait. Il a su deviner et pressentir les grandes qualités apostoliques du futur P. Pernet, lorsque Marie-Eugénie de Jésus eut dirigé sur Nîmes ce jeune homme chétif et hésitant. Autoritaire certes, le P. d'Alzon n'était pas tyrannique. Sa correspondance personnelle témoigne d'une grande délicatesse de sentiments où percent des qualités de cœur qui ne sont ni étouffées ni étouffantes.

« Je suis fâché, mon cher ami, que mon étourderie m'ait empêché de vous écrire à Juilly¹. Je voulais vous parler de choses qui maintenant sont peut-être hors de saison ; mais il est décidé que je suis un étourdi. Ainsi, n'en parlons plus. Vous m'avez fait de la peine en me disant que vous croyez Lord Bryon² trop orgueilleux pour avoir un ami ; car je suis bien orgueilleux, moi. L'orgueil est le fond de mon caractère, et pourtant il me semble que je vous aime bien. Vous connaissez ce que c'est que d'aimer, d'amitié j'entends. Parlez-m'en donc un peu. Je suis quelquefois triste, parce qu'il me semble que mon amour pour ceux à qui je m'attache est bien moins chaud que celui qu'ils me rendent. Il m'est prouvé aujourd'hui que j'ai été complètement trompé en fait d'attachement, et cela ne m'a pas corrigé³. Il faut que j'aime, et que j'aime quelqu'un. Je ne sais si j'éprouverai jamais, comme ne l'ai éprouvé, la passion de l'amitié. C'est un feu qui se refroidit à brûler pour rien. Peut-être n'a-t-il besoin que de quelqu'un qui le veuille. Je souhaite que votre retraite vous ait fait tout le bien possible. Ce matin, et jeudi dernier, fête de l'Annonciation, je pensais

à vous et à Thiébault⁴, d'une manière particulière. J'ai été quelquefois effrayé de porter devant Dieu mon amour pour mes amis, et j'ai vu depuis que je n'avais qu'à le purifier : *omnia munda mundis*⁵.

Alors, on peut les lui présenter, lui offrir son amour pour eux, et cela fait du bien. Mon cher ami, je me convaincs tous les jours, et ce soir plus que jamais, qu'il n'y a de bonheur que dans la religion, et surtout dans la pratique de la religion. Comme la foi y grandit l'intelligence ! Comme la charité dilate le cœur ! Mais il faut prendre sa croix, mais il faut savoir la porter et non pas la traîner après soi, car si nous ne la prenons pas comme un soutien, comme un appui, il faut qu'elle nous accable comme un poids fatigant dont on ne peut se débarrasser. Pour ce soir, je ne vous en dirai pas davantage. Il est près d'une heure du matin. Je vous ai sacrifié mes Mémoires⁶. Dites-moi donc si vous m'aimez comme je vous aime. Emmanuel. Belle chose qu'une belle écriture ! ».

E. d'Alzon à Luglien de Jouenne d'Esgrigny, fin mars 1830, d'après *Lettres d'Alzon*, édit. S.V., t. A, p. 47-48.

¹ Le collège de Juilly est situé dans la Brie Champenoise, à 33 km de Paris. (cf. Jacques de Givry, *Juilly 1177-1977, L'Abbaye, L'Académie, Le Collège*, édit. 1978, 382 p.)

² **Lord Byron** alias **George Gordon** (1788-1824), poète et littérateur anglais, type du héros rebelle et de l'écrivain romantique, mort parmi les insurgés grecs combattants pour l'indépendance. On peut penser à ses principaux personnages : *Manfred* ou *Don Juan*.

³ Emmanuel d'Alzon fait plusieurs fois allusion à cette blessure de l'amitié non partagée de la part d'un camarade de Stanislas, **Pierre-Simon-Louis-Marie de Dreux-Brézé** (1811-1893), futur évêque de Moulins à partir de 1850.

⁴ **Louis Thiébault**, autre ami de jeunesse, natif de l'Artois (Beaurains, près d'Arras).

⁵ Réminiscence biblique, empruntée à St Paul, Tite I, 15, traduite généralement « *Tout est pur pour les purs* ».

⁶ E. d'Alzon a entrepris de rédiger à Lavagnac durant ses années de jeunesse un cahier de Mémoires. Le tome I des lettres (édit. S.V.) en reproduit quelques fragments. L'original ne semble pas avoir été conservé, à la différence des *Mémoires d'un ancien*, série d'articles parus dans *L'Assomption de Nîmes*, à partir de 1875.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

- Le jeune Emmanuel d'Alzon a écrit une méditation sur l'amitié, datée de juin 1829, publiée dans *Ecrits Spirituels*, p. 728-732. Le P. Charles Monsch a tiré de ce texte une brève analyse à plusieurs niveaux.
- L'amitié entre le P. d'Alzon et M. Marie-Eugénie de Jésus a été finement présentée par Sœur Thérèse-Maylis Toujouse, R.A., dans le numéro 4 des *Etudes d'Archives, Marie-Eugénie et le P. d'Alzon, Intuitions communes, influence réciproque ?* Novembre 1988, 90 p.
- Cette amitié est également évoquée dans le chapitre 14 de la petite biographie que Sœur Hélène-Marie Bories, R.A., a consacrée à *Marie-Eugénie Milleret, Fondatrice des Religieuses de l'Assomption*, Mame, 1991, 141 pages.
- *Dossier sur la Vie et les Vertus du P. d'Alzon*, Rome, 1986 : chapitre IV, p. 40-57. Peux-tu commenter cette affirmation de d'Alzon, du 19 septembre 1858 : « *L'amitié de l'âme est plus forte encore que les liens du sang ?* »

Pour une lecture personnalisée :

- Quels critères donnes-tu à une amitié pour qu'elle soit ouverte, partagée, durable, de qualité ? Quelles peuvent en être les limites ?
- Développes-tu de vraies amitiés dans ton expérience de vie humaine et spirituelle ? Qu'y puises-tu ?
- Qu'est-ce qui dans le caractère d'Emmanuel d'Alzon te semble favorable au désir et à la passion de l'amitié ? Comment cela a-t-il été une force dans sa vie ? L'expression « amitié spirituelle » convient-elle ?
- Comment Emmanuel d'Alzon sait-il présenter ses amitiés humaines au feu de son amour pour Dieu ?

Un séminariste en cage : d'Alzon à Montpellier

Emmanuel d'Alzon prend à 22 ans la décision d'entrer au grand séminaire de Montpellier. Il va y passer environ 13 mois, soit une année et demie sur le plan scolaire, du jeudi 15 mars 1832 à la fin juin 1833. Il y reçoit la tonsure à la Trinité 1832, le samedi 16 juin, puis les quatre ordres mineurs à l'ordination de la Trinité 1833, le samedi 1^{er} juin.

Le grand séminaire de Montpellier de l'époque est l'ancien couvent des Capucins, du XVII^e siècle, repris à 1807 à l'administration par Mgr Jean-Louis Simon Rollet, premier évêque concordataire de Montpellier. Ce couvent-séminaire, sis chemin de Castelnau, dont il reste aujourd'hui la chapelle affectée aux Archives Départementales, ne comprend alors pas moins de 120 cellules, distribuées sur deux niveaux au-

tour d'un cloître. Le jour de sa rentrée, Emmanuel d'Alzon reçoit le numéro 937 sur le Registre officiel. Il y passera trois ou quatre examens portant sur les matières enseignées : en juin 1832, les sacrements; en février 1833, le traité de l'Incarnation et la législation canonique; en juin 1833, les sacrements du mariage et de l'eucharistie.

Les premières impressions d'Emmanuel, après la période de lune de miel inaugurale, s'assombrissent vite au contact des réalités rugueuses de la vie en internat : un régime d'études haché par le règlement, une forme de vie cloîtrée où lectures, correspondances et visites sont filtrées, compagnonnage jugé un peu rudimentaire avec les séminaristes du crû. Sous sa plume, pleuvent des remarques acerbes ou drôles : le

séminaire est qualifié de « Trappe intellectuelle », l'enseignement caricaturé en exercices de « pur psittacisme », l'odeur des lieux imprégnée de « morue », poisson qui ne devait pas figurer dans l'ordinaire alimentaire de Lavagnac! Le séminaire est surtout agité par la controverse anti-mennaisienne. L'évêque est un farouche opposant, il interdit la lecture de l'Avenir.

Et cependant, toutes les expressions d'amertume, d'ennui ou de dégoût de la part d'Emmanuel sont à nuancer : le méridional qu'il est et restera, le fera d'ailleurs de lui-même avec l'expérience du

temps et le recul nécessaire. Il saura par la suite, dire tous les avantages retirés de ces mois passés au séminaire : régularité, entraînement d'une vie collective, ferveur de l'Association spirituelle qu'il n'a pas manqué de créer, excellence de quelques cours, mise en route de son projet de vie sacerdotal. Sur les 36 séminaristes commençants de l'année 1831-1832, 18 parviendront au sacerdoce. Emmanuel resta incorporé au diocèse de Nîmes. Ils furent 24 à recevoir les ordres mineurs le 1er juin 1833. Écoutons la première impression d'Emmanuel débarquant au séminaire :

« Mon cher ami, me voilà au séminaire ! Et je suis content, bien content, et je crois que celui qui est heureux peut savoir quelque chose. J'ai eu, il est vrai, un moment bien triste, celui où j'ai quitté Lavagnac¹. Je partis sans bruit. Ma pauvre mère, toute courageuse qu'elle s'est montrée dans son sacrifice, m'avait demandé de ne pas lui dire le moment de mon départ. Je me tus, en effet, mais, quoique maître de moi, j'étais dans un bouleversement inconcevable. Maintenant, tout s'est calmé et je suis joyeux, plus que je ne le devrais être ; car un jour et demi passé ici m'a déjà montré ce que j'avais à acquiescer... Demain ou après-demain, au plus tard, je prends la soutane², et j'espère bien vous forcer à rétracter la phrase que vous écrivîtes un jour sur l'effet des soutanes pour glacer le cœur.

Voici la description de ma cellule. Dans un long cloître qui va du Nord au Midi, en venant du Midi, vous entrez à gauche. La porte bat à droite la muraille, le long de laquelle se trouvent une malle, deux petites tables et des tablettes qui, appuyées sur une cloison bossue, menacent de m'écraser le nez des livres qu'elles portent. Vis-à-vis la

porte est la fenêtre. Vous tournez : vous avez une planche, une malle, mon lit, et vous êtes encore à la porte.

Rien ne me dérange. Seulement, je trouve les études trop coupées. On n'a pas à soi trois heures de suite. Cela sent trop le collègue. L'ordinaire n'est pas trop mauvais. Les élèves, autant que j'en ai jugé par les conférences de théologie auxquelles j'ai assisté, ne sont pas forts et chicaneurs à se fausser l'esprit ; ce qui fait perdre beaucoup de temps à disputer sur des bêtises, tandis qu'on passe les questions essentielles. Le commencement de cette lettre fait hier au moment de me mettre au lit a été interrompu par le son de la cloche qui indiquait l'heure d'éteindre les lumières. Il faut être sur pied à 5 heures. Je trouve pourtant qu'on reste trop au lit. A 9 h, quand je me couche, vous commencez à danser. La réflexion est drôle, au fait. Je ne dois pas m'ennuyer, puisqu'à présent je trouve le temps trop court ; mais peut-être finira-t-il par prendre des dimensions convenables. Je n'ai, ce me semble, pas un instant pour me retourner. Adieu, petit ami, adieu, mon cœur, comme me disait avant-hier, notre grand évêque³. Portez-vous bien, soyez joyeux, et si la fantaisie de nous venir voir vous prend, prenez le mois de juillet. J'ai l'intention de faire un voyage à la Chartreuse pendant les vacances⁴. Nous irions au-devant l'un de l'autre, nous retomberions sur Du Lac et, de là, ici. La partie n'est pas mal conçue. Enfin, persuadez-vous bien une chose, c'est que, si jamais le bal vous ennuie, vous n'avez pas de meilleur délassement que le Séminaire ».

**Emmanuel, Du séminaire, Montpellier, 16 mars 1832, é dit. S.V., t. A, p. 289-292
Lettre à Luglien de Jouenne d'Esgriny (1806-1888)**

¹ La scène du départ d'Emmanuel de Lavagnac, le 14 mars 1832, a donné lieu par la suite, à bien des commentaires aventureux dont ceux, remplis d'inexactitudes, de Mgr Besson dans l'éloge funèbre du P. d'Alzon en 1880 et la *Vie de Mgr Paulinier*. Mieux vaut s'en tenir aux impressions mêmes de l'intéressé et à celles de sa cousine **Charlotte** (2 sept. 1881).

² Le port de la soutane, vêtement talairé du clerc, marque l'entrée en cléricature. On ne manque pas de représentations postérieures du jeune abbé d'Alzon avec le rabat gallican, la soutane noire à boutons avec ceinture, les souliers à boucle et le chapeau aux larges bords. Quelques modifications seront apportées par la vie religieuse (camail, ceinture de cuir ou cordelière)

³ **Mgr Marie-Nicolas Fournier de la Contamine** (1750-1834), évêque de Montpellier depuis 1806.

⁴ Le monastère de la Grande Chartreuse, fondé en 1084, réinvesti par les moines en 1816 après la période révolutionnaire, est au XIXe siècle un lieu de visite à la mode, que célébrèrent notamment Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo et Balzac. En fait, on est sûr que d'Alzon s'y rendit une première fois en juin 1835, lors de son retour de Rome.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur l'habit religieux sacerdotal :

- L. Trichet, *Le costume du clergé : ses origines et son évolution en France d'après les règlements de l'Eglise*, Cerf, 1986.

Sur le séminaire de Montpellier au XIXe siècle :

- *La chapelle du grand séminaire de Montpellier*, 1889. Gérard Cholvy, *Le diocèse de Montpellier*, Paris, Beauchesne, 1976, dans la collection Histoire des diocèses.
- Ferdinand Saurel, *L'ancien clergé du diocèse de Montpellier*, 1901, 4 volumes.
- Jean-Paul Périer-Muzet, *Sur les traces d'E. d'Alzon à Montpellier*, pro manuscrito, 10 pages.

Sur l'enseignement de la théologie au XIXe siècle :

- Hocedez, *Histoire de la théologie au XIXe siècle*, 3 volumes, Paris-Bruxelles, 1947-1952
- Catéchisme dit de Montpellier, ou *Instructions générales en forme de catéchisme donné à Montpellier en 1747*, par Mgr G.Lpar Mgr G.-L. Berger de Charancy.

Témoignage d'un contemporain sur la vocation d'E. d'Alzon

- P. Lovenbruck, C.S.Sp. (Congrégation du Saint-Esprit ou Spiritains), *Souvenirs*, édition du P. René Charrier, C.S.Sp., cahier 5.

Pour une lecture personnalisée :

- Quelle expérience le jeune Emmanuel d'Alzon a-t-il faite de la vie au séminaire de Montpellier ? Le positif l'emporte-t-il sur le négatif à ses yeux ?
- Emmanuel n'y a-t-il pas fait des rencontres fortes dont celle du futur abbé Soulas ? Cf Cholvy, *André Soulas et les Sœurs gardes-malades de N.D. Auxilatrice*, 1845-1995, Montpellier, 1995.
- As-tu lu son pacte d'entraide spirituelle par l'Acte de consécration à Jésus-Christ du 3 mai 1833 : *Ecrits Spirituels*, p. 750-752 ?
- Quels souvenirs marquants gardes-tu de ton temps de formation ?

L'ivresse romaine

Le 20 novembre 1833, Emmanuel d'Alzon prend place à bord du Henri IV, bateau qui fait le service entre Marseille et Civitavecchia. Il est confié par sa famille aux bons soins de l'abbé Gabriel, alors curé de Sainte-Ursule à Pézenas, prêtre instruit, enthousiaste, admirateur de Lamennais. Un jeune séminariste, Eleuthère Reboul, complète le trio. Les étapes de Gênes et de Pise agrémentent le voyage : le 26 novembre Emmanuel é crit à sa sœur Augustine sa première lettre de Rome, non sans avoir patienté une heure dans la boue pour le contrôle du passeport et « avoir croqué le marmot » à la douane. Ainsi, commence son premier séjour dans la Ville Eternelle (novembre 1833 - mai 1835) où il reviendra 8 fois (en mai-juin 1855, en mai-juin 1861, en mai-juin 1862, en avril-mai 1863, de nombre 1869 à juillet

1870, deux fois en 1877 (janvier-février, avril-juin), février-avril 1878. En 1833, il trouve rapidement un logement au couvent des religieux Minimes, attenant à l'église de Sant'Andrea delle Fratte, à proximité de la Place d'Espagne. Après s'être inscrit aux cours de théologie du Collège Romain, il préfère sur les conseils du P. Ventura, ancien général des Théatins, rester dans sa cellule et travailler personnellement en chambre, comme à Lavagnac. Il fréquente d'éminents ecclésiastiques, tels le cardinal Micara capucin, le P. Olivieri dominicain, le P. Mazzetti carme chaussé, tous théologiens patentés et amis des idées menaisiennes. Avant de les rencontrer, il prépare ses fiches de lecture, amasse des résumés touchant les points épineux de la philosophie, de la théologie et de la politique religieuse. Il fréquente aussi le

Recteur du collège anglais, le futur archevêque et cardinal Wiseman, et son cousin l'abbé Charles Mac-Carthy qui donne à Emmanuel des leçons d'anglais, avant de trouver un jour sa voie dans la diplomatie.

Le cercle des relations d'Emmanuel s'étend aux Français et étrangers vivant à Rome, M. d'Auriol commis banquier, Paul Delaroché le gendre du célèbre peintre Horace Vernet qui lui succédera à la Villa Medici, M. de Fournas, le peintre Xavier Sigalon, Rubichon un économiste natif de Grenoble, le peintre allemand Peter von Cornelius, le futur abbé de Dreux-Brézé, les

Bernis, mais Emmanuel sait aussi se restreindre car, dit-il, si l'on veut travailler, il ne faut pas trop faire de visites. Il vit surtout sur place, au cœur de l'Église à Rome, la condamnation de Lamennais (1834) : Emmanuel souffre du climat d'intrigues politico-religieuses dont la diplomatie pontificale n'est pas avare, se couvrant parfois du masque de la pensée théologique. Il se forge une maxime de vie : « *agir pour Rome toujours, contre jamais, quelquefois sans* ». Avec lui, à travers ses yeux, découvrons en pèlerins et en admirateurs enthousiastes les beautés de la ville :

« Ce matin (26 novembre 1833), je suis retourné à Saint-Pierre et je ne me suis pas réconcilié avec la façade, mais j'ai admiré tout à mon aise, l'intérieur de l'église. C'est prodigieux. L'espace paraît s'étendre à mesure que l'on marche. Il est impossible de se faire une idée de la magnificence de toutes ces choses. Les statues, les tableaux, les tombeaux des papes, tout est admirable. Et puis, l'on se perd là-dedans. Nous y sommes encore retournés ce soir. Plus on voit cela, plus on admire ; mais je le dis franchement, je n'aime pas la façade, pas plus que le baldaquin qui couvre la confession de Saint-Pierre... Rome est une ville enivrante. Je t'assure que je n'exagère pas. Je ne fais que courir toute la journée. Vraiment, cela tient du prodige. Les monuments y sont presque aussi communs que les maisons. Nous traversons quelques rues assez ordinaires : tout à coup, nous nous arrêtons pour admirer cette belle fontaine de Trevi qui alimenterait une rivière. Tu peux m'en croire, parce que je ne suis mis à admirer que lorsque j'ai vu. M. Gabriel prétendait que j'avais du sang de poisson

dans les veines. Je l'ai laissé dire... J'irai achever de dégager ma parole à Sainte-Marie Majeure. J'ai pris ce matin un acompte à Saint-Pierre

**Extrait de la lettre à Augustine d'Alzon,
26 novembre 1833,
édit. S.V., t. A, p. 450-451¹**

Je commence à parcourir Rome à mon aise. C'est prodigieux. Il faut plus d'un an pour visiter Rome en gros. Sainte-Marie Majeure, Saint Jean de Latran, Saint-Paul hors-les-murs, le Colisée et un grand nombre d'autres monuments que j'ai vus en courant et que je suis obligé de revoir, si j'en veux bien apprécier les détails, sont tout ce que tu peux t'imaginer de plus beau. Nous faisons ordinairement nos courses le jeudi, parce que nous avons alors tout le jour à courir. Nous parcourons les monuments les plus rapprochés peu à peu...

**Extrait de la lettre à Augustine d'Alzon,
14 décembre 1833, o. c., p. 461**

Ce soir (24 février 1834), je suis allé au Colisée, voir lever la lune ; Je me suis assis sur les marches de la croix qui le protège contre la destruction...

Extrait de la lettre à d'Esgriny, o.c., p. 511

Je suis allé voir, ce soir, (31 mars 1834) la fameuse girandole. A Paris, j'ai vu peut-être de plus beaux feux d'artifice, si l'on prend les détails, mais cet ensemble, jamais. Hier, je vis l'illumination du dôme de Saint-Pierre. Vous n'avez rien vu de semblable...

Extrait de la lettre à d'Esgrigny, o.c., p. 539

J'ai joui hier (4 juin 1834) d'un des plus beaux spectacles que j'ai jamais vus... Nous allâmes visiter le chêne du Tasse, placé au haut du Janicule. Le soleil se couchait derrière nous et jetait ses rayons d'or

sur le dôme de Saint-Pierre, qui se présentait entièrement séparé du reste de la ville. En face de nous Rome, toute brillante des dernières clartés du jour ; plus loin, les montagnes de la Sabine et celles d'Albano qui commençaient à s'envelopper de vapeurs. C'était ravissant. C'est après de pareils spectacles que l'on peut bien comprendre ce qu'est Rome. On la voit dans toute la majesté de ses ruines et de ses monuments nouveaux ; on comprend tout ce qui sépare les débris du palais de Néron des voûtes du Vatican... Je vous fais grâce de tout ce que j'aurais pu ajouter sur les coupoles et sur les bosquets d'orangers, sur les fontaines et sur les palais, sur ce vieux Tibre dont les flots sont toujours jaunes, sur ces pins qui présentent leur parasol si merveilleux à l'horizon. Je vous en prie, plantez des pins sur la garigue...

Extrait de la lettre à Henri d'Alzon,
o.c., p. 580

Je ne m'occupe du monde que lorsque je regarde par ma fenêtre et que je vois Tivoli, l'ancien séjour d'Horace, Monte-Porzio où habitait Caton, Tusculum ville du Cicéron, Albano berceau de l'empire romain, les débris de quelques temples et, tout près de moi, Sainte-Croix de Jérusalem où se conserve la plus grande partie de la croix qui a renversé l'épicurisme d'Horace, le stoïcisme de Caton, le platonisme de Cicéron, et a reculé les limites de l'empire romain en lui donnant des lois nouvelles et un dieu nouveau...»

Extrait de la lettre à Henri d'Alzon,
o.c., p. 758

¹ Le tome I des lettres du P. d'Alzon édité par le P. Siméon Vailhé contient 118 correspondances écrites d'Italie pendant ce premier séjour romain qui nous informe sur la situation de la ville à cette époque, l'ambiance, les faits et les mœurs insolites facilement repérables pour un étranger, les visites d'agrément et les relations d'Emmanuel d'Alzon. Rome bruit des rumeurs colportées des quatre coins de l'univers catholique et de ce monde ecclésiastique bigarré qui y vit à l'intérieur d'un cadre unique, celui des Etats pontificaux.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur la formation théologique de d'Alzon à Rome :

- *Dossier Vie et Vertus*, tome I, volume II, chap. V et VI. A.A. Informations, 2000, n°6, p. 7-8.

Sur d'Alzon et la crise mennaisienne :

- Colloque d'histoire, décembre 1980 (sous la direction de René Rémond et Emile Poulat), *Emmanuel d'Alzon dans la société et l'Eglise du XIXe siècle*, Paris, Le Centurion, 1982, article de Gaston Bordet, *Emmanuel d'Alzon et la crise mennaisienne 1828-1835*, pages 37-106.
- *Le P. d'Alzon et le drame final de Lamennais* par Aubain Colette dans *Pages d'Archives*, août 1958, n°9, p. 321-344.
- Jean-Paul Périer-Muzet, *Chronologie et topographie des séjours du P. d'Alzon en Italie et à Rome*, dans *Lettres du P. Emmanuel d'Alzon*, Rome 2005, t. XVII, p. 643-661.

Sur Rome, vue par les étrangers au XIXe siècle :

- Se reporter aux souvenirs et impressions de voyage qui ne manquent pas : ex. vicomte de Chateaubriand (1827), Alexandre Dumas (1832), l'abbé J.J. Gaume (1867), Lamennais (1839), J. Michelet, l'abbé Moyne (1855), Polonceau (1835), Potocka (1826-1827), Quinet (1846), Renan (1849), L. de Sivry (1843), Stendhal (1817, 1826), L. Veillot (1841, 1861-1862), Vigée-Lebrun (1835-1837)...
- Yves Hersant, *Italies, Anthologie des voyageurs français aux XVIIIe et XIXe siècles*, édit. R. Laffont Bouquins, 1988, 1093 pages.

Pour une lecture personnalisée :

- Quelles sont tes images de Rome? Rome antique? Rome chrétienne? Rome pontificale ? Rome italienne ?
- Comment concilier dans l'héritage alzonien/assomptionniste du Triple Amour le sens de l'Eglise universelle, l'engagement de foi dans une institution et la liberté intérieure que recommande l'Esprit ?
- Que souhaites-tu privilégier dans une démarche de pèlerinage à Rome ? Que seraient pour toi des actions prioritaires en Eglise aujourd'hui ?

Le bonheur d'être prêtre

Nous connaissons par recoupement les différentes étapes par lesquelles Emmanuel d'Alzon s'est approché du sacerdoce, de Montpellier à Rome. Ses lettres nous disent à la fois sa préparation, son appréhension, sa ferveur et sa joie d'être appelé au sacerdoce, dans un mélange intérieur d'impressions, de sentiments et de convictions où son idéal est comme purifié au feu des événements. Ne doit-il pas à la veille de la réception des ordres majeurs, le vendredi 12 décembre 1834, signer un formulaire d'adhésion à l'encyclique *Singulari Nos* condamnant les idées menaissiennes ? On connaît sa réaction à brûle-pourpoint : « *Le cardinal Odescalchi m'a assuré que le Pape avait été très content de la promptitude de ma soumission. Il est assez ennuyeux d'attirer le contentement du Pape d'une pareille façon* »¹.

Le calendrier accéléré de ses différentes ordinations aux ordres majeurs (sous-diaconat le 14 décembre, diaconat le 20 décembre, sacerdoce le 26 décembre de la même année 1834) peut surprendre le séminariste actuel, auquel est intimé le respect des interstices ! La pratique du stage diaconal ou de l'année diaconale peut varier d'un continent à l'autre, elle implique cependant un exercice effectif de la fonction avant l'ordination sacerdotale. La révision de vie en équipe apostolique fait également partie d'une saine initiation aux ministères ordonnés dont on ne trouve pas trace dans le cursus de l'abbé d'Alzon. Il est vrai que ses fonctions ultérieures compensèrent largement cette lacune de sa formation !

Plus essentielle sans doute, la détermination d'Emmanuel d'Alzon d'avancer vers le sacerdoce dans

la perspective d'avoir à chercher son chemin de vie ecclésial. On sent bien qu'il ne cherche pas à entrer dans un état tout fait ou à faire carrière. Il ignore encore quel va être son service d'Eglise lorsqu'il précise à sa mère ses intentions au milieu d'une foule d'interrogations : *« Je crois que la main de Dieu fera l'œuvre, malgré les efforts des hommes... De tout cela, je m'en remets à la Providence... Je suis convaincu avant tout que ce n'est pas en fai-*

*sant ma volonté que je ferai celle de Dieu. Il y a bien des choses que je n'aurais pas faites, si je n'avais fait que ce que je voulais »*².

Ce sont ces dispositions profondes de disponibilité et d'esprit de service qui vont lui permettre peu à peu de découvrir quels vont être sa voie et son ministère dans l'Eglise locale. Dans les dates anniversaires qu'il aimera souligner, celle de son « oui à l'Eglise » restera toujours bien présente.

« Il y a aujourd'hui, huit jours que j'ai dit ma première messe³. Si je ne vous ai pas écrit encore, c'est que j'attendais à chaque courrier une lettre de vous. Que puis-je vous dire de tout ce que j'ai éprouvé pendant ces huit jours? Il faut dire la messe pour comprendre ce que c'est. Je n'en avais pas d'idée. Depuis huit jours, le bon Dieu me traite comme un véritable enfant gâté. Je suis heureux, plus que je ne pensais, qu'on pût l'être dans ce monde et, bien sûr, s'il est vrai que les hommes ici-bas ne doivent prétendre qu'à un certain degré de bonheur, je n'aurais plus le droit de rien demander à la Providence pour le reste de ma vie : elle m'a payé d'avance. Je dis, depuis quelques jours, la messe à l'autel de Saint-Pierre, dans le caveau où sont ses restes et ceux de Saint Paul⁴. Je suis seul avec mon clerc. Je ne suis pas obligé de me dépêcher. Vous ne sauriez croire ce qu'il y a de délicieux dans tout cela. Cependant, il n'y a qu'aujourd'hui que j'ai été bien sûr d'avoir prononcé les paroles qui précèdent la consécration. Quoique je les sache à merveille, un nuage me passe devant les yeux, je ne sais plus où j'en suis. J'espère que tout ce que je vous dis ne vous fera pas trop de peine, mais je veux parler d'autre chose avec vous. Dans votre dernière lettre, vous me faisiez part de vos craintes sur mon compte ; vous me disiez que vous craigniez beaucoup un prêtre libre. Qu'entendez-vous par prêtre libre? C'est ce que je ne sais pas bien. Est-on prêtre libre, du moment qu'avec la permis-

sion de son évêque, on n'est ni curé, ni vicaire ? Dans ce cas, M. Vernière⁵ vous dira que les meilleurs sujets qu'il a formés, avaient tous du dégoût pour les cures et les vicariats.

M. Vernière voudrait que je fusse missionnaire. Les Jésuites, que j'ai consultés pendant mon séjour à Saint-Eusèbe, m'ont dit que je devais aller prêcher. Le cardinal Micara⁶, que j'ai consulté, m'a répondu que je ne devais pas agir avec la précipitation française, mais que je devais continuer mes études, parce qu'il croyait que je ferais un bon professeur de Séminaire. Aucun ne m'engage à être vicaire ou curé. Cependant, mon intention est d'être vicaire pendant un an, afin d'apprendre un peu le ministère. Une chose qui, selon moi, vous empêche de bien voir la position des prêtres, c'est que le système de l'Eglise se compose de deux parties, le clergé séculier et le clergé régulier : le clergé séculier, qui dans l'Eglise est ce qu'est la magistrature dans l'Etat, et le clergé régulier, qui est comme l'armée ecclésiastique. Or, en France, il n'y a plus cette armée ; les débris qui en restent ne sont presque rien. Ceux donc qui se sentent appelés au sacerdoce, mais au sacerdoce militaire, si je puis parler ainsi, se trouvent dans une position exceptionnelle...»

Extrait de la lettre à Mme d'Alzon,
Rome, 3 janvier 1835,
d'après édit. S.V., t. I, P. 767-768

¹ Lettre du 26 décembre 1834 à Henri d'Alzon, édit. S.V., t. I, p. 762.

² Lettre du 3 janvier 1835 à Mme d'Alzon, o.c., p. 768-769.

³ Emmanuel a été ordonné prêtre le vendredi 26 septembre 1834, dans la chapelle privée du cardinal Odescalchi.

⁴ Selon l'opinion de l'époque. Les fouilles de la tombe de Pierre ont été entreprises sur l'ordre de Pie XII, entre 1940 et 1949.

⁵ Prêtre du diocèse de Montpellier, professeur au grand séminaire : **Jacques Vernière** (1797-1863), mort curé de Capestang.

⁶ **Luigi (Lodovico) Micara**, 1775-1847, capucin.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Souvenirs de l'abbé d'Alzon à Rome :

- *Pages d'Archives*, décembre 1967, n° 8, p. 573-586.

Sur le rituel, les prières, les degrés d'ordination (ordres mineurs et majeurs) avant Vatican II :

- *Catholicisme*, tome X, col. 190-193.

Sur la personne du cardinal Carlo Odescalchi (1786-1841) :

- Pirri, *Vita del servo di Dio Carlo Odescalchi*, Isola del Liri, 1935.

Sur la basilique Saint-Pierre de Rome, les fouilles de Saint-Pierre, la liturgie, le pape Grégoire XVI (1831-1846) :

- on peut consulter les articles bien documentés du *Dictionnaire historique de la papauté*, publié sous la direction de Philippe Levillain, Fayard, 1994.

Sur le personnel ecclésiastique à Rome durant les années 1833-1835

- consulter les *Notizie* (publication qui correspond à l'*Annuario Pontificio* actuel).

Pour une lecture personnalisée :

- Peux-tu retracer le cadre complet de la formation théologique et des ordinations d'Emmanuel d'Alzon ? La formation proprement pastorale n'en est-elle pas absente ?
- Que prévoient la Ratio et ses applications pratiques dans ta province concernant la formation pastorale et apostolique du religieux futur prêtre ?
- Comment pourrais-tu définir la joie spirituelle que ressent Emmanuel d'Alzon au temps de son ordination ? Peux-tu la faire tienne ?
- Comment rends-tu compte de la distinction séculier/régulier ?

Premiers pas dans le ministère

Les années 1835-1842 sont sans doute celles sur lesquelles nous possédons le moins de renseignements, concernant la vie concrète et quotidienne de l'abbé d'Alzon, faute de documents. Débordant d'énergie et d'enthousiasme, le jeune prêtre se laisse prendre aux multiples sollicitations de son insertion apostolique à Nîmes : catéchisation, patronage de jeunesse, prédication, direction d'un établissement scolaire, direction spirituelle, animation d'œuvres sociales et caritatives existantes et créées, fondation de communautés religieuses¹, soirées intellectuelles, conférences des bonnes études. Il serait même périlleux de dresser la liste de ses engagements tous azimuts : l'énumération lapidaire de celles dont on a gardé souvenir, ne laisse pas supposer une hiérarchisation quelconque de ses tâches. De là,

viennent sans doute des qualificatifs, d'aucuns admiratifs, d'autres critiques, que la postérité n'a pu gommer : l'abbé d'Alzon ? Un prêtre zélé, entreprenant certes, mais aussi brouillon et inconsistant. Le vieil évêque, Mgr de Chaffoy, dit au départ en 1835 à qui veut l'entendre qu'il ne sait que faire de cette recrue un peu encombrante ; son successeur, Mgr Cart, aura des appréhensions tout aussi épiscopales lorsqu'il essaiera de mettre des freins au zèle dévorant de son vicaire général : « *Il me poussera, je le retiendrai* ».

Nous aurions tort cependant de ne conserver de l'abbé d'Alzon de ces jeunes années, que cette image superficielle d'un prêtre « *activiste* » dont l'apostolat ordinaire serait plus du genre généraliste que spécialiste. Arrivé à Nîmes le dimanche 14 novembre 1835, soucieux d'un train de vie

modeste pour ne pas dire déchu au regard des convenances familiales, l'abbé d'Alzon n'a en tête qu'un objectif, servir cette Eglise de Nîmes qui est à reconstruire après la tornade révolutionnaire laquelle n'a pas laissé que des ruines matérielles. Très vite d'ailleurs son énergie pastorale est encadrée : de chanoine et de vicaire général honoraires du temps de Mgr de Chaffoy (1835), il devient officiellement l'un des vicaires généraux titulaires de Mgr Cart (1839). Son emploi du temps est alors tout tracé dans les grandeurs et servitudes des fonc-

tions d'administration et d'animation du diocèse. Il bénéficie d'atouts non négligeables : ses relations et sa fortune personnelles qu'il doit à son milieu, son indépendance à l'égard du clergé nîmois qu'il entend diriger vers des choix ultramontains, sa position naturelle de leader que lui donnent ses allures, sa formation, son caractère de chef, ses initiatives surtout qui entendent bouleverser des traditions assises.

Laissons la parole à cet être de feu qui écrit à sa sœur en août 1836 : « *Depuis que je suis ici, je n'ai pas un moment à moi* ».

« ...Je vous ferai seulement observer, que je suis toujours le même, c'est-à-dire bougonnant parfois, mais marchant toujours mon train; on peut avoir envie d'être dans une université allemande et être Grand Vicaire à Nîmes, avoir envie de s'occuper des jeunes gens² et avoir sur les bras une centaine de Dames de la Miséricorde³, mais vous allez encore me chapitrer et m'enhardir jusqu'à la pensée d'un désir : ah! Cher Sire! Ne soyez pas si sévère. L'homme propose et Dieu dispose. Voilà tout. J'ai quelquefois envie de demander que l'on me laisse missionner tout à mon aise car, à vous parler franchement, mon goût est pour l'action. Mais il paraît que l'on a découvert que j'avais la vocation pour être administrateur, c'est-à-dire pour donner, tous les huit jours, mon opinion sur les cas de conscience présentés au conseil de l'évêque⁴ dont j'ai l'honneur de faire partie. Allons, ne riez pas trop dans votre barbe à la pensée d'un blanc-bec de 25 ans assis gravement entre cinq ou six vieux écoutant et répondant, inter- PREMIERS PAS DANS LE MINISTÈRE rogeant et objectant et enfin faisant tout comme s'il en savait autant que les autres. Il y a quelque chose qui me dit que c'est fort drôle d'être Grand Vicaire de si bonne heure, mais que voulez-vous y faire? Si je vous disais qu'il vaut mieux

à mon goût étudier et prêcher, vous me prêcheriez l'obéissance et quoique je veuille de vos sermons, j'en désire d'autres que ceux que vous avez pu composer à Saint-Cyr. Après tout vous connaissez assez bien quel est mon genre pour savoir que je sais vivre partout. On m'a extrêmement bien reçu à Nîmes et je serais coupable pour n'avoir pas une grande reconnaissance envers les bons nîmois. Je ne sais si je vous ai écrit que j'avais prêché presque tous les jours le Carême dernier. Vous ne sauriez croire tout ce que cette fatigue m'a valu. Tous les portefaix m'ôtent leur chapeau, les dévotes soupirent quand je tousse; j'ai reçu des bonbons à l'infini, et il n'y a pas jusqu'à la marchande de fruits qui m'avait fait manger des oranges détestables et qui, touchée de mes sermons, prend elle-même la peine de me les choisir et m'en envoie d'excellentes. Vous voyez bien que je sais prendre tous les genres. Je vous assure toutefois que j'ai sacrifié de bien bon cœur tous mes projets de voyage dans l'espoir d'être où Dieu me veut : prêtre veut dire vieux et Jésus-Christ disait à Saint Pierre que quand il serait vieux, on le mènerait où il ne voudrait pas⁵. Vous voyez que je sais aussi me sermonner moi-même. J'espère que mes sermons fortifiés du poids de l'éloquence des vôtres, finiront par me convertir. Mais je veux que vous les prêchiez et non que vous ne me les écriviez pas. Je vous arrête donc pour le mois de juillet ou le mois d'août. Je vous rappellerai vos promesses; comptez cette lettre pour la première sommation...»

**Lettre à Adolphe de Fournas⁶, Nîmes, 10 mai 1836.
Original dans Archives diocésaines de Montpellier**

¹ Fondation à Nîmes d'une communauté du Refuge en 1836, des Sœurs de la charité (1836), du Carmel en 1843, des A.A. (1845), des R.A. (1855), des O.A. (1865).

² Cf catéchismes de persévérances, patronages.

³ Association de charité que d'Alzon a reçue de son grand'oncle : le chanoine **Daniel-Xavier Liron d'Airolles** (1762-1838) et qu'il laissera ensuite à un parent, l'abbé **Jean-Charles Dortet de Tessan** (1799-1884).

⁴ A cette époque, Mgr **Claude-François Marie Petit-Benoît de Chaffoy** (1752-1837), nommé à Nîmes en 1817

⁵ Jn 21,8.

⁶ **Adolphe de Fournas** est un correspondant de l'abbé d'Alzon, sans doute militaire de profession, que ce dernier a connu lors de son voyage au retour de Rome (juin 1835).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur la situation de Nîmes :

- Boissier, *Nîmes et les Nîmois*, Roumieux, 1878, 48 pages.
- *Mémoires de l'Académie du Gard*. Mazel, Statistiques démographiques comparées de la ville de Nîmes de 1876 à 1888, Nîmes, 1888, 58 pages.
- Adolphe Pieyre, *Histoire de la ville de Nîmes depuis 1830 à nos jours*, Nîmes, 3 volumes, 1886-1887.

Sur Mgr de Chaffoy,

- *Biographie* par le chanoine. A Couderc de Latour-Lisside, Nîmes, 2 vol. 1856-1857.

Sur Mgr Jean-François Cart,

- *biographe* par l'abbé Azais, 1857.
- Guy Dupré, *Formation et rayonnement du P.E. d'Alzon*, 1975.

Pour une lecture personnalisée :

- Peux-tu établir la liste des évêques de Nîmes de 1817 à nos jours ?
- L'histoire religieuse du département du Gard est fortement impressionnée par le différend catholiques/protestants. A ton avis, l'attitude de l'abbé d'Alzon, a-t-elle apporté sur ce plan, des changements notables ?
- Comment l'abbé d'Alzon a-t-il été un acteur de la faction ultramontaine dans le diocèse de Nîmes ? Par quelles initiatives ?
- As-tu repéré dans la correspondance du P. d'Alzon, quelques figures marquantes du clergé nîmois du XIXe siècle ?

D'Alzon, jeune vicaire général en contrée protestante

L'abbé d'Alzon, prêtre à Rome le 26 décembre 1834, s'est mis au service du diocèse de Nîmes. Mgr de Chaffoy, le nomme le 8 novembre 1835, chanoine honoraire et vicaire général honoraire de Nîmes. Le 4 mars 1839, l'abbé d'Alzon est agréé par le ministère du roi Louis-Philippe, vicaire général titulaire et le 14 mars il est installé dans sa charge par Mgr Cart, évêque de Nîmes nommé en novembre 1837. Cette fonction, Emmanuel d'Alzon va la remplir jusqu'au 30 septembre 1878 et, à ce titre, il est appelé à sillonner les routes du Gard, accompagnant dans leurs visites pastorales ses différents évêques successifs, Mgrs François Cart (1838-1855), Henri Plantier (1855-1875) et François Besson. Nous n'avons malheureusement que peu d'échos sur ces déplacements,

d'où l'intérêt que représente cette lettre inédite à Mgr Sibour, alors jeune évêque de Digne, avant d'être promu en 1848, archevêque de Paris (1848-1857). Marie-Dominique-Auguste Sibour n'était pas un inconnu pour le jeune abbé d'Alzon. Originaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), comme son cousin, Léon-François (1807-1864), l'abbé Sibour, prêtre à Rome en 1818, après un temps de ministère à Paris, avait accepté un canonicat à Nîmes (1822-1839). Il avait très vite pris en sympathie le fougueux abbé d'Alzon porté, comme lui, aux œuvres de prédication, de jeunesse et de conversion des protestants. Nommé en septembre 1839, évêque de Digne, Mgr Sibour allait travailler dès son arrivée à la réorganisation de son diocèse, se faisant le promoteur du

rétablissement des conciles provinciaux. Comme l'abbé d'Alzon, il avait à cœur de visiter toutes les paroisses de son diocèse de montagne, qui offrait plus d'un point commun avec celui du Gard.

Le fait protestant notamment, confession répandue dans les Cévennes depuis la Réforme et devenue, à l'égal du catholicisme, religion concordataire depuis 1801, suscitait chez les catholiques d'alors des tentatives de prosélytisme dont la vie de d'Alzon témoigne largement : prédications de controverse, écrits apologetiques, œuvres scolaires et sociales pour soustraire la jeunesse à l'influence protestante, colonies

agricoles pour orphelins, associations de Saint François de Sales, accentuation de la piété catholique dans ce qu'elle pouvait présenter de répulsif pour les Réformés (adoration du Saint Sacrement, mariologie, processions), tous les moyens qu'offraient la plume, la voix, le culte et l'action publique, semblaient bons à cette époque où l'œcuménisme n'était pas né, pour enrayer le « péril protestant ». Si l'on en croit d'Alzon, les Réformés n'étaient d'ailleurs pas en reste dans cet antagonisme confessionnel : n'écrit-il pas en novembre 1857 que *l'on promet un cochon à tout catholique qui se fait huguenot...*

A Mgr Sibour¹,

évêque de Digne, Nîmes, 24 mars 1840

« Au retour de la tournée que nous venons de faire dans les Cévennes, j'ai trouvé votre mandement où vous annoncez votre visite pastorale, et je l'ai lu avec un vif plaisir. Je vous remercie de nous l'avoir adressé, et dans mon remerciement, il y a une humble prière de me traiter, dans la distribution de vos lettres pastorales, comme un de vos prêtres. Je comprends, hélas! qu'un évêque n'a guère plus de temps pour ses amis; mais ses amis le retrouvent toujours dans ce qui sort de sa plume, et quand ils ne peuvent plus jouir de son intimité, ils le devinent et le comprennent alors qu'il leur apparaît au milieu de son troupeau, l'instruisant et lui rompant le pain de la parole.

Je souhaite, mon bien vénéré et bien cher Seigneur, que les journées de votre visite soient moins froides et moins pluvieuses que celles dont nous avons eu à subir le désagrément. Monseigneur de Nîmes était assez bon pour me laisser quelquefois sa voiture ; mais il faut avouer que la fatigue de chemins épouvantables, jointe à des torrents

tombés du ciel et se précipitant sur ses épaules, aurait pu abîmer de plus robustes que lui. Pour lui, il n'en a rapporté que quelques coliques passagères et dont il est débarrassé depuis longtemps.

L'effet produit par sa tournée a été prodigieux sous tous les rapports. Nous avons constaté une désorganisation incroyable dans le protestantisme qui, sapé par le méthodisme², manque d'appui et ne peut s'étayer que sur une vieille haine pour l'Eglise. Or, cette haine, dans beaucoup de villages, s'efface ostensiblement derrière le sentiment d'amour et de vénération qu'inspire Mgr de Nîmes. Les protestants en masse, des ministres même, envoient leurs enfants à faire bénir ; eux-mêmes font devant l'évêque le signe de la croix, si gauchement il est vrai, qu'il n'est pas difficile de les reconnaître. Ce sont des riens et c'est beaucoup. L'opposition de la majesté catholique avec la froide nudité protestante est beaucoup ; la considération dont l'évêque est entouré, comparée à la nullité des pasteurs, est beaucoup, encore ; il serait difficile, du reste, de pouvoir leur accorder autre chose que du respect pour leur moralité. On me citait la famille d'un de ces messieurs où, sur quatre membres bien compris, il y avait trois communions différentes, vivant tous, au demeurant du meilleur accord, aux frais de celui qui était rétribué pour enseigner une doctrine qui n'était pas tout à fait la sienne. Mais si ce n'était pas la sienne, c'était au moins celle de sa femme ou de son fils, et l'on n'y regarde pas de si près... ».

Origine : manuscrit, Archives de l'Archevêché de Paris.
Copie par le P. Adrien Pépin, ACR (Archives de la Congrégation à Rome), AQ 7

¹ Mgr **Marie-Dominique Sibour** (1792-1857) a été sacré le 25 février 1840 à Aix-en-Provence. En juillet 1848, il est nommé archevêque de Paris en remplacement de Mgr Affre mort sur les barricades. Il trouvera une fin aussi tragique, poignardé le 3 janvier 1857 par un prêtre interdit, l'abbé Jean-Louis Verger en l'église Saint-Etienne-du-Mont.

² **Les courants méthodistes** (John Wesley) connus dans le Midi sous la forme du Réveil, piétistes et libéraux pénètrent le calvinisme cévenol et nîmois au XIXe siècle. Nîmes, ancienne place forte protestante au XVIe siècle a connu la Réforme dès avant 1530. Les guerres de religion, la Michelade, la guerre des Camisards ont laissé des traces encore vives dans les mentalités du XIXe siècle.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur Mgr Sibour

- L'ouvrage de J. Manceau, *Mgr D-A Sibour, archevêque de Paris (1848-1857)*, 1987.
- Le cousin de Mère Marie-Eugénie de Jésus, le publiciste Jean-Joseph-François Poujoulat (1800-1880) a publié une *Vie de Mgr Sibour, archevêque de Paris, ses œuvres, sa mort*, en 1857.

Sur le fait protestant vu par le P. d'Alzon,

- Le P. Daniel Olivier, AA, a publié dans la Série centenaire 1980 n° 7, *Le P. d'Alzon et l'œcuménisme*, Rome, 79 pages.
- Il a publié aussi, dans le Colloque d'histoire de 1980, l'article *Le Père d'Alzon et la crise du protestantisme au XIXe siècle*, op.cit., pages 165-179.
- Si les noms de nîmois protestants célèbres, Guizot, Crémieux, trouvent place sous la plume du P. d'Alzon, s'il ferraille contre le pasteur Puaux, s'il polémique à propos de l'enterrement du pasteur Cazaux, on ne trouve pas mention par contre chez lui de l'œuvre du pasteur Samuel Vincent : cf. Roger Grossi, *Samuel Vincent, témoin de l'Évangile*, Nîmes, 1994.

Pour une lecture personnalisée :

- Comment définirais-tu le contenu de la charge d'un vicaire général aujourd'hui ?
- As-tu fait l'expérience concrète d'une visite pastorale, d'un synode diocésain ?
- Comment appréhende-t-on aujourd'hui à l'Assomption l'ouverture et l'engagement œcuméniques ?
- Comment une conviction confessionnelle peut-elle fortifier ou au contraire contrarier une forme de tolérance ? Le P. d'Alzon, ultramontain intransigeant, n'est-il pas victime des préjugés de son temps ?

L'étoile de la vie religieuse

On se demande parfois sous quelles influences l'abbé d'Alzon s'est-il orienté vers la vie religieuse?

On sait qu'ont joué pour lui, trois fondations, celle des Religieuses de l'Assomption en 1839, avec lesquelles il entretient par l'intermédiaire de Mère Marie-Eugénie de Jésus, une relation nourrie, celle du Carmel de Nîmes qu'il a « arrachée » à son évêque, en obtenant l'envoi de quelques carmélites d'Avignon (1843) et celle enfin du collège de l'Assomption, repris de l'abbé Alexandre Vermot en 1843, en tandem avec l'abbé Goubier, pour lequel il va créer d'abord un Tiers-Ordre.

On aimerait en savoir plus sur les motivations intérieures qui ont poussé l'abbé d'Alzon, non seulement à vaincre les résistances de son évêque, Mgr Cart, réticent à l'idée de « perdre » son vicaire

général, mais surtout à laisser germer en lui cette aspiration à devenir religieux. On est pour cette question comme devant le porche d'une cathédrale, le porche d'une intériorité spirituelle qui donnerait accès à la clé de lecture d'une vie unifiée. Seul reste sous nos yeux, l'édifice matériel d'une construction qui a embrassé une vie entière, sans qu'il puisse nous révéler les passages mystérieux qu'a empruntés la grâce dans l'âme de son être pour enfanter ce nouveau corps.

Pourtant, nous ne sommes pas complètement dépourvus. En lisant méticuleusement ligne à ligne la correspondance de l'abbé d'Alzon, il ne manque pas de signes, de confidences, d'allusions même voilées sous sa plume qui laissent entendre sa soif d'une vie ecclésiale « régulière », percer son désir de voir renaître des formes de vie reli-

gieuse à la fois nouvelles et ancrées dans la tradition ou encore résonner l'appel d'une fondation où puisse retentir à plein le dynamisme de la vie commune allié à la passion apostolique pour le Royaume.

L'abbé d'Alzon ne sous-estime pas les valeurs de la vie sacerdotale, mais il croit plus dynamiques, plus libres, celles de la vie religieuse que ne peut corseter le carcan concordataire ou museler la bureaucratie épiscopale. Lui plaisent au-dessus de tout les attitudes de franchise, de liberté et de simplicité qui forment pour lui le cœur de l'arma-

ture spirituelle du religieux et que peut démultiplier en fer de lance apostolique le ferment de la vie commune. De Turin, où il s'est rendu en juin 1844 au chevet de son beau-frère, le comte Anatole de Puységur, il écrit à Mère Marie-Eugénie de Jésus ce qui est devenu peu à peu pour lui une évidence de vie : « *Une idée que j'avais eue autrefois et qui n'était plus qu'à l'état de souvenir m'est revenue plus forte que jamais, c'est de me consacrer à me former une communauté religieuse* »¹ Lettre du 24 Juin 1844, é dit. S.V., t. II, p. 162. Cf aussi, o.c.p. 183, 185, 227, 259.

«... J'aborde maintenant une autre question, que vous pourrez laisser de côté jusqu'après vos vœux, si vous le jugez convenable, mais dont vous pouvez aussi vous occuper sur le champ, si bon vous semble. Il ne s'agit que de moi. Je suis très préoccupé, depuis quelques temps, de ce qui m'est personnel dans l'ordre où la Providence peut vouloir me faire marcher. Lorsque je pris les saints ordres, il y a dix ans, je fus comme aveuglé en ce sens, que je ne vis plus clair dans mon avenir. Aujourd'hui, il me paraît que l'étoile reparait, et je crois découvrir quelque chose, vers quoi je dois marcher. Des répu gnances furieuses se soulèvent parfois au fond de mon cœur, mais il me paraît que ma volonté n'y est pour rien ou pour bien peu de choses. Je suis prêt à tout. D'autre part, certaines circonstances extérieures paraissent bien disposer toutes choses pour me faciliter les moyens d'accomplir les projets que je crois ceux de Dieu. Il faut laisser Dieu agir. Pour ma part, je suis, il me semble, quoi qu'il m'en coûte, prêt à tout...»

**Lettre à Mère Marie-Eugénie de Jésus, 20 décembre 1844,
é dit. S.V., t. B, p. 213**

« ... Vous me parlez de toutes les vocations que je trouverais pour un Ordre, tel que vous le rêvez. Mais, encore un coup, ai-je ce qui convient? Ma manière de faire, d'agir, me prouve que, d'une part, je n'ai pas le bonheur de plaire à tout le monde; d'autre part, je m'aperçois fort bien que, dans l'ordre de la sainteté, il n'y a aucun rapport entre ce que je suis et ce qu'ont été les fondateurs. Avant d'avoir entrepris de former les autres, quelle dure éducation ne s'étaient-ils pas imposée à eux-mêmes! Prenez garde aussi, mon enfant, que ce qui vous a paru vous aller mieux chez moi que chez d'autres, pouvait provenir de quelque chose d'indéterminé qui repoussait moins votre manière de voir que d'autres systèmes plus arrêtés... »

Lettre à Mère Marie-Eugénie de Jésus, 23 janvier 1845, o.c., p. 221

« Il est très probable, en effet, ma chère enfant, que je n'ai pas de cœur. En voici la preuve. Ayant, pendant la tournée, écrit à mon domestique de rendre au propriétaire de la maison que j'habite, mon appartement pour la Saint-Michel, on l'a su dans la ville ; d'où les larmes les plus abondantes ont jailli de tant d'yeux que je suis surpris qu'un fleuve ou, au moins, un torrent ne s'en soit formé. Eh bien! Croiriez-vous que j'ai laissé croire qu'en effet je quittais Nîmes et avais la cruauté de délaissier mes pénitentes pour toujours? Et bien! Malgré cela, je crois avoir un peu de cœur, plus même que certaines gens. Mais je ne veux pas me justifier là-dessus. Si vous ne vous en êtes pas aperçue, je n'ai plus rien à dire. Je vous remercie toutefois de ces observations... »

Lettre à Mère M.-Eugénie de Jésus, 10 avril 1845, o.c., p. 245-246

¹ Rappelons les étapes du chemin de l'abbé d'Alzon vers la vie religieuse, d'après le témoignage de ses écrits :

- Juin 1844, vœu d'humilité sacerdotale à la Consolata de Turin (lettre 340, édit. S.V., t. II, p. 162).
- Avril 1845, décision de quitter son appartement nîmois de l'hôtel Grandgent, rue des Lombards (ci-dessus).
- 31 mai 1845, communication de sa décision à Germer-Durand (Lettre 383, édit. S.V., t. II, p. 253-255).
- Juin ou juillet 1845, Notre-Dame des Victoires à Paris, vœux privés (Ecrits Spirituels, p. 788-790).
- 20 octobre 1845 : vœu de perfection à Lavagnac (Lettre 21 octobre, t. II, p. 334).
- 24 décembre 1845 : commencement d'un temps de noviciat au collège de Nîmes (Lettre 442, o.c., p. 416-420).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur les trois fondations de l'abbé d'Alzon à Nîmes:

- Dossier *Vie et Vertus*, t. I, vol. II, chap. X

Sur le patronage de saint Augustin et l'imprégnation augustinienne d'Emmanuel d'Alzon :

- Lettre du P. Hervé Stéphan aux religieux n° 25 dans *Documents Assomption*, 1981, n° 6, p. 427-430.
- *Itinéraires Augustiniens*, 1992, n° 7, p. 25-32 (E. d'Alzon, un familier d'Augustin) ; 2001, n° 25, p. 31-42 (E. d'Alzon, lecteur assidu de saint Augustin).
- A l'école de saint Augustin dans *l'Esprit de l'Assomption d'après E. d'Alzon*, Rome, 1993, p. 83-88. *Identité religieuse et vie assumptionniste*, session de Nîmes, 1995, 151 pages.

Pour une lecture personnalisée :

- Qu'est-ce qui te paraît déterminant dans la décision de l'abbé d'Alzon d'embrasser la vie religieuse ?
- Quels obstacles a-t-il rencontrés sur sa route ? A quoi doit-il renoncer ?
- Sais-tu d'où provient la devise apostolique de l'Assomption : *Adveniat Regnum tuum*, empruntée au Notre Père ?
- Comment l'abbé d'Alzon laisse-t-il à l'Esprit le soin de conduire sa vie ? En quoi, d'après toi, est-il un maître de vie spirituelle, plutôt qu'un maître pi-rituel ?



Château de Lavagnac.

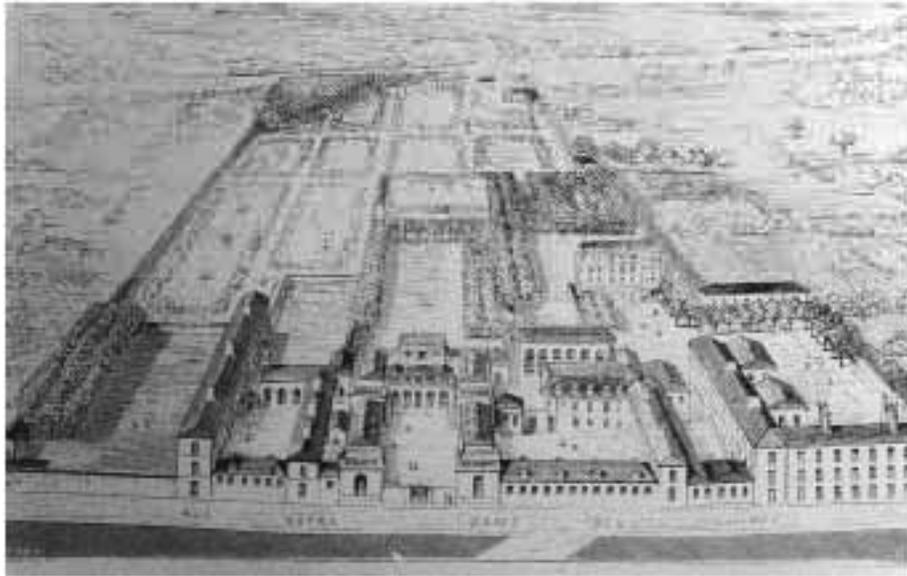
Le site est décrit par Emmanuel d'Alzon : Lettre tome I (Siméon Vailhé), p. 184 (lettre du 23 janvier à Eugène de la Gournerie).



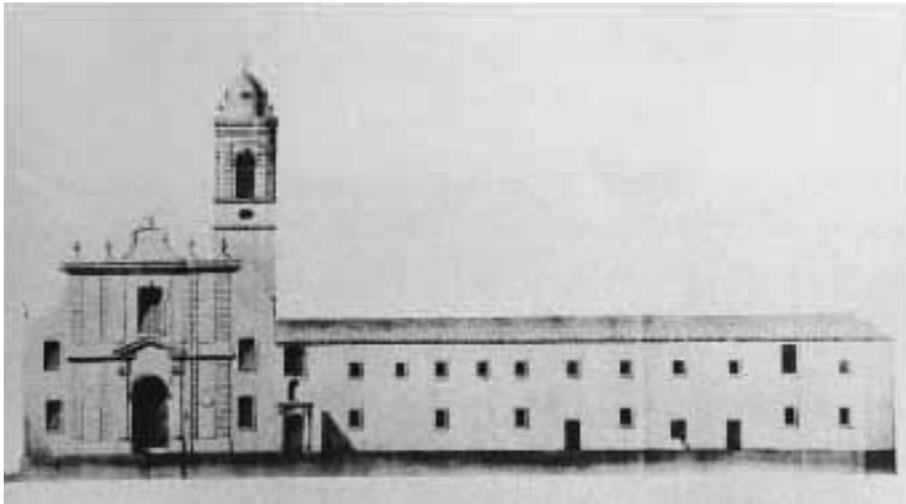
Chapelle de Lavagnac.

« La chapelle est en réparation et, je dis la messe dans une chapelle, comme je vous en souhaiterais une pour longtemps. C'est une serre où je me trouve en perfection, au milieu des orangers et des camélias, quoique les camélias aient presque tous tournés de l'œil ». Lettre du P. d'Alzon à Marie Correnson, 8 novembre 1877, cf. tome XII (édit. D.D.), p. 231.

LIEUX D'ETUDES



Le site et les bâtiments de Stanislas avant 1848, tels que connus par le P. d'Alzon, dans l'ancien Hôtel de Terray, avant le transfert du collège dans l'ancienne brasserie Santerre, rue de Vaugirard.



L'ancien Grand Séminaire de Montpellier où a logé Emmanuel d'Alzon, est un ancien couvent de Capucins av. de Castelneau, aujourd'hui détruit, dont il ne subsiste à cette heure que la chapelle. Les lieux reconstruits sont occupés par les Archives Départementales de l'Hérault.

Une fibre sociale chez le P. d'Alzon

De par ses origines, E. d'Alzon, appartient à l'ancienne élite sociale du pays, ancienne car détrônée politiquement après la Révolution française par l'hégémonie triomphante de la bourgeoisie financière et industrielle, dont l'un de ses compatriotes, le libéral protestant François Guizot, demeure l'éminent prototype. Tout ou presque oppose sur le plan des idées ces deux figures du XIXe siècle. Et cependant, ce serait faire injure à la mémoire du Fondateur de l'Assomption que de le classer sans nuances, sous couvert de son antilibéralisme politique, au rang d'un conservateur social : aux jours du Second Empire, le Père d'Alzon se montre sensible aux appels et aux attentes des classes populaires dans leurs aspirations à la fois démocratiques et économiques. Ozanam, une des figures prestigieuses d'un catholi-

cisme à la fois libéral et social, a ouvert, au temps de la Monarchie de Juillet, un courant novateur avec son célèbre mot d'ordre « *Passons aux Barbares* ». Les événements consécutifs à la Révolution de 1848 ont eu tôt fait de balayer cette idylle de l'alliance de la liberté et de l'Évangile, pour la noyer sous les décombres sanglants des barricades. La dictature bonapartiste s'est chargée ensuite, de dissoudre sous les ambiguïtés du Parti de l'Ordre, les germes d'espérance, libérés en 1848. Dans ce difficile accouchement d'une société nouvelle en mal de libération, l'abbé d'Alzon ne fait certes pas figure d'acteur ou de témoin privilégié. Provincial, il se méfie des cercles parisiens agités qui tiennent le haut du pavé et de l'opinion. Ses essais journalistiques avec *La Liberté pour tous* en 1848 échouent. Il n'en suit pas moins à Nîmes les

évolutions inquiètes et paradoxales de cette « société introuvable ». Il combat dans son collège, toute émergence de ce qu'il taxe d'esprit bourgeois et affectionne le contact avec le bon peuple nîmois qu'il lui semble indispensable d'encadrer et de moraliser. On ne manque pas pour son compte d'exemples concrets sur cet attachement au peuple qui pourrait être suspecté de paternalisme s'il était connoté de visées ou d'intérêts personnels. Homme d'Eglise, l'abbé d'Alzon joue de son influence et de ses moyens, mais dans les limites que lui imposent son état, son statut et ses

convictions. Ennemi du tripotage, il se laisse tenter une fois en 1861 par la candidature électorale pour faire pièce, sans illusion de résultat, à la politique anti-romaine du gouvernement. Question d'honneur, plus que de goût. Un témoignage de 1840, emprunté aux Conférences Saint-Vincent de Paul que le Père d'Alzon a implantées à Nîmes, seconde ville de France après Paris à les connaître grâce à lui, peut nous permettre d'appréhender les contours complexes de ce que nous appelons une fibre sociale chez le P. d'Alzon. La plume est tenue par M. Jules Monnier, secrétaire :

« Notre conférence jusqu'ici est en prospérité, mais nous avons besoin d'une prudence et d'une réserve extrêmes : à chaque moment, nous nous rencontrons avec les protestants : il faut éviter de se heurter. C'est là ce qui nous fait différer bien des aumônes spirituelles dont nous nourrissons les projets : ainsi, catéchismes aux taffetasiers, aux portefaix, lectures dans les prisons. Dieu nous préparant les voies, la charité sachant ingénieusement prévenir les obstacles, nous espérons cependant ne pas trop tarder à commencer ces bonnes œuvres. M. l'abbé d'Alzon, grand vicaire, après nous avoir dit la messe, nous adressa quelques paroles d'édification. j'ai pensé que vous auriez du plaisir à en connaître le résumé :

Nous rappelons les sentiments d'humilité que l'exemple de notre bienheureux patron doit nous inspirer dans l'œuvre que nous commençons. L'humilité, en nous détachant de tout orgueil humain, nous fait agir pour Dieu seul et, par elle, nous arrivons à la confiance, non pas en nous pauvres et faibles pécheurs, mais dans l'œuvre dont le divin Maître nous a donné l'inspiration. C'est rendre hommage à la toute puissance de Dieu que de ne jamais désespérer du bien entrepris

en son nom. La charité fait toujours ainsi. Presque toutes les fondations de saint Vincent de Paul n'étaient rien au début, elles n'avaient presque rien pour se soutenir.

L'œuvre des Dames de Miséricorde commença par une réunion de 24 dames pieuses : elle couvre aujourd'hui toute l'Europe. Une maison louée à la porte Saint-Victor contint d'abord 12 enfants trouvés : bientôt ce fut un hôpital, Bicêtre, Saint-Lazare, toute la France. Mlle Legras réunit pour la première fois quelques sœurs de charité en petit nombre : aujourd'hui ce nombre dépasse dix mille... Notre œuvre progressera de même si nous savons toujours nous détacher, nous renoncer, tout rapporter à Dieu. Cinq pains, mis entre les mains de Notre-Seigneur, nourrirent cinq mille hommes. Les 1 Fr 25, avec lesquels nous avons commencé se multiplieront aussi mystérieusement tant que l'esprit de charité, l'esprit de saint Vincent de Paul sera en nous.

Jamais Dieu n'a abandonné les bonnes œuvres. Elles sont vraiment chrétiennes, elles sont pieuses, elles sont bénies quand elles se font ainsi les humbles et dévouées servantes de Dieu. Différentes des œuvres philanthropiques où tout est humain, où rien ne se fait en vue de Dieu, elles renvoient au contraire tout à Dieu et s'anéantissent dans l'abnégation où elles trouvent leur force merveilleuse. Aussi, quels droits acquiert la charité ! Elle soumet Dieu, si on peut le dire, elle le force à rendre à celui qui donne en son nom, autant qu'il a donné aux autres. Elle oblige et engage sa miséricorde. Et le ciel s'ouvre pour les pécheurs charitables, aux prières des pauvres qu'il a secourus et chez lesquels il a répandu ses aumônes.

Luxembourg qui disait en mourant qu'il donnerait toutes ses victoires pour un verre d'eau présenté au nom de Jésus-Christ, disait vrai : que sont donc toutes les gloires, toutes les richesses, toutes les élévations du temps comparées à cette éternité bienheureuse que conquiert l'âme charitable ? Rapportons tout à Dieu, faisons l'aumône dans l'esprit d'oraison, toujours en vue du Seigneur. Elle nous bénira, elle sanctifiera nos visites aux pauvres. Nos anges gardiens nous dirigeront, nous donneront les paroles de consolation qui soulagent les pauvres, les paroles d'espérance qui les soutiennent dans sa misère, les paroles de mansuétude et de zèle qui raniment l'âme affligée et l'affermissent dans le bien. Nous aurons glorifié Dieu, nous aurons

allégé les souffrances de quelques frères, nous nous serons sanctifiés nous-mêmes : c'est la couronne la plus brillante. Méritons-la, aimons-la, cherchons à l'obtenir.

M. l'abbé d'Alzon termine la séance par de nouveaux encouragements adressés à la conférence. Il cherche à nous faire connaître la mission des laïques à l'époque où nous vivons...«

**Lettre de Jules Monnier au Président des Conférences à Paris,
5 août 1840**

**Original manuscrit : archives de la Société,
7, rue du Pré-aux-Clercs, Paris**

Liste des fondateurs de la Société Saint-Vincent-de-Paul : Frédéric Ozanam (1813-1853), Emmanuel Bailly (1794-1861), Paul Lamache (1810-1892), Félix Clavé (1811-1853), Auguste Le Taillandier (1811-1886), Jules Devaux (1811-1880), François Lallier (1814-1886).

Liste des Présidents généraux : Emmanuel Bailly (1836-1844), Jules Gossin (1844-1847), Adolphe Baudon (1848-1886), Antonin Pagès (1886-1903), Paul Calon (1904-1913), Louis d'Hendecourt (1913-1924), Henri de Berges (1924-1943), Jacques Zeiller (1943-1954), Pierre Chouard (1954-1969), Henri Jacob (1969-1975), Joseph Rouast (1975-1981), Amin A. de Tarrazi (1981-1993), César A. Nunes-Viana (1993-1999), José Ramón Díaz Torremocha y Díaz (1999).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur les Conférences Saint-Vincent de Paul au collège de l'Assomption de Nîmes :

- textes imprimés 1850-1879, Nîmes.

Sur l'histoire de la Société :

- Ozanam. *Livre du Centenaire*, Beauchesne, 1913.
- Société de Saint Vincent de Paul, *Livre du Centenaire*, Beauchesne, 2 volumes, 1933.
- Thèse de l'abbé Jarry sur Emmanuel Bailly, 1971.
- *Actes du colloque Lyon 2001, sur Ozanam*.

Sur l'apostolat social du P. d'Alzon :

- Article du P. Vincent de Paul Bailly : *le P. d'Alzon et les œuvres sociales*, pro manuscripto, ACR (Archives de la Congrégation à Rome).
- Articles du P. Picot, dans *l'Assomption et ses Œuvres*, 1950-1952.

Sur le journal La Liberté pour tous :

- André Pezziardi, *Un journal catholique et démocrate en 1848, La Liberté pour tous*, Montpellier, 1977, 101 pages.

Sur l'engagement politique du P. d'Alzon entre 1859 et 1863 :

- Pierre Touveneraud, *Pages d'Archives*, octobre 1960, n° 12. Croquis Galeran, p. 28-33, 55-59.
- Paul Christophe, *Les choix du clergé dans les Révolutions de 1789, 1830 et 1848*, t. I et II, Lille, 1975 y 1976.
- Pierre Pierrard, *1848, les pauvres, l'évangile et la révolution*, Desclée, 1977; *L'Eglise et la Révolution, 1789-1889*, Nouvelle Cité, 1988; *L'Eglise et les ouvriers en France (1840-1940)*, Hachette, 1984.

Pour une lecture personnalisée :

- Quelles sont les formes d'apostolat social que l'Assomption a développées au cours de son histoire jusqu'à nos jours ?
- Un engagement social peut-il conduire un religieux à une intervention dans le champ politique ? Avec quels risques et quelles limites à tes yeux ?
- Quelles nuances ou différences seraient à opérer selon toi entre action sociale et action charitable ? Quels seraient tes critères de seuil ?
- Le XXe siècle t'offre-t-il des exemples marquants d'engagement social et la part d'ecclésiastiques, de religieux, de religieuses, et de laïcs ?

Un conseiller spirituel averti

Dans les différents autoporraits que le P. d'Alzon nous a laissés, nous ne pouvons être étonnés de certaines permanences de ses traits de caractère et de personnalité. Homme à la rude franchise, il est habité intérieurement d'une exigence de droiture qui lui fait porter des jugements parfois rapides et sévères, y compris à son endroit. Le P. d'Alzon sait aussi manier l'invective, la gronderie, la remarque avec même, parfois, une pointe d'ironie ou de moquerie dont il sait demander pardon quand il sent avoir blessé. Ses procédés ou jugements peuvent paraître catégoriques ou expéditifs : on sait qu'il n'aime ni attendre, ni répéter et que la patience n'est pas son fort. Quant aux conseils qu'il donne ou qu'on lui demande, ils respirent un parfum de volonté, d'énergie, de dépassement : en un mot, plus de virilité que de féminité...

Et pourtant, l'homme de relations qu'il est se montre dans la direction spirituelle d'une extraordinaire prudence et d'une finesse tant psychologique que spirituelle tout à fait étonnante. Il exerce sur ses proches un ascendant naturel de forte autorité ou fermeté que lui donnent son nom et ses origines, son état et sa culture, mais également une forme de maîtrise de lui-même évangéliquement travaillée. Cela ne l'empêche nullement de parler ou de mener rondement son monde, un adverbe qui revient souvent sous sa plume et que ses auditeurs contemporains ont dû relever plus d'une fois sur ses lèvres. La douceur lui semble souvent hors de saison, il n'utilise pas la langue de bois et l'on trouve même chez lui des expressions imagées qui, sans avoir la verdeur militaire, ont pour elles une forme et une force assez populaires : *quelle tête, bon Dieu ; je*

viens de donner un bon savon; je bats froid ; j'ai envie de l'envoyer promener; mon avis est que si telle sœur n'accepte pas d'être menée un peu rondement, il faut vous en débarrasser. A propos du P. Cusse, ne le compare-t-il pas un jour à une pomme pourrie qui lui gâte tout le panier ! Ces propos ou miettes d'écriture un peu lestes n'ôtent rien aux qualités de cœur et de délicatesse du P. d'Alzon qui fourmillent dans sa correspondance avec ses dirigées et ses amis. Dans les circonstances heureuses et pénibles de la vie, le P.

d'Alzon sait être un ami fidèle, trouvant le mot du cœur qui touche, donnant le conseil qui convient, l'impulsion qui permet de relancer. C'est que la délicatesse est chez lui un trait de race, tout autant de nature que de culture, un composé subtil et raffiné de simplicité et de vraie proximité qui sait garder les équilibres et les distances nécessaires. Observateur, il est un meneur : comme prêtre, il aiguillonne le sens de la liberté et de la responsabilité, valeurs qui font grandir les âmes sous le regard de Dieu.

« Madame¹, je viens de lire avec la plus scrupuleuse attention la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et, après avoir invoqué les lumières de l'Esprit Saint, voici ce que je crois devoir vous répondre. Votre position est affreuse, mais il faut la maintenir jusqu'à ce que la Providence vous donne elle-même les moyens d'en sortir. J'accepte bien volontiers la demande que vous me faites de m'écrire de temps en temps. Je crois devoir vous donner mes motifs d'agir ainsi :

Je crois qu'il y a peu de prêtres qui aiment autant M. Combalot² que moi, quoique je ne me fasse aucune illusion sur ses défauts.

Les démarches que vous pourriez faire finiraient par nuire à ce pauvre Père, et, par suite, à la communauté.

Enfin, mon confesseur³, de chez qui je sors à l'instant, a cru que je pouvais en toute sûreté de conscience me charger de la correspondance que vous me demandez. Lui-même est supérieur de communauté et plein d'expérience : c'est l'antipode de M. Combalot.

Permettez-moi, à mon tour, de poser quelques conditions à nos rapports :

1° *La plus grande liberté de les suspendre, lorsque vous ou moi le jugerons convenable. Je ne me charge jamais de la direction de personne, sans y mettre cette condition.*

2° *Tant qu'ils dureront, la plus grande franchise. Je l'entends en ce sens que, lorsque vous ne voudrez pas me parler de quelque chose, vous me disiez que vous ne voulez pas me parler sur ce point. Cela me suffira et je vous promets de ne jamais aller au-delà.*

3° *La résolution de ne jamais craindre de me blesser, comme aussi, de votre part, la conviction que je ne vous parlerai jamais qu'en présence de mon crucifix. Je pourrai très souvent me tromper, mais en lisant ma lettre aux pieds de Notre Seigneur, vous apprécierez l'intention qui l'aura dictée.*

4° *Ce que vous avez déjà compris être nécessaire, toutes les précautions de prudence, pour que mes lettres ne tombent entre les mains de personne.*

Si ces conditions vous conviennent, je suis aussi disposé à vous parler que je l'étais peu, il y a un peu plus d'un an, lorsque vous m'écrivîtes pour la première fois⁴. Ce changement de dispositions à votre égard vient de la disparition de certains préjugés que votre lettre fait tomber. J'avais été un peu choqué, je l'avoue, de votre trop grande simplicité à Châtenay⁵. Je m'aperçois que vous n'étiez pas libre et que vous agissiez contre votre jugement. J'étais un peu étonné aussi qu'une jeune personne m'écrivit, comme vous le faites, au sujet d'une nomination de grand vicaire. Je vis avec bonheur, ce que j'avais soupçonné, que cette lettre, qui en elle-même était parfaite, n'était qu'un acte d'obéissance... ».

**Lettre à M. Marie-Eugénie de Jésus, du 10 décembre 1840,
édit. S.V., t. B, p. 57-59**

¹ Appellation un peu solennelle qui prendra par la suite un ton plus affectueux, mais toujours différent.

² **Combalot, Abbé Théodore** (1797-1873), prédicateur.

³ **Tessan Chanoine Jean-Charles Dortet de** (1799-1884).

⁴ Le 18 septembre 1839 à Châtenay (Isère), pays natal de l'abbé Combalot, dans la plaine de la Bièvre.

⁵ Ce village se trouve à proximité de la Côte-Saint-André (Isère), où Marie-Eugénie de Jésus vint s'initier en 1838 à la vie religieuse dans un couvent de Visitandines, après un premier essai chez les Bénédictines de Paris.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

- Claude Savart, *le P. d'Alzon et la direction spirituelle des laïques, d'après sa correspondance*, dans Colloque d'histoire 1980, Le Centurion, 1982, p. 259-278.
- Assomption Province de France, *L'Accompagnement spirituel. Eléments pour une pratique*. Paris, 1996, 19 pages.
- Sœur Thérèse-Maylis Toujouse, *Marie-Eugénie et le Père d'Alzon, intuitions communes, influence réciproque*. Dans *Etudes d'Archives* n°4, 1988. De Marie-Eugénie, on peut lire ses *Notes Intimes*, récemment éditées, Auteuil, 423 pages.
- *L'Accompagnement spirituel*, *Christus* 1992, n°153, hors série, 270 pages. André Louf, *Etre formé à l'accompagnement spirituel* dans *Seminarium*, 1999, n°4, p. 553-568.

Pour une lecture personnalisée :

- Comment le P. d'Alzon se montre-t-il attentif à la fois à la demande de direction de Marie-Eugénie de Jésus et soucieux de se placer dans une démarche de foi, respectueuse du directeur antérieur ?
- Quelles grandes qualités pose-t-il sur le plan des relations entre un directeur et une dirigée ?
- Comment peut-on dire qu'il est, dans cette circonstance, plus attentif à un regard d'avenir qu'à une ruminantion sur le passé ?
- Comment manifeste-t-il, à la fois sa responsabilité et son esprit de service, à l'égard de Marie-Eugénie de Jésus ?

D'Alzon, maître d'école

On se fait une idée juste du P. d'Alzon en considérant que la question scolaire a été, selon ses propres termes, « l'affaire de sa vie ». Passionnément attaché avec les catholiques de son siècle à la question scolaire telle qu'elle se pose à cette époque, le P. d'Alzon discerne très tôt, par conviction, par expérience, les enjeux humains, ecclésiastiques et spirituels de la liberté de l'enseignement : formation des esprits et de l'opinion, formation de chrétiens éclairés, vivier vocationnel. Il mène un combat de première heure avec les ténors Montalembert et Lacordaire qui n'entendent pas laisser à l'Etat seul, absolutiste, la direction de l'enseignement telle que l'ont comprise la Révolution française et l'Empire napoléonien. Les lycées qu'ils soient royaux, impériaux ou nationaux, imprégnés de la philosophie libé-

rale, ne peuvent satisfaire les aspirations des familles catholiques qui font confiance à l'Eglise et à ses institutions pour développer un réseau propre d'institutions scolaires. On connaît les trois repères chronologiques de ce long combat pour la liberté de l'enseignement en France : 1833, loi Guizot pour l'enseignement primaire ; 1850, loi Falloux pour le secondaire ; 1875, loi Laboulaye pour le supérieur, avant les transformations apportées par la législation scolaire de la Troisième République. Le P. d'Alzon développe tout autant une pensée qu'une pratique pédagogique : il y consacre son temps, sa fortune, son renom, ses Congrégations. Les Augustins de l'Assomption ne sont-ils pas nés au sein du collège de Nîmes en 1845 ? Il recommande à ses fils dans les Constitutions l'enseignement sous toutes ses formes, comme une

préoccupation première, large et prioritaire. Dans le domaine éducatif, le P. d'Alzon sait innover : méthodes de proximité, de stimulation, de confiance, de forte vie spirituelle, attention constante à l'égard de la jeunesse qui forme, sa vie durant, son milieu ambiant et son cadre naturel d'activité. Dans ce berceau, se noue la collaboration laïcs-religieux dont les figures de Germer-Durand et de Monnier sont les vivantes expressions.

L'aventure commence un peu malgré lui en juillet 1843, lorsque l'abbé Goubier achète en copropriété la pension Vermot déclinante. De Nîmes, le P. d'Alzon

lance en 1844 après Montalembert l'action d'un *Comité pour la liberté d'enseignement*. Il fait le forcing à Paris auprès des ministères pour obtenir le plein exercice, crée la *Revue de l'enseignement chrétien*. Il s'installe au collège en y faisant sa résidence au mois de septembre 1845, pose la première pierre de la chapelle en mai 1849. C'est là qu'à Noël 1850 il prononce avec quatre compagnons ses vœux publics de religion. En 1859, il y reçoit et encourage les Félibres. Certes, sa fortune y trouve son tombeau, mais sa vie aussi son unité et le sens de sa direction.

« Mon cher ami,

Quoique soigné à merveille chez M. de Salinis¹, je suis un peu souffrant, ce qui me fait lever tard et coucher de bonne heure. Avec ce régime et les courses que je fais dans la journée, il me reste peu de temps pour vous donner de mes nouvelles. Je tiens à vous prouver pourtant que je sais m'occuper, et voici la composition d'instruction religieuse du 26 décembre corrigée. La plupart des élèves de quatrième s'en étant retirés, j'ai cru ne devoir faire qu'une section. Numa Baragnon² n'a pas composé ; il y a un élève qui n'a pas signé et dont je n'ai pas reconnu l'écriture... J'ai été retenu, ici, un peu plus longtemps que je ne me l'étais proposé par l'impossibilité de trouver des places, quand j'ai voulu partir. Je serai à Paris samedi soir seulement, et probablement avant ce temps-là vous aurez reçu ma lettre. Je ne m'attendais pas à recevoir ici de grands détails de l'ensemble de la maison, mais j'espère bien trouver à Paris quelques détails sur la manière dont les choses vont. Moi, je ne puis rien vous dire, sinon qu'au besoin, j'ai trouvé, à Toulouse, un bon maître d'étude, et que, s'il

vous le fallait, vous pourriez vous adresser à M. l'Abbé Pradel, chapelain à la cathédrale de Toulouse³. Je maintiens cependant qu'il vaut mieux attendre, si faire se peut, mon arrivée à Paris. Je vous conjure aussi de recommander à Messieurs les professeurs et surveillants d'éviter les mesures frappantes. Vous ne vous figurez pas l'ennui que j'ai éprouvé en voyant les parents se plaindre de ce qu'on avait beaucoup trop recouru à de pareils moyens. Je tâcherai d'écrire au plus tôt au Tiers-Ordre. Aujourd'hui, le temps me manque absolument, et je ne puis que vous prier d'être auprès de tous les nôtres, l'interprète de ma bien vive affection.

Vous savez, cher ami, quelle part toute spéciale je vous en donne depuis longtemps.

Soyez assez bon pour aller porter de mes nouvelles à M. Goubier⁴, à qui j'écrirai, dès que je saurai quelque chose, de Paris. Avez-vous pu causer avec M. Nicot⁵? ».

**Lettre à Eugène Germer-Durand⁶,
Bordeaux, 12 janvier 1848
d'après édit. S.V., t. C, p. 314-315**

¹ **Salinis, Mgr Antoine de** (1798-1861), évêque d'Amiens en 1849, archevêque d'Auch de 1856 à 1861.

² **Baragnon Numa** (1835-1892), à l'époque élève du collège de l'Assomption, avocat légitimiste, sous-secrétaire d'Etat de 1873 à 1875, puis sénateur en 1878.

³ Il s'agit en fait, de l'abbé **Pierre-Paul Pradet** (1792-1854), d'après les archives de l'archevêché de Toulouse. (Le P. d'Alzon écrit erronément Pradel au lieu de Pradet).

⁴ **Goubier, Abbé Vital-Gustave**, (1802-1855), curé de l'église Sainte-Perpétue à Nîmes depuis mars 1839.

⁵ **Nicot Jean-Baptiste Pierre** (+1864), recteur de l'Académie du Gard et secrétaire de l'Académie de Nîmes. Cf. *L'enseignement et l'éducation dans le Gard*, Archives du Gard, 1991, 110 pages.

⁶ **Louis-Eugène Germer-Durand** (1812-1880) est professeur, directeur des études à l'Assomption, ami intime du P. d'Alzon. L'un des fils, Joseph (1845-1917), deviendra religieux assomptionniste et son épouse, Cécile, née Vignaud (+1866), après son veuvage, se fera Oblate.

Le P. d'Alzon se trouve à cette date à Bordeaux où il reste du 7 au 13, ayant quitté Nîmes le 1er ou 2 janvier. Il s'apprête à se rendre à Paris pour obtenir des pouvoirs publics le plein exercice pour son collège qui ne bénéficie depuis le 21 août 1845 que du demi-exercice, c'est-à-dire en fait de la liberté pour les petites classes de grammaire seulement. Le 17 février 1848, il peut rencontrer le Président du Conseil, son compatriote Guizot, qui lui fait la promesse d'une obtention rapide du plein exercice, mesure effective le 20 décembre suivant, à l'actif du ministre de l'Instruction publique M. Freslon. Le P. d'Alzon assiste à la révolution des 22-25 février 1848 qui renverse la monarchie de Louis-Philippe et proclame la République (cf. lettre n° 557 du 6 mars 1848).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

- *Mémoires sur l'établissement de l'Assomption* (1845 ?) : Lettres, édit. S.V., t. II, appendice page 487-493.
- *Histoire de l'Assomption depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, ibidem, pages 494-503.
- *Mémoires d'un ancien de la vieille Assomption dans l'Assomption de Nîmes*, 1875, n° 1, 2, 4, 5, 7, 9, 14 et 15.
- Louis Secondy, *L'enseignement secondaire libre dans l'Académie de Montpellier (1854-1924)*, 1974.
- Louis Secondy, *Aux origines de la maison de l'Assomption à Nîmes (1844-1853)*, en: Colloque d'histoire 1980, op. cit., pages 233-258.
- Camille Ferry, *Maison de l'Assomption. Son histoire par un ancien (1843-1893)*, Nîmes, 1893.
- Maison de l'Assomption, *Discours et rapports de distribution des prix*, de 1845 à 1912.
- *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*, édit. Don Bosco, 2001, 745 pages.
- De nombreuses études ont été consacrées à la conception de l'éducation chez le P. d'Alzon : E. Bailly, H. Bisson, G. Bissonnette, A. Colette, J.C. Ehrart, J. Franck, D. Gallagher, D. Gallo, R. Lamoureux, E. Rospide, M. Serge, F.-J. Thonnard. Ont été publiés en 1932, *Les Instructions du Samedi*, du P. d'Alzon aux collégiens.

Pour une lecture personnalisée :

- As-tu accompli un « pèlerinage sur les pas du P. d'Alzon » à Nîmes qui t'ont conduit aux différents lieux successifs du Collège de l'Assomption dans cette ville ? Connais-tu des structures scolaires animées de l'esprit de l'Assomption aujourd'hui dans le monde ?
- Comment traduire au XXI^e siècle, les valeurs et les idéaux mis en œuvre par le P. d'Alzon dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement ? Quels accents te paraissent essentiels ?
- L'éducation te paraît-elle un enjeu déterminant pour la vie de l'Assomption ? Pourquoi ?

Un prédicateur original

S'il est un exercice religieux qui caractérise la pratique du P. d'Alzon, c'est bien son assiduité à la prédication. Ne l'a-t-on pas surnommé le « *prédicomanie* »? Lui, qui confie un jour : « *Prêcher m'a toujours plus coûté qu'écrire* » ne s'est soustrait ni à l'une ni à l'autre obligation. On peut même dire qu'avant d'être un nom dans le diocèse de Nîmes, le P. d'Alzon en est une voix : toutes les églises de Nîmes, tous les sanctuaires et toutes les chapelles ont retenti de l'écho de sa parole sous toutes les formes : sermon dominical ou de circonstance, prédication d'Avent et de Carême, mois de Marie, service liturgique, installation de prêtre, exhortation de pèlerinage, prédication de retraite, instruction religieuse aux enfants et aux collégiens, fervorino au Tiers-Ordre ou à une association... Il n'est guère de genre qu'il n'ait pratiqué.

On sait que le Curé d'Ars, estimait avoir peu prêché quand il ne dépassait pas les 45 minutes ! Sans doute que l'auditoire du temps, moins sollicité par le flot des mass media avait une capacité d'écoute bien supérieure à la nôtre qui ne supporte guère plus le dépassement des 7 ou 8 minutes réglementaires. Il suffit d'ailleurs de se rendre en Afrique pour constater que des différences notoires sur ce plan sont encore légitimes aujourd'hui.

Sans doute est-il vain de regretter que nous ne possédions aucun témoignage sonore de la prédication du P. d'Alzon. Les procédés d'enregistrement de la voix n'existent techniquement pas au XIXe siècle. Le téléphone, première forme de transmission du son à distance, d'ailleurs périssable, ne doit son invention à Alexander Graham Bell qu'autour des années 1876 et le phono-

graphe de nos ancêtres ne fait son apparition qu'au XXe siècle. Et pourtant, l'écho des prédications du P. d'Alzon est parvenu jusqu'à nous : prédication vivante, populaire, pittoresque, nourrissante, variée aussi. La meilleure source, volontiers anecdotique, en est le Chanoine Galeran, cet ancien élève de l'Assomption auquel nous devons, grâce aux célèbres Croquis, un témoignage éloquent des exercices de la chaire du Fondateur. Le ministère de la prédication répond à la définition spirituelle du sacerdoce : présen-

ter la foi, la défendre au besoin et polémique, argumenter, éclairer l'actualité à la lumière de l'Écriture, c'est toujours souscrire au cri de saint Paul : « *Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile* ».

Illustrons donc notre propos avec ce souvenir du jeune Galeran que l'on peut dater des années 1846-1849 : « *Un samedi soir, après le chant des litanies, dans l'ancienne petite chapelle de la rue de la Servie, le père commença son instruction, ex abrupto, de la façon suivante :*

*Messieurs, avez-vous jamais vu M. Matton¹, mort curé retiré de Saint-Baudile² ? M. Matton était fort laid : un nez, ou mieux, une trogne épanouie sur une petite figure ronde de la forme et de la couleur d'une tomate, avec deux petits yeux noirs percés à la vrille ; et tout cela, couronné de cheveux blancs mal peignés, à moitié couverts d'une vieille calotte de cuir. Ce portrait est exact. Qu'en pensez-vous ? Eh bien ! Je vous dis franchement que plusieurs fois j'ai vu ce prêtre en prière, surtout pendant son action de grâces ; je me suis mis à genoux aussi près que possible et obliquement, afin de contempler la beauté de cette physionomie et la sainteté de son expression. J'ai été là, témoin d'une vraie transfiguration. Je me suis alors rappelé certaines figures humaines irréprochables au point de vue de l'art, de la finesse des traits, de l'exactitude des proportions ; et ces figures ne m'avaient rien dit, je ne les avais pas trouvées belles. Pourquoi ? D'où vient donc la beauté ? En quoi consiste-t-elle ? Ayons des notions précises une fois pour toutes. L'Écriture a un mot qui nous donne la réponse à ces questions : *Is qui intus est renovatur de die in diem* 2 Co. IV, 16³. La vraie beauté est le reflet de l'âme. Plus l'âme est perfectionnée, plus l'expression extérieure est belle. A la résurrection, nos corps seront transformés en raison directe de la transfiguration de*

nos âmes... Parti de là, le Père se jeta dans des développements admirables. C'est une des plus originales et des plus intéressantes instructions qu'il m'ait été donné d'entendre ».

D'après Henri-Dieudonné Galeran⁴,
Croquis du P. d'Alzon,
Paris, édit. Bonne Presse, 1924, p. 16-17

¹ Il s'agit de l'abbé **Benoît Mathon**, né à Saint-Victor-la-Coste (Gard), le 11 juillet 1765, ordonné prêtre le 19 décembre 1789, chanoine de la cathédrale de Nîmes, décédé le 23 février 1846. D'après le Registre du clergé de Nîmes, pages 3 et 4.

² L'église Saint-Baudile de Nîmes a été jusqu'en 1877 l'ancienne église des Carmes de la ville dont le couvent des années 1270 se situait en face de la Porte-Auguste. L'église a été saccagée en 1561, le monastère détruit. Lorsque les Carmes purent revenir à Nîmes à la fin du XVI^e siècle, ils se logèrent dans une maison contiguë au Palais dont la chapelle servit d'église. Ils restèrent là jusqu'en 1685, époque où ils prirent possession du nouveau couvent qu'ils avaient fait construire sur l'ancien emplacement. L'église, alors dédiée à Saint-Charles Borromée, passe sous le nom de Saint-Baudile après sa sécularisation dans les années qui suivent la Révolution et elle devient église paroissiale. La paroisse prend possession en 1877 de la nouvelle église construite en style gothique, toujours en face de la Porte Auguste. Elle est consacrée le 28 octobre 1877, en l'absence du P. d'Alzon retenu à Lavagnac (cf Lettre n°6062, t. XII édit. D.D., p. 224 et note 1).

³ « Notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour » traduction Bible de Jérusalem.

⁴ Le chanoine **Henri-Dieudonné Galeran** est un prêtre originaire du diocèse de Montpellier qui a été élève du collège de l'Assomption de Nîmes. Très attaché au P. d'Alzon, il ne put se résoudre à entrer dans la Congrégation, mais eut de vifs démêlés en raison de ses opinions ultramontaines avec l'évêque de Montpellier, Mgr Lecourtier (1799-1885), nommé en 1861. Voici quelques éléments de sa biographie : né à Montpellier le 5 février 1831, fils d'Antoine Galeran et de Marie, née Moulinier, ordonné prêtre le 29 juin 1857, vicaire à Saint-Louis de Sète le 1^{er} août 1857, vicaire à la cathédrale de Montpellier le 1^{er} février 1858, aumônier de la Providence le 1^{er} mai 1859, curé desservant de Ceyras le 18 décembre 1861, prêtre interdit le 8 août 1862. Grâce au P. d'Alzon, il peut alors gagner l'Angleterre où il vit trente ans de son ministère. L'abbé Galeran est décédé le 5 janvier 1915 à Damas en Syrie, après avoir vécu durant sa vieillesse, à partir de 1892, à la communauté assomptionniste de Saint-Pierre en Gallicante (Jérusalem) où il écrit ses souvenirs sur le P. d'Alzon à la demande du P. Picard. Renseignements d'après les archives diocésaines de Montpellier.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

- H.-D. Galeran, *Croquis du P. d'Alzon*, Paris, B.P. 1924, 362 pages. A lire particulièrement sur le thème de la prédication du P. d'Alzon : p. 14, 16-17, 69-70, 77-78, 114-116, 142-143, 158-159, 160-162, 174-181, 187-189, 281-284. Traduction anglaise des Croquis par le P. Richard Richards; *Sketches*, Milton, 1982, 394 pages. Traduction espagnole par le P. Tomás González : *Anecdotas del Padre d'Alzon*, Rome, 2002, 546 pages.
- Abbé Goiffon, *Dictionnaire du diocèse de Nîmes*, édit. Lacour, 1989 (réimpression de l'édition de 1981), 414, pages.
- Jean Thomas, *De la Révolution à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat: 1789-1905*, Nîmes, édit. Lacour, 1987, 267 pages. (L'auteur qui a également écrit *Pierres précieuses de l'Eglise de Nîmes*, consacre les pages 165-176 au P. d'Alzon).
- A été retrouvée en 1993 la copie d'un sermon du P. d'Alzon prononcé le 23 avril pour le mariage d'Amédée de Mégnargues et de Paule Démians, seul document du genre.

Pour une lecture personnalisée :

- A partir de notes publiées de sermons laissées par le P. d'Alzon, peux-tu analyser son genre de prédication en relevant les quelques éléments suivants : citations de l'Écriture, *captatio benevolentiae*, images et figures de style, exhortation morale ?
- Quelle est la part qui te semble convenable dans une homélie entre une préparation formelle et une libre improvisation ? Quelles impressions te laisse à ce sujet le P. d'Alzon ?
- Quels seraient à tes yeux les moyens pédagogiques à employer dans une prédication pour lui éviter toute lourdeur ennuyeuse mais pour lui garder aussi la force d'un contenu doctrinal ?

Formation d'un des premiers disciples : Etienne Pernet

La formation des premiers religieux de l'Assomption s'est faite au berceau du Collège de Nîmes. Nous connaissons les noms des premiers compagnons du P. d'Alzon qui, avec lui, commencent à Noël 1845 un noviciat non autorisé par l'évêque, Mgr Cart : il s'agit de René- Eugène Cusse, nîmois (1822-1866) dont le parcours sera sinueux, de l'abbé Eugène Henri (1815-1874), nîmois, prêtre diocésain qui reprendra sa liberté pour finir curé de Remoulins, l'abbé Charles Laurent (1821-1895), natif d'Uzès, prêtre novice qui fera une seconde entrée, définitive, à l'Assomption en 1852, l'abbé François Surrel (1806-1857), prêtre diocésain nîmois, prototype de ces vocations éphémères qui ne feront que passer, mort curé de Saint- Ambroix, et

enfin un autre vétéran, l'abbé lyonnais Paul-Elphège Tissot (1801-1895), qui ne s'engagera qu'en 1852.

On peut légitimement s'interroger sur le contenu de la formation religieuse propre au temps du noviciat de cette époque, mais on ne dispose pour cela que des lettres du Fondateur lui-même et, éventuellement, des quelques relations que les différents candidats à la vie religieuse de ce temps nous ont laissées. Le Fondateur n'a eu d'autre maître des novices que le Saint-Esprit, mais il a su partager avec ses compagnons son idéal de vie, sa foi et ses nombreuses activités apostoliques. Il est clair que les premiers candidats, tous astreints aux multiples fonctions d'un collège, n'avaient guère de loisirs en dehors des temps d'exercices religieux, pour par-

faire leur formation. Le Père d'Alzon faisait fond sur leurs dispositions intimes et leurs capacités d'enseignement, cherchant à établir avec chacun une relation personnelle faite de confiance, d'ouverture et, parfois, de reprise en main. Les témoignages en ce sens ne manquent pas. Il aime aussi stimuler leur ferveur en les entraînant au pèlerinage de Rochefort-du-Gard ou en les conviant à quelques jours de retraite à la Chartreuse de Valbonne. Avec eux, il va élaborer à partir de 1850 les chapitres des premières Constitutions de

l'Assomption, quasi ligne à ligne puisque, dit-il, il ne veut rien imposer qui n'ait déjà fait les preuves de l'expérience. C'est ainsi d'ailleurs que nous connaissons ce texte achevé en 1855, grâce à la copie qu'en a conservée le futur P. Galabert. Ce chemin expérimental de vie commune ou de compagnonnage, dans le feu des occupations d'un collège, est le bain formateur de la première Assomption. Malgré ses limites et même ses échecs, ne doit-on pas à cette « formation sur le tas », la solidité des premiers piliers dont celle d'E. Pernet?

« Je puis vous assurer, mon cher ami, que vous avez le plus grand tort du monde de vous croire un étranger parmi nous. Tous les maîtres de la maison vous aiment, les religieux vous considèrent comme un frère, et moi, je vous l'assure, je vous envisage comme un fils que j'aime de tout mon cœur. Soyez bien sûr que votre extrême modestie vous empêche de voir les sentiments d'affection qu'on a pour vous et qui, je l'espère bien, iront toujours se développant ; car, si Dieu, comme j'en suis convaincu, est le principe, le lien et le terme de notre union, il ne fera qu'augmenter ce qu'il est bon de mettre entre nous d'amitié et de sympathie. Aussi, mon cher enfant, n'avais-je aucune pensée de vous adresser des reproches, à moins que ce ne fussent les reproches les plus tendres, des reproches du cœur, parce que vous sembliez ne pas nous aimer autant que nous vous aimons. Mais tout cela viendra, j'en suis sûr, quand nous nous connaîtrons mieux et que la timidité qui vous empêche de vous épanouir aura été mise à la porte. Vous savez ce que dit Saint Jean : Charitas perfecta foras mittit timorem¹. Dépêchez-vous d'avoir pour nous une charité parfaite, je vous assure que nous vous la rendrons bien. Comme vous, je souffre de ne pouvoir retourner à Nîmes comme je le voudrais, mais ma santé

*est loin d'être rétablie². J'ai eu dernièrement une rechute et j'ai été obligé de prendre bien des précautions. Enfin, il faut l'espérer, Dieu nous réunira. Tout doit être, en attendant, pour nous une occasion d'épreuve et d'exercice. Hélas ! Nous devrions partout être des saints, des imitateurs de Dieu, comme des bien-aimés : *Imitatores Dei ut filii carissimi*³. Alors, l'absence, la réunion, la séparation, le retour, seraient pour nous un moyen de sainteté. Veuillez, dès que vous aurez reçu ma lettre, faire dire à la poste de m'adresser mes lettres au Vigan, poste restante⁴. Je laisse à M. Cardenne⁵ la place nécessaire pour répondre à vos injures et je suis tout à vous en Notre-Seigneur avec le cœur le plus affectueusement dévoué ».*

Lettre du 11 septembre 1849,
Lavagnac,
d'après édit. S.V., t. C, p. 486-487

¹ 1 Jn IV, 18

² La santé du P. d'Alzon, un thème permanent dans la correspondance du fondateur.

³ Eph. V, 1.

⁴ Du 12 au 21 septembre, le P. d'Alzon, qui se soigne à Lavagnac d'une cholérite, va se rendre au Vigan.

⁵ Lavagnac a toujours été du vivant du P. d'Alzon un lieu d'accueil et de repos pour les religieux qui bénéficient ainsi à la campagne d'une hospitalité familiale. Rappelons que jusqu'en 1860 y vivent Augustine et Mme d'Alzon, jusqu'en 1864, M. Henri d'Alzon et jusqu'en 1869 Mme Marie de Puységur avec ses enfants. Le comte Anatole de Puységur, né en 1813, est décédé en juillet 1851, laissant trois enfants de son mariage, célébré le 20 mars 1837, avec la dernière sœur d'Emmanuel : **Alix** (1838-1895), **Marthe** (1839-1845) et **Jean** (1841-1910). On connaît la destinée de cette descendance : Alix se fit carmélite à Paris, av. de Messine, en 1858, sous le nom de Sœur **Marie-Thérèse de l'Enfant-Jésus**. Les troubles de la guerre et de la Commune en 1870-1871 achevèrent de détruire un équilibre fragile. Le P. d'Alzon sut lui trouver un asile au carmel de Saint-Chamond (Loire), puis une maison de santé où sa nièce resta une vingtaine d'années, avant d'être recueillie au Carmel de Narbonne, où elle mourut en juillet 1895. On connaît le mot cruel du cardinal Caverot sur les religieuses malades : *Malheureusement Notre-Seigneur s'occupe des cœurs, mais pas des têtes !* **Marthe** est morte enfant à Lavagnac, sans doute d'un anévrisme. Quant à **Jean**, il épousa en 1872 à Paris **Clotilde de Quinsonas** dont sont nées trois filles : Alix (1873-1952) devenue **Mme de Tocqueville**, **Marie-Clotilde** (+1920), devenue **Mme Suarez d'Aulan** et **Isabelle** (+1964) devenue **Mme de Rodez-Bénavent**. Un garçon, prénommé **Emmanuel**, n'a pas vécu. Cf. chapitre 43, « Le mariage de Jean de Puységur ».

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

La personnalité humaine et spirituelle du P. Pernet est bien dessinée dans les différents travaux qui lui ont été consacrés, dont :

- Mathieu Lombard, *Le P. Pernet*, Paris, Bonne Presse, 1911, 84 pages.
- Emidio Federici, *Il Servo di Dio Stefano Pernet, Fondatore delle Piccole Suore dell'Assunzione (1824-1899)*, Roma, 1940, 470 pages.
- Gaétan Bernoville, *Le P. Pernet*, Grasset, 1944, 272 pages.
- Madeleine Legoët, *Un précurseur du service social familial Etienne Pernet*, Paris, édit. Spes, 1948, 148 pages.
- Sœur Humbert, *Le P. Pernet*, Paris, rue Violet, 1954, 30 pages. *Telle fut son âme*, ibid., 1962, 116 pages. *Telle fut sa mission*, ibid., 1960, 48 pages.
- *Approches d'une spiritualité*, ibid., 1958-1961, 3 plaquettes de 94, 102 et 96 pages.
- Rémi Kokel, A.A., *Etienne Pernet: 1824-1899*, Maison-Mère des Petites Sœurs de l'Assomption, Paris, 1962, 42 pages.
- Sur le cheminement de la vocation de Pernet, on peut lire les pages 34-36 du livre *Notre-Dame de Grâce, Rochefort du Gard*, 1981.

Pour une lecture personnalisée :

- Quelles sont, d'après cette lettre, les relations du Père et de son disciple ? Comment le Fondateur voit-il ses liens avec les religieux ? Que mettrais-tu sous les termes de « charité parfaite » ?
- Quel portrait dresse le P. d'Alzon, à cette date, du futur P. Pernet ? Ce que tu connais du P. Pernet te permettrait-il de dresser un portrait plus complet du futur Fondateur des Petites-Sœurs de l'Assomption ?
- La connaissance mutuelle, l'estime, la sympathie, l'amitié, les « reproches du cœur » et l'amour de Dieu construisent sans doute une relation de confiance. Qu'ajouterais-tu à cette base de relation Père-disciple pour qu'elle soit pleinement formatrice ?

Un destin à pas de géant : Victor Cardenne

L'un des premiers à entrer dans le Tiers-Ordre de l'Assomption comme membre laïc est le jeune Jean-François Cardenne, plus connu à l'Assomption sous son nom de religieux, Victor. Ce n'est un mystère pour personne que sa vie d'étudiant bohème à Paris l'a un temps éloigné de toute pratique ou préoccupation religieuse. Il y fait cependant la connaissance salvifique du curé de l'église de Saint- Etienne du Mont, près du Panthéon, l'abbé Joseph Perdrau (1820- ?) lequel, se trouvant être depuis 1836 beau-frère du médecin Henri Gouraud (1807-1874) par le mariage de sa sœur Fanny, le met en contact avec l'Assomption d'Auteuil. Il y fait la connaissance de Mère Marie- Eugénie de Jésus laquelle discerne très vite en ce jeune homme une ex-

cellente recrue pour le collège du P. d'Alzon.

Celui-ci le rencontre à Paris en août 1845, écrivant à son sujet à Eugène Germer-Durand : *« J'ai passé une partie de la matinée avec un jeune homme que j'ai définitivement retenu. Il est tout dévouement. Il voulait se consacrer à l'enseignement du droit ; il y renonce, après avoir passé sa thèse d'une manière très satisfaisante. Il s'astreint à une vie régulière, que je lui ai annoncée »*¹.

Dès lors, la vie de Cardenne est intimement liée à celle des destinées du collège où il prend position en septembre 1845, comme professeur d'histoire et où son entrain fait merveille : M. Cardenne est un homme précieux, tout ce que je vois en lui me remplit d'édification, il fait tous les jours

de nouveaux progrès en sainteté peut écrire de lui, à plusieurs reprises, le P. d'Alzon. Membre du Tiers-Ordre, Victor Cardenne est accepté avec joie comme religieux frère en juillet 1846. Seule inquiétude pour le P. d'Alzon, la mauvaise santé de ce professeur que le grand air du Midi ne peut soigner de ses crises de tuberculose. Le 24 décembre 1850, le Frère Victor s'engage à l'Assomption par la profession de vœux publics annuels. On sait que son parcours terrestre est de courte durée. Il meurt à Fontainebleau, entre les bras de sa mère, en décembre 1851.

On ne connaîtra jamais les traits physiques de ce religieux des premiers temps : aucune photographie, aucun dessin n'égayent les 300 pages que Jules Monnier a consacrées à sa mémoire. Qu'il nous suffise de relever ce portrait moral éloquent : « *Converti comme saint Augustin, doué d'une intelligence vive, Cardenne avait quelque chose de l'ardeur de notre patriarche pour la conversion des pécheurs, et il y employait toutes les ressources de son zèle et de son esprit. Le premier qui ouvrit la porte de l'Assomption de la terre vers l'Assomption du ciel* ». ²

« *...La maison est un peu bouleversée par la maladie d'un étranger - un charretier - qui s'est arrêté à dix minutes d'ici dans un moulin appartenant à mon père³. Il a, à ce que l'on prétend, le choléra⁴. On ne veut pas que j'y aille, sous prétexte qu'il y a dans la maison deux autres prêtres pour le confesser. Les observations sur le charme intime et pénétrant de la versification latine, sont des mots comme Cardenne en dit parfois, et qui m'effrayent, non pour nous, mais pour les élèves. L'autre jour, je le conduisis à Valmagne⁵ ; il trouva les voûtes très surbaissées, et il fallut un quart d'heure de discussion pour lui prouver qu'elles ne l'étaient pas. Une autre fois, venant de lire Bourdaloue⁶, dans son admiration, il me déclara que cet orateur était trop décharné. J'avoue que Bourdaloue décharné me paraît un peu fort ; mais il faut passer par là-dessus et ne pas trop lui faire remarquer ce qu'il y a de faux dans ces expressions. Il lui est impossible de mieux dire. Voilà plusieurs jours que nous n'avons pas de nouvelles de Monnier⁷ Je ne sais à qui M. Tissot⁸ a écrit, mais ce n'est ni à Cardenne ni à moi. Sa dernière lettre était rassurante; seulement, comme*

je l'avais soupçonné, c'est la réception faite à sa femme qui l'a mis en cet état.

Vous savez bien, mon cher ami, que dans mes prières le mot d'Assomption renferme tout ce que j'y aime ; mais vous pouvez bien penser que, si j'y distingue dans mon affection quelques personnes, ce n'est pas vous que j'oublie.

Adieu et au revoir. Je serai le 10 au soir ou le 11, à 9 heures du matin à Nîmes, et vous? »

**Lettre à Louis-Eugène Germer-Durand⁹,
Lavagnac, le 5 octobre 1849,
d'après édit., S.V., t. C, p. 501**

¹ Lettre n° 399, édit., S.V., t. B, p. 294 ; t. C, pp. 44, 168, 173, 182...

² Cité d'après Croquis Galeran, p. 266.

³ La propriété agricole de Lavagnac comptait plus de 300 hectares dont la plupart de surfaces cultivées. Les d'Alzon possédaient un moulin à Bélarga, à quelques km du château, ou encore celui de Roquemengarde sur l'Hérault.

⁴ Le choléra est une maladie épidémique très contagieuse, encore très répandue dans la France du XIXe siècle. Elle est fort bien évoquée à Manosque, petite ville, avec son cortège d'émois terrifiants, dans le livre de Jean Giono, *Le Hussard sur le toit* (1951), porté récemment à l'écran.

⁵ Cette abbaye cistercienne du XIIe siècle, fondée en 1138, incorporée à Citeaux en 1145, surnommée la « cathédrale des vignes », en raison de l'environnement, est située à quelques km de Lavagnac. L'église romane primitive est remplacée par une abbatiale commencée en 1252 et continuée jusqu'au XIVe siècle. Elle a connu le sort des biens ecclésiastiques à la Révolution. Sécularisée, acquise par des particuliers, elle est transformée au XIXe siècle en une résidence châtelaine et en un établissement agricole privés. Subsistent, le cloître du XIVe siècle, l'église et des bâtiments claustraux transformés du XVIIe siècle. Depuis quelques années, une partie des lieux sont ouverts à la visite.

⁶ **Louis Bourdaloue** (1632-1704), célèbre prédicateur jésuite, auteur de Sermons prononcés entre 1670 et 1693.

⁷ **Louis-Jules Monnier** (1815-1856) et sa femme **Anne-Anaïs** née **Faucher** (+1868 ou 1869), tous deux membres du Tiers-Ordre, forment un couple très dévoué à l'Assomption, habitant au 23, rue Roussy, puis rue du Pont de la Servie. On connaît le prénom de quelques-uns de leurs cinq enfants : **Emmanuel** (1841-), **Marguerite** (-), **Thomas** (1854-1910). Ce dernier a fait un essai de vie religieuse à l'Assomption. Il semble être entré dans le clergé séculier à Marseille. A la mort de Jules Monnier, on se mobilisa tant à Nîmes qu'à Auteuil pour trouver des ressources permettant de subvenir aux besoins de la famille.

⁸ Il y a à cette époque, deux **Tissot** à l'Assomption, le futur **P. Paul-Elphège** (1801-1895) et ce laïc marié dont il est ici question, natif également de Lyon, prénommé **Joseph**, né en 1829, peut-être un parent de l'abbé.

⁹ La famille du couple **Germer-Durand** qui vit à Nîmes depuis 1844, rue Roussy à côté de la synagogue de la ville, a compté six enfants : Jean (1839- mort avant 1919) général de brigade, **Daniel** (1840-1841), **Michel** (1842-1843), **François** (1843-1906) architecte, **Joseph** (1845- 1917), assomptionniste, **Elisabeth** (1848-1851).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

- Jules Monnier, *Un maître chrétien*, notice sur F.-V. Cardenne (Souvenirs, Méditations, Prières, Entretiens,), Paris-Nîmes, 1854, 298 pages.
- Jean-Paul Périer-Muzet, *Notices biographiques des Religieux de l'Assomption*, Rome, 2000, tome I, p. 495-496.
- Siméon Vailhé, *Vie du P. d'Alzon*, Paris, B.P. 1926, t. I., p. 405-408, 587- 592.
- Galeran, *Croquis d'Alzon*, Paris, B.P. 1924, p. 258-266.
- Sur Valmagne, on peut consulter l'article de Brun, dans *Bulletin du Comité de l'art chrétien*, Nîmes, t. IX (1909), p. 129-250 et celui de Renouvier, l'Abbaye de Valmagne, dans *Mémoires de la Société de l'Aveyron*, t. V, 1845, p. 424-427.

Pour une lecture personnalisée :

- La correspondance du P. d'Alzon et le livre-témoignage de Jules Monnier, fournissent bien d'autres échos sur la personnalité du Frère Victor Cardenne qui ne manquait ni de qualités ni de vertus. Peux-tu broser un portrait de ce premier religieux de « l'Assomption du ciel » ?
- D'après toi, selon quel critères se faisait le recrutement du corps professoral à Nîmes ?
- Le P. d'Alzon, en visite à Lavagnac, y a invité le Frère Cardenne qui l'accompagne ainsi dans ses promenades. Une autre lettre du P. d'Alzon évoque Valmagne, la connais-tu ? (cf. Lettre n° 530, du 17 juin 1847, éd. Siméon Vailhé, tome C, p. 260).

La naissance officielle de l'Assomption

Les origines historiques de l'Assomption des hommes remontent sans conteste à la nuit de Noël 1845, au temps de la Monarchie de Juillet et du combat du P. d'Alzon pour la liberté de l'enseignement secondaire, date qui regroupe parfaitement une unité de fondation à trois dimensions superposables : le collège, la Congrégation et le Tiers Ordre. C'est là, d'ailleurs, la date retenue, non seulement par ceux qui aiment les précisions chronologiques même s'ils peuvent sembler minoritaires, mais celle donnée explicitement par le texte fondateur et par les références postérieures auxquelles l'Assomption elle-même a fait appel pour présenter ses origines : le point de départ d'une vie religieuse organisée sous la forme d'un noviciat est donnée

dans la correspondance du P. d'Alzon à Mère Marie-Eugénie de Jésus, datée au matin du 26 décembre 1845¹. Dans ses nombreuses requêtes de reconnaissance officielle pour la Congrégation à Rome comme dans celle des témoignages épiscopaux indispensables qui leur sont joints, le fondateur de l'Assomption s'en tient toujours à cette référence de Noël 1845. Enfin, si un observateur curieux prend la peine d'interroger le très officiel *Annuario Pontificio*, il ne peut que constater cette parfaite harmonie de référence au calendrier. D'où provient alors cette apparente « cacophonie chronologique » dans la célébration commémorative de l'Assomption, 1850 au lieu de 1845, pour les rendez-vous de l'histoire centenaire (1950) et cent cinquantaire

(2000)? La réponse est aussi simple que simpliste : le déplacement des cinq années nécessaires à l'acceptation par Mgr Cart de l'initiative de son grand vicaire. L'évêque laisse faire sans autoriser. Admirons seulement la patience de foi d'un homme que l'on a pu accuser parfois d'impatience, d'inconstance et de légèreté. Les hommes qui aiment les chiffres ronds, enjambent volontiers les résistances que peuvent leur offrir des chiffres têtus et le résultat final, joint à la distanciation de la mémoire, permet cette contraction temporelle par l'illusion d'une victoire facilement ob-

tenue. En 1945, le monde sortait à peine du cataclysme de cinq années de guerre. Là aussi, les hommes avaient bien besoin d'oublier le temps de l'épreuve pour construire des jours meilleurs. 1850 comme 1950, ont des airs de victoire à la différence de 1845 et de 1945 où l'Assomption d'une part essayait un demi-refus et, à un siècle de distance d'autre part, comptait ses disparus et ses prisonniers. Beaux joueurs, réjouissons-nous avec le P. d'Alzon, de son bulletin de victoire, sans oublier ses années de combat.

« Ma chère fille,

Quoique je n'aie qu'une minute, je veux vous dire deux mots. Tout à coup, Monseigneur nous permet à MM. Hippolyte, Cardenne, Pernet, Brun et moi², de faire, cette nuit, des vœux pour un an³. Dieu en soit béni ! Je regrette de n'avoir pu vous prévenir à temps. Vous auriez uni vos prières aux nôtres. Je crois avoir trouvé les 10 000 francs pour Mlle Gaude⁴ ; du reste, je vais m'en occuper. Je vais faire écrire à Mlle Stafford⁵ pour son Anglaise. M. de Chartrouse⁶ ne voudrait prendre Mlle Dubois⁷ qu'au mois d'avril ou de mai. Adieu, ma fille. Dès que je serai sorti de mes embarras, je vous écrirai. Que l'Enfant-Jésus vous soit toute chose ! Je vais bien vous offrir à lui en m'offrant moi-même. »

**Lettre de la veille de Noël 1850 à M. Marie-Eugénie de Jésus,
Nîmes, édit. S.V., tome C, p. 640**

« ...Nous⁸ avons, dans la nuit de Noël, renouvelé nos vœux pour toujours⁹. Ce matin, nous avons pris les camails¹⁰, parce qu'ils

n'étaient pas arrivés à temps. Tout cela produit la plus heureuse impression et sur les maîtres et sur les élèves¹¹. Dieu veuille que cette impression dure et soit féconde ! Je l'espère, car tout a été très simple, très grave et très naturel. En même temps, on voyait une telle joie chez ceux qui se donnaient à Dieu qu'il n'y a pas moyen de douter de leurs bonnes dispositions, et de la certitude d'un vrai bonheur en les imitant.

Adieu, ma chère fille. J'espère vous écrire avant le jour de l'an. Cependant, je veux vous souhaiter à l'avance une bonne année, ainsi qu'à toutes vos filles. Que Notre-Seigneur les rende de vraies religieuses, pleines de zèle pour leur perfection et pour celle des âmes, au salut desquelles elles doivent se dévouer. Tout à vous en Notre-Seigneur.»

**Lettre n° 110, Nîmes, le 26 novembre 1851,
à M. Marie-Eugénie de Jésus,
d'après édit. P.T., tome I, p. 123.**

¹ Lettre n° 442, édit. S.V., t. B, p. 416-420, encore largement diffusée par le P. Richard Lamoureux à Noël 2000.

² Nous avons ici, très exactement, la liste des 5 premiers profès de l'Assomption, dans l'ordre alphabétique : **E. d'Alzon, Henri Brun, Victor Cardenne, Etienne Pernet, Hippolyte Saugrain**. On peut la comparer avec celle des 6 postulants de 1845 !

³ Formulaire de profession en latin : cf. *Ecrits Spirituels*, p. 807.

⁴ **Mlle Césarine Gaude** est une postulante R.A., nimoise, née en 1815, devenue **Sœur Marie-Rodriguez de la Miséricorde** en 1849, professe en 1851, décédée en 1877.

⁵ **Miss Stafford** est une anglaise convertie au catholicisme par le P. d'Alzon durant l'Avent prêché en 1838 à Saint-Baudile. Cette personne donne des leçons d'anglais dans une famille de Nîmes et cherche à en placer d'autres, telle une certaine **Mme Gorham**.

⁶ Identification difficile à percer, à mettre en relation avec le baron **Laugier de Chartrouse** (1804-1877) dont le fils est scolarisé à l'Assomption.

⁷ **Mlle Dubois** devait être candidate à une place de préceptrice ou de gouvernante. Nous n'avons pas trouvé ce nom dans la correspondance de l'époque de M. Marie-Eugénie de Jésus.

⁸ Le « nous » représente le P. d'Alzon, le P. Henri Brun, les Frères Etienne Pernet et Hippolyte Saugrain. Le Frère Cardenne est décédé le 14 décembre 1851. Le Frère François Picard a prononcé le 24 décembre 1850 ses vœux annuels.

⁹ Tel va être le régime des professions dans la Congrégation jusqu'en 1923 : deux ans de noviciat pour les religieux Frères de chœur, trois pour les Frères convers ; à l'issue de la première année qui se déroule obligatoirement sauf dérogation ou dispense, dans une maison érigée en noviciat, si cette année est validée, la profession annuelle et, l'année suivante, la profession perpétuelle. Les Frères convers prononcent leurs premiers vœux annuels au bout de trois ans seulement.

¹⁰ Le camail, particularité vestimentaire empruntée à l'ordre des Augustins ou des Dominicains, est une courte pèlerine, munie d'un capuchon, qui couvre les épaules. Il s'apparente à la mozette ecclésiastique et dériverait de l'aumusse. Cf. étude P. Touveneraud, *Formes monastiques*.

¹¹ Quels autres échos sur ces cérémonies ? Cf. Galeran, *Croquis* p. 69 (1850).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur la vie religieuse à l'Assomption :

- *Premières Constitutions des Augustins de l'Assomption* 1855-1865, édition Rome, 1966, 243 pages.
- *Cérémonial de vêtue et de profession*, [sans date, sans lieu], 128 pages.
- *Rituale congregationis Augustinianorum ab Assumptione*, Paris, 1935, 193 pages.
- Notes sur le but et l'esprit de l'Ordre (1845-1850), dans *Ecrits Spirituels*, p. 644-648.
- Directoire (1859) dans *Ecrits Spirituels*, p. 15-124.
- Instructions de Clôture des Chapitres généraux de 1868 et 1873 et Quatre Lettres au Maître des Novices (1868-1869) en *Ecrits Spirituels*, p. 127-172.
- Circulaire sur les vœux (1876) dans *Ecrits Spirituels*, pages 687-691.
- *Retraite sur les vœux avec le P. d'Alzon*, Jean-Paul Périer-Muzet, pro manuscripto, 1994.

Pour l'étude de la pensée du P. d'Alzon:

- Athanase Sage, *Un Maître Spirituel du dix-neuvième siècle*, Rome, 1958, 228 pages.
- André Sève, *Ma vie c'est le Christ*, éd. du Centurion, Paris, 1980, 184 pages.

Pour une théologie contemporaine de la vie religieuse:

- J.-M. R. Tillard, *Devant Dieu et pour le monde*, Paris, du Cerf, 1974, col. Cogitatio Fidei, n° 75, 460 pages.

Histoire de la Congrégation des Augustins de l'Assomption :

En plus des articles donnés dans les Dictionnaires spécialisés: cf.:

- Jean Monval, *Les Assomptionnistes*, Grasset, Paris, 1939, 256 pages.
- Adrien Pépin, *Les Religieux de l'Assomption*, Bonne Presse, Paris, 1963, 252 pages.
- Lucien Guissard, *Les Assomptionnistes d'hier à aujourd'hui*, Bayard Editions, 1999, 172 pages. (Traduit en anglais: *The assumptionists from past to present*, Bayard, U.S.A., 2002; en néerlandais: *De Assumptionisten toen en nu*; en portugais: *Os Assuncionistas de ontem até hoje*, Editora Gávea, Rio de Janeiro, 2002; en espagnol: *Los Asuncionistas de ayer y de hoy*, Imprenta Salesianos, Santiago de Chile, 2003).

- Jean-Paul Périer-Muzet, *Petit Manuel Histoire de l'Assomption*, Roma, 2003.
- En espagnol, on peut se reporter à l'ouvrage de Fernando Aliaga Rojas, *Religiosos Asuncionistas. 100 años al servicio de la Iglesia en Chile: 1890-1990*, Santiago de Chile, 1990, 247 pages.

Pour une lecture personnalisée :

- Comment comprends-tu l'importance que le P. d'Alzon attachait aux formes monastiques à l'Assomption ?
- Que connais-tu de la pratique d'un quatrième vœu à l'Assomption ? Quels sont ses différents contenus ?
- Simplicité dans la forme et joie spirituelle te paraissent-elles suffire pour une profession de vœux publics ?
- Quelles formes évolutives a connu l'habit religieux à l'Assomption ? Quelle est ta pensée sur cette question et qu'en dit l'actuelle Règle de Vie ?

Première fondation à Paris

L'idée de faire une fondation assomptionniste dans la capitale française est bien antérieure à sa réalisation (1851). Le P. d'Alzon ne manque ni de connaissances ni d'atouts pour cela, et il en sait les enjeux pour un meilleur développement de sa famille religieuse. En ce sens le pousse d'ailleurs Mère Marie-Eugénie de Jésus qui serait heureuse de l'attirer à Paris. Mgr Affre a déjà souhaité que le P. d'Alzon prenne la direction du collège Stanislas, ce que le vicaire général de Nîmes a décliné, préférant subvenir aux besoins croissants de celui de Nîmes. Le remplacement de cet archevêque de tendance gallicane, tué sur les barricades en 1848, par Mgr Sibour, une ancienne connaissance du P. d'Alzon, facilite en partie la décision. Laurent, Tissot et Cardenne forment le premier trio assomptionniste de cette nouvelle

communauté enseignante à Paris, à l'ouverture de l'année scolaire 1851. Très vite le choix du quartier, lié à l'extrême modicité des ressources et à la pénurie d'élèves, ne se révèle pas heureux. En 1853, le pensionnat se transporte aux portes de la capitale Nord-Ouest, à Clichy-la-Garenne, un quartier alors mal famé, mais encore auréolé du souvenir du passage de son saint curé du XVIIe, Vincent de Paul. De 1853 à 1860, le P. d'Alzon se montre « *l'horloger d'une communauté* » qui, sous la direction de son supérieur et directeur, le P. Charles Laurent, affronte bien des tempêtes internes : à peine sur place, la mécanique se remet en place et à peine est-il parti, elle se détrique, selon ses propres expressions. Lui-même qui traverse la crise financière du collège de Nîmes dans les années 1856-1857 préfère replier le noviciat

dans ce havre de paix que constitue une petite dépendance du couvent d'Auteuil, rue Eymès. Picard, jeune prêtre, y fait l'expérience du supériorat, après ses premières armes romaines.

En 1860, une autre solution est trouvée : le Frère Vincent de Paul Bailly, alors novice, doit se rendre au chevet de son père mourant. Il découvre dans le quartier François Ier *une déchi- queture de terrain à bâtir*. L'offre en est faite au P. d'Alzon en novembre 1860 ; le Cardinal Morlot approuve le choix du lieu par la Congrégation en décembre de la même année. On y élève une très modeste *bicoque* en 1861 et le 23

février 1862 la chapelle étant bé- nite, les religieux y célèbrent la messe pour la première fois. Ce sont là les très humbles débuts de la chapelle Notre-Dame de Salut appelés à de vigoureux dévelop- pements. Prédication, ministère de la confession et de la direction spirituelle vont faire du modeste Pernet un nouveau fondateur de congrégation à l'Assomption en 1865. Picard et Vincent de Paul Bailly vont eux saisir d'autres en- jeux après 1870 dans le contexte de la multiplication des œuvres publiques populaires autour de trois axes : les pèlerinages, la presse, les congrès ou rassem- blements.

« M. Hippolyte¹ m'a écrit hier pour me parler d'un local, qui, d'après tout ce qu'il m'en dit, me paraît très convenable². Mais, comme il s'agissait d'une dernière et solennelle décision, j'ai voulu attendre au moins une nuit. J'ai fait prier nos Frères, je viens de dire la messe, j'ai réuni le conseil des sept³, et, après un dernier vote, il a été décidé à l'unanimité que nous irons en avant. Nous irons donc au nom de Notre- Seigneur et de la Sainte Vierge. Il ne s'agit plus que de traiter les questions de détail, mais pour cela, vous savez avec quelle confiance je m'en rapporte à vous.

Voici seulement une observation. Je voudrais que la maison fut louée sous le nom de M. l'abbé Charles Laurent⁴, prêtre du diocèse de Nîmes, licencié ès lettres. Pourriez-vous, en attendant qu'il arrive, contracter pour lui ? Ce serait une garantie pour le propriétaire, mais le pouvez-vous ? Quant à moi, il serait très important que mon nom ne parût pas, à cause de ma famille qui va jeter les hauts cris⁵. Je désire que la maison soit sous le vocable de saint Charles et s'ouvre le 4 no- vembre⁶. Je trouverais des inconvénients à ce que nous eussions à Pa-

ris le même nom que vous, du premier coup. L'idée de saint Charles s'est présentée à moi tout à l'heure au moment de l'élévation. Ne pensez-vous pas que l'on ferait bien de faire prévenir M. Caire de Saint-Philippe du Roule⁷ ? Je pense que nous sommes sur sa paroisse. Voulez-vous en dire quelque chose à l'abbé Sibour⁸ ? Dois-je écrire sur le champ à l'archevêque ? Il me semble que sept maîtres suffiront⁹. Voulez-vous avoir les noms ? Messieurs Laurent, directeur ; Cardenne, économe ; Légier, surveillant ; Tissot, professeur de sixième ; Blanchet, professeur de septième¹⁰. Reste à trouver un professeur de huitième et de neuvième, mais ce ne sera pas difficile. Pensez-vous qu'il faille commencer avant le 4 novembre ? J'y verrais des difficultés. Je voudrais bien pouvoir garder Messieurs Laurent et Cardenne jusqu'au 1er octobre ; un mois suffirait pour les arrangements, surtout si vous aviez l'extrême bonté de faire faire quelques réparations.

Je ne voudrais pas de classes sur la rue, j'aimerais mieux en établir au premier. Hippolyte me parle d'une pièce donnant sur la rue. N'en pourrait-on pas faire un parloir ? Il faudrait peut-être arranger celle-là un peu plus proprement. Tout doit être très simple, et je ne vois pas, après tout, pourquoi cette différence. Il me semble que les objets de literie pourront s'acheter plus tard, mais vous êtes plus experte que nous en ces matières. On attend ma lettre. En résumé, louez et traitez, comme vous l'entendrez. Je ne vous parle que de nous. Vous me le pardonnerez, n'est-ce pas ?

Voici une feuille des conditions, voyez si elle vous convient. On y changera le prix de pension, etc. »

**Lettre à M. Marie-Eugénie de Jésus,
Nîmes, le 4 juillet 1851,
é dit. P.T., t. I., p. 53-54**

¹ **Saugrain Hippolyte**, normand d'Ecquetot (1822-1905). Durant sa jeunesse, il a travaillé à Paris comme commis dans une maison de commerce. Son portrait a été réalisé par le P. Polyeucte Guissard, *Portraits assomptionnistes*, p. 3-13.

² Il y a toutes les raisons de penser qu'il s'agit du futur pensionnat de l'Assomption au n° 234 du Faubourg Saint-Honoré, local loué, que la tradition situe au niveau de l'actuel couvent dominicain parisien de l'Annonciation, n° 222.

³ Le Conseil des Sept en 1851 compte, outre le P. d'Alzon, le P. Henri Brun, les Frères Victor Cardenne, Hippolyte Saugrain, l'abbé Elphège Tissot et les deux laïcs Germer-Durand et Monnier.

⁴ C'est explicitement ce que mentionne l'inscription de cette pension libre dans l'officiel *Almanach impérial* de 1853. On y remarque que le quartier en compte beaucoup.

⁵ La famille d'Alzon est déjà très inquiète de l'endettement du P. Emmanuel pour le collège de Nîmes.

⁶ Au calendrier romain, jour de la fête de saint Charles Borromée (1538-1584).

⁷ L'abbé **André-Antoine Caire**, né en 1797 à Marseille, chanoine de Paris en 1849, a effectivement été curé de la paroisse Saint-Philippe du Roule à Paris, avant de devenir vicaire général d'Amiens. Il est décédé en 1856. Mais, d'après les archives de l'archevêché de Paris, en 1851 serait en fonction le chanoine Jean-Hippolyte Ausoure (1793-1875).

⁸ Pour les deux Sibour, voir page 55.

⁹ Le pensionnat de Paris n'a toujours été au plus qu'un préceptorat développé, d'un maximum de 20 élèves.

¹⁰ Identités à préciser : l'abbé **Elzéar Blanchet** n'est en fait qu'un clerc minoré de Nîmes, et **Ernest-Gustave Légier** est aussi déjà connu, grâce au Registre, comme surveillant au collège de Nîmes.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur le pensionnat de la rue du Faubourg Saint Honoré :

- Siméon Vailhé, *Vie du P. d'Alzon*, Paris B.P., 1934, t. II, p. 68-70.
- *Sur les pas du P. d'Alzon à Paris*, Jean-Paul Périer-Muzet, pro manuscrito, 4 pages.

Sur la ville de Paris :

- Dans la collection des *Guides bleus*, Paris, 1984.
- Alfred Fierro, *Histoire et dictionnaire de Paris*, Paris, Robert Laffont, 1996, col. Bouquins, 1580 pages
- *Histoire et dictionnaire de Paris*, Paris, Robert Laffont, 1996 col. Bouquins, 1580 pages.
- J. Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, 1963, 2 volumes et supplément (1991).
- *Dictionnaire des monuments de Paris*, Hervas, 1992.

Sur les implantations des R.A. à Paris, de 1839 à 1900,

- cf. le livre *Origines de l'Assomption*, Paris, 4 vol. (1898-1902).

Sur la résidence de la rue François Ier,

- consulter *Pages d'Archives*, octobre 1956, n° 4.

Pour une lecture personnalisée :

- Dans quel état d'esprit le P. d'Alzon signale-t-il la décision de fonder une communauté?
- Mère Marie-Eugénie de Jésus est très impliquée par le P. d'Alzon, dans des questions internes à l'Assomption des hommes. Comment comprends-tu cela ? L'immixtion de personnes externes à une communauté religieuse te paraît-elle une forme désirable de gouvernement communautaire ? Selon toi, quels avantages, quels risques ?
- Pourquoi, à tes yeux, l'Assomption avait-elle un avantage à s'aventurer dans la capitale à cette date ?

Au grand vent du large : mission et regards universels à l'Assomption

Nîmes, la Rome française, n'a restreint ni les horizons missionnaires du Fondateur de l'Assomption ni ses préoccupations d'ordre intellectuel. Cette lettre remarquable de 1851 à une religieuse en mission en Angleterre fixe déjà les objectifs très clairvoyants du P. d'Alzon dans une double direction : formé partiellement à Rome, le P. d'Alzon n'a pas oublié l'air du grand large auquel le convie le sens d'une Eglise universelle, sur le plan des idées mais aussi sur le plan de la pratique. Même s'il y a vécu de l'intérieur le drame mennaisien, même s'il a souffert du fait que dans la capitale géographique du monde catholique, *les hommes aussi qui font la morale et les règles de la perfection conformement difficilement leur conduite à ce qu'ils prêchent*, il ne

perd pas de vue la leçon d'universalisme qu'il y a perçue.

Le premier objectif affiché consiste à jeter les bases à Nîmes d'une Université libre, à défaut d'être catholique, dont l'idée lui a été soufflée par Mgr Baines, vicaire apostolique en Angleterre, et qui a resurgi en lui au temps du concile provincial d'Avignon en 1849. Déjà, il le sait, quelque chose s'est cherché à Paris, à l'Ecole des Carmes; mais il veut pour sa part échapper à toute forme de main-mise ou de contrôle de type gallican sur ce genre d'entreprise qui inévitablement selon lui, irait prendre appui sur le césarisme pour se soustraire à l'influence ultramontaine. Le P. d'Alzon n'ignore pas en effet les tentatives nouées par le pouvoir impérial pour obtenir de Rome une bulle de provision canonique

en faveur des facultés de théologie d'Etat qui privilégient les traditions gallicanes en faveur de l'autonomie épiscopale et du droit coutumier. Ainsi s'élabore son projet d'une Université qu'un jour il souhaitera placer sous le patronage de saint Augustin. Il recrute un professeur de dogme, l'abbé Bensa. Pour la formation théologique de ses religieux, il fera le choix de les envoyer dans les facultés romaines pour qu'ils y prennent les habitudes de pensée, de sentiment et de foi ultramontaines. Ainsi, en 1855 pour F. Picard, V. Galabert, R. Jourdan et M.-J. Lévy.
Le second objectif est sans doute

avivé chez le P. d'Alzon par l'expérience missionnaire que vivent les Religieuses de l'Assomption : depuis 1849, elles ont essaimé aux antipodes, au sud de l'Afrique, au Cap, et en 1850 en Angleterre, à Richmond. Rude expérience missionnaire que ces deux départs du berceau français, mais aussi quel meilleur horizon universel aux yeux de celui qui entend placer sa Congrégation dans l'orbite universelle de l'autorité romaine et non sous le joug de l'autorité épiscopale! L'Assomption des hommes encore trop restreinte attend son heure, mais sa trajectoire est définie :

« Si j'ai autant tardé à vous répondre, c'est que depuis longtemps déjà j'ai été bien souffrant, et ne voulant pas vous écrire quelques lignes seulement, en échange de votre bonne et longue lettre, j'ai voulu attendre que les forces me fussent un peu revenues pour causer tout à l'aise avec vous. Laissez-moi d'abord vous remercier de l'intérêt que vous portez à notre maison de Paris. Elle se forme très petitement, mais je ne m'en inquiète pas beaucoup, puisque nous avons commencé ici, à Nîmes, absolument de la même manière. Pour le prospectus anglais, si vous jugez à propos d'en faire un, arrangez-le absolument comme vous l'entendrez. Chaque peuple a sa manière propre, sous laquelle il faut lui présenter les choses, et je comprends très fort toutes ces différences et nuances. Ainsi, vous avez sur ce chapitre, pleins pouvoirs, et il n'est aucune main à qui je puisse les confier mieux qu'à vous pour me faire venir des sujets d'Angleterre, si tant est que Dieu le veuille¹... »

Plus je réfléchis, plus je suis convaincu de la nécessité d'avoir pour chaque peuple des ouvriers évangéliques indigènes. J'en parlais,

il y a quelques jours, avec le prier d'une chartreuse², homme fort remarquable et qui me faisait absolument les mêmes réflexions pour les religieux de son Ordre. Si donc vous voulez vous servir des religieux assomptionnistes, il faut que vous les choisissiez et que vous nous les envoyiez, en attendant que nous ayons un noviciat en Angleterre³ ; ce qui ne peut avoir lieu de très longtemps. Je vous avoue pourtant que, selon moi, vous devez désirer d'avoir pour aides et appuis des hommes formés dans le même esprit que vous, qui vous feraient avancer dans l'esprit de vos règles, parce qu'ils les connaîtraient mieux, et qui également recevraient des religieuses une très heureuse influence. Resterait toujours à fixer certaines limites pour éviter certains inconvénients, des empiètements et même des abus ; mais ce serait, je pense, traité d'avance, et je dois même vous avouer que c'est une des questions qui me préoccupent le plus dans nos futurs rapports⁴.

Les petites croix qui résultent pour vous des mille petites discussions entre vos Pères ne m'étonnent point. C'est là le triste côté de la nature humaine ; son poids se fait toujours plus sentir. Cela prouve après tout que ce ne sont pas les hommes qui ont fait la morale et les règles de la perfection, et qu'elles viennent de plus haut, puisqu'ils savent si difficilement conformer leur conduite à ce qu'ils prêchent. C'est fort triste ; Dieu le permet, afin de nous apprendre à ne nous appuyer que sur lui. Je vous trouve bien heureuse de pouvoir faire quelque bien à vos pauvres protestants ; Ici, il n'y a pas moyen de les aborder, mais Dieu semble avoir quelques vues miséricordieuses sur eux. Les gens riches ont peur et reviennent volontiers à des idées d'autorité. Le peuple s'en va vers ce qu'il y a de plus foncé en fait de rouge. Mais peut-être est-ce un moyen, terrible sans doute, de les séparer de l'influence de leurs ministres et de l'esprit de secte. Plus tard, des saints pourront plus aisément agir sur ces tristes masses. Oh ! S'il plaisait à Dieu de nous envoyer bientôt des hommes apostoliques !...

Priez beaucoup pour l'Assomption de Nîmes. Je désire y établir une Ecole normale supérieure, et même cette œuvre va commencer sous très peu de temps. Nous aurons tout d'abord quatre professeurs, puis un plus grand nombre, s'il est nécessaire. Je commence, ainsi que je vous l'ai dit, un cours de théologie dans la maison. Je voudrais

faire là comme le noyau d'une Université catholique, mais d'une Université qui ne relevât que de Rome. Peu à peu, il faut espérer que nous en viendrons à bout. Parmi nos enfants, il se manifeste un très grand nombre de vocations pour les missions étrangères, et peut-être est-ce là une des causes qui attireront le plus de bénédictions de Dieu sur nous... »

**Lettre à Sœur Thérèse-Emmanuel O'Neill⁵, Nîmes,
13 septembre 1851, d'après édit. P.T., t. I, p. 80-83.**

¹ Le premier religieux A. A. de langue anglaise est le **P. Edmund O'Donnell** (1796-1869).

² En clair, le prier de la chartreuse de Valbonne, rétablie en 1836, **Dom Augustin Dussap** (1803-1864).

³ Un noviciat A.A. est ouvert à Nottingham, le 20 juin 1941, transféré à Capenor en 1948, après la constitution de la province d'Angleterre (1946-2000),

⁴ Le P. d'Alzon a toujours dit sa préférence pour de libres relations d'amitié, au lieu de liens d'autorité cf. chap. 47 Relations inter-Assomption.

⁵ Cette religieuse irlandaise R.A. (1817-1888) est la supérieure fondatrice à Richmond (Angleterre).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

- Claude Maréchal, *Mission sans frontière*, Lettre n° 10, juin 1995, 23 pages. Chapitre général 1999, *Passionnés de Dieu pour un siècle nouveau*.
- *Actes du colloque de l'aventure missionnaire de l'Assomption* Lyon 2000, Rome 2003.
- Lucien Guissard, *Les Assomptionnistes d'hier à aujourd'hui*, op. cit. en page 96, et traductions en quatre langues..
- *Mémoire Assomptionniste*, Ecrits au fil des ans 1850-2000, édit. du Buguey, 2000, 181 pages.
- Pierre Touveneraud, *L'Apostolat à l'Assomption 1945-1973*, pro manuscrito, 22 pages.
- Session assomptionniste, Rome, 1997 (ligne de formation intellectuelle et études spécialisées).
- Voir aussi Rapport aux membres du Chapitre Général 1999 élaboré par une Commission précapitulaire: "*Pour une politique intellectuelle à l'Assomption*", Saint-Gérard, mai 1998, 24 pages.

Pour une lecture personnalisée :

- Existe-t-il une politique intellectuelle à l'Assomption ? Comment la définirais-tu ?
- Par quelles initiatives le P. d'Alzon a-t-il manifesté ses choix d'une formation doctrinale typée à l'Assomption ?
- L'émergence d'une formation de congrégation internationale a-t-elle eu des commencements au temps du P. d'Alzon ? Lesquels ?
- L'aventure missionnaire de l'Assomption s'est-elle inspirée de ces fortes convictions du P. d'Alzon ? A quels moments ? Pourquoi, à ton avis ?

Sur la vague ultramontaine

On ne saurait comprendre l'insertion du P. d'Alzon dans le contexte ecclésial de son temps sans son engagement ultramontain, courant très justement défini comme *fraction de l'Eglise, ayant les yeux tournés par-delà les monts alpins, c'est-à-dire Rome*. Mais si l'ultramontanisme unit dans l'adhésion au pape et d'une façon imagée aux trois symboles du blanc (hostie, soutane papale, la Vierge), il ne comporte pas moins une variété de nuances entre ultramontains intransigeants dont le P. d'Alzon, et ultramontains modérés. Les historiens distinguent la montée de ce courant, de Pie VII figure du pape martyr à Pie IX celle du pape prisonnier ; ils en perçoivent le nœud dans l'imbroglio de la question romaine qui transforme peu à peu les Etats pontificaux en une peau de chagrin du fait de l'unification

italienne ; ils en décrivent l'apogée au concile de Vatican I qui proclame la primauté et l'infaillibilité pontificale, signant le coup de grâce du gallicanisme. Ils mettent en relief ses différentes tonalités et ses champs d'expression : la querelle scolaire, la liturgie, l'enseignement donné dans les séminaires, les formes de dévotion et les accents spirituels. Ils savent enfin en dégager les véritables enjeux : le paroxysme d'un catholicisme d'autorité, la stigmatisation des ennemis supposés de l'intérieur (libéraux, gallicans, hérétiques, schismatiques) et ceux affichés de l'extérieur (anticléricaux, francs-maçons, rationalistes). Les pointes antilibérales et intransigeantes de ce catholicisme ultramontain développent ainsi des mentalités et des conduites passionnelles qui donnent de l'Eglise l'image d'une forteresse assiégée. On connaît bien

les penseurs qui l'alimentent : du courant contre-révolutionnaire des Bonald et Maistre, à celui évolutif de Lamennais, chantre du pouvoir temporel des papes, à la verve du journaliste Louis Veuillot dont la feuille, *l'Univers*, enflamme les presbytères, tout concourt à faire dégénérer en querelles d'écoles explosives les moindres velléités d'autonomie ou d'affirmation de tradition nationale. Ses mots d'ordre extrêmes sont : centralisation, latinisation, romanisation, absolutisme du pouvoir papal. Mais le prix à payer pour l'Eglise, serrée ou soudée doctrinalement dans le Syllabus, est lourd puisqu'elle est

ainsi acculée à une marche à contre-courant de son siècle. L'imprégnation du P. d'Alzon est très forte. Les signes en sont multiples et éclatants : pas moins de 9 séjours à Rome, de nombreuses audiences tant publiques que privées en tête-à-tête avec le pape, la recherche constante des avis et des indults de Rome. Mais on aurait tort de croire qu'elle soit superficielle puisqu'elle touche aux trois pôles essentiels de sa spiritualité : *aimer le Christ, Marie et l'Eglise*, d'où découlent des accents dévotionnels typés, eucharistiques, ecclésiologiques et mariaux.

« Monseigneur,

J'ai eu, hier soir, une longue audience du Pape¹. Je pense vous faire plaisir en vous la racontant. Seulement, je tiens à ce que vous me renvoyiez à Nîmes cette lettre ; je ne suis pas bien vigoureux et je ne veux pas écrire deux fois la relation de ce qui s'est passé. Je fus reçu à 9 h du soir. Le Pape avait sur son bureau une demande que je lui avais fait porter, la veille, par Mgr de Ségur² au sujet des Religieuses de l'Assomption. J'en substituai une autre à la première, et le Pape, en la lisant, vit votre nom parmi ceux des évêques qui avaient écrit en faveur de ces Dames : « Ah! l'Evêque de Montauban, dit-il ; c'est un très bon évêque ». Je me permis de lui dire aussitôt que vous étiez l'évêque de France que j'estimais le plus : « Oui, dit le Pape, quand il est venu ici, j'ai admiré sa gravité, sa prudence ; j'ai été très content de lui ». Je dus lui parler un instant après d'une affaire de reliques, où se trouve mêlé l'archevêque de Toulouse³ : « Ah! pour celui-là, dit-il, je ne l'aime pas autant que l'évêque de Montauban ». L'évêque de Nîmes voulait que le Pape écrivît à Mgr Mioland. (Mille excuses pour

ce pâtre d'encre, je ne recommencerais pas), le Pape n'a pas voulu. Du reste Fioramonti⁴, à qui j'en ai parlé, m'avait dit en effet qu'ils n'étaient point bien ensemble. Après ces petits préliminaires réglés, je lui demandai la permission de lui ouvrir mon cœur sur l'état de la France. « Très volontiers, reprit-il ; parlez tout à votre aise ». Je commençai à lui dire ce que vous et moi nous savons :

1° Que les gallicans se mettent à lever la tête.

2° Que le gouvernement les y encourageait⁵.

3° Que la belle position créée par Fornari⁶ au nonce en France⁷ se perdait tous les jours.

Il fut entièrement de mon avis... ».

**Lettre à Mgr Doney⁸, évêque de Montauban,
Rome, le 31 mai 1855 d'après édit. P.T., t. I, P. 550-554.**

¹ **Pie IX** (1792-1878), élu pape en 1846, promu au rang des bienheureux, en tandem avec Jean XXIII par la grâce romaine en octobre 2000. Ce fut sans doute le pape le plus anti-libéral de l'histoire. Il existe de très nombreuses biographies sur ce pape, mais de valeur très inégale. Le dernier volume, bien documenté, dû à Roger Aubert, de la collection Histoire de l'Eglise de Fiche et Martin, lui est consacré (réédit. 1971). Voir également les études en italien de Martina, Crocella et Croce.

² Mgr **Louis Gaston, Adrien de Ségur** (1820-1881), fils de la célèbre comtesse, prélat aveugle (1854), auteur de nombreuses brochures, pourvoyeur des séminaires et président de l'Association de Saint-François de Sales.

³ Mgr **Jean-Marie Mioland** (1788-1859), nommé coadjuteur de Toulouse en 1849, successeur de plein droit en 1851.

⁴ Mgr **Domenico Fioramonti**, à l'époque secrétaire particulier du Pape Pie IX.

⁵ Est particulièrement visé le ministre des Cultes de Napoléon III, **Hippolyte Fortoul** (1811-1856) que le P. d'Alzon a connu à la Faculté de droit à Paris en 1829. Journaliste, puis universitaire, il entame une carrière politique à partir de 1849. Fortoul est choisi comme ministre de l'Instruction publique et des cultes après le coup d'Etat de décembre 1851, au moment même d'ailleurs où le P. d'Alzon n'est pas reconduit comme membre du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique et des Cultes (1852). Fortoul cherche à modérer l'influence de l'Eglise par le contrôle des nominations épiscopales et une application plus restrictive des dispositions de la loi Falloux.

⁶ Cardinal **Raffaele Fornari** (1788-1854), nonce à Bruxelles de 1838 à 1842, puis à Paris de 1842 à 1850, cardinal de curie à Rome à partir de 1850 jusqu'à sa mort. (Cf. article dans *Dictionnaire d'Histoire et Géographie Ecclésiastiques*, tome 17, col.1095-1107.

⁷ Cardinal **Carlo Sacconi** (1808-1889), nommé nonce à Paris à la succession de Fornari, jusqu'à son élévation au cardinalat en 1861.

⁸ Mgr **Jean-Marie Doney** (1794-1871) est un ancien mennaisien, élevé à l'épiscopat en 1844.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur les personnages cités du Second Empire,

- Jean Tulard, *Dictionnaire du Second Empire*, Fayard, 1995, 1347 pages.
- Jacques-Olivier Boudon, *L'épiscopat français à l'époque concordataire 1802-1905*, Cerf, 1996, 589 pages, dans coll. *Histoire religieuse de la France*.
- *Histoire du Christianisme*, t. XII (1830-1914), Desclée, 1995, 1172 pages.
- Austin Gough, *Paris and Rome. The gallican Church and the ultramontane compaign 1848-1853*, 1986 (traduction française édit. De l'Atelier, Paris, 1996, 319 pages).
- **Sur un point chaud des controverses entre gallicans et ultramontains :**
- Daniel Moulinet, *Les classiques païens dans les collèges catholiques ?* Cerf, 1995, 485 pages, dans coll. *Histoire religieuse de la France*.

Pour une lecture personnalisée :

- Que t'inspire le courant ultramontain dans le contexte de la spiritualité alzonienne (amour de l'Eglise) ? Comment en promouvoir le meilleur et se dégager des formes historiquement dépassées ?
- Quelles critiques ou réserves te permettrais-tu sur les tendances ou sensibilités passionnelles qui se font jour dans le catholicisme de ton pays ?
- Penses-tu que le courant ultramontain a été un facteur positivement libérateur pour l'Eglise du XIXe siècle ? En quoi et comment ?
- Inversement, à quelles limites et à quelles impasses ce mouvement, à la fois doctrinal et spirituel, a-t-il pu conduire ?

D'Alzon à Lamalou, l'épreuve de santé

La station thermale de Lamalou-les-Bains, bâtie le long de la rive droite du Bitoulet, dans un gracieux vallon des Cévennes méridionales (Hérault), évoque les treize séjours que le P. d'Alzon y a effectués, suite à la menace d'hémiplégie et de congestion cérébrale qui l'a frappé le 19 mai 1854. On a dit avec raison, après le P. Athanase Sage, que cette date marque un véritable tournant spirituel dans la vie d'Emmanuel d'Alzon, jusqu'à presque submergé par les mille tourments d'une forme d'apostolat hyper-actif.

Certes, Lamalou n'est ni le premier ni le seul centre thermal qu'ait connu le P. d'Alzon : il a fréquenté et fréquentera Eaux-Bonnes (Pyrénées-Atlantiques, 1847), Vichy (Allier, 1854), Bagnères-de-Bigorre (Hautes-

Pyrénées, 1868, 1874), mais Lamalou reste un haut lieu de la spiritualité alzonienne où ont été écrits des textes majeurs : l'Examen raisonné des Adoratrices, la Méditation sur le Crucifix ou l'Ami de tous les jours, le Directoire enfin, d'abord écrit pour les Religieuses de l'Assomption, retravaillé ensuite pour les Religieux. De Lamalou sont parties nombre de correspondances qui rendent compte du profit spirituel que le Fondateur, contraint à se soigner, a su tirer de son épreuve de santé. N'écrit-il pas par exemple que *Dieu ne nous ôte les forces que pour mieux nous forcer à prier*. Dans ses bagages déballés à l'Hôtel de Bains où il prend pension, figurent l'Imitation de Jésus-Christ et le Nouveau Testament, lus et médités sans cesse. En 1858, il confie à

son ami, le Docteur Jean- Léon Privat (1810-1897), médecin-inspecteur des lieux de 1849 à 1881, l'intention de faire édifier à côté du centre des soins une chapelle pour remplacer un lieu de culte trop exigü, la construction de l'église paroissiale ne datant que de 1893. Vingt ans plus tard, ce projet aboutit lors de la mise en chantier de l'ensemble hospitalier du Docteur Privat, dont la chapelle Notre-Dame de Pitié, en pierre de Beaucaire, est le premier édifice. Le P. d'Alzon voulut alors fournir l'autel Saint Joseph de la chapelle dédiée à N.D. de Pitié. Le docteur Privat écrit : « *En retournant à Lamalou en 1879, après plusieurs années,*

mon cher ami d'Alzon trouva une chapelle bâtie sur le terrain en question. Il leva les yeux au ciel, une grosse larme s'échappa de ses paupières et il serra affectueusement ma main en y glissant une obole ».

Ce petit village de l'Hérault, devenu station thermale, ne comptait encore que 750 habitants en 1880, mais sa notoriété dans le monde médical était faite. C'est de là qu'est adressée le 21 juin 1857, aux Adoratrices du Saint-Sacrement la méditation sur le Crucifix, reproduite sous le titre de l'Ami de tous les jours, qui a ému et réconforté tant de malheureux et de malades et raffermi d'innombrables cœurs.

Pour Clémentine¹ Lamalou, vers le 23 mai 1856

« *Ma chère enfant,*

Si vous saviez combien votre exactitude à m'écrire me touche ! Aussi, sachez quelle réception je fais à vos lettres. Hier, je reçus la vôtre au moment du déjeuner. Vite, je regardai ce que vous me dites de Juliette², et quand je fus rassuré, je mis votre lettre dans ma poche, je déjeunai (affaire des plus importantes aux eaux) et je partis pour une course solitaire. J'avais marché depuis près de trois heures, je voulais arriver au sommet d'une montagne et je n'étais qu'au bas. Je demandai à des bûcherons le plus court du chemin. Ils m'indiquèrent une espèce d'allée taillée au milieu des bois sur une montagne à pic. Je commençai une véritable escalade. Je ne pouvais guère faire vingt-cinq pas sans me reposer ; mes bas se perçaient, ma soutane se déchirait. Arrivé au milieu du chemin, je regardais en bas : il était plus difficile de descendre que de monter. Or, je tirai la langue et les forces m'abandonnaient pour al-

ler plus avant. Je m'assis, comme je pus, derrière un petit chêne vert et je lus votre lettre.

Ce chemin où je m'arrêtais si souvent, où je faisais si fort la grimace pour avancer, me fit faire des réflexions, et je ne puis vous dire quelle immense compassion j'eus de vos hésitations passées. Je me mis à offrir les pierres qui roulaient sous mes pas, le soleil qui me brûlait, pour votre persévérance. Si vous saviez toutes les bonnes résolutions que je pris à votre endroit, et la patience que je me promis de vous inspirer, quand vous ne vous trouveriez pas en train ! Je pris bien quelque chose de mes fatigues à l'intention de Juliette et de nos deux saintes Hélène³, et, en aussi bonne compagnie, je finis mon excursion, avec l'aide de Dieu et de saint Michel, dont je visitai un ermitage⁴.

Ceci est pour vous encourager à m'écrire. Je voudrais que cette lettre vous donne autant de force morale que la vôtre me donne de forces physiques. Adieu mon enfant. Tout vôtre en Notre-Seigneur. E. d'Alzon ».

E. d'Alzon à Mlle Clémentine Chassanis, mai 1856, d'après Lettres d'Alzon, édit. P.T., t. II, p. 84

¹ **Clémentine Chassanis** est en 1856 une jeune fille de la société nîmoise, ancienne élève de l'Institution des Dames de Saint-Maur, dont elle est même devenue présidente de l'Association du même nom, Place de la Calade, membre également de l'Association des Enfants de Marie. Le P. d'Alzon pense à elle pour former le groupe des Adoratrices du Saint-Sacrement.

² **Juliette Combié**, autre figure bien connue des anciennes élèves de Saint-Maur, déjà membre du Tiers-Ordre féminin de l'Assomption à Nîmes, est une dirigée du P. d'Alzon dont il connaît et apprécie la famille.

Ses parents sont **Jean-Emile Combié** et Mme **Amélie** née **Lavandet de Lafigère**, et leurs quatre enfants : **Juliette**, **Delphine** devenue Mme Emile Doumet, puis Petite Sœur de l'Assomption, **Louise** et **Maurice**.

Bien loin d'épouser un frère de Mère Marie-Eugénie de Jésus, **Louise** (1828-1870), sœur cadette de Juliette, est devenue en 1855 Religieuse de l'Assomption, sous le nom de **Sœur Marie-Catherine du Précieux Sang**.

Emile Doumet fils deviendra le P. **Paul François**, Assomptionniste (1857-1905), et sa sœur **Amélie Doumet** (1852-1921) s'est faite Religieuse de l'Assomption, future **Mère Marie-Catherine de l'Enfant-Jésus**, éphémère troisième supérieure générale R.A.

Quant à **Blanche Doumet**, belle-sœur de Delphine, elle fit un court essai de vie religieuse chez les Oblates en 1866 sous le nom de **Sœur Emmanuel-Madeleine**.

³ Hélène Rouvier, future Adoratrice, et Sœur Sainte-Hélène, Sœur de Saint-Maur ou de l'Enfant-Jésus, congrégation fondée par le Bienheureux **Nicolas Barré**, née Marguerite Chalvet (1809-1874).

⁴ Ermitage Saint-Michel, à 448 m d'altitude, avec chapelle romane et vestiges de remparts d'une forteresse médiévale qu'aurait détruite Simon de Montfort. Autres visites à proximité : Saint-Pierre de Rêdes, Capimont.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

- Le sens chrétien de la souffrance alimente une réflexion récursive depuis le mystère du Calvaire. On se souvient du mot de Claudel : « *Le Christ n'a pas disserté sur la souffrance, mais a pris sa croix et s'est laissé clouer.* » De nombreuses pages d'auteurs spirituels, bien souvent à partir de leur propre expérience, évoquent avec d'infinies variétés et sensibilités, cet aspect obscur ou scandaleux de la condition humaine qui est aussi une épreuve pour la foi des croyants.
- Georges Tavard, *le Père d'Alzon et la Croix de Jésus, les lettres aux Adoratrices*, Rome, janvier 1992, 114 pages. André Favard, *Le P. d'Alzon à Lamalou*, A.T.L.P.1987, n° 52, p.8-9. Du même, Evocation sonore « *Emmanuel d'Alzon à Lamalou* » 1991.
- Lire des témoignages de croyants et de religieux en responsabilité dans le monde de la santé : François Varillon, Denis Ledogar, A.A, etc.

Pour une lecture personnalisée :

- As-tu déjà fait l'expérience de la maladie. T'a-t-elle refermé sur toi ou t'a-t-elle permis de t'ouvrir à des réalités, des situations, des personnes nouvelles ?
- La maladie a-t-elle éprouvé ta foi, l'a-t-elle renforcée ou renouvelée ? Quelque chose dans ta vie en a-t-il été changé ? La prière des autres t'a-t-elle soutenu dans l'épreuve de ta maladie ?
- Quels sentiments éveillent en toi les souvenirs ou les rencontres de personnes malades, diminuées, souffrantes ? A quelles conditions, les lieux médicalisés peuvent-ils être selon toi, des lieux d'annonce et de témoignage de la foi chrétienne ?

Honore ton père et ta mère

Cette prescription de l'Evangile (Mt 19,19) qui n'est qu'une reprise du Décalogue mosaïque (Ex 20,12) a trouvé dans la vie d'Emmanuel d'Alzon une force d'actualisation personnelle et communautaire. Le P. d'Alzon fut toujours proche des siens, dans les heures difficiles de l'existence : ne se rend-il pas à Turin en 1844 au chevet de son beau-frère, Anatole de Puységur? Ne se reproche-t-il pas de n'être pas encore allé prier sur la tombe de sa seconde nièce, Marthe de Puységur, décédée accidentellement à Lavagnac en 1845? La mort de ses deux sœurs, Augustine en juillet 1860 et Marie-Françoise en avril 1869, lui inspire des sentiments pleins d'émotion : *« Je suis venu demander du silence à ces lieux que remplit le souvenir de ma sœur Augustine. Je vais sans cesse la demander à sa chambre qui ne*

me la rendra pas; à la chapelle, je vais m'asseoir aux places qu'elle occupait d'ordinaire ». Ou encore : *« J'ai accompagné ma chère Marie à sa dernière demeure, et maintenant, à chaque instant, je crois la retrouver au salon, à la chapelle, dans les corridors, dans les allées. Je sais où est sa dépouille, j'espère que son âme est au ciel »*. Emmanuel d'Alzon fut pour ses propres parents vieillissant un modèle d'attention filiale, les visitant à Lavagnac, et se préoccupant de leurs vieux jours. Il veilla Mme d'Alzon jusqu'à ses derniers instants, gravement handicapée après sa chute dans l'escalier de sa résidence à Montpellier. Une garde-malade, la « fameuse » Pauline dite de Lavagnac, aujourd'hui identifiée : Pauline Sagnier, prit soin jusqu'à la fin de M. d'Alzon, nonagénaire (1864). S'il est vrai que les obligations de

la vie sacerdotale et religieuse, demandent aux religieux, détachement, mobilité et distance d'avec leur milieu parental, il n'en reste pas moins pour eux comme un devoir filial de participer, selon leurs moyens, à des formes d'accompagnement familial. Les instances de la vie religieuse peuvent permettre de concilier, après concertation, à la fois les impératifs de la vie apostolique et les charges qui résultent de telle ou telle circonstance du milieu naturel. A preuve, cette réponse très humaine du P. d'Alzon au frère Etienne Pernet en 1856, pour une demande de secours en

faveur de la mère de ce religieux, alors veuve, âgée, malade et sans grandes ressources. Le futur cofondateur des Petites Sœurs de l'Assomption en 1865, né d'une famille modeste et laborieuse, éprouvait alors dans sa chair ces tiraillements pénibles qui semblaient pouvoir mettre en cause la marche de sa vocation religieuse. Que faire en un tel cas pour satisfaire une obligation de conscience et ne pas se soustraire à ses devoirs de chef de famille, tout en préservant son choix de vie personnelle ? C'est à quoi répond simplement le P. d'Alzon :

« Mon cher enfant¹,

Je commence par vous demander pardon de ne pas vous avoir répondu plus tôt. C'est mon voyage aux eaux qui en est un peu cause. Je ne puis vous donner d'autre conseil que celui-ci : entendez-vous avec votre frère², pour faire l'un et l'autre une pension à votre mère³, et laissez-la retourner en Franche-Comté. Je vous avoue que je ne pense pas qu'elle puisse vivre longtemps hors de son pays. Il est impossible que vous sacrifiiez votre vocation, et je suis convaincu que Dieu bénira toujours la maison de ce que nous ferons pour votre mère. Votre frère peut, avec ses 1 500 F, faire quelque chose ; vous ferez du vôtre en prenant sur nos fonds. Du reste, vous pourrez consulter la supérieure⁴.

Puisque je vous écris, je n'écrirai pas au P. Laurent⁵. Voici ce qu'il faut lui dire. Lorsque j'espérais être à Paris au printemps, j'offris à l'évêque de Nîmes⁶, de venir, pour le baptême impérial, à Auteuil ; j'espérais pouvoir l'y loger ; je prie le P. Laurent de s'entendre avec la Supérieure pour le loger quelque part. Je tiens absolument à établir que l'évêque a logé cette fois chez nous, à Auteuil ou à Clichy. Que

l'on s'arrange comme on pourra, mais si vous saviez quel effet cela produira à Nîmes, vous comprendriez pourquoi j'y tiens tant.

On m'assure que les eaux me font un bien infini, et je n'en serais pas étonné. Adieu, cher ami. Tout à vous et aux nôtres.

E. d'Alzon

Réponse le plus tôt possible pour l'affaire de l'évêque. Le P. Laurent ferait un chef d'œuvre, si c'est à Clichy qu'il doit recevoir l'évêque, de lui écrire immédiatement, après s'être entendu avec la Supérieure, qui lui écrirait, s'il doit aller à Auteuil. Si l'évêque va à Auteuil, je voudrais que M. Gourju⁷ lui en fit les honneurs. Je compte sur son amitié pour moi et je réclame ce service. »

**Lettre du P. d'Alzon au Frère Etienne Pernet,
Lamalou, 2 juin 1856,
édition P.T., tome II, p. 91-92**

¹ **Claude-Etienne Pernet**, né à Vellexon (Haute-Saône) le 23 juillet 1823, est alors âgé de 33 ans. L'appellation « mon cher enfant » est à la fois signe d'une affection toute paternelle de la part du P. d'Alzon et d'une relation de confiance filiale, de la part du jeune homme.

² **Etienne Pernet** se trouve être l'aîné d'une famille de 4 enfants : il précède **Jean-François**, né en 1826 (en 1856 : marié dès 1854 à Jeanne-Pierre Charles et agent de police à Paris). Leur enfant, Etienne-Eugène, né hors mariage à Vellexon en novembre 1848, est déjà mort en octobre 1854 à Paris. Cette première épouse décédée en février 1863, Jean-François se marie en secondes noces avec Mlle Marie-Elisabeth Petit en 1868 ; puis autres frères et sœurs du P. Pernet, **Marguerite**, née en 1829 et **Simon** né en 1838, ce dernier infirme à vie par suite d'une coxalgie.

³ Madame **Claude-Louis Pernet**, née **Madeleine Cordelet**, est veuve depuis le 1er juillet 1838. Son mari, simple manoeuvre, n'a pas laissé de biens pour élever la famille. Mme Pernet souffre en outre de diabète depuis 1853 et est venue implorer secours à Paris. Elle meurt en 1857.

⁴ La « supérieure » désigne en général dans la correspondance du P. d'Alzon, Mère Marie-Eugénie de Jésus laquelle connaît personnellement le Frère Etienne Pernet. C'est elle en effet qui l'a adressé au P. d'Alzon en mai-juin 1849.

⁵ Le **P. Charles Laurent** (1821-1895) est en 1856 le supérieur de la communauté et du collège de Clichy-la-Garenne, au nord-ouest de Paris.

⁶ Le P. d'Alzon, alors en cure d'eaux à Lamalou, se préoccupe de loger à Paris l'évêque de Nîmes, depuis 1855 Mgr Henri Plantier, soit dans une dépendance d'Auteuil, prévue pour être le futur noviciat des Assomptionnistes, soit à Clichy. Il attache une grande importance à ce service parce que Mgr Plantier se déclare à son endroit comme un véritable ami de l'Assomption.

⁷ Clément Gourju, père d'Antonin, professeur de philosophie au collège de Clichy, puis principal à Roanne.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

- Le Code de Droit Canonique (1983) et la Règle de Vie de la Congrégation des Augustins de l'Assomption (1981) apportent-ils quelques critères de discernement dans la question des droits et devoirs d'un religieux à l'égard de sa famille? Un religieux est-il renvoyé sans autre solution à la voix de sa conscience personnelle ?

Le parcours humain et spirituel du P. Pernet :

Est présenté dans de nombreuses publications, notamment:

- P. Pierre Touveneraud, A.A., *Le P. Etienne Pernet hier et aujourd'hui*, dans: *Pages d'Archives*, Rome, avril 1966, 160 pages.
- Gaétan Bernoville, *Le Père Pernet, fondateur des Petites Sœurs de l'Assomption*, Grasset, Paris, 1944, 257 pages.
- Raymond Courcy, *La passion du Règne de Dieu, l'adaptation permanente du charisme des Petites Sœurs de l'Assomption*, Cerf, 1997, 167 pages. Les Petites Sœurs de l'Assomption mettent en œuvre une banque informatique des écrits fondateurs (Pernet, Mère Fage).

Pour une lecture personnalisée :

- Connais-tu personnellement de telles situations difficiles qui semblent compromettre un choix de vie personnel en fonction d'obligations familiales ?
- Quelles solutions concrètes saurais-tu conseiller qui fassent droit, dans ce conflit de devoirs, à l'une et l'autre partie ?
- Dans le conseil donné par le P. d'Alzon au Frère Pernet, qu'est-ce qui te paraît répondre à des points de vue à la fois humains et surnaturels ? La recherche de solutions immédiates, toujours plus ou moins obsédantes, n'obérerait-elle pas l'avenir ?

Un héritier-fondateur du P. d'Alzon : le P. Victorin Galabert

Il n'est guère de pages de la première Assomption où ne soit évoquée la figure d'un des premiers fils spirituels du P. d'Alzon, le P. Victorin Galabert (1830-1885). Natif de l'Hérault, à Montbazin, et étudiant en médecine obtient son doctorat en 1854 avec une thèse d'école intitulée *Essai historique sur la variole*. Un sermon du P. d'Alzon à l'Assomption de Nîmes où le jeune étudiant enseigne, le retourne à la façon d'Augustin et lui fait retrouver le chemin d'une ferveur religieuse qui a quitté sa famille. C'est malgré elle qu'il s'engage dans la vie religieuse, prenant l'habit assomptionniste le 8 décembre 1854. Le P. d'Alzon l'envoie se former à la théologie à Rome (1855-1858). Après un temps de professorat à Nîmes, le P. Galabert est l'homme choisi

par le P. d'Alzon pour établir sa famille religieuse en Orient, sur les vagues indications ou désirs exprimés à Rome par Pie IX.

Dans l'esprit de Mgr Brunoni, c'est à Philippopoli en Thrace que l'Assomption peut concrètement trouver sa place selon une stratégie pontificale élaborée idéalement au Vatican et servie par les congrégations religieuses (Résurrectionnistes, Capucins, Lazaristes). On espère beaucoup des perspectives d'une communauté bulgare unie. Au printemps 1863, le P. d'Alzon va rejoindre le P. Galabert pour envisager de près les réalités et cerner les projets. En fait, on compte surtout sur le fondateur pour éponger les dettes de la délégation apostolique ! Très vite, ce dernier se rend compte qu'il est hors de question de fonder un séminaire pour le

clergé bulgare de rite slave. Le P. Galabert, double docteur, s'assied au banc de ses écoliers, de modestes enfants pauvres, reçus à l'école Saint-André de Philippopoli, ouverte le 3 janvier 1864. Religieux modeste et fervent, doué et patient, il apprend le Bulgare, discerne de premières vocations autochtones et, à partir de 1865, devient le conseiller de Mgr Raphaël Popov (1830-1876). Compagnon de son évêque au quotidien, il sillonne avec lui le pays, griffonnant son journal de bord qui relève au jour le jour toutes les particularités de cette Bulgarie rurale vivant sous le joug turc et permettant à un siècle de distance de garder la mémoire

et les images d'un passé révolu. Il pousse le fondateur à lui fournir des auxiliaires féminins : c'est l'origine de la Congrégation des Oblates (1865) ; confiant l'école Saint-André au P. Alexandre Chilier qui sera le créateur du futur collège Saint-Augustin (1884), le P. Galabert fixe le centre de la mission assumptionniste à Andrinople (1867). Pierre enfouie dans les fondations, œcuméniste avant l'heure, il épouse l'âme orientale d'un peuple qu'il apprend à aimer et qu'il sert à l'épuisement. Ce fils héritier du P. d'Alzon mérite pleinement l'épithète de fondateur.

« Vous êtes donc prêtre, mon enfant¹. Hier, au moment où vous receviez l'onction sacerdotale, je disais la messe pour vous. Je vous remercie de celle que vous direz demain pour moi. Que Notre Seigneur vous donne le zèle de sa maison² ! Vous savez que cet amour est le fond, la base, l'esprit de l'Assomption³. J'ignore ce que je ferai de vous⁴. Il est possible que je vous demande de rester encore un an à Rome⁵, et, dans ce cas, il faudrait qu'à votre tour, vous y pussiez remplir les fonctions de supérieur, supposé que je dusse vous confier quelques étudiants. Il faut que vous vous appliquiez à beaucoup de régularité, d'esprit d'oraison, de force, de générosité, afin d'être un modèle des jeunes religieux⁶. Il faut aussi que vous vous exerciez à beaucoup d'humilité, de douceur et de patience. Jetez sur tout cela, un peu moins de distraction, un peu plus de propreté, et les choses seront à merveille⁷.

Je ne voudrais pas de ce que vous revinssiez de Rome sans le bonnet de docteur en droit canon. Je regrette que le P. Picard n'ait pas

pu subir ses examens pour la théologie, mais il lui faut soigner sa santé. Dites à M. Barre que je le remercie bien de son souvenir⁸. Je prie pour lui du fond du cœur. A Montpellier, plusieurs personnes m'assurent qu'il est attendu pour remplacer M. Soulas dans ses bonnes œuvres. Je ne puis croire à cette nouvelle. Le bon abbé Soulas a laissé sa Congrégation à des influences que M. Barre n'accepterait probablement pas.

Je suis à Lamalou pour un petit mois. Je voudrais vous apprendre des nouvelles, cela m'est impossible. Dieu permet que notre pauvre Assomption de Nîmes soit ballottée. Après avoir cru un moment pouvoir lui rendre la vie, voilà que tout semble fini ; mais, d'un autre côté, de bonnes espérances nous viennent d'ailleurs. Je refuse des collègues, des petits séminaires. Il faut croire que, si nous nous confions absolument à Dieu, il saura bien tirer le bien du mal.

*Quand le Pape revient-il à Rome? Adieu, mon cher enfant. Mille choses au P. Picard. Croyez que je vous suis bien attaché par le cœur.
E. D'Alzon*

Que le Père Picard n'oublie pas les indulgences pour nous et les membres du T(iers)-O(rdre). Si sa santé exigeait son retour, laissez-le partir. Il faudra que nous l'employions l'an prochain. Ecrivez-moi les nouvelles de Rome. Les journaux ne disent pas tout ou disent fort tard ».

**Lettre du P. d'Alzon au P. Victorin Galabert, Lamalou, 7 juin 1857,
d'après édit. P.T., tome II, p. 246-247**

¹ Ordination sacerdotale à Rome, le 7 juin 1857.

² L'expression n'est-elle pas directement évangélique (Jn 2,17) après avoir été psalmique (Ps 69,10)?

³ On reconnaît dans cette formule lapidaire, une des pierres d'angle de la spiritualité alzonienne reproduite un peu partout : Règle de l'Assomption, Directoire...

⁴ Le parcours apostolique du P. Galabert est connu : de 1858 à 1862, il est professeur de sciences naturelles au collège de Nîmes et, à la fin de l'année 1862, il est envoyé en mission en Orient, l'œuvre de sa vie. Il meurt à Nîmes le 7 février 1885 d'une congestion cérébrale, à 55 ans.

⁵ De 1857 à 1858, à Rome, le P. Galabert collabore aux *Analecta juris Pontificii* de l'abbé Chaillot.

⁶ Ce passage explicite le contenu de l'exemplarité religieuse selon le P. d'Alzon.

⁷ Il est certain que le P. Galabert était assez distrait et oublieux. La consigne de propreté est constante chez le P. d'Alzon à l'endroit de ce religieux qui était quand même du corps médical !

⁸ **Abbé Charles-François-Louis Barre** (1814-1872).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

- Plusieurs notices ont été consacrées à la mémoire du P. Victorin Galabert : elles sont énumérées dans le tome II des *Notices Biographiques*, tome II, 2000, p. 1190.
- Les écrits conservés du P. Galabert ont été dactylographiés dans les années 1950 et forment une collection de 13 volumes, rassemblant 3795 pages (ACR). On peut les consulter sur CD.
- En 1998, a paru à Sofia, grâce aux soins du P. Charles Monsch, dans une édition bilingue, franco-bulgare, le tome I du *Journal du P. Galabert, en Orient*, correspondant aux années 1862-1866 ; en 2000, a paru le tome II (années 1867-1869). En préparation, un tome III, sélection de lettres.
- Le Centre d'Alzon vient de sortir un CD, intitulé *Les écrits, version bêta 1.0*, contenant notamment la correspondance du P. Galabert.

Pour une lecture personnalisée :

- Le parcours de formation à l'Assomption, entendu au sens intellectuel, est souvent déconnecté de toute perspective apostolique pour l'avenir. Que penses-tu de cette situation de la part du jeune religieux et du manque de sollicitation de la part de l'Institut ? Comment y remédier ?
- La vie religieuse sacerdotale ne peut être assimilée à un plan de carrière. Comment des motivations apostoliques indéfinies peuvent-elles nourrir et ouvrir pour un jeune, un sens à sa formation ?
- Quel portrait le P. d'Alzon fait-il du P. Victorin Galabert. Que lui souhaite-t-il ? Le P. Galabert a-t-il répondu à l'attente du fondateur ?

Conseils à un jeune supérieur

Le service du supérieurat ou de la « *supériorité* », selon l'expression du P. d'Alzon, est certainement une question essentielle dans la vie et l'animation des communautés d'une Congrégation. La vie religieuse, structurée de façon hiérarchique de la base à son centre ou sommet, fonctionne localement en autant de cellules démocratiques en temps habituel, si l'on entend par là le libre jeu, en une société organisée et volontaire, de personnes à la fois responsables et dépendantes dont le commun miroir de référence est la Règle. Le P. d'Alzon, avant de codifier les traits principaux du supérieurat dans les Constitutions, en a fait lui-même l'expérience en sa double qualité de cadre ecclésial dans le diocèse de Nîmes et de fondateur de Congrégations religieuses.

L'Assomption des hommes ne

forme dans le berceau du collège de Nîmes qu'une seule communauté jusqu'en 1851, date où est décidée la création d'une antenne parisienne au Faubourg de la rue Saint-Honoré à Paris (1851-1853), vite transférée à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine). Si l'on compte l'expérience de la colonie agricole et noviciat de Frères à Mireman, aux portes de Nîmes (1853-1857), puis celle du noviciat d'Auteuil dans une dépendance du couvent et de la propriété des Religieuses à Paris (1857-1858), enfin celle d'une communauté étudiante sporadique à Rome, Rethel figure au cinquième rang des formes communautaires de la première Assomption. A chaque fois, le P. d'Alzon s'ingénie à trouver dans les rangs de sa « petite œuvre » l'homme de foi et de bonne composition qui peut assumer la conduite d'un groupe, liée à celle

d'une activité apostolique, tels Henri Brun à Mireman, Hippolyte Saugrain en second au collège de Nîmes, François Picard à Rome ou encore Charles Laurent à Paris. Il est intéressant de relever qu'au fil des générations, le service du supérieur a connu dans sa forme bien des évolutions, prises en compte d'ailleurs dans les différents textes législatifs de l'Assomption (Constitutions, Circulaires, Chapitres). Il suffit pour en être convaincu de comparer les articles qui y sont consacrés au supérieur d'une

communauté locale, des origines jusqu'à l'actuelle Règle de Vie (Index, p. 122) ou encore dans le dernier livret en date, présenté par la Curie généralice : le supérieur local, suggestions pratiques pour l'animation, Rome, 1990.

Les plus beaux textes sont nés de la vie et ne l'inspirent qu'à partir d'expériences mûries au contact de situations propres où l'on retrouve permanence et mobilité des problèmes. Écoutons le P. d'Alzon confier ce service du supérieur au jeune Père Picard en 1858 :

Cher ami¹, Lamalou, 10 septembre 1858

« Vous voilà donc bien définitivement supérieur de Rethel². Je vous laisse libre de prendre avec vous le P. Pernet³ ou le P. Brun⁴. Je vous engagerais pourtant à prendre le Père Brun, parce que sa santé vous dispensera de bien des fatigues. Il est convenu que, s'il vient, il fera une classe et vous aidera pour la discipline. Je vous ordonne d'avoir un soin particulier de la santé du P. Cusse⁵. Si l'on ne vous donne pas de messes, vous me préviendrez. Je tâcherai de vous en faire dire. Renseignez-moi là-dessus.

Prenez les choses doucement. Le caractère champenois est, je crois, un peu lourd et froid. La franchise me semble le meilleur système. Empêchez le P. Brun de trop finasser. Allez à la bonne et faites-le aller bonnement. Ne montrez pas votre joie de passer ou de vous croire plus habile que les autres. Souvenez-vous qu'une administration moins bonne, mais qui sauvegarde l'affection, est mille fois préférable à une administration excellente qui se fait détester.

Puis, souvenez-vous que l'esprit de l'Assomption est l'amour de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, sa mère, et de l'Église, son épouse⁶. Voilà ce qu'il faut toujours avoir devant les yeux : Notre-

Seigneur, la Sainte Vierge, l'Eglise. Si vous n'agissez que dans ce but, ce sera bientôt senti et l'on vous aimera comme il convient.

Si vous avez des ennuis, la pureté de votre mobile sera pour vous une suprême consolation. Si l'on vous désigne pour confesseur extraordinaire de nos Sœurs de Sedan⁷, vous accepterez. Allez avec toute confiance avec le cardinal⁸. Faites-vous un ami de l'abbé Hanne⁹, mais je crois savoir qu'il y a quelques tripotages intérieurs, dont vous devez vous tenir éloigné. Ne connaissez à l'archevêché que M. Hanne⁹ et le cardinal. Vous serez poli et respectueux pour les autres, mais ne vous laissez prendre par personne.

Adieu, cher enfant. Que Notre-Seigneur et la Sainte Vierge vous protègent ! Je vous bénis du fond du cœur »

E. d'Alzon

E. d'Alzon au P. François Picard, septembre 1858,
d'après Lettres d'Alzon, édit. P.T., t. II, p. 512

¹ **François Picard**, né le 1er octobre 1831 à Saint-Gervasy (Gard), achève donc sa 27^e année. Novice à Noël 1850, profès perpétuel à Noël 1852, il a été ordonné prêtre à Rome le 25 mai 1856 dans la chapelle privée du cardinal-vicaire, comme le P. d'Alzon en 1834. Il exerce ensuite la charge de maître de novices à Clichy-la-Garenne et d'aumônier du pensionnat des Religieuses à Auteuil, à partir de 1857.

² Rethel est le nom d'une petite ville des Ardennes, dans le diocèse de Reims, de quelque 7 000 habitants, où l'Assomption prend en charge à la rentrée scolaire 1858 le collège Notre-Dame, fondé en 1854 par Mgr Gousset ; cet essai de direction ne va durer que trois mois.

³ C'est bien le **P. Etienne Pernet** qui accompagne le P. Picard à Rethel, en qualité d'économiste de la communauté. Né en 1824, il vient d'être ordonné prêtre avec le P. Hippolyte Saugrain, au Mans, par Mgr Nanquette, le 3 avril 1858.

⁴ Le **P. Henri Brun** (1821-1895) restera en fait au collège de Clichy-la-Garenne, maintenu jusqu'en 1860.

⁵ Le **P. Eugène Cusse** (1822-1866), prêtre le 18 septembre 1858, est professeur de sciences.

⁶ Une des premières attestations de ce qu'il sera convenu d'appeler le « triple amour » à l'Assomption.

⁷ La Fondation de Religieuses de l'Assomption à Sedan remonte à l'année 1854.

⁸ Il s'agit du cardinal **Thomas-Marie-Joseph Gousset** (1792-1866), évêque de Périgueux en 1835, archevêque de Reims depuis mai 1840, cardinal en septembre 1850.

⁹ **Pierre-Napoléon Hanne** (1808-1889), secrétaire de l'archevêque depuis 1843, vicaire général en 1862.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur le P. François Picard :

- consulter sa biographie écrite par E. Lacoste (pseudonyme du P. Ernest Baudouy), Bonne Presse, 1932, 550 pages ou encore *Pages d'Archives*, 2e série, p. 17-44 ; 3e série, P. 177-243 et 249-414.
- Le P. Adrien Pépin, sous le pseudonyme de Paul Castel, a donné une excellente étude, *Le P. Picard et le P. Vincent de Paul Bailly dans les luttes de presse*, Rome, 602 pages et le même, une *Chronologie très fouillée de la vie du P. Picard* en 124 pages.
- **Sur la brève expérience communautaire de Reithel**, lire dans Siméon Vailhé, *Vie du P. d'Alzon*, tome II, p. 76-78.
- **Sur les Supérieurs**, du P. d'Alzon, *Directoire*, troisième partie, chapitre II (*Ecrits Spirituels* p. 86-87) ; Neuvième Circulaire (E.S. p. 272-273) ; Vingt-huitième et Trente-quatrième Méditation (E.S. p. 545-552, p. 593-600) ; *Conseils aux supérieurs*, 1858 (E.S. 1065-1066).
- **Sur le diocèse de Reims**, article de P. Demouy-J.Goy, *Catholicisme*, t. XII, col. 744-759.
- **Sur la figure de Mgr Gousset**, les informations les plus récentes sont à prendre dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. XXI, col. 956-957 et dans le *Dictionnaire de Biographie française*, t. XVI, col. 824-825.

Pour une lecture personnalisée :

- Comment apprécies-tu la finesse et la qualité spirituelle des recommandations du P. d'Alzon au P. Picard pour l'exercice de la charge de supérieur ? A l'égard des religieux de la communauté, de l'institution scolaire, du personnel du diocèse ?
- Ces directives ne montrent-elles pas, à certains détails, que le P. d'Alzon connaît très bien la personnalité de ses religieux, du P. Picard en particulier auquel il écrit en août 1858 : « Vous devez être souple dans les formes; la fermeté ne vous manquera jamais » ?
- Quelles sont les qualités essentielles que tu attends d'un supérieur de communauté?

25 L'attention d'un Père pour ses filles

La correspondance nourrie du P. d'Alzon et de Mère Marie- Eugénie de Jésus, depuis leur première rencontre à Chatenay (Isère), en octobre 1838, dans le pays natal de l'abbé Combalot, fait état de leur commun désir d'établir à Nîmes une communauté de religieuses pour une œuvre d'adoration et d'éducation. Le projet ne peut aboutir à l'époque de Mgr Cart, assez hostile à la multiplication de couvents dans sa cité épiscopale, mais trouve sa réalisation après sa mort survenue le 13 août 1855. Le 24 octobre arrive à Nîmes Sœur Marie-Eugénie de Jésus, accompagnée des trois religieuses prévues pour la fondation : Sœur Marie- Walburge Howly, supérieure du groupe, Sœur Marie-Elisabeth de Balincourt, nîmoise d'origine, et Marie-Gérard Ernalsstein, converse. Le premier logement est improvisé : les Religieuses descendent chez la baronne de Lisléroy, grand'mère maternelle de Sœur Marie-Elisabeth, rue des Lombards n°29, près de l'église Saint-Charles, avant de trouver refuge en novembre dans une modeste maisonnette de la rue Roussy, non loin du collège de l'Assomption et près du couvent des Carmélites. Viennent les rejoindre quatre autres Religieuses : Sœur Marie de la Croix Aubert, Sœur Marie- Aloysia Lawson, Sœur Marie- Laurence Finn, novice, et Sœur Marie-Pélagie Desperroix, converse. Le 9 novembre y est célébrée la première messe par le P. d'Alzon.

Cette installation encore provisoire ne pouvait durer. La correspondance des années suivantes (1856-1858) permet de suivre toutes les étapes de la construction et de l'aménagement d'un couvent établi selon les règles, connu sous le nom de Prieuré de Nîmes : achat d'un terrain rue de Bouillargues, plan de l'architecte Révoil prévoyant les cellules des religieuses, le cloître, le pensionnat, un jardin d'agrément et une clôture. Cette œuvre matérielle à laquelle le P. d'Alzon apporte toute son attention, ne doit pas en masquer d'autres. Comme au collège, sur le même modèle, naissent des rameaux spirituels greffés sur la fondation des religieuses : Association des Adoratrices du Saint-Sacrement, Tiers Ordre féminin de l'Assomption. Les débuts du pensionnat sont encore modestes : 12 élèves en octobre 1858, mais l'œuvre d'éducation atteindra un grand succès auquel viendra mettre fin la législation républicaine en matière d'autorisation des Congrégations religieuses après la loi de 1901. La Congrégation des Religieuses de l'Assomption est dissoute en décembre 1906. La communauté locale résiste jusqu'au 23 août 1911, date de son expulsion sous escorte

de la police. Devenue maison médicalisée pour personnes âgées (Centre Villemin), le lieu retrouve sa vocation première en 1991 avec la création du Lycée d'Alzon, extension de l'Institut d'Alzon dirigé par les Oblates.

« Mes chères filles,

Si vous croyez que je laisserai passer le jour de l'Assomption sans vous souhaiter une bonne fête, vous êtes dans une erreur profonde. D'abord, j'y ai tout intérêt. Nos religieux entrent ce soir en retraite et ont le plus grand besoin que vous leur obteniez des grâces en masse. Ainsi, levez les mains au ciel jusques au 22¹. Le 22, j'irai à Sedan, je donnerai une espèce de retraite de trois jours à vos Sœurs², et ici, c'est un peu votre intérêt à vous que je sanctifie ces membres de votre famille. Enfin, il serait possible que, au lieu de passer par Toulouse, je dusse passer par Nîmes pour aller à Lamalou. Comme il y a là-dessous de grosses choses, veuillez me faire connaître, par une bonne inspiration, où il vaut mieux que je passe³.

Permettez-moi de vous prier de faire, les unes envers les autres, les commissions que je vais vous donner. Vous voudrez bien dire à notre Mère⁴ que je lui souhaite beaucoup de patience pour me déchiffrer, car c'est tout au plus si moi-même je puis me lire. A notre Révérende doyenne⁵, que je pense bien à elle et que je vois qu'elle a bien fait de venir planter sa tente sur les bords du Vistre ; tout, à Auteuil, regrette son absence et ma visite m'a fait encore plus apprécier le trésor que nous avons acquis. A Sœur M.-Julienne⁶, que son charmant neveu, interrogé deux fois par moi sur ce qu'il voulait lui faire dire, m'a promis d'y réfléchir. A Sœur Marie de la Croix⁷, que Sœur M.-Cécile⁸ lui envie le bonheur de former les rossignols de Nîmes. A Sœur Aréthuse⁹, qu'on aurait grand besoin de ses eaux sur les gazons de Paris. A Sœur M.-Théodore¹⁰, qu'on ne prend pas, à Paris, du chocolat comme celui qu'elle me fait. A Sœur M.-Claver¹¹, que je la soupçonne d'être la plus sainte de la communauté. Quant à Sœur M.-Angélique¹², vraiment, je suis embarrassé ; mais nous trouverons bien quelque chose, d'ici mon retour. Et maintenant, bonsoir. Je vais, non pas entrer en retraite, mais y faire entrer mon monde, et il faut que je voie ce qu'il y a à faire pour convertir, sanctifier, gronder, encourager notre petite communauté. Tout vôtre, mes chères filles, en Notre-Seigneur. »

Lettre à la communauté de l'Assomption à Nîmes,

**Clichy, 15 août 1859,
d'après édit. D.D., tome III, 1991, p. 131-132**

¹ Allusion implicite à Ex. XVII, 11.

² La communauté R.A. de Sedan a été fondée en 1854 par Sœur Marie-Thérèse (Joséphine) de Commarque (1811-1882), native de La Bourlie.

³ Le P. d'Alzon est en pourparlers d'union avec le P. Caussette, supérieur des Pères Missionnaires du Calvaire (Toulouse).

⁴ Notre Mère désigne ici la supérieure du Prieuré de Nîmes à cette époque, Sœur Françoise-Eugénie de Malbosc (1822-1878), native de l'Ardèche.

⁵ Sœur Marie-Augustine, Anastasie Bévier (1816-1895) qui a prononcé ses vœux la même année que Mère Marie-Eugénie. Doyenne s'entend d'âge de profession, car d'autres Sœurs sont plus âgées qu'elle. Native d'Avranches.

⁶ Sœur Marie-Julienne de Bure (1819-1884), de Paris.

⁷ Sœur Maire de la Croix Aubert (1833-1906), d'Argentan.

⁸ Sœur Marie-Cécile de Momigny (1822-1886), de Blois.

⁹ Après avoir bien cherché, il semble bien que ce ne soit pas là un prénom de religieuse, mais une allusion à celle qui est chargée de l'arrosage du jardin. Nous ignorons donc qui se cache sous cette charmante et mythologique allusion.

¹⁰ Sœur Marie-Théodore (Virginie) Grefeuil (1831-1881), de l'Aveyron.

¹¹ Sœur Marie-Claver Monteil (1835-1915), de l'Ardèche.

¹² Sœur Marie-Angélique (Angelina) Poupard (1833-1874), de l'Oise.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur la communauté de Nîmes, les origines de l'Assomption, t. III (1900), p. 417-440. *Marie-Eugénie Milleret*, Mame, 1991, p. 79-84.

Sur la figure de la supérieure de la communauté R.A. de Nîmes de cette époque : *Mère François-Eugénie de Malbosc*, par Mgr de Cabrières, 1900, 382 p.

Sur la spiritualité et le charisme des Religieuses de l'Assomption : textes fondateurs : *Textes fondateurs*, Auteuil, 1991, 563 pages. Coll. *Etudes d'archives*.

Sur la vie apostolique des Religieuses de l'Assomption : *Un projet éducatif au XIXe siècle*, *Etudes d'archives*, 1988, n° 5. M.-Antoinette du Cœur de Jésus, L'éducation du caractère, Paris, 1946, 229 pages.

Il ne reste pas grand-chose, en dehors de la correspondance conservée des religieuses de Nîmes, des témoignages écrits de la vie de cette communauté : registres du pensionnat, archives ou éphémérides n'ont pas survécu à la grande épreuve des années 1901-1910 (procès, expulsion). La chapelle du prieuré, construite par Révoil en 1886, est aujourd'hui réhabilitée (28 février 2001).

Pour une lecture personnalisée :

Comment le P. d'Alzon exprime-t-il son attention, à la fois à l'ensemble de la communauté, et à chacune des religieuses ?

Quelles sont les activités privilégiées par les Religieuses de l'Assomption, hier et aujourd'hui ? Comment s'exprime leur charisme ?

Les liens du P. d'Alzon avec la communauté R.A. de Nîmes paraissent très intimes. Quelle est sa responsabilité à leur égard ?

Quels avantages et quels inconvénients peuvent naître d'une proximité très forte d'une communauté A.A. avec une autre communauté religieuse féminine de l'Assomption ? As-tu des exemples ?

26 Le P. d'Alzon, gentleman-farmer

Il est plus habituel de présenter les pensées spirituelles du P. d'Alzon que d'évoquer sa personne sous les traits d'un propriétaire terrien. Et pourtant, c'est l'image qu'il donne de lui-même dans cette correspondance du mois d'août 1860, adressée à sa mère, la vicomtesse d'Alzon qui va décéder à peine deux mois après.

Les d'Alzon sont de grands propriétaires terriens tant au Vigan qu'à Lavagnac : les biens fonciers restent encore dans les anciennes classes de la société le symbole refuge de la richesse et de l'influence, même s'ils sont largement détrônés par les nouvelles valeurs, commerciales, bancaires et industrielles souvent mêlées. Nous savons que la fortune des d'Alzon vient de Madame, née de Faventine, qui a en fait hérité de ses parents adoptifs, descendants d'un fermier général. C'est d'ailleurs à la mort de sa mère en octobre 1860, survenue peu après le décès de Mlle Augustine (juillet 1860), que les deux descendants directs en vie, Emmanuel et sa sœur Marie-Françoise, entrent en possession de leur part d'héritage : le P. d'Alzon qui reçoit depuis 1835 de fortes sommes d'argent pour ses œuvres nîmoises, toutes soigneusement comptabilisées en avancement d'hoirie, laisse la préférence à Marie de Puységur pour le domaine de Lavagnac, recevant pour sa part la maison familiale du Vigan et les fermes attenantes. Le domaine de Montmau, situé sur la commune de Saint-Pons de Mauchiens, qui lui revient également, sera revendu ultérieurement par le P. d'Alzon à son neveu, Jean de Puységur.

Sa correspondance est ainsi émaillée de considérations et de calculs financiers où son optimisme général n'est jamais en reste, même si toute sa vie, il souffre du martyre des écus. Une étude de type économique serait à faire à ce sujet avec toutes les données éparses qui y figurent notamment dans les échanges avec M. Marie-Eugénie de Jésus qui, soit dit en passant, le surclasse haut la main concernant les nouvelles valeurs à la mode : actions bancaires et industrielles, cotations boursières, prêts à usure¹. Le gentilhomme, bien que d'une souche aristocratique récente, se situe en retrait de ce point de vue par rapport aux nouvelles formes d'économie dans laquelle baigne ou a baigné la famille Milleret, provenant d'une bourgeoisie d'affaires. Tous les deux, cependant n'entretiennent avec l'argent que des rapports de nécessité ou de contrôle, liés à leurs projets apostoliques, leurs goûts et

choix personnels étant façonnés selon la loi évangélique par les seules vraies valeurs du Royaume. Et cependant, il ne manque pas de réalisme agricole dans cette relation du P. d'Alzon à sa mère, lors d'un séjour à la campagne de Lavagnac :

« Chère petite mère,

Je suis arrivé à très bon port, et comme je n'ai plus grand-chose à faire ici, je pars demain matin pour Lamalou. En entrant à la chapelle, ce matin, j'ai vu un très joli bouquet de fleurs blanches ; j'ai demandé ce que c'était, on m'a répondu qu'il avait été mis là par le jardinier, la veille de la Saint-Augustin.

La récolte de blé, seigle, avoine, rapportera 9434 francs net, les frais d'exploitation agricole² ont prélevé 10 334 francs, la dépiquaison seule aura coûté 2 234 francs, sans compter ce que dépensent les ègues dans le courant de l'année et ce qu'elles gâtent dans le bois et les luzernes, plus l'homme chargé de les entretenir. On s'est servi, chez les principaux propriétaires de Mèze, d'une machine qui en diminuerait les frais de moitié. Si vous voulez vous en faire une idée : la dépiquaison avec les ègues a coûté 2,25 francs par hectolitre ; avec la machine cela ne reviendrait pas à 15 sous par hectolitre. La différence me semble assez belle ; c'est du 45 à 15, ou du 3 à 1, autrement dit le tiers.

Poujol et le ramonet insistent pour qu'on n'achète pas de la semence de roussillon ; ils trouvent que celui qu'on a récolté ici est assez beau. Ils me l'ont montré. Autant que je puis y connaître quelque chose, je le trouve superbe et sans graine. Il faudra acheter de la touselle. J'ai à revenir sur une observation. Les 44 sèteries de la Conseillère vous donneront en vin, cette année, plus que les 160 sèteries qu'on a semées en blé, avoine et seigle. Le vin se vendra bien 100 francs. (Les) 120 muids que vous donnera cette vigne feront 12 000 francs. La culture et la vendange vous coûteront au plus 1 800 francs qui, ôtés des 12 000, laissent 10 200 francs. Les 160 sèteries de blé, avoine, etc., vous donnent un revenu net de 9 434 francs. J'entre dans ces détails, pour que vous obteniez de mon père :

1° qu'il consente à se défaire des ègues, qui lui dépensent au moins 2 000 inutilement.

2° qu'il se donne une machine avec le produit de la vente du haras. La première année, il aura une économie assez grande ; les autres, elle

sera superbe. Vidal³, de Mèze, se charge de faire la dite machine et de la garantir.

3° qu'il laisse planter des vignes, puisqu'avec les lois et les dispositions actuelles on est résolu à maintenir le prix du blé très bas.

Inutile de dire que des moutons peuvent manger ce que mangent les ègues et donner d'aussi bon fumier.

Je ne sais pourquoi je vous envoie ces réflexions, qui sont plutôt pour mon père. Il est évident que j'écris pour les deux.

Je n'ai pu voir Rodier ; il me laissa un mot pour me dire qu'il était obligé de se rendre à Clermont. Je pars demain. Alexandre sera à Montpellier vendredi soir ou samedi matin.

Adieu, petite mère. Je vous embrasse bien tendrement, ainsi que bon père. Votre fils de cinquante ans. Emmanuel »

Lettre du P. d'Alzon à Mme Jeanne-Clémence d'Alzon, Lavagnac, 29 août 1860, d'après édit. D.D., t. III, p. 282-283

¹ Le vocabulaire agricole et technique du P. d'Alzon est étonnant. Si l'on reconnaît sans peine les cultures céréalières (blé, avoine, seigle) et celles de la nourriture animale (luzerne), on est obligé de recourir au dictionnaire spécialisé pour bien des termes : la dépiquaison est un procédé de battage par foulage ; l'ègue est un cheval de trait (jument, dérivé de eque) ; le roussillon, une variété locale de semence de blé ; la touselle, un froment précoce dont l'épi est sans barbe ; le muid est une unité de mesure (celui du Languedoc équivaut à 114 litres) comme le setier (mesure agraire aussi appelée sété-rée). La Conseillère est le nom d'une terre agricole voisine de Lavagnac. On comprend avec Emmanuel d'Alzon que l'heure est au machinisme agricole et au remplacement des cultures céréalières par celle de la vigne. Cette dernière transformation se fera avec Jean de Puységur ; greniers et granges de Lavagnac vont être transformés en caves viticoles.

² Les personnes citées dans cette lettre ne sont pas toutes identifiées : le bouquet de fleurs déposé à la chapelle rappelle le souvenir d'Augustine d'Alzon (1813-1860) ; Poujol doit être un intendant du domaine de Lavagnac ; Vidal, un artisan-vendeur de machines agricoles de Mèze qu'un Almanach de ces années-là nous permettrait peut-être de situer plus précisément ; Rodier, un parent des d'Alzon, peut-être Clément Rodier, natif de Montpellier, fils de Jean-Antoine Rodier et de Louise-Joséphine d'Alzon. Quant à Alexandre, sans autre précision, il nous est parfaitement inconnu, sauf s'il désigne Alexandre Poujol, nommé ailleurs. Quant au ramonet, il s'agit d'un ouvrier agricole, chargé de nettoyer le grain à l'aide de l'appareil à cylindre, la ramonerie.

³ Les noms de lieux évoquent le voisinage de Lavagnac : Mèze est une localité proche de Montagnac, de 5 800 habitants à l'époque ; on y fabrique des tonneaux ; Clermont doit être Clermont-l'hérault, de 5 400 habitants, ville de tanneries. La Conseillère est le nom d'une terre de Lavagnac, sur laquelle est construite aujourd'hui une habitation du même nom.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Georges Duby et Armand Wallon, *Histoire de la France rurale*, Le Seuil, 1976, tome III, 568 pages.

Les archives économiques de Lavagnac ont été en partie brûlées, après la vente du château par Henri d'Auland en 1987, d'après le témoignage du fermier actuel de la propriété, M. Alain Baillol. Une remise conserve encore pêle-mêle quelques registres de compte.

Pour une lecture personnalisée :

Quelle est ta conception et tes préoccupations concernant l'argent ?

Qu'est-ce que ton milieu familial t'a inculqué à ce sujet ?

La vie religieuse a-t-elle modifié ton rapport à l'argent et aux moyens financiers ?

Que préconise la Règle de Vie concernant la vie économique de la communauté ?

Les distinctions canoniques, entre possession et usage des biens, te paraissent-elles aujourd'hui opérantes ?

27 Les blessures de la vie

L'année 1860 est une année chargée d'épreuves pour le P. d'Alzon. La mort vient décimer sa famille : en juillet Augustine est emportée rapidement, puis en octobre, douloureusement atteinte, sa mère Mme d'Alzon; deux deuils qui s'ajoutent à la perte de sa nièce Marthe en 1845 et à celle de son beau-frère, Anatole de Puységur en 1851. Les rangs familiaux s'éclaircissent. Mme d'Alzon, devenue aveugle, n'avait plus le secours d'Augustine qui lui tenait jusque-là compagnie dans son appartement montpelliérain, Maison Roche, rue des Trésoriers de la Bourse. Une chute malencontreuse dans l'escalier de ce grand hôtel en septembre, suite sans doute au brisement du col de fémur, lui occasionne de vives souffrances que la médecine de l'époque ne peut guère réduire qu'avec quelques pilules d'opium. La souffrance d'Emmanuel est grande de veiller une mère en agonie pendant un mois : il se trouve bien isolé avec l'état d'impotence de son père, retiré à Lavagnac, octogénaire et quasi privé de parole. Alix de Puységur au Carmel de Paris est également absente pour cause de clôture. Cette souffrance du P. d'Alzon est avivée par l'interdiction qui lui est faite de prêcher et de confesser dans le diocèse de Montpellier, en raison des opinions et de l'excès de zèle ultra-montains que lui reproche Mgr Thibault (1835-1861).

Depuis 1859, le monde catholique a les yeux fixés sur Rome et les Etats pontificaux. L'alliance politico-militaire de Napoléon III avec le Piémont a entraîné toute la péninsule italienne dans le tourbillon du Risorgimento. Cavour espère d'une guerre contre l'Autriche-Hongrie son éviction définitive de la carte transalpine ; en sous-main des troubles sont fomentés dans les états centraux pour retirer les populations de l'obédience du Pape qui ne peut opposer à une armée régulière que quelques bandes de volontaires plus ou moins entraînés, les zouaves pontificaux. Plus au sud, dans le royaume de Deux-Siciles Garibaldi le républicain attend son heure pour rallier à sa manière la cause de l'unité. Le P. d'Alzon n'est pas un homme à rester inactif, les bras croisés. Par la plume, par la parole, par l'action et l'engagement de toute sa personne, il entre dans le champ de la controverse publique. Son neveu, Jean, fait prisonnier à Castelfidardo, vient d'être libéré. Le combat du P. d'Alzon est inspiré par ses convictions et ses conceptions ecclésiologiques, partagées par nombre de catholiques de

l'époque. C'est dans ce contexte troublé qu'il traite avec Mgr Quinn de l'envoi de quelques religieux en Australie et qu'il se soumet avec foi aux épreuves des deuils familiaux répétés, allant jusqu'à écrire : « *Je considère comme une grande consolation de pouvoir souffrir quelque chose dans ma famille, au moment où l'Eglise souffre tant* ».

« *Ma chère fille,*

Merci de votre bonne lettre. Laissez-moi vous dire tout simplement où j'en suis. Les douleurs où je voyais ma mère me faisaient désirer qu'elles eussent un terme. Depuis, je m'entretiens avec elle, je sais qu'elle m'entend, et privé comme je l'étais si habituellement de sa présence, la mort¹ semble me l'avoir au moins rapprochée de moitié. Peut-être j'aime plus la solitude, ce qui m'était déjà venu à la mort de ma sœur et ce qui augmente un peu tous les jours. C'est de l'égoïsme, mais je vous dis ce qui est. Je suis si bien avec des âmes que la foi me montre dans un monde meilleur ou prêtes à y entrer. Je n'ai jamais mieux compris le bonheur d'être prêtre et religieux par les prières qu'on veut bien donner à ces pauvres et chères âmes, et puis l'honneur de souffrir dans ma famille au moment où la grande famille chrétienne souffre tant, c'est bien quelque chose quand l'amour de l'Eglise n'est pas un vain mot. La personne avec qui je me console le mieux de la mort de ma mère, c'est avec elle. Si vous saviez ce que j'ai éprouvé quand, après vous avoir écrit et à quelques autres personnes, je rentrai dans sa chambre pour lui demander pardon de toutes les douleurs que je lui avais causées et que j'allai baiser cette main qui m'avait tant soigné ! Il y avait de l'amertume, sans doute, mais enfin, nous ne sommes pas comme ceux qui manquent d'espérance.

Sa dernière parole pour moi a été : « Il faut savoir faire tous les sacrifices » . Pourquoi voulez-vous que ce testament ne me soit pas aussi précieux que tous les autres ? Personne, après elle, ne me consolera mieux que vous, ma fille², mais dans ces dispositions que je vous montre aije bien besoin d'être consolé ? Je suis forcé d'aller passer quelques jours à Lavagnac pour régler quelques affaires de famille, puis j'ai deux retraites à prêcher³, don la première commencera vers le 14 novembre. Le P. Hippolyte m'a fait hier deux sermons sur la nécessité de ma présence à Nîmes. Je crois que le meilleur est que j'en reste à mon plan d'aller à Paris vers le 15 janvier⁴.

Sœur Marie-Catherine⁵ m'avait écrit, il y a quelques jours, une lettre de découragement, mais depuis, à l'occasion de la mort de ma mère, elle m'a écrit encore et semblait remontée.

Adieu, bien chère fille. Vous voyez comme je vous montre le fond de mon cœur.

E. d'Alzon. »

**Lettre du P. d'Alzon à M. Marie-Eugénie de Jésus,
Nîmes, 18 octobre 1860,
d'après édit. D.D., t. III, p. 325-326**

¹ Mme Jeanne-Clémence d'Alzon est morte à Montpellier, le 12 octobre 1860, à 23 heures. Son corps a été inhumé dans le caveau de famille au cimetière de Montagnac, aux côtés de sa fille, Augustine.

² Marie-Eugénie de Jésus a perdu : sa mère, née de Brou, en 1832, lors de l'épidémie parisienne de choléra, l'amie de sa mère qu'elle considère comme sa tante, Mme Doucet, en 1854, son cousin qu'elle appelle son oncle, Ernest de Franchessin, en 1851. Jacques Milleret, son père, mourra en 1864. Les deuils n'ont pas épargné non plus la fondatrice des Religieuses.

³ L'une à Nîmes en novembre, l'autre à Agen, cette dernière en fait annulée. Il prêcha par contre aux élèves des Religieuses de l'Assomption à Paris fin novembre.

⁴ En fait, le P. d'Alzon se rend à Paris dès le 22 novembre 1860 où il reste sans doute jusqu'au 30.

⁵ Sœur Marie-Catherine Combié (1828-1870), sœur de Juliette, de Maurice et de Mme Delphine Doumet, est religieuse de l'Assomption, supérieure du couvent de Bordeaux dès sa fondation en 1860.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

La foi du P. d'Alzon et sa prière dans l'épreuve ne sont-elles pas celles du psalmiste, des anawim ? On peut lire à ce sujet, deux numéros des Cahiers Evangile : n° 13, 1975, de Mannati *Pour prier avec le Psaumes* et le N° 92, 1995, de M. Collin *Le Livre des Psaumes*. La souffrance, inspiratrice d'une prière purifiée, est une grande réalité spirituelle de tous les temps et de toutes les religions. Sous la plume du P. d'Alzon, on trouve même des formes d'expression sur son expérience et la spiritualité de son temps, déroutantes à nos yeux, quand elles présentent et justifient un « amour de la souffrance ». On peut légitimement lui préférer d'autres expressions, non doloristes, où les termes sont inversés : souffrir en aimant, souffrir d'aimer ou encore souffrir pour aimer, offrir sa souffrance et participer à celle du Christ. La revue *Présence* (1955-1974) offre une présentation équilibrée de la doctrine catholique sur ce point.

Pour une lecture personnalisée :

Quel que soit l'âge, perdre coup sur coup une mère et une sœur reste une forte épreuve. Quels sentiments animent le P. d'Alzon en cette double circonstance ?

Le travail du deuil est aussi à faire dans le cœur d'un croyant. Comment la foi permet-elle d'assumer et la souffrance d'une absence et la recherche d'une autre forme d'intimité, sans que soit supprimée la première, sans que soit surestimée la seconde ?

L'engagement d'une vie apostolique très sollicitée te paraît-elle une fuite ou une aide ? Avec quelles limites ?

28 L'aventure missionnaire australienne

En signant une convention ou contrat de mission avec Mgr Quinn le 19 octobre 1860, le P. d'Alzon autorise un premier essai de vie missionnaire lointaine pour l'Assomption. Jusque-là, la Congrégation n'a guère connu que la vie des collèges ou des pensions scolaires, bien que l'objectif missionnaire fasse partie des possibilités apostoliques enregistrées dans les Constitutions de 1855. On sait d'autre part, que le P. d'Alzon n'a pas manqué de réfléchir sur l'essai manqué de fondation de Religieuses au Cap (1850-1852) : il est bien placé pour savoir que l'autorité épiscopale sourcilleuse sur ses droits n'est guère favorable en général aux formes d'exemption de la vie religieuse.

Sans prendre exactement le même chemin, la fondation assomptionniste en Australie (1860-1875) n'aura pas de suite : Mgr James Quinn, jeune évêque irlandais de Brisbane, ne tient pas ses engagements de favoriser dès que possible l'implantation d'une communauté religieuse avec résidence propre. Il n'a d'autre ambition ou d'intérêt pour son administration apostolique que d'utiliser comme forces vives des religieux livrés pieds et poings liés à son autorité. De là, naît son différent avec le P. René/Eugène Cusse qui, déclaré religieux fugitif pour s'être soustrait au diocèse de Brisbane, va être ensuite exclu de la Congrégation en 1862, avant d'aller mourir en 1866 à Newcastle. Malentendu aggravé par la lenteur des communications de l'époque et une certaine précipitation de jugement du P. d'Alzon.

Et cependant, on aurait tort de croire que cette expérience ait été entièrement négative : les PP. Brun et Tissot, le Frère Polycarpe Hudry se sont montrés de vrais coopérateurs missionnaires, tenaces et entrepreneurs, même s'ils avaient plutôt pensé à un apostolat direct auprès des populations autochtones qu'à l'assistance spirituelle des descendants des colons irlandais. En 1875, le P. Tissot est le dernier à quitter l'île-continent, conformément aux décisions capitulaires de 1873. On peut au moins dire que l'Assomption n'a pas démerité et que le P. d'Alzon a fait montre d'une fidélité loyale à l'égard d'un évêque dont l'attitude n'a rien eu de réciproque. A partir de 1862, le regard du fondateur est porté vers l'Orient et cet engagement apostolique aux enjeux tout différents, va mobiliser la Congrégation pour un demi-siècle au moins. Les difficultés n'y seront sans doute pas moindres, mais avec les années, au gré des circonstances et des appels, se dégagent peu à peu des

formes d'insertion et d'investissement qui ancrent la fondation incertaine des débuts dans des formes d'avenir : postes de mission, œuvres scolaires et sociales, apostolat intellectuel. Entrons dans l'histoire missionnaire de l'Assomption par la porte inaugurale de l'aventure australienne :

« Nîmes, le 29 septembre 1860,

Monseigneur,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre lettre que j'attendais avec une vive impatience. J'avoue qu'après avoir été averti de votre part, par le P. Laurent, que vous n'aviez pas l'argent nécessaire au voyage de nos religieux, les deux propositions par où commençait votre lettre et la déclaration répétée de votre défaut de ressources pécuniaires, me faisaient l'effet d'être le point essentiel de votre correspondance ; et les deux petits mots, que vous copiez dans votre lettre reçue hier, me semblaient seulement une préparation à ce que vous ajoutiez que vous n'aviez pas de quoi payer le voyage d'un seul missionnaire¹. Mais, du moment que le P. Picard m'a assuré qu'il y avait malentendu², avant même d'avoir reçu rien de vous, j'ai autorisé le P. Cusse à partir pour s'entendre avec Votre Grandeur³. Vous voyez donc, Monseigneur, qu'il n'y avait de ma part aucune mauvaise volonté.

Il est donc convenu que, puisque vous n'avez pas de ressources, le P. Cusse et le P. Brun, seuls se mettront à votre disposition ; que si vous ne pouvez en prendre qu'un, vous n'en prendrez qu'un. Je désirerais que ce fût le P. Brun ; toutefois, je vous laisse libre dans votre choix. Et quand ces deux religieux, arrivés à Brisbane⁴, auront vu l'état des choses, s'ils pensent que nous puissions vous être utiles, et si Votre Grandeur juge à propos de donner un acte épiscopal qui nous autorise dans son diocèse comme Congrégation d'Augustins de l'Assomption⁵, nous vous enverrons avec bonheur d'autres sujets⁶. J'irai même plus loin. Si, par certains événements, le P. Cusse et le P. Brun vous paraissaient peu propres aux missions et à vos œuvres et que pourtant vous voulussiez de nos religieux, vous nous renverriez ces deux Pères et nous vous offririons d'autres ouvriers apostoliques. Il me semble, Monseigneur, que dans les conditions que je propose, Votre Grandeur doit voir tout notre désir de lui être agréable, et je lui

prouve combien je suis allé sincèrement dans le malentendu qui a subsisté entre elle et moi.

Je suis avec respect de Votre grandeur le très humble et obéissant serviteur. E. d'Alzon ».

E. d'Alzon à Monseigneur Quinn, évêque de Brisbane, d'après Lettres du P. d'Alzon, tome III, éd. D.D., 1991, p. 313-314

¹ La question de l'argent et des ressources pécuniaires est certainement, sous l'aspect pratique d'une fondation missionnaire lointaine, non pas une affaire dirimante mais certainement une question clé, non seulement pour les débuts, mais pour le développement d'une mission. L'Assomption saura dans son histoire mettre à profit le réseau de ses relations et des bienfaiteurs pour constituer des procures prospectrices de fonds (quêtes, revues, expositions et conférences...).

² Le malentendu porte sur l'intégration de religieux dans le corps du clergé diocésain sous la forme d'Oblats de saint Charles.

³ Titre officiel de politesse donné à un évêque jusque vers 1930.

⁴ Trois religieux sont partis pour le diocèse de Brisbane depuis Liverpool, le 7 décembre 1860 : Eugène Cusse (1822-1866), François Gavète (?), Elphège Tissot (1801-1895). Ces deux derniers vont prendre le poste de Maryborough, le P. Cusse manifeste son désaccord avec l'évêque, Mgr Quinn qui n'autorise pas malgré ses engagements l'établissement de la Congrégation sous son nom dans le diocèse.

⁵ Tel est le nom officiel toujours voulu par le P. d'Alzon pour sa Congrégation masculine.

⁶ En décembre 1862, partiront le P. Henri Brun (1821-1895) et le Frère Polycarpe Hudry (1838-1912).

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur l'histoire de la mission en Australie : Austin Treamer, *The Mission of the Augustinians of the Assumption in Australia 18560-1875*, texte dactylographié, Nottingham, 175 pages (novembre 1986).

Sur l'aventure missionnaire de l'Assomption, Actes du Colloque de Valpré de novembre 21000, Rome, 2003. • Pour une approche historique : Mgr Delacroix, *Histoire universelle des missions catholiques*, 4 vol., Paris, 1957-1959.

Pour une théologie de la mission : décret conciliaire de Vatican II « *Ad Gentes* », encyclique de Paul VI « *Ecclesiam Suam* » (1964) ; A.-M. Henry, *Esquisse d'une théologie de la mission*, Cerf, 1959, *La force de l'Évangile*, Mame, 1967; Girault et Vernet, *Croire en dialogue. Chrétien devant les religions, les Eglises, les sectes*, Droguet et Ardant, 1979. Encyclique de Jean-Paul II : *Redemptoris Missio*, 7 déc.1990.

Pour une lecture personnalisée :

L'échec de la mission en Australie reproduit à sa manière celui du Cap par les Religieuses de l'Assomption en 1852. Pourquoi, à ton avis, dans l'un et l'autre cas ? Qu'est-ce qui a fait défaut ?

Quelles conditions poser pour la viabilité d'un tel projet (communication, contrat, préparation, définition du but, recrutement autochtone) ?

L'histoire missionnaire de l'Assomption a-t-elle connu et connaît-elle des développements plus heureux ? Pourquoi, à quels prix ?

L'épiscopat se montre-t-il plus soucieux aujourd'hui du « caractère propre » de la vie religieuse cléricale ? As-tu des exemples ?

29 Une « bicoque » à Paris

La chronique de l'achat du terrain de la rue François Ier à Paris, quelque 1 050 mètres carrés, en décembre 1860, peut être parfaitement suivie, grâce à la correspondance conservée entre le P. d'Alzon et le Frère Vincent de Paul Bailly : c'est par l'entremise de M. Adolphe Baudon, propriétaire au N° 2 de la même rue, que l'affaire est positivement conclue le 12 décembre, suite à une adjudication qui ne connut pas de surenchérissement. Le Président de la Société Saint Vincent de Paul n'est pas en l'occurrence, comme on l'a cru ou laissé croire longtemps, un simple prête-nom, mais un acheteur réel de ses propres deniers, pour rendre service au P. d'Alzon, toujours impécunieux. Ce dernier compte sur la vente de Clichy pour rentrer dans ses débours sans accroître ses dettes. Des baux vont être régulièrement consentis, pour permettre à la Congrégation de lotir bien modestement d'abord, à l'automne 1861, ce terrain sur lequel vont être élevée une petite chapelle et aménagées quelques cellules. Le 25 février 1862, une première messe peut y être célébrée par le P. Picard et en mai de la même année le lieu est habité. Quelques agrandissements sont opérés en 1866, un cloître que surmontent cinq petites chambrettes. C'est en 1874 que peut être réalisé en arrière, le bâtiment dit Picard ou grand couvent à quatre étages, en attendant que commencent les travaux de la grande chapelle Notre-Dame de Salut, réalisation des années 1896-1899. Mais l'œuvre architecturale n'est que l'enveloppe matérielle d'une puissante fermentation apostolique : le P. Pernet s'engage en 1865 dans la fondation des Petites Sœurs de l'Assomption. La guerre en 1870 et la Commune en 1871 ne marquent qu'en apparence un temps d'arrêt : des initiatives d'envergure fusent avec la création de l'association Notre-Dame de Salut (1872), des pèlerinages (1872-1873), des Congrès et de la Presse (1873), chantiers où se trouvent au coude à coude un chef religieux plein d'énergie spirituelle, le P. Picard, et un second débordant d'enthousiasme conquérant, le P. Vincent de Paul Bailly. La première alerte de novembre 1880, assaut et crochetage de la petite chapelle, est vite oubliée : les années suivantes marquent l'apogée d'un esprit étonnamment vivant et multiforme. Maison de formation, noviciat (1874), œuvres de presse, préparation des Congrès eucharistiques, berceau des Orantes (1896), la rue François Ier devient le cœur et le centre de la Congrégation, fermement di-

rigée par le P. Picard, épaulé par une pléiade de jeunes religieux formés à son image. Viennent les tristes jours de 1900 : le Procès des Douze, la sentence de dissolution, l'exode. C'est en 1945 que le 8, rue François Ier redevient un centre de vie communautaire. Suivons les humbles débuts de la fameuse « bicoque » :

« Nîmes, lundi soir, 17 décembre 1860

Mon bien cher ami,

D'abord, laissez-moi vous dire que vous êtes bien un des plus grands originaux que je connaisse; puis, que je n'accepte pas votre culpabilité. Je vous donnerai bien plutôt une image pour tous les détails où vous entrez et qui m'intéressent si fort. Mais vous la demanderez à Madame la Supérieure, à qui vous évitez la peine d'écrire et de lire mes hiéroglyphes. Il faut bien que vos jeunes yeux soient bons à quelque chose. Pour bâtir, il faut de l'argent, et d'une part, je n'ai pas un sou, de l'autre, je ne veux pas emprunter, exception Crédit foncier. Il faut donc attendre que quelque bout de Clichy soit vendu. Pour tout le monde, je ne veux pas du riche en fait de construction; je veux du pauvre et du très pauvre, pourvu que ce soit propre. Par ce côté, je suis cinquante-six fois de l'avis de M. Baudon, et même je ne vois pas pourquoi nous n'irions pas jusqu'à la soixantaine.

Aller à Paris en ce moment est absolument impossible pour moi. Quand le P. Laurent partira pour Bordeaux, je vous rappellerai. Le P. O'Donnell ira avec le P. Picard. S'ils se disent des sottises, ils se raccommoieront. Il n'y aura pas de communauté pour quelque temps, et les deux Pères pourront après tout, habiter la petite maison voisine de M. Démion, si la maison de M. de Brou offusque trop l'archevêché. Au printemps, nous aurons vendu un peu de Clichy, il faut l'espérer, et nous ne serons pas par ce moyen dans les dettes. Si les entrepreneurs de notre bicoque future voulaient prendre des terrains à Clichy pour se payer, comme ils ont fait pour le couvent d'Auteuil, peut-être pourrait-on avancer l'affaire des bâtiments.

Je ne puis rien dire pour l'emplacement de la chapelle. J'avais cru que si M. Jackson avait cédé un peu de terrain, on aurait pu bâtir le long de chez M. Ouvré, on aurait eu l'orientation ecclésiastique et, supposé qu'on eût le lopin Leroux, on eût pu bâtir pour les religieux au midi. Quant au passage, je le cède très volontiers. A moins d'avoir des habits laïques, nous serions bien avancés de nous sauver sur

l'Avenue d'Antin; et sur tous ces squares nous serions, n'est-ce pas, invisibles à l'œil nu? Pour cela, je tiens à me confier à la Providence, surtout quand nous n'avons d'issue que l'Avenue d'Antin et que, de l'entrée de la rue François Ier, on nous la verrait enfiler. Si en cédant ces passages, plus en ajoutant 20 à 30000 francs, on peut avoir Leroux et la bande Jackson, j'estime que ce sera très beau.

Je crois avoir répondu à toutes vos questions, et comme j'ai un mal à la tête frénétique, causé par un rhume de cervelle, je vous dis adieu. E. d'Alzon. »

**Lettre à Vincent de Paul Bailly¹,
17 décembre 1860,
d'après édition D.D., tome III, 1991, p. 363-364**

¹ Le Frère Vincent de Paul Bailly (1832-1912) est alors un jeune novice de 28 ans qui, appelé au chevet de son père mourant, en profite pour prospecter un terrain à acheter à Paris. Les noms cités, Ouvré, Jackson, Leroux, sont ceux des propriétaires contigus à la déchiqeture du terrain convoité, rue François Ier. Les religieux de Paris et d'Auteuil, après la fermeture du collège de Clichy, sont promis à d'autres recompositions communautaires entre Paris, Nîmes, Rome et l'Australie. M. Adolphe Baudon va être l'acheteur réel des lieux. Le P. O'Donnell y mourra en janvier 1869. Louis Milleret de Brou, frère de Mère Eugénie de Jésus, possédait à Auteuil une petite demeure proche du couvent des R.A.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur la résidence parisienne de la rue François Ier : *Pages d'Archives*, octobre 1956, nouvelle série n° 4, p. 53-76.

Pour l'histoire contemporaine de la résidence assumptionniste, rue François Ier, on peut se référer aux informations publiées dans le bulletin de la Province de France :

A.T.L.P. (Paris), 1979, n° 1, p. 17 ; 1979, n° 4, p. 6 décision de démolition de l'immeuble ; 1980, n° 7, p. 8 ; 1980, n° 9, p. 4 ; 1982, n° 20, p. 15 ; 1982, n° 23, p. 14 ; 1982, n° 25, p. 10-11 ; 1984, n° 32, p. 19 ; 1985, n° 39, p. 9 ; 1986, n° 46, p. 27. En 1969, la communauté de la Bayard-Pressé est intégrée rue François Ier. La démolition des immeubles du XIXe siècle s'est effectuée en 1980. En mai 1986, la communauté a retrouvé les lieux entièrement reconstruits sur une base de terrain plus restreinte, limitée au seul n° 10.

Pour une lecture personnalisée :

Quelles notes architecturales et religieuses le P. d'Alzon entend-il apporter aux projets mobiliers et immobiliers de l'Assomption dans la capitale ?

La dette de Paris, rue François Ier, financée par la vente de Clichy, va devenir un leitmotiv dans la correspondance entre le P. d'Alzon et le P. Picard. Comment comprends-tu la solidarité financière entre communautés aujourd'hui ?

L'Assomption, Congrégation non reconnue puis dissoute par le gouvernement Français, doit s'organiser pour avoir une façade juridique quant à ses propriétés. Comment ? Cela a-t-il changé ?

30 Un fils de prédilection, Vincent de Paul Bailly

Le premier des fils Bailly venus à l'Assomption, le P. Vincent de Paul, a été sans conteste le fils chéri du Fondateur lequel n'a pas craint de lui écrire un jour : « *J'avais un peu faim et soif de vous, et quoiqu'il ne faille pas s'attacher aux créatures, Dieu ne défend pas d'aimer ses enfants* ». C'est dire l'attachement mutuel profond que se vouent ces deux hommes dès leur première rencontre, le 25 mars 1853 : le P. d'Alzon est séduit par l'enthousiasme juvénile de ce sémillant employé de l'administration des Télégraphes dont la verve quasi insurpassable se double d'une plume bien trempée. Quant au jeune homme qui trouve au Collège de Nîmes gîte et couvert, il sait croquer en quelques lignes un portrait chatoyant, pris sur le vif, d'un directeur de collège-fondateur débordé. De cette rencontre est née une vocation : en juin 1860, après quelques jours de retraite, Vincent de Paul prend la décision de se faire religieux. On ne peut pas vraiment dire que sa formation à l'Assomption soit soignée : un noviciat écourté, des études théologiques menées tambour battant au milieu de mille autres préoccupations, une direction du collège de Nîmes qui ne se révèle heureuse pour personne (1863-1867). C'est dire que cet homme, servi par une intelligence vive et une imagination entreprenante, se sent plus à l'aise au contact de l'action que de l'étude. L'année 1869 est le tournant de sa vie : le voilà, aux côtés du P. Picard, à Paris, prêt comme son jeune supérieur à vivre des aventures en plein air et les réalités de la foi au contact des masses et de l'opinion. Aumônier volontaire à l'armée de Metz en 1870, interné à Mayence (1871), il lui faut pour donner sa mesure un air qui respire la poudre et l'action publique. En entrant dans les Congrès et les pèlerinages, il va trouver sa voie et tailler sa plume. Le Pèlerin, modeste bulletin de littérature pieuse, est transformé en une revue illustrée d'actualité (1877). Le P. d'Alzon depuis Nîmes sourcille plus d'une fois en lisant ses articles dont il estime le genre peu sérieux et même zozo ! Qu'à cela ne tienne ! Le subordonné invite son supérieur à lui fournir des homélies écrites, lui se réserve la part qui capte d'instinct les yeux du lecteur. En 1883, le journaliste-né qu'il n'a cessé d'être, trouve sa tribune d'élection, les colonnes de la Croix quotidienne sous son pseudonyme favori, Le Moine. Il fait corps avec ses lecteurs, leur inocule les virus de l'actualité et de la foi batailleuse ou tapageuse que stimulent la po-

lémique, les traits mordants des mots bien sentis, des épithètes fleuris, des caricatures à l'emporte-pièce. Travailleur acharné, il est de tous les combats et chantiers du temps : pèlerinages, constructions, associations de prière. En 1900, il est condamné au silence et à la solitude, autres formes d'un martyr déjà programmé en 1861 :

« Nîmes, 29 décembre 1861

Mon bien cher enfant,

Je viens vous remercier de vos bonnes lettres, de vos vœux pour ma fête, et je vous renvoie en échange mes souhaits de bonne année. Que sera cette année qui s'ouvre sous d'aussi étranges auspices¹ ? Dieu seul le sait. Mais ce que je voudrais de vous, c'est que vous allassiez vous préparer aux combats², qui probablement, vous attendent, par de fréquentes visites, surtout aux tombeaux des martyrs. Que sommes-nous en face de ces géants ? De véritables pygmées³. Mais, par la grâce de Dieu nous pouvons grandir, et rien de plus propre à développer dans nos cœurs le courage chrétien que ces épreuves, dont le spectacle se présente à chaque pas aux fidèles qui ont le bonheur d'habiter Rome⁴. Je vous demande en grâce de profiter des leçons de vos divers professeurs de théologie⁵ ; mais, en dehors des maîtres vivants, vous avez ces docteurs, dont le sang parle mieux que tous les discours et dont l'éloquence est tout entière dans les actes. Vous apprendrez d'eux à combattre, et quand vous comparerez ce que vous faites avec ce qu'ils ont fait, vous vous sentirez animé d'un grand désir de souffrir à votre tour, comme ils ont souffert pour prouver à J.C. leur amour. Alors, vous verrez que la régularité de la vie, le travail pour l'étude, la victoire sur les défauts de caractère et sur les tentations, le recueillement de la vie religieuse ne sont rien, comparés à tout ce que les martyrs ont souffert, et que, puisque vous avez à faire pour être prêt à tout, non seulement un noviciat de religieux mais un noviciat de martyr, rien n'est trop dur et l'obéissance doit consister plus à vous retenir qu'à vous presser.

Pardonnez-moi, mon bien cher enfant, si je vous tiens ce langage, mais les circonstances me semblent très graves et l'horizon se montre bien sombre. Mes prévisions peuvent être exagérées, mais hélas ! Les nuages s'amoncellent tous les jours si nombreux, et il y a de tels signes au ciel qu'on pourrait croire raconter le présent en ne parlant que de l'avenir.

Je demande aux deux novices⁶ une grande obéissance au Fr. Vincent de Paul, qui doit ménager les forces pour l'étude. Priez les martyrs de vous obtenir la patience dans l'ennui du travail. Travaillez beaucoup. Il me semble que vous devez être à l'époque où les premières difficultés de votre séjour à Rome seront vaincues, et où vous commencerez à savourer tous les jours un peu plus le bonheur d'être plus près de Saint Pierre et du Pape, où vous aurez davantage le sentiment de ce que doivent être des hommes, à qui Dieu fait la grâce de pouvoir prier tous les jours sur le tombeau de quelque apôtre.

Adieu, mes fils bien aimés. Du courage, du courage! Qui de vous sera le premier martyr?

E. d'Alzon ».

D'après tome III, 1991, édit. D.D., p. 549-550

¹ Le P. d'Alzon est très préoccupé par la situation politico-militaire créée en Italie, la quasi-suppression des Etats Pontificaux.

² Ceux du futur P. Vincent de Paul Bailly prendront le canal de la plume.

³ On peut considérer les premiers contacts de l'Assomption avec les pygmées de la terre à partir des années 1930, au Congo.

⁴ Le P. d'Alzon peut puiser dans ses propres souvenirs et expériences des années 1833-1835.

⁵ La vie d'étudiant du Frère Vincent de Paul Bailly va être de courte durée.

⁶ Augustin Gallois (1826- ?) et Emmanuel Bailly (1842-1917), les deux autres compagnons.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur la figure du P. Vincent de Paul Bailly, les biographies ne manquent pas : on peut se référer à la documentation donnée dans les *Notices Biographiques*, tome I, 2000, p. 115-116. En 1962, le P. Adrien Pépin a déjà fait paraître une *Chronologie de la vie du P. Bailly et du P. Picard*, précieuse pour suivre la vie chargée de ces deux religieux. Les écrits répertoriés du P. Vincent de Paul Bailly, plus de trente volumes, sont dactylographiés et, depuis peu, en voie d'intégration dans la banque de données informatique d'Alzon pour être consultables en CD.

Sur la vie romaine du Frère Vincent de Paul Bailly, lire *Pages d'Archives*, décembre 1967, n° 8, pages 598-606.

Sur les formes de prière du P. d'Alzon : Ngwese Kombi Floribert, *Prières recueillies et présentées du Vénérable P. d'Alzon*, Kinshasa, 1997, 25 pages.

Pour une lecture personnalisée :

Quelles consignes le P. d'Alzon donne-t-il au jeune étudiant en théologie ? Quelle place y tiennent la prière, les vertus ?

Que te suggèrent les sentiments exprimés par le P. d'Alzon concernant l'Eglise, son histoire et la Papauté ?

Comment es-tu appelé à rendre compte de l'espérance qui est en toi au fil des événements du monde ambiant ?

N'y a-t-il pas un paradoxe étonnant et de plus en plus accentué avec les années chez le P. d'Alzon et ses disciples entre le pessimisme des idées et l'optimisme des actions ? Que t'en semble-t-il ?

31 Parabole de vie communautaire

La vie religieuse à l'Assomption comporte une double face : côté jardin, elle emprunte à la vie monastique les us et coutumes de la vie commune, fraternelle ; côté cour ou côté rue, elle s'apparente aux formes modernes de l'apostolat qui l'ouvre sur l'extérieur à toute dimension sociale et publique. Le P. d'Alzon l'a voulue telle à l'Assomption, double ou mixte, selon les terminologies anciennes, mais surtout moderne selon son expression, sans rien renier de la tradition séculaire et même millénaire de la vie conventuelle.

Plus qu'un autre, le P. d'Alzon, vicaire général, ne pouvait ignorer la tension ou l'écartèlement que lui posait bien souvent cette double obéissance, s'interrogeant sur sa disponibilité à diriger une Congrégation tout en assumant les charges d'un service ecclésial fort. Ce n'est qu'en 1878 qu'il donne sa démission de vicaire général après 40 ans de bons et loyaux services en faveur de l'Eglise de Nîmes.

La vie religieuse requiert présence et communion au sein d'un groupe humain dont les membres ne se cooptent pas, où les affinités et les disjonctions liées aux caractères, tempéraments, origines et autres facteurs contrastés ne peuvent s'équilibrer qu'au prix de réels dépassements individuels et de conversions évangéliques. Le P. d'Alzon, homme de caractère et de décision, aimait les natures fortes et volontaires, plus à l'aise avec les vertus viriles qu'avec les « vapeurs » ou humeurs changeantes ou flexibles de congénères qu'il taxait volontiers de « balles de coton ». Et pourtant, nul ne saurait lui dénier une véritable trempe communautaire, faite de franchise, d'affection et de communication. Il aime affubler ses disciples de diminutifs ou sobriquets mi-tendres mi-humoristiques. Sont ainsi à épingle sous sa plume des formes insolites : pour Galabert, *Galabertinet*, pour Pernet, *Pernichon de mon cœur*, pour Emmanuel Bailly, *Culot*, pour Eulalie de Régis, *Sœur Sainte-Absolue*, pour Picard, *votre Majesté ou votre haute raison*... N'invite-t-il pas le P. Hippolyte à trouver des fonds en lui proposant d'inventer une liqueur, baptisée *essence de l'Assomption*¹ ? C'est dire que l'humour dans les relations interpersonnelles ne peut être aux yeux du Fondateur un parent pauvre de la vie commune, exclusion faite de toute forme de vulgarité ou de *finocherie*.

Lui qui se trouvait si souvent sur les routes aime à recommander à ses disciples les vertus d'une vie régulière ; mais on le voit aussi préoccupé de la santé du P. Hippolyte ou du P. Pernet. La mort de huit religieux, de 1851 à 1880, le touche dans ses sentiments de paternité spirituelle et de fraternité religieuse. Écoutons le P. d'Alzon proposer une parabole mi-figue, mi-raisin :

« Nîmes, le 12 juillet 1862

A mes chers fils², les Frères Augustin et Emmanuel-Joseph. Qu'ils vivent longtemps avec leurs nez, leurs oreilles et leur peau.

Mes chers petits chats,

Une voix amie affirme que vous êtes quelquefois tentés de vous prendre aux poils et d'enfoncer réciproquement vos jeunes griffes dans votre tendre peau. Ceci est une figure de rhétorique, car vous n'êtes point des chats par nature ni par grâce, mais votre supérieur serait tenté de dire par judicative de caractère³, ce qui ne serait pas louable. Si bien qu'il n'ose vous quitter trop longtemps de peur de ne trouver, à son retour, que le petit bout de la queue de l'un d'entre vous. Je serais au désespoir d'apprendre que vous vous êtes mutuellement avalés, fût-ce pour la cause des Jésuites ou celle des Dominicains. Ni l'un ni l'autre, mes amis, vous n'êtes de digestion facile. Frère Augustin est un peu coriace et Frère Emmanuel-Joseph n'ayant que la peau et les os doit peu flatter l'appétit. Ainsi, vous vous contenterez de la portion que vous donnent les Polonais⁴ et vous ne vous prendrez l'un l'autre, ni pour du bouilli ni pour de la salade.

Adieu, mes chers fils. Courage et sainteté. Je vous souhaite la perfection qu consiste à laisser vivre le prochain sans crainte d'être dévoré⁵.

E. d'Alzon. »

Lettre du P. d'Alzon aux Frères Augustin Gallois et Emmanuel Bailly,

d'après édition Lettres, tome IV, D.D., 1992, p. 92

¹ Lettres, t. V, p. 95.

² Depuis le début du mois de novembre 1861, s'est installée à Rome une petite communauté assomptionniste composée de trois religieux : - Le Frère Vincent de Paul Bailly (1832-1912) lequel, juste avant de quitter Nîmes, a prononcé ses vœux religieux, le 31 octobre; le P. d'Alzon l'a constitué supérieur de la petite équipe. - Le Frère Augustin Gallois (1826-?), figure moins connue à l'Assomption où il n'est pas resté, natif de Sainte-Marie à Py (Marne), recruté au collège de Rethel (Ardennes). Après ses études de théologie à Rome (1863-1865), sa profession perpétuelle à Nîmes (15 octobre 1863), il sera envoyé en renfort en Orient au P. Galabert, à Philippopoli, de 1863 à 1865, où il est ordonné prêtre, le 26 mars 1864. Éprouvant des difficultés, il sera alors muté à Paris, rue François 1er (1865-1869), puis à

l'orphelinat d'Arras (Pas-de-Calais). Il quittera l'Assomption en 1873 et sera sans doute incardiné dans son diocèse d'origine. - Le Frère Emmanuel-Joseph Bailly (18423-1917), frère de Vincent de Paul, né à Paris, élève du collège de Clichy-la-Garenne, de 1854 à 1860, étudiant à Rome de 1861 à 1863, puis enseignant au collège de Nîmes (1863-1867) où il prendra la relève de son frère comme directeur, de 1867 à 1880.

³ Judicative, au sens de qui permet de juger ou d'apprécier, est normalement un adjectif mais peut être aussi utilisé comme substantif.

⁴ L'allusion aux Polonais s'explique aisément : la petite communauté romaine a pris pension chez les Résurrectionistes polonais, à Saint-Claude de Bourguignons à Rome. Le P. d'Alzon est alors en pourparlers d'union avec cette Congrégation, constituée majoritairement de Polonais, et il lui a semblé de bonne tactique avant toute décision de faire coexister l'esprit de l'Assomption avec celui des Résurrectionistes au moyen de cette expérience concrète de cohabitation communautaire.

⁵ La lilote ne manque pas de sel. Quant à l'emploi allégorique de la figure du chat pour peindre des attitudes personnelles ou communautaires, il a déjà tenté les fabulistes Esope et La Fontaine : cette espèce féline n'a-t-elle pas donné des dizaines d'expressions pour évoquer la rouerie, la souplesse, la cruauté ou encore la voracité ?

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

On trouve plus de 575 fois le terme « communauté » et 116 fois celui de « communautés » dans les écrits du P. d'Alzon, mais les contextes ne sont-ils pas bien différents de ceux d'aujourd'hui ? La Règle de Vie à la manière augustinienne est très attentive à la qualité d'une ambiance et d'une animation fraternelles : Athanase Sage, *La Règle de Saint Augustin commentée par ses écrits*, Paris, 1961, 280 pages. On trouvera d'autre part dans nombre de pages de la revue *L'Assomption et ses Œuvres* des échos de la vie communautaire à l'Assomption à toutes les époques. Les lecteurs soucieux d'une présentation plus doctrinale de ce thème peuvent se reporter aux colonnes de trois revues d'inspiration augustinienne, d'origine ou d'obédience assumptionniste : *Revue Augustinienne* (Louvain 1902-1910), *Revue des Etudes Augustiniennes* (R.E. Aug.) et *Itinéraires Augustiniens*, 1992, n° 7 ; *A.T.L.P.*, 2000, N° 157, p. 17 ; *L'Esprit de l'Assomption* d'après le P. d'Alzon, Rome, 1993, p. 83-88. Sur l'héritage augustinien à l'Assomption : cf *A.T.L.P.*, nov. et déc. 2000.

Pour une lecture personnalisée :

Comment le P. d'Alzon cherche-t-il à faire passer avec humour un message d'entente fraternelle ?

La vie communautaire peut donner d'elle-même plusieurs images. Quelles sont celles que tu retires de ta propre expérience ?

La Règle de Vie actuelle porte que la vie fraternelle est à construire tous les jours (chap. II, N° 7). Quelles sont les joies et les difficultés que tu peux trouver à cette construction ?

Le rire, l'humour, l'accueil de l'imprévu et des différences ne sont-ils pas des adjuvants naturels puissants dans une telle forme de vie ?

32 L'Orient entre mystères et mirages

De février à avril 1863, le P. d'Alzon accomplit un voyage d'information à Constantinople, en compagnie d'un ancien élève du Collège de l'Assomption de Nîmes, Louis Guizard. C'est d'ailleurs, hors des frontières de France, en dehors de la Suisse ou de Rome, le seul grand voyage qu'ait jamais réalisé le P. d'Alzon. Il entend se rendre compte de visu de la situation concrète de cet Orient à la fois mystérieux et attirant en direction duquel le Pape Pie IX, dans une bénédiction restée célèbre, le 3 juin 1862, a semblé diriger l'apostolat de sa petite Congrégation. Circonvenu par trois prélats de Curie, Mgrs Talbot, Howard et Lavigerie, à se tourner plutôt vers la Bulgarie, alors province ottomane, au détriment de Jérusalem où le P. d'Alzon espérait acquérir le Cénacle et le Tombeau de la Vierge, il jette dans l'aventure le P. Victorin Galabert, débarqué à Constantinople le 20 décembre 1862. Ce dernier n'a pas d'ordre de mission bien défini. Sur place, le P. d'Alzon observe, consulte, prêche et prend conscience des difficultés qu'engendrent et compliquent nombre d'imbroglios tout à la fois politico-religieux : l'Orient depuis le fameux traité de Paris de 1856 est une source de convoitises pour toute l'Europe. L'Empire Ottoman, ancienne grande puissance en déclin dont les reliefs sont dispersés tout autour du bassin méditerranéen, offre une bigarrure rare de populations, d'ethnies, de religions, de rites, de rivalités confessionnelles, sources de modifications possibles dont chaque puissance ou autorité entend bien profiter. La Grèce, la première, a payé le prix fort de sa libération politique dans les années 1820-1830 ; les provinces de Serbie, de Valachie et de Moldavie ont emboîté le pas, l'Égypte est entrée en dissidence avec son vice-roi, Ibrahim Pacha. Tous les Balkans attendent, fiévreux, l'heure de leur délivrance aussi bien politique (tutelle des Ottomans) que religieuse (tutelle du Phanar). C'est dans ce contexte que le Pape Pie IX rétablit un patriarcat latin à Jérusalem (1847) et qu'il sacre Mgr Joseph Sokolski à la tête des Bulgares-Unis (1861). Mais la Russie aussi veille à ses intérêts : l'archevêque est séquestré, l'union des Bulgares à Rome éloignée. L'orthodoxie qui n'a jamais fait le deuil de son césarisme, est soumise aux pressions nationales, écartelée de fait entre le Phanar et le patriarcat de Moscou. Rome a de la peine à se départir de ses rêves unitaires latinisants : c'est une complexité qu'affronte Emmanuel d'Alzon en

1863 avec une mentalité à trois ressorts, française, catholique et romaine. Du moins va-t-il entendre l'appel pressant du P. Galabert à lui adjoindre d'indispensables auxiliaires féminins. Ce sera l'acte de naissance en 1865 des Oblates de l'Assomption. Écoutons ce premier écho pris sur le vif, adressé en mars 1863 au P. Vincent de Paul Bailly :

« Constantinople, 16 mars 1863

Cher ami,

Le P. Galabert est parti¹, le sultan² a pris ce soir une nouvelle femme. Je devais aller voir la fête des chandelles, je ne l'ai pas vue. On cherche un honnête homme parmi les Bulgares ; jusqu'à présent, on ne l'a pas trouvé. Le trouvera-t-on ? Question bien plus que problématique. Constantinople est plus sale encore que ses faubourgs. Les femmes turques se ruent à l'exposition, où, dit-on, il n'y a rien. Mais une exposition à Constantinople, c'est plus qu'une révolution, c'est comme une demi-douzaine de révolutions. J'ai voulu la voir aujourd'hui. On ne laissait entrer que les femmes. Or... Frère Emmanuel, finissez le syllogisme. A propos de révolution, on nous en annonce une en Russie, bien plus belle que celle des Grecs, bien plus belle que celle d'Italie, que 48, que 1830, que 93. Tous les boyards seront rôtis, tous les enfants seront mangés, toutes les dames seront démarriées, pour avoir tous les maris qui leur passeront par la tête. Herzen³ est un modéré, un retardataire, un réactionnaire auprès de ce que vous allez voir. La Turquie a une peur bleue de la Russie, qui a une peur rouge de la révolution, laquelle a des espérances très noires ; enfin, tout cela n'est pas blanc.

L'empereur des Français a ici un fameux ambassadeur⁴. Jamais personne n'a su mieux faire jouer la comédie. On dit qu'il va être remplacé par un grognard, Baraguay d'Hilliers⁵.

Priez bien Dieu que je sache que faire. Evidemment, il faut ici un séminaire patriarcal, un centre d'action apostolique et scientifique⁶. Eh bien ! C'est là, ce me semble, un des buts de notre Congrégation. Savez-vous ce qui m'épouvante ? C'est la cherté des terrains. A une lieue⁷ de Constantinople, les terrains sont à 12000 francs l'hectare et plus. Quant aux Bulgares, c'est la plus affreuse canaille qu'on puisse se figurer. Mgr Brunoni⁸, après force recherches, croit avoir trouvé un honnête homme ; il avait planté là sa femme et donné sa fille en

pouvoir de mari à je ne sais plus qui. C'est pire que de la boue, c'est de la crotte. Enfin, il faut les aimer ; c'est notre prochain.

Arriverai-je à Rome le 17 ou le 23⁹ ? Je l'ignore encore. Il me tarde d'être à Rome ; je voudrais être toujours ici ; je voudrais être en France. Que je voudrais de choses impossibles à la fois ! Autre détail. Voilà trois semaines que je demande l'ouvrage le plus remarquable que les Grecs aient traité en matière religieuse. Les Grecs n'ont rien écrit depuis vingt ans, et pour avoir quelque chose de remarquable, il faut remonter à quatre-vingt (ans). Il est 10 heures à Constantinople, 9 1/2 à Rome. Je vous envoie ma bénédiction. Bonsoir. Allez-vous coucher et moi aussi.

E. d'Alzon

Si Bernard¹⁰ est encore avec vous, dites-lui mille choses de ma part ».

Lettres d'Alzon, édit. D.D., tome IV, 1992, p. 223-224

¹ Le P. Galabert accompagne depuis le 10 mars 1863 Louis Guizard et Mgr François Malczynski pour une tournée en Bulgarie.

² Abdul-Aziz (1830-1876), sultan depuis 1861, réputé pour son fameux harem et le luxe de sa cour.

³ Aleksandr Ivanovitch Herzen (1812) 1870) est un écrivain révolutionnaire russe qui publiait en exil une revue politico-littéraire, *La Cloche*.

⁴ Le Marquis Lionel de Moustier (1817-1869), ambassadeur à Constantinople de 1861 à 1866, puis ministre des Affaires étrangères (1866-1868) et sénateur. Son successeur auprès de la Sublime Porte est Prosper Bourée (1866-1870).

⁵ Le Maréchal Achille, comte Baraguey d'Hilliers (1795-1878) a participé avec éclat à la guerre de Crimée. Il a été ambassadeur à Constantinople en 1853. Sa sœur bien connue de M. Marie-Eugénie de Jésus, Clémentine, a épousé un militaire, Charles-Henri Denys de Damrémont.

⁶ Ces projets ne verront le jour qu'à partir de 1895, à Kadi-Keui. Sous la direction de Louis Petit, séminaire, scolasticat et revue des *Echos d'Orient* (1897) donneront à ces lignes une allure de prophétie ou de prémonition fondatrice.

⁷ La lieue est une ancienne mesure itinéraire qui correspond à quelque 4 kilomètres. Le 2 mars, le P. d'Alzon est allé en promenade à Kadi-Keui de l'autre côté de la mer de Marmara, sur la rive asiatique. Il a arpenté le champ de la veuve de Saint Jean-Chrysostome. Le 15 avril, il visite l'église de l'Assomption, desservie par l'abbé Negri.

⁸ Mgr Paolo Brunoni (1807-1870) est le vicaire apostolique patriarcal de Constantinople, président du Comité de l'Union bulgare.

⁹ Le P. d'Alzon quitte Constantinople le 16 avril et arrive à Rome le 22 du même mois.

¹⁰ Bernard Bailly, frère des A.A.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

En dehors des textes que le P. d'Alzon a consacrés à l'Orient, on trouve de nombreux renseignements de première main sous la plume du P. Galabert, notamment dans son *Journal* aujourd'hui partiellement

édité : tomes I et II, Sofia 1998 et 2000, correspondant respectivement aux années 1862-1866 et 1867-1869.

Pour la période ultérieure, on trouve de nombreux renseignements sur l'activité apostolique des Assomptionnistes et Oblates de l'Assomption, dans la collection de la revue *Mission des Augustins de l'Assomption*, années 1886-1965.

Pour la Mission d'Orient : cf *Pages d'Archives*, mars 1965 et *carnets Oblates Centenaire* 1980, en Turquie, en Russie, en Bulgarie, en Roumanie, à Belgrade, à Jérusalem. Julian Walter, *Les Assomptionnistes au Proche Orient (1863-1980) Série centenaire n°6*. Georges Castellan *Histoire des Balkans*, Fayard, 1991 et Robert Mantran, *Histoire de l'empire ottoman*, Fayard, 1989.

Pour une lecture personnalisée :

Quelles visions de l'Orient dénotent ces impressions ou observations du P. d'Alzon ? Te paraissent-elles objectives ?

Pourquoi, à ton avis, cet ensemble géographique du monde reste-t-il en continuelle ébullition jusqu'à aujourd'hui ?

Connais-tu la « geste » assomptionniste accomplie pendant 150 ans, de Belgrade à Jérusalem ? Pourquoi l'Orient conserve-t-il dans le cœur des Assomptionnistes, un parfum de prédilection ?

Quels sont les enjeux actuels discernés et les forces qu'y consacre l'Assomption du troisième millénaire ? Pour quel avenir ?

33 Rochebelle, 1865

L'année 1865 est l'année de fondation des Oblates de l'Assomption, ces religieuses auxiliaires voulues par le P. d'Alzon pour l'Orient où les appelle à grands cris le P. Galabert. Le fondateur y pense depuis 1863, mais les circonstances vont imprimer un cours inattendu à son premier projet. Depuis janvier 1863 où il écrit : « *Je serai disposé à fonder une petite Congrégation pour la Bulgarie* », jusqu'en avril 1865 où sous sa plume nous trouvons cet aveu : « *Je suis un peu ennuyé, moi aussi, à propos de Dames de l'Assomption, qui ont fondé deux nouveaux établissements depuis peu et me disent ensuite qu'elles n'ont pas de sujets* », que de tractations, de projets, d'essais ! Et pourtant, au regard de l'histoire suivie au fil des événements, il n'est pas exact de présenter la naissance des Oblates de l'Assomption comme la simple résultante d'un refus de la part des Religieuses d'Auteuil. En décembre 1864, Mère Marie-Eugénie de Jésus est venue expressément jusqu'à Nîmes s'entretenir de la constitution d'un groupe d'Oblates qui seraient une catégorie intermédiaire, entre les professes de chœur et les converses. Il est vrai que son conseil a demandé ensuite à ce que soit différée une fondation lointaine sur laquelle pèsent encore bien des incertitudes : quel lieu choisir ? Andrinople où les Assomptionnistes ne sont pas encore implantés et où l'aide des Résurrectionnistes ne leur semble qu'un pis-aller ? Pour quelle mission précise, alors que deux fondations récentes ou à faire, Malaga en Espagne et Poitiers, sont encore à pourvoir ? Sur qui compter enfin ? La fameuse « *Pauline* » de Lavagnac, en fait Mlle Sagnier, sur laquelle le P. d'Alzon faisait fond, la désignant comme la pierre angulaire, s'est finalement retirée de la course. Devant des attermoissements compréhensibles, l'urgence alzonienne franchit le pas. En février 1865, il loue une maison à Nîmes, mais qui se retrouve sans locataires ! C'est finalement le P. Hippolyte Saugrain, maître des novices au Vigan, qui sauve la mise en avril 1865, trouvant dans les Cévennes le vivier vocationnel de natures solides sur lesquelles le P. d'Alzon ne tarit pas de qualificatifs élogieux : ce sont ses « *Bulgarettes* », ses « *Bulgarotes* », ses « *Bulgarrines* », ses petites montagnardes rugueuses, actives, intelligentes, pleines de foi et de générosité. Il leur déniche une maison louée dans les faubourgs du Vigan, Rochebelle, bénit les lieux le 23 mai 1865, y célèbre une première messe le lendemain tandis que, le soir même,

Mgr Plantier bénit une statue de la Vierge, dite Notre-Dame de Bulgarie, qui domine le petit couvent improvisé. Mère Marie-Eugénie accepte de fournir au premier noyau une supérieure provisoire, M. Marie-Madeleine de Peter. Faisons avec le P. d'Alzon la visite des lieux :
« *A mes chères filles, Sœur Marie-Eulalie, Sœur Marie des Anges et Marie Correnson, Le Vigan, 22 avril 1865*

Mes chères enfants,

L'homme avait proposé de commencer l'œuvre des Oblates à Nîmes et Dieu semble vouloir qu'elle se prépare au Vigan. La maison est à peu près louée. Ce sera fini probablement lundi ou mardi. C'est du côté opposé à celui que nous habitons. Une maison longtemps louée par les anglais, quand les Anglais venaient au Vigan, sur une hauteur ; une colline charmante, un point de vue ravissant, de l'eau, des fruits, des légumes, une prairie et des mûriers. Le tout de 12 000 à 15 000 francs, 12000 probablement. Mais, déjà on a vendu pour 1000 francs de feuille. Il y a pour 300 francs de fourrage, quatre tonneaux de vin, ce qui fait que le loyer reviendrait, somme toute, à 400 ou 500 francs, tout au plus.

La personne, qui nous procure cette bonne affaire, est à chercher pourquoi on nous l'a faite si bonne et si avantageuse, et craint quelque dessous de cartes qu'elle cherche à découvrir. La maison a quatre étages. Au rez-de-chaussée : un vestibule, vaste cuisine avec dépendances, vaste salle à manger, caves et remises. Au premier, sur une terrasse, deux très belles pièces, d'un côté une antichambre pouvant servir de parloir, une vaste chambre pouvant servir de chapelle, avec une petite pièce, d'un côté une antichambre pouvant servir de parloir, une vaste chambre pouvant servir de chapelle, avec une petite pièce pour la sacristie, et un petit cabinet pour la supérieure et l'aumônier. Au second, des chambres très vastes, dont on ferait des dortoirs. Au troisième, des chambres et des greniers.

Nous pouvons entrer de suite. Nous ne payerions qu'à partir du 1er juillet, et on défalquerait pour les six premiers mois le prix de la feuille vendue et du fourrage. Nous garderions le vin, les légumes et les fruits. Le P. Hippolyte prétend que, d'ici à deux mois, il aurait au moins 20 filles. Dans ce cas, la maison serait trop étroite, mais nous aurions la ressource d'en faire filer quelques-unes sur Nîmes.

Notez que nous avons deux institutrices, qui vont vendre les bancs de leurs écoles, ramasser leurs petites créances et nous apporter quelques centaines de francs, plus leur mobilier et leur batterie de cuisine. Nous prétendons que cette œuvre ne nous coûte pas un sou, sauf pour l'établissement de la chapelle, et ce sera peu de chose. De plus, je compte bien sur le bon vouloir de quelques dames du Vigan. N'avez-vous pas envie de venir visiter notre petit établissement ? Je serai ici, toute la semaine prochaine. En partant à 6 heures du matin, par le courrier ou la diligence du Commerce, vous êtes ici vers 1 à 2 heures, sept ou huit heures de diligence ; puis, vous retournerez, après avoir vu par vous-mêmes. Un voyage à trois dans le coupé, mais c'est ravissant ! Et vous venez mettre votre bénédiction dans les fondements de l'œuvre.

Quant à l'œuvre, voici la pensée : travail, pénitence, oraison. Travail pour vivre, pénitence pour expier les péchés des hérétiques et obtenir leur conversion, oraison pour adorer le Saint-Sacrement. De là des retraites, où les filles de nos montagnes viennent examiner si elles doivent se faire Sœurs converses ou aller en Bulgarie. La mission que le P. Raphaël ou le P. Jean-Baptiste viennent de donner à Alzon a converti tous les hommes, moins quinze, ressuscité les Pénitents, révélé une vocation pour nous et sept à huit vocations de filles, sans parler de celles du Vigan et des environs. Si nous réussissons, nous louons une grande magnanerie et nous y établissons 200 lits, avec un fourneau économique, pour garder les ouvrières des filatures, comme on l'a fait à Saint-Ambroix. En attendant, le P. Hippolyte va leur prêcher (aux fileuses) trois fois par semaine le mois de Marie, à l'hôpital. Vous voyez bien l'urgence que vous veniez au Vigan pour surveiller tout cela, donner votre avis, plus votre bénédiction... ».

**Lettre à Mlle de Régis¹,
tome V, édit. D.D. 1992, p. 288-289**

¹ Sœur Marie-Eulalie n'est autre qu'Eulalie de Régis (18216-1867), Sœur Marie des Anges Isabelle de Mérignargues (1826-1884). Marie Correnson (1842-1900) est alors âgée de 23 ans et ne gagnera Rochebelle qu'en 1867.

² Les autres personnes nommées sont des religieux Assomptionnistes : P. Hippolyte Saugrain (1821-1905), P. Raphaël Jourdan (1836- ?), P. Jean-Baptiste Grousset (1818- ?), ces deux derniers ayant repris par la suite leur liberté.

³ Le Vigan, Alzon et Saint-Ambroix sont trois communes du Gard. Les premières Oblates se nomment : Thérèse Salze, les sœurs Durand, Augustine Bernassau, les sœurs Dalmier, Louise Damenne, Marie

des Anges Clavier, Félicité Brun Vilaret, Véronique Villaret, Augustine Brun, Colombe Balmelle, Marie Bourrier...

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur les Oblates :

D'Alzon, *Ecrits Spirituels*, pp. 1182-1184.

S. Vaillhé, *Vie du P. d'Alzon*, Paris, B.P. 1934, chap. XVI.

Sœur Thérèse-Marie Foy, *Vénérable Emmanuel d'Alzon*, Gosselies-Saint-Gérard, mars 2000, p. 163-174.

Dossier sur la vie et les vertus du P. d'Alzon, tome II, vol. II, p. 693-729 et 847-871.

Touveneraud et Sr M.L. Marichal, *La fondation des Sœurs Oblates de l'As.*, Série Centenaire n°4, 1980.

Lettres du P. d'Alzon à Marie Correnson et aux Oblates de l'Assomption, Bruxelles, 1993, 490 pages. Actes du Colloque Marie Correnson, Paris- Nîmes, 2000.

Julian Walter et Etienne Fouilloux, *L'Apostolat Assomptionniste auprès de Bulgares de 1862 à 1880*, l'œuvre orientale du P. d'Alzon vue par ses fils dans *Colloque Emmanuel d'Alzon*, Le Centurion, 1982, p. 180-230. Victorin Galabert, *Journal*, tomes I et II, Sofia, 1998-2000.

Pour une lecture personnalisée :

Toute fondation ne demande-t-elle pas l'élan de l'enthousiasme ? Le P. d'Alzon ne manque pourtant ni de réalisme ni d'esprit de foi quand il écrit à propos de la Bulgarie : « Mon Dieu, dans quel guêpier suis-je allé me fourrer ! Mais il faut être un peu fou pour Notre Seigneur » cf. *Lettres d'Alzon*, t. IV, p. 188. Qu'en penses-tu ?

En quoi la fondation des Oblates te paraît-elle un vrai acte de foi ?

Quelle formation religieuse le P. d'Alzon prévoit-il pour des religieuses missionnaires ?

Connais-tu d'autres fondations religieuses féminines pour des missions lointaines au XIXe siècle ? Quels traits communs avec les Oblates ?

34 La poupée d'un grand vicaire

Rares sont les échos indirects sur la vie du P. d'Alzon au contact de la jeunesse, alors que toute son existence s'en trouve comme baignée. En 1835, dès son arrivée à Nîmes comme jeune prêtre, il se lance dans les patronages et les œuvres d'éducation populaire. N'a-t-il pas, d'autre part, voulu dès 1845 vivre au sein d'un collège, en prise directe avec le monde des jeunes ? Quand il migre provisoirement sur les hauteurs de Nîmes, au Mont-Duplan, n'est-ce pas encore pour se retrouver plongé au cœur de l'œuvre du patronage Argaud dont il s'agit à ses yeux d'assurer la reprise ? Cet aspect de la vie du P. d'Alzon qui n'a guère inspiré ses biographes, mérite cependant une plus forte attention : l'entreprise de refondation d'un collège à Nîmes, la pension Vermot, lui est inspirée par de solides conceptions pédagogiques et pastorales qui prennent leur origine dans une visée apostolique de fond. La jeunesse est à chaque époque le fer de lance de l'avenir, que ce soit pour la cellule familiale, la société ou l'Eglise. L'importance que les catholiques du XIXe siècle ont attachée à la question éducative, et notamment scolaire, procède d'une prise de conscience d'évidence : l'influence d'une formation globale de la personne se joue dans les premières années d'une existence. L'Etat ne peut à lui seul revendiquer cette part de responsabilité qui relève en priorité de la famille et qui doit trouver le concours de toutes les forces vives d'un pays à travers ses composantes sociales et spirituelles.

En créant des congrégations religieuses, le P. d'Alzon a fondé longtemps, trop longtemps sans doute, de très fortes espérances sur le vif vocationnel naturel que représentait à ses yeux le collège de Nîmes. Le développement des Oblates à partir des Cévennes, l'expérience de quelques disciples que leurs origines et leurs affinités portaient davantage en direction des classes pauvres, a guidé le P. d'Alzon et l'Assomption dès avant 1870, sinon vers d'autres préoccupations, du moins vers de plus larges horizons et d'autres moyens, ceux des campagnes, des milieux populaires ou des masses. Dès la fin des années qui marquent le Second Empire, le P. d'Alzon rejoint d'autres attentes que soulèvent les évolutions d'une société vers plus de démocratie et de justice. Il ne renie pas ses choix, il cherche à les adapter en fonction d'une assise qui s'est déplacée. Même s'il est toujours resté en contact et en affinité avec des milieux socialement éle-

vés du fait de ses liens familiaux, il ne se départit jamais des qualités ou valeurs qui transcendent le rang social : simplicité, générosité, contact du cœur, esprit d'enfance à la mode évangélique, comme avec ses petites cousines de Berrias qu'il régale d'une poupée de loterie :

« *Le Vigan, 10 août 1865*

Mes chères petites cousines¹,

Figurez-vous que j'ai gagné, il y a longtemps, longtemps, à la loterie une poupée ? Voilà qui est extraordinaire qu'un vieux grand-vicaire² gagne les poupées ! Je n'ai guère le temps de l'habiller, de la déshabiller, de lui donner à déjeuner, de lui apprendre à lire ; et surtout il n'est pas convenable que je la fasse promener. Que dirait-on à Nîmes, si on me voyait faisant prendre l'air à une poupée sur l'avenue Feuchères³ ? Aussi, je viens vous demander un service, mais un grand service, et j'espère que vous ne me le refuserez pas.

Voulez-vous vous charger d'être ses petites bonnes, ses petites mams ? J'espère que votre maman⁴ à vous ne considérera pas son entrée dans la maison comme un accroissement de famille. Puis, il faut vous dire : ma protégée a un petit trousseau, qui vous arrivera avec sa petite personne. Vous verrez, elle est assez bien fournie. Seulement ses affaires m'ont fait l'effet de jaunir un peu ; mais à la première lessive, à Berrias, tout cela pourra se rafraîchir.

Adieu, mes chères petites cousines. Croyez que j'ai une bien grande confiance en vous, puisque je vous charge de l'éducation de ma poupée⁵. Vous lui donnerez de bonnes manières, vous n'attirerez pas trop son affection, vous ne me rendrez pas trop jaloux, et quand j'irai la voir et que nous causerons ensemble, vous n'irez pas répéter ce que ma pauvre petite poupée et moi nous nous serons dit en confidence, quoique devant vous.

Adieu, mes chères petites cousines encore une fois. Croyez que je vous aime bien ainsi que votre maman et votre papa. La caisse de la poupée et son trousseau arriveront à l'Assomption, en même temps que cette lettre. Si on ne vous les envoie pas, faites-les réclamer.

E. d'Alzon »

Lettres d'Alzon, tome V, édit. D.D., Rome, 1992, p. 385-386

¹ Il s'agit des filles de Paulin de Malbosc et de Mme, née Alix de Roussy, épousée en 1855. Paulin était veuf depuis 1848 d'une première union contractée en 1847. La famille du P. d'Alzon est parente des Roussy de Sales. Le couple P. et A. de Malbosc eut plusieurs enfants dont les prénoms nous sont donnés par la correspondance du P. d'Alzon : Françoise, Marie, Joseph, Jeanne et Thérèse. Par ailleurs,

nous connaissons assez bien la famille de Malbosc, partagée entre ses deux résidences de Saint-Victor de Malcap (Gard) et Berrias (Ardèche) : Paulin est le fils de Jules Bastide de Malbosc (+1867) et de Anne-Julie, née de Lafigère (1783-1853), mariés en 1810, qui ont eu 5 enfants : Amélie (1819-1845), Louise (+1825), Eugénie devenue sœur Françoise-Eugénie R.A. (1822-1878), Eugène (+1858) époux de Louise, née Carayon-Talpayrac et Paulin.

² Le 30 août 1865, le P. d'Alzon va achever sa 55e année. Aux yeux d'un enfant, cet anniversaire paraît effectivement celui d'une personne âgée. Le P. d'Alzon d'ailleurs se déclare volontiers « vieux » avant l'âge.

³ Cette belle artère de la ville de Nîmes, située entre la gare ferroviaire et la place de l'Esplanade, borde le collège de l'Assomption dont l'entrée officielle est encore rue de la Servie.

⁴ Alix de Malbosc, née Roussy de Sales, est une cousine directe du P. d'Alzon. Elle est la fille de Félix-Léonard, marquis de Roussy (1785-1857) et de Pauline de Sales (1786-1852). Alix a pour frères : Félix-F. Louis-Philippe (1824-1862), époux de Marie de Fayet (+1868) et Paul-François-Jean (1817 ?) et pour sœurs : Marie-Françoise (1819-1842), épouse d'Edouard Muffat de Saint-Amour, et Alexandrine (morte en bas âge). La famille de Roussy est originaire de Nîmes et a fait souche en Savoie avec la dernière descendante de la famille de saint François de Sales (Thorens).

⁵ On peut reconnaître en filigrane quelques traits d'éducation chers au P. d'Alzon : distinction, étude, affectivité contrôlée, tenue...

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

F. d'Yvoire, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, 1863-1938.

F. Miquet, *Répertoire biographique des savoyards contemporains 1800-1892*, Annecy, 1893-1898.

Au sujet de l'éducation au collège de Nîmes :

P. d'Alzon, *Instructions du Samedi ; Circulaire sur l'éducation et l'enseignement*; études des PP. Bailly, Falguyrette.

Bauer, *le P. d'Alzon éducateur*, Systèmes d'éducation chrétienne.

Sœur Marie Serge, *Le P. d'Alzon et l'éducation*, 1987.

Sur l'éducation au XIXe siècle :

Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française, sous la direction de Guy Avanzini, édit. Don Bosco, Angers, 2001.

Gérard Cholvy et Nadine-Josette Chaline, *L'enseignement catholique en France aux XIXe et XXe siècles*, Cerf, 1995, 294 p. dans coll. *Histoire religieuse de la France*.

Pour une lecture personnalisée :

Comment le P. d'Alzon sait-il se mettre à la portée de son jeune auditoire ? En quoi sa simplicité reste-t-elle naturelle ?

Quels sont d'après toi, les grandes lignes ou principes éducatifs que le P. d'Alzon entendait donner à ses élèves du collège de l'Assomption ?

L'éducation reste-t-elle une priorité à l'Assomption ?

Que sais-tu de l'entourage habituel du P. d'Alzon dans sa vie au collège de Nîmes ? Vis-tu, toi-même, au contact de la jeunesse ?

Quels jeux, sports, détente, loisirs font partie de la culture du P. d'Alzon et des jeunes de son temps ? Quelle est la tienne en ce domaine ?

35 Bible et exégèse au temps du P. d'Alzon

Cette page du P. d'Alzon, écrite en 1866, et publiée dans le journal *Le Monde* de l'époque, mérite à plusieurs égards d'être lue, pour elle-même, pour la mentalité qu'elle reflète et pour l'évolution des esprits qu'elle ne peut manquer d'appeler. Homme d'Eglise de son temps, le P. d'Alzon éprouve un respect sacré et un réflexe ecclésial pour la lecture des Saintes Ecritures, selon l'enseignement traditionnel des Papes et des Conciles. Déjà en 1837, il met en garde le Directeur de la *Gazette du Languedoc* contre une nouvelle édition de la Bible qui n'aurait pas reçu l'aval des autorités religieuses¹. Comme tout ecclésiastique au XIXe siècle, le P. d'Alzon est familier de la lecture de la Bible en latin dans sa version officielle, la Vulgate, seul texte liturgique en usage dans la tradition occidentale depuis le Concile de Trente. A Montpellier, en 1832, Emmanuel demande à son père de lui faire envoyer son Nouveau Testament grec², indice intéressant sur les exigences intellectuelles du séminaire ou du séminariste ; C'est bien sûr la Vulgate qu'il cite habituellement de façon littérale ou de mémoire, à la manière des Anciens, sans compter toutes les allusions implicites au texte sacré. Le repérage des occurrences scripturaires dans tous ses écrits attestera un jour, nous l'espérons, combien la Bible est la première et insurpassable source d'inspiration du P. d'Alzon avant toute autre influence ou imprégnation littéraire, théologique, patristique ou spirituelle ! Il n'ignore pas cependant les nombreuses versions françaises, plus ou moins heureuses, qui ont pris rang dans le royaume des lettres : ne lui est étrangère ni la traduction du Maître de Sacy (1672-1696), ni celle de Genoude (1820-1824), ni celle de l'abbé J.-B. Glaire (1834), traducteurs qu'il cite nommément, mais dont on sait aussi aujourd'hui la faiblesse textuelle et critique. En ce qui concerne l'hébreu et son éventuel emploi au séminaire, nous n'avons pas d'indices probants. Nous savons cependant que son évêque, Mgr Plantier, il est vrai ex-professeur à Lyon, a été capable de s'adresser dans cette langue lors de sa présentation épiscopale aux citoyens juifs de Nîmes. C'est le même d'ailleurs qui dans un mandement alors relevé saura répondre aux allégations de la célèbre *Vie de Jésus* de Renan (1863). Ne faisons pas du P. d'Alzon ce qu'il n'a jamais prétendu être par ailleurs, un exégète de goût ou de passion, mais regardons ce qu'il est, un lecteur fervent de la Bible³. Comme science, cette discipline est

dans les limbes, surtout dans la tradition catholique où l'interprétation du sens littéral n'autorise guère d'échappées autres que spirituelles, homélétiques, doctrinalement contrôlées et verrouillées depuis la Réforme.

« Nîmes, Vendredi Saint (30 mars) 1866

Mon cher ami,

En célébrant ce matin l'office du Vendredi Saint, j'ai dû chanter les prières pour les hérétiques et pour les Juifs. Pour les Juifs, j'ai demandé que Dieu ôtât du cœur de ces perfides le voile qui le couvre : et pro perfidis Judaeis, ut Deus et Dominus noster auferat velamen de cordibus eorum... Exaudi preces nostras, quas pro illius populi obcaecatione deferimus. Quant aux hérétiques, j'ai demandé que Dieu les délivrât de toutes les erreurs, ut Deus et Dominus noster seruat eos ab erroribus universis... Respice ad animas diabolica fraude deceptas.⁴ Et c'est avec des hommes pour qui l'Eglise prie, mais qu'elle déclare perfides, aveuglés, plongés dans toutes les erreurs, trompés par les fourberies du démon, que des prêtres s'associent pour traduire le livre de la vérité par excellence ! Ou l'Eglise sait ce qu'elle dit dans ses prières, ou elle ne le sait pas. Si elle ne le sait pas, qu'on le proclame tout haut. Si elle le sait, si les mêmes prières, avec les mêmes condamnations, ont été aujourd'hui, jour même de la mort de J.C., répétées d'un bout du monde à l'autre, quel espoir de trouver le vrai sens de la Bible à l'aide d'auxiliaires tels que les prières liturgiques nous les dépeignent ?

On a prétendu que l'œuvre de la traduction de la Bible était affaire purement philologique. Alors, pourquoi un journal assurait-il que, dans la première séance un des vénérables pasteurs a réclamé pour le succès du travail les prières des bonnes âmes?⁵ Si ce n'est que de la philologie qu'on veut faire, pourquoi ces prières? Autant vaudrait en demander pour l'Académie des sciences morales⁶. S'il y a là-dessous quelque chose de plus qu'un enfantement philologique, je comprends des prières, mais je me rappelle que des prières sollicitées dans un but commun par des protestants anglais, animés des plus pures intentions auprès de leurs compatriotes catholiques, ont été tout récemment déclarées par le Saint-Office, avec l'approbation du pape, le renversement de la foi et la proclamation de l'indifférence en matière de religion⁷.

Des protestants reprochaient un jour à O'Connell⁸ de s'être, pendant un enterrement, éloigné d'eux au moment où leur ministre voulut faire des prières. « L'Eglise catholique, répondit-il, prie pour tous, mais ne prie avec personne ». J'attends que l'Eglise catholique ait déclaré consentir à traduire la Bible avec qui que ce soit⁹.

Agréez, cher ami... »

**Lettre à Melchior Du Lac,
d'après édit. D.D., tome VI, Rome 1993, p. 49-50**

¹ Lettres, tome II, S.V., p. 17

² Lettres, tome I, S.V., p. 296

³ Cf Lettre 3106, t. VI, p. 352 : « J'étais à l'ombre de la maison à lire mon Nouveau Testament ».

⁴ Texte même des intercessions de l'office dit de la Parascève, d'après le Missale Romanum, en usage à l'époque. Le P. d'Alzon ne s'est jamais gêné pour dire qu'il chantait faux : cf. Lettre 143, 2 nov. 1833, édit. S.V., p. 442.

⁵ Le P. Désiré Deraedt indique dans sa note n° 1 qu'il s'agit d'une Société nationale pour la traduction des Livres saints, séance tenue à la Sorbonne le 28 mars 1866.

⁶ L'Académie des sciences morales et politiques, fondée en 1795, a compté en 1832 comme ecclésiastiques l'abbé Sieyès et le prince Charles-M. de Talleyrand-Périgord, en 1918 le Cardinal Mercier et le P. Sertillanges...

⁷ On trouve le texte de condamnation des Sociétés bibliques dans Denzinger ou le Syllabus de Pie IX.

⁸ Daniel O'Connell, leader de l'émancipation catholique irlandaise (1775-1847).

⁹ La T.O.B. remonte aux années 1972-1975.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Pour l'historique des versions françaises de la Bible :

Dictionnaire de la Bible, tome II (1896), art. Françaises ;

Dictionnaire de Théologie Catholique, tome XV, col. 2700-2739 et Tables, col. 1098-1100 (Ecriture Sainte).

Dictionnaire Encyclopédique de la Bible, Brepols, 1987, p. 1331-1333.

Catholicisme, tome II, col. 13-17.

Pie IV interdit en 1564 la lecture de traductions de la Bible en langues vernaculaires, non accompagnées de notes explicatives fidèles à l'enseignement de l'Eglise. La *The Bible Society* est fondée à Londres en 1780, imitée en 1792 de l'autre côté de la Manche (*Société Biblique française*) et en 1816 par L'Américain Bible Society (ABS) à visée fortement missionnaire, toutes entreprises réprouvées par Pie VII en 1816, par Léon XII en 1824, par Grégoire XVI en 1844 et Pie IX en 1846 et en 1864 (*Syllabus*).

Pour une lecture personnalisée :

Quels sont les arguments du P. d'Alzon pour condamner une telle entreprise ? Qu'en penses-tu au regard de l'histoire d'une part et des mentalités aujourd'hui ?

La traduction du texte de la Bible, n'est-elle pas à différencier des notes et commentaires qui peuvent lui être joints ? Quel est le jugement de l'Eglise en cette matière aujourd'hui ?

Une lecture de la Bible peut-elle être non-confessionnelle ?

Lire, prier, étudier la Bible est aujourd'hui le fait de nombreux groupes bibliques inter-confessionnels. Quels avantages à tes yeux ?

36 Le Père d'Alzon dans les prés

C'est en juillet 1864 que, sous la conduite du P. Hippolyte Saugrain, s'organise le noviciat assomptionniste du Vigan, après les premières formes plus ou moins improvisées de noviciat dans les différentes communautés de la Congrégation : Nîmes, Clichy, Auteuil. Grâce à son héritage familial, le P. d'Alzon a l'opportunité de transférer dans cette modeste localité des Cévennes, où lui-même a vu le jour en 1810, le berceau de l'Assomption. Il réalise ainsi pour les jeunes religieux, une sorte de nouvelle naissance, dans un lieu propre qui ne soit pas perturbé par les différents services que sollicite sans fin une œuvre apostolique à proximité. L'année 1864 marque en quelque sorte les retrouvailles du P. d'Alzon avec ses racines cévenoles, aussi bien familiales que régionales. Déjà durant l'été 1831¹, le jeune Emmanuel qui atteint sa majorité, avait traversé la barre des Cévennes, arpenté le cours de la Dourbie et franchi le Causse du Larzac pour aller saluer son vieux parent, le Vicomte de Bonald, dans son ermitage du Monna, près de Millau (Aveyron). En chemin, audessus de Saint-Jean-du-Bruel, il n'a pas dû manquer de méditer auprès des ruines romantiques du vieux château médiéval d'Algues d'où sortent selon la tradition ses ancêtres de Roquefeuil.

A partir de 1864, ce ne sont plus les souvenirs du passé qui orientent les pas du P. d'Alzon vers Le Vigan, mais les choix du futur avec la formation des jeunes générations de l'Assomption qu'il loge dans sa vieille maison familiale, la Condamine. L'environnement champêtre ne manque pas de charme ; les villages isolés des environs fournissent aux religieux des postes d'évangélisation missionnaire tout trouvés et à Rochebelle des vocations é prouvées pour les jeunes Oblates : Rogues, Avèze, L'Espérou, Alzon, Mandagout Le Cigal, Saint-André de Majencoules, autant de noms qui entrent dans la géographie assomptionniste de l'époque. Les eaux de Cauvalat soignent les santés éprouvées. Les fermes du domaine agricole, l'Elze, La Valette ou Bagatelle, fournissent quelques ressources pécuniaires, avant d'être aliénées, l'une après l'autre sur l'autel des nécessités financières.

Le noviciat du Vigan laissera la place en 1874 à un éphémère alumnat baptisé Saint-Clément, hommage au calendrier et à la Vicomtesse d'Alzon. En 1881, pour sauver les lieux, le P. Picard vend La Condamine à la Comtesse d'Ursel qui n'est pas encore Mère Isabelle. Re-

plongeons-nous un instant avec le P. d'Alzon dans cette oasis de paix rustique, au gré des caprices de la météo.

« *Le Vigan, 16 mai 1867,*

Ma chère fille,

Merci de tous les détails que vous me donnez. Ici, nous avons eu aussi notre orage, mais un orage de grêle, tel que tout est abîmé. On ne sait plus où prendre de la feuille². Les prés sont hachés, les jardins dévastés comme si un régiment de cavalerie les eût traversés au galop³. Ne parlons pas des vignes et des fruits ; tout cela a disparu – pas plus que sur ma main. Aussi, me suis-je mis au travail des mains comme les moines⁴ ; j'ai ramassé trois fagots de branches de mûrier. Les Pères⁵ en font autant. Qui sait si la grêle ne nous aura pas fait comprendre l'utilité des occupations manuelles ? Ma pauvre échine pourtant, après trois quarts d'heure, a fini par demander grâce⁶.

Les Oblates vont bien, et j'en suis content, mais avec notre ruine de quoi vivront-elles ? Elles travailleront un peu plus. Toutefois, nous avons eu une consolation, notre vache bretonne, qui est de couleur Oblate, c'est-à-dire blanche et noire, nous a donné un veau couleur Augustin, c'est-à-dire tout noir. Ce m'est une douceur de contempler ce jeune prétendant au noviciat⁷, du moins par la robe.

Votre mari⁸ ne va pas mal. Il se croyait cet après-midi, menacé d'une migraine, mais comme je finissais de ramasser mes fagots, il est venu, en allant prendre son lait⁹, me reprocher de préférer m'occuper de mes petites bûches à la visite des Dames Raynaud¹⁰, qui sortaient de chez moi.

En ramassant ma dernière branche, j'ai pensé que la Providence venait de m'encourager à la vie des champs.

Si vous voyez Angéline¹¹, demandez-lui si elle a reçu ma lettre que je lui ai écrite lundi et qu'elle a dû avoir entre les mains, au moment où vous retourniez de Caissargues à Nîmes. Je l'encourage à un peu d'énergie et à ne pas reculer d'une semelle, quand une fois elle a fait un pas en avant. Adieu, ma chère fille. Mille fois vôtre en N.S. »

**Lettre à Cécile Germer-Durand,
d'après Lettres, édit. D.D., tome VI (1992), p.252-253**

¹ Lettres, t. I., S.V., p. 227-229.

² Il s'agit de la feuille de mûrier qui sert à nourrir les vers à soie.

³ Ce sera le triste spectacle de Reichshoffen le 6 août 1870, au cours de la bataille de Woerth-Froeschwiller (près de Haguenau en Alsace).

⁴ Le P. d'Alzon est encore tout imprégné de la lecture des deux derniers volumes de Montalembert sur les Moines d'occident, parus en 1867.

⁵ Les religieux profès prêtres au Vigan sont les Pères Hippolyte Saugrain et Jean-Marie Joulé.

⁶ Le Père d'Alzon à 57 ans n'est guère habitué aux travaux agricoles malgré un courage énergique et exemplaire déployé sous les yeux des novices. « On m'a fait piocher ces jours-ci, aussi, ne puis-je tenir une plume » : Lettre du 10 juillet 1866, VI, p. 86.

⁷ Si l'on comptabilise à part le bétail, la communauté de novices au Vigan compte alors une douzaine de jeunes : Emile Gauthier, Ulysse Martin, Vital Martin, Pierre-Baptiste Morel, Claude Lhérisson, Paul Favatier, Barthélemy Lampre, Isidore Salenson, François Schiskov, Luigi Dimitrov, un Frère Gabriel, François Chambourdon.

⁸ Le professeur Eugène Germer-Durand (1812-1880), époux de la correspondante du P. d'Alzon, Mme Cécile G.-D. née Vignaud (+1886), qui deviendra Oblate, une fois veuve. Le couple a eu cinq enfants : Daniel et Michel, morts tout jeunes, Joseph qui deviendra le P. Germer-Durand à l'Assomption, savant épigraphiste (1845-1917), Jean général de Brigade et François architecte.

⁹ Au Vigan, on avait le loisir de saluer les magnans (éleveurs du ver à soie) et les fermiers-éleveurs des différentes propriétés du P. d'Alzon. Un groupe d'Oblates, distinct de celui de Rochebelle, habitait alors La Valette, mais Arènes, l'Elze et Bagatelle se trouvaient en location.

¹⁰ Dont Rosalie Raynaud qui est citée p. 17 et 179 du tome VI.

¹¹ Angéline Chaudordy, une dirigée du P. d'Alzon.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur le Vigan, Pierre Gorlier, *Le Vigan à travers les siècles*, Anduze, 1981.

La maison forte des d'Alzon « La Condamine » est déjà citée dans un texte du début du XVIIe siècle. Vers 1796, le père d'Emmanuel, le vicomte Henri, y retrouve les siens. Il y a fait la connaissance de sa future épouse, Jeanne-Clémence de Faventine, qu'il épouse en 1806. Le jeune couple s'installe à Lavagnac vers 1816. La maison est laissée à des locataires avant d'être reprise par le P. d'Alzon en 1864. Noviciat entre 1864 et 1874, puis alumnat de 1874 à 1881. La comtesse d'Ursel l'achète aux seules fins de la protéger des spoliateurs. Le P. Quenard la rachète vers 1933 aux héritiers, les Virieu et la propose aux Oblates. Ce sont les Orantes qui viennent l'habiter entre 1937-1939, moyennant quelques transformations. Propriété de la Congrégation A.A., elle est toujours ouverte aux Assomptionnistes de passage qui aiment y retrouver l'atmosphère de leurs origines.

Pour une lecture personnalisée :

Que penses-tu de tes activités manuelles et de tes aptitudes techniques dans le cadre de ta vie religieuse apostolique ? Comment les développer ?

Le contact avec le monde du travail sous toutes ses formes professionnelles, n'est-il pas aussi une chance à saisir et à favoriser ?

Le travail des mains, peut-il être pour toi une forme de prière, un loisir, un équilibre et une hygiène de vie ?

L'écologie n'est-elle pas une dimension naturelle de notre vie, toujours à redécouvrir, indépendamment des modes ou des époques ?

37 Leçon de morale politique

Toute la vie du P. d'Alzon a été mêlée aux questions politiques. Fils d'un parlementaire attaché aux idées légitimistes de la droite royaliste, il se montre lecteur critique des événements qui secouent la monarchie en 1830. Entre ses mains, les différents journaux ou revues d'information nationaux ou régionaux, *La Gazette*, *Le Moniteur*, *La Quotidienne*, *l'Ami de la Religion*, *Le Correspondant* ou *l'Avenir* sont passés au crible d'une conviction première inébranlable, les droits de Dieu et ceux de l'Eglise primant toute autre considération de personne, de parti, de régime ou d'opinion. Sous la Monarchie de juillet, d'inspiration libérale, le P. d'Alzon se situe dans l'opposition du Centre gauche, et, au temps de la Révolution de 1848, il n'hésite pas à embrasser les idéaux du jour dans les colonnes d'un journal éphémère, *La liberté pour tous*, dans la mesure où le nouveau régime républicain respecte et protège l'Eglise. Attitude qui le met en délicatesse avec son milieu familial. L'Empire napoléonien à la mode Napoléon III, à partir de 1852, ne suscite de sa part que réserve et même réprobation à partir de 1859 : réganisme gallican, affairisme, corruption à l'intérieur renforcent son sentiment militant d'opposant tandis que la politique étrangère du Second Empire fait le jeu du nationalisme piémontais. L'ultramontanisme du P. d'Alzon qui lui fait identifier les droits de l'Eglise avec les intérêts de la papauté, le conduit à entrer dans le champ politique : candidature aux élections départementales de l'Hérault (1861), campagnes de pétition, prédications sur des points chauds de l'actualité, soutiens électoraux marqués. On aurait tort de croire cependant que le P. d'Alzon se compromette dans le jeu politique pour de simples raisons politiciennes. Il revendique le droit de parole et d'action du clergé hors des sacristies quand les enjeux lui semblent dépasser le domaine privé des préférences partisans pour toucher celui des convictions et des valeurs qui fondent des projets de vie collectifs, sociaux et ecclésiastiques. Certes, ses choix peuvent aussi nous sembler aujourd'hui entachés de préjugés et de préférences discutables dont une part est liée à ses origines et à ses relations. Telle est bien la condition immanente de tout homme en situation, quels que soient les idéaux ou les ressorts de son action.

Le P. d'Alzon, homme de son temps, n'a pas hésité à franchir les barrières de l'engagement et de l'opinion publique. Il ne refuse pas les

ouvertures inéluctables en direction de la démocratie et de la justice sociale, mais selon le mode de pensée conservateur qui reste le sien, celui des principes d'honneur, de franchise et de loyauté que la vie politique de son temps, comme de tout temps, n'a guère l'habitude de courtiser, y compris quand elle se pervertit à s'en affubler :

« A propos d'un échec par Emmanuel d'Alzon.

L'agitation produite pendant quelques jours autour des caisses électorales commence à se calmer. Les vainqueurs s'accoutument modestement à leur triomphe, les vaincus prennent leur parti d'une défaite parfaitement méritée.

En ma qualité de vaincu, je regarde comme une obligation de conscience de protester contre les gens trop pressés de retourner à leur béate torpeur. Je voudrais forcer plusieurs de mes amis à comprendre que, parce que l'Empire c'est la paix¹, le sommeil n'est pas pour cela le plus saint des devoirs, et que même, en face de ce qui s'est révélé dernièrement, dormir pourrait bien être un crime.

J'entends bien souvent crier contre les protestants. Les protestants cette fois, sont restés à l'écart, et à leur point de vue, ils ont très habilement agi. Ils ont eu la joie de voir de quels chefs-d'œuvre sont capables les catholiques quand le fantôme de la réforme ne se dresse pas devant eux. Ah! Qu'ils seraient forts, si, se croisant les bras, ils prenaient la seule résolution de nous regarder faire...! Nous ne pourrions les accuser de rien, et ils seraient bientôt nos maîtres !

La dernière lettre que j'ai adressée à M. Demians² m'a valu, diton, une certaine impopularité, je suis bien aise de rester impopulaire, et de profiter des droits qu'une situation pareille me donne pour dire très nettement ma manière de juger les tristes choses dont nous venons d'avoir le spectacle.

J'écarte les questions de personnes, je ne prends que les actes publics manifestés à la face du jour.

Je puis éprouver des tristesses, des désenchantements, mais mon âge n'est plus celui des illusions ; on peut s'affliger de voir certaines figures moins grandes qu'on ne l'avait rêvé, mais après tout, on regarde et l'on passe.

Qu'un général³, enfant de Nîmes, ait la fantaisie d'être membre du conseil général, qu'il soit présenté par le gouvernement, quoi de plus simple ? Et qui peut le trouver mauvais ? Qu'il fasse des promesses,

qui a le droit de s'en fâcher, sinon ceux à qui il n'en a pas fait ? Il serait bon de n'en pas faire, à une époque où l'on en fait tant, et les Ni-mois ne seraient ni Français ni surtout électeurs, s'ils ne les prenaient pas au sérieux. Mais qu'il ait dit, comme on l'assure, que les prêtres feraient bien, à l'époque des élections, de rester dans leur sacristie, voilà une assertion que je tiens à relever. Il sait bien les trois visites qu'il me fit, il y a deux ans, pour me prier d'en sortir en faveur de son élection ; il sait bien qu'il s'adressa à d'autres habitants de ces obscures sacristies, et même..., mais ne regardons pas trop haut.

Ce que je comprends moins, c'est que dans les circonstances présentes, les catholiques, réellement catholiques, aient voté pour lui. Non pas qu'en temps ordinaire il ne pût recevoir leurs suffrages, mais était-il défendu de se rappeler ce qui venait de se passer ? On se dit catholique, on voit son Evêque, objet du procédé que chacun sait, on a l'occasion de protester solennellement, on ne proteste pas et l'on nomme le candidat officiel. J'affirme que c'est un signe des temps⁴.

Seulement, je demande pardon d'avoir osé écrire que ceux qui, agissant ainsi, avaient une foi vigoureuse, étaient modestes en matière d'honneur. Si je me fusse douté que cette appréciation avait des applications si nombreuses, je l'eusse gardée pour moi seul.

On prétend, il est vrai, que certains prêtres ont donné l'exemple. Je crois qu'il n'en est rien, mais quand il serait vrai que leur modestie égale celle des simples fidèles, que conclure ? C'étaient des prêtres qui les premiers crièrent : nous n'avons pas d'autre roi que César !⁵ Et ils avaient, pour se tranquilliser la conscience, le spectacle des dix-huit mille ouvriers qu'Hérode, au dire de Josèphe, employait à l'embellissement du temple. Grâce à Dieu, nous n'en sommes pas encore au temps où, selon Hilaire, l'empereur arien Constance bâtissait des églises pour mieux renverser l'Eglise. Laissons ce côté de la question... N'y a-t-il donc plus qu'à désespérer et l'abdication est-elle pour les catholiques une nécessité irrémédiable ? Je suis bien loin de le penser. Les catholiques peuvent se relever de l'échec qu'ils se sont, quoi qu'on dise, infligé à eux-mêmes, à trois conditions : la première est le retour aux vrais principes catholiques. La seconde, la résolution de profiter hardiment et sans arrière-pensée de toutes les armes que la société moderne leur met en main. La troisième, une organisation forte et toutefois légale...⁶ ».

**Lettre aux catholiques de Nîmes⁷,
tome VI, édit. D.D., p. 319-325**

¹ Reprise ironique du slogan de Napoléon III dans son discours de Bordeaux avant le rétablissement de l'Empire.

² Auguste Demians, maire de Nîmes. Cf. Lettre 3061, tome VI, p. 304-306.

³ Général Jean-Louis Walsin-Esterhazy.

⁴ Expression empruntée à Mt 16,3.

⁵ Citation évangélique : Jn 19,15.

⁶ Bel exemple d'optimisme alzonien au pays des utopies politiques et des masochismes catholiques.

⁷ Le P. d'Alzon avait rêvé pour 1867 de grands espoirs de changements politiques dans le Gard, escomptant un vote massif de protestation contre les candidats officiels. Espérances presque toutes déçues

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Evangile et politique forment un couple à la fois dynamique et détonnant qu'illustre l'actualité de tous les pays où vivent des chrétiens, à toutes les époques. Quelles attitudes l'Eglise locale et la Conférence épiscopale de ton pays en situation d'élections recommandent-elles au clergé ? L'Assomption dans son histoire internationale a-t-elle eu des interférences heureuses et malheureuses à propos d'échéances électorales ou d'événements politiques ?

Sur les idées et engagements politiques du P. d'Alzon :

Jean-Marie Mayeur, *Les idées politiques du Père d'Alzon*, dans *Colloque d'histoire d'Alzon*, Le Centurion, 1982, p. 144-164.

André Sève, *Ma vie c'est le Christ. Emmanuel d'Alzon*, Le Centurion, 1980, p. 19-28.

Que penses-tu de la déclaration du P. d'Alzon en 1868 :

« *Nous ne sommes pas des hommes d'opposition, mais d'affirmation* »?

Pour une lecture personnalisée :

N'y a-t-il pas une sorte de « divorce originel » entre morale et politique ? Pourquoi à ton avis ? As-tu des exemples ? Partages-tu l'analyse du P. d'Alzon ? Un « vote confessionnel » a-t-il un sens pour toi ?

Une attitude ferme fondée sur des principes rend-elle toute action politique, qui, elle, reste de nature évolutive – impossible, inopérante dépassée ?

Quels « éléments de conduite composés » te paraissent-ils toujours adéquats pour fonder une action moralement juste ?

Y a-t-il d'autres voies que celles extrêmes du silence, de l'opportunisme, du martyre ou du désenchantement pour un chrétien engagé ?

38 Le P. d'Alzon, pèlerin à Lourdes

Grand admirateur de Louis Veuillot et lecteur fervent du journal *L'Univers*, le P. d'Alzon ne pouvait ignorer le fait de Lourdes depuis ses origines, pour lequel le célèbre journaliste a pris fait et cause bien avant Henri Lasserre. Et pourtant, la correspondance du P. d'Alzon ne porte une trace expresse de Lourdes qu'à partir de 1868, où, profitant d'une cure thermale à Bagnères de Bigorre, il va faire, en pèlerin solitaire, la découverte des lieux, le 15 août, à l'âge de 58 ans. Il est tout de suite acquis au message évangélique transmis par la petite bergère de Bartrès, devenue la célèbre voyante et, à l'époque, soustraite, à Nevers, aux sollicitations de curiosité des foules.

Le P. d'Alzon rencontre l'abbé Peyramale, sympathise avec ce curé bourru dont la fin de vie (1877) est assombrie à cause de ses démêlés de juridiction avec les Pères de Garaison du P. Sempé, intronisés gardiens des lieux et promoteurs des pèlerinages qui détournent les foules de l'église paroissiale au bénéfice des sanctuaires du domaine de la Grotte à construire et à financer. La simplicité du rappel évangélique fait à Bernadette : prière, conversion, pénitence, plaît au P. d'Alzon qui aime lire l'histoire de Marie à travers les quelques touches ou notes mariales des Ecritures. C'est sous les plis protecteurs du manteau de la Vierge qu'il a sobrement placé ses fondations religieuses. Les mystères de la vie et de la foi de Marie lui semblent si pleinement évangéliques que sa devise reste lapidairement christologique sans inflation mariologique : « *Si à l'amour principal de Dieu, vous ajoutez l'amour de Notre-Seigneur, l'amour de la Sainte Vierge sa Mère et de l'Eglise son épouse, vous connaîtrez sous son expression la plus abrégée l'esprit de l'Assomption* ». A Massabielle, le P. d'Alzon confie ses fils et ses filles à la Mère de Dieu, humble et confiante en ses manifestations à une pauvre fille, à peine lettrée.

Le mystère qui le retient davantage en Marie est celui de sa fécondité spirituelle : n'a-t-elle pas par le mystère de l'Incarnation enfanté le Sauveur du genre humain, comme lui ne cesse de demander au Seigneur la grâce d'enfanter des âmes généreuses et apostoliques au service du Royaume? Le P. d'Alzon pressent la force de Lourdes, cette puissance du ciel qui tend à renouveler sur terre les miracles de la foi et à rendre populaires les actes publics de dévotion et de manifestation chrétiennes. Une véritable fièvre de pèlerinages et une grande soif de

miracles s'emparent de lui quand il lui paraît urgent de rechristianiser ces masses dont les élites sociales perdent de jour en jour la direction. Seule une impulsion de foi qui ne craint pas de s'affirmer sur la voie publique peut reconstruire le tissu d'un peuple solidaire : Lourdes, halte de prière, pour reprendre ensemble la marche.

« Bagnères de Bigorre¹, 16 août 1868

Ma bien chère fille,

Rien qu'un mot. J'arrive de Lourdes², où j'ai bien longuement prié pour vous. J'ai demandé la vraie sainteté, l'humilité, l'esprit de foi, le zèle. J'ai prié aussi pour toutes vos filles et je me suis donné le plaisir de me faire enfermer derrière la grille qui protège la grotte contre le public³, pendant près de quatre heures. Vous voyez que j'ai eu le temps de prier pour mes amis. Je vous envoie la photographie de Bernadette, aujourd'hui Sœur Marie-Bernard à Nevers⁴ ; j'y joins une petite plante cueillie immédiatement au-dessous de l'endroit où l'apparition eut lieu⁵. Si je le pouvais, je favoriserais cette dévotion⁶. Au lieu que La Salette⁷ m'a laissé, je ne sais pourquoi, incrédule ou du moins dur et sec, Lourdes m'a apporté je ne sais quel parfum de paix, de confiance et d'espoir que je me convertirai quelque jour. A la messe dite par moi dans une chapelle au-dedans de la grotte, j'ai mis votre nom le premier après celui de mon Assomption des hommes.

Adieu, ma fille. Mille fois à vous en Notre-Seigneur.

E. d'Alzon

Bagnères me fait un grand bien, mais me fatigue un peu l'estomac ; j'ai de temps à autre des envies de vomir ».

Lettre du P. d'Alzon à M. Marie-Eugénie de Jésus, d'après édit. D.D., tome VII (1994), p. 134

¹ Bagnères de Bigorre est à l'époque une petite ville des Hautes-Pyrénées, de 9 400 habitants, à proximité de Tarbes. Au pied de l'Adour, à 550 mètres d'altitude, c'est un centre de thermalisme réputé et connu depuis l'époque romaine.

² Lourdes n'est pas encore la cité mariale mondialement connue. La première des dix-huit apparitions à Bernadette Soubirous eut lieu le 11 février 1858 à la grotte de Massabielle sur les bords du Gave où la jeune fille est venue ramasser du bois mort avec sa sœur Toinette et une amie, Jeanne Abadie. Ces événements se sont déroulés dix ans avant la première visite du P. d'Alzon sur les lieux. Il a voulu y prier le jour de l'Assomption. Ce n'est qu'à partir de 1872-1873 que les Assomptionnistes créeront le célèbre pèlerinage national annuel qui va drainer à Lourdes des foules énormes.

³ L'aménagement des lieux n'a été que progressif. Le 8 juin 1858, le préfet, le baron Massy, a décidé le maire de Lourdes, Lacadé, de défendre l'accès à la grotte en faisant édifier une barrière de planches. Le lundi 4 octobre de la même année, l'ordre est intimé au commissaire Jacomet, d'ouvrir les lieux à la fréquentation libre de la population. Ce n'est qu'en 1876 qu'une première chapelle est construite, con-

formément à la demande exprimée le 4 mars 1858 par la « Dame » de l'apparition. Pour la topographie des lieux, on peut se reporter utilement aux illustrations de *Lourdes Magazine*, mai 2000. Dans un mandement célèbre en 1862 reconnaissant l'authenticité des apparitions, l'évêque de Tarbes, Mgr Laurence, fait commencer des travaux d'aménagement aux abords de la Grotte pour un culte public. On déblaie la cavité, on pave le sol de marbre et on installe une grille de protection haute de deux mètres cinquante et large de huit mètres cinquante, œuvre d'un ferronnier local. Le 4 avril 1864 est installée dans une niche la statue de Joseph Fabisch.

⁴ Bernadette Soubirous depuis le mois d'octobre 1858 se défend de la curiosité et de la méchanceté publiques en trouvant refuge chez les Sœurs de l'Hospice. Elle a quitté Lourdes le 8 juillet 1866 pour entrer au noviciat des Sœurs de la Charité de Nevers où elle subit les humiliations de la maîtresse des novices. A 35 ans, le 16 avril 1879, elle meurt, tuberculeuse, dans la sainteté après une cruelle agonie.

⁵ La première des 18 apparitions est du 11 février, la dernière du 16 juillet 1858. Le P. d'Alzon se rendit 5 fois à Lourdes, entre 1868 et 1879.

⁶ C'est Mgr Plantier qui à Nîmes, va développer une véritable ferveur populaire en faveur de Notre-Dame de Lourdes : une chapelle est aménagée dans sa cathédrale sous ce vocable. Il demande à être enterré au pied de l'autel (1875). Des pèlerinages diocésains sont organisés.

⁷ Le P. d'Alzon s'est rendu à La Salette en juillet 1858. Là encore, il ne s'est pas précipité puisque les événements remontent au 19 septembre 1846.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

L'Assomption et ses Œuvres, 1958, n° 517, p. 8-11.

Claude Soetens, *Le P. d'Alzon, les Assomptionnistes, les pèlerinages dans Colloque d'Alzon*, Le Centurion, 1981, p. 301-318.

Jean-Paul Périer-Muzet, [*Le P. d'Alzon et les pèlerinages*](#), pro manuscrito, janvier 2000, 22 pages,

Philippe Boutry, *Conférence sur le P. d'Alzon et les pèlerinages* (déc. 1999).

Lourdes Magazine. Ouvrages de l'abbé Laurentin.

P. Drochon, *Histoire des pèlerinages français de la très sainte Vierge*, Paris, 1890.

Catholicisme, article Lourdes, tome VII (1975), col. 1193-1200.

Ruth Harris, Lourdes. *Body and Spirit in the secular age*, 1999.

Pour une lecture personnalisée :

Quels sont à tes yeux les vraies dimensions d'un pèlerinage ?

Comment s'exprime la piété du P. d'Alzon à Lourdes ?

Le P. d'Alzon a-t-il été favorable à l'instauration des premiers pèlerinages nationaux à Lourdes ? D'où venait sa réserve à l'égard de cette initiative des Assomptionnistes parisiens ?

Comment le « phénomène de Lourdes » est-il devenu un symbole de l'activité apostolique de l'Assomption en France et dans le monde ? •
Quelles sont les étapes obligées ou conseillées pour un pèlerin à Lourdes ? Quelle conformité avec les indications évangéliques ?

39 Châteaux en Espagne : Jean le millionnaire

Parmi les affaires curieuses ou insolites qui émaillent la vie du P. d'Alzon, il en est une qui mérite d'être relevée : elle a pour cadre le noviciat du Vigan à la fin de l'année 1868 et les cinq premiers mois de l'année suivante. Celui qui est appelé « *Jean le cuisinier* » ou « *Jean le frère millionnaire* » est en fait un jeune néophyte, baptisé au Vigan, Jean Domingo, dont on ignore l'origine exacte, sans doute américaine, qui se trouve engagé au service de la vaisselle et de la lessive au noviciat, tout en prenant un vif intérêt aux œuvres catholiques de la paroisse et à celles mises en route par le P. Hippolyte Saugrain, notamment l'adoration nocturne. Un héritage fabuleux qui ne cesse de grossir au fil des mois, provenant d'un oncle d'Amérique, et dont l'intéressé promet une bonne part à l'Assomption, alimente la correspondance du P. d'Alzon avec les PP. Hippolyte Saugrain, François Picard, Victorin Galabert et les frères Bailly. L'Assomption en effet manque cruellement de fonds mais pas de projets ! Il est intéressant de noter les réactions des divers interlocuteurs à ce sujet : le P. d'Alzon, toujours impécunieux, qui ne cesse de rêver aux millions d'Amérique, é chafaudé plan sur plan. Le P. Hippolyte en fin normand ne se laisse guère abuser avant de pouvoir soupeser des écus restés dans l'attente virtuels. Le P. Picard croit judicieux de réunir tous les intéressés à Paris pour une concertation qui ne manque pas de réalisme : les dettes de Nîmes et de Paris, la mévente de Clichy, la prise en charge de l'orphelinat Halluin, les appels réitérés du P. Galabert pour la mission d'Orient, l'installation des Oblates à Nîmes verraient enfin un sérieux début de solution. Le P. Emmanuel Bailly, directeur du collège à Nîmes, qui vient de s'en prendre à l'économe général, escompte aussi une part du gâteau. Le rêve s'achève dans la désillusion : Jean disparaît un beau jour de la mi-mai du Vigan sans laisser de trace, laissant sur place une Honorine Villaret fort dépitée. L'affaire est instructive : la situation financière de l'Assomption n'est pas assainie depuis 1857. Les projets apostoliques des uns et des autres, lancés dans une audacieuse improvisation qui met certes à contribution la providence, ne peuvent faire fi indéfiniment de nouvelles sources de revenus planifiés. Les jugements des uns sur les autres en sont aiguisés, ainsi du P. d'Alzon sur le P. Saugrain : « *La paix rentrera dans son cœur en même temps que l'argent dans sa bourse* » ou, prémonitoire en 1867,

du P. Vincent de Paul Bailly, très éprouvé par son année de direction, sur le P. d'Alzon : « *Le Père use vite les hommes au collège* ». L'argent, ce qui fait chanter les aveugles, un piège ou un révélateur ? Le mot de la fin est digne du P. d'Alzon : « *Il vaut mieux entrer dans l'esprit de pauvreté* ».

« *Le Mans*¹, 23 janvier 1869

Vous êtes, ma fille, une vilaine petite personne quand vous vous mettez en tête que vous m'ennuyez ; c'est tout bonnement absurde et il faut bien que je vous le dise pour m'en décharger le cœur.

Je suis légèrement enrhumé, et, au lieu d'aller me promener, je vous écris, ce qui m'est bien plus agréable, à moins pourtant que je ne vous ennuie. N'est-ce pas que cette dernière réflexion vous fait un plaisir prodigieux ? Qu'en pensez-vous ?

Le P. Hippolyte m'écrit que ces derniers jours Sœur Marie de la Croix² avait un peu perdu la tête ; son oncle chéri est peut-être allé la lui rapporter. Il est probable que je trouverai ici deux ou trois bonnes vocations d'Oblates. Il y a, à la Visitation, une assistante³, qui est tout feu et flamme pour l'œuvre des missions étrangères. Or, cette sainte fille me propose une jeune personne que l'on ne prend pas dans leur couvent, parce qu'elle n'est pas légitime et que Le Mans est trop près de son pays. Avant de la proposer à une maison plus éloignée, elle me l'a offerte et a écrit hier à Angers, qu'elle habite. Elle a reçu une bonne éducation, habite en ce moment avec son père qui est médecin, mais où elle trouve des dangers. Il y en a une autre encore, puis une troisième, et j'espère bien que nous ne nous en tiendrons pas là.

Je pense que l'on me donnera quelque chose pour ma retraite. Voulez-vous que je vous en donne quelque chose pour une machine à coudre ? On dit que ces machines font l'ouvrage de quatre ouvrières. Je puis y consacrer de 300 à 400 francs, répondez. Si nous en avons deux et deux habiles ouvrières, ce serait à merveille. Enfin, je vais prendre tous les renseignements possibles. Quant aux filles proposées par Mme de Chaponay⁴, ne croyez-vous pas préférable que je les voie auparavant à Lyon, puisque je les y verrai dans un mois ? Je suis à merveille avec les Sœurs de la Visitation du Mans, et je pense que Sœur Marie-Colombe me procurera des vocations, en dehors de celles dont je viens de vous parler.

Il s'agit pour Jean, le cuisinier du Vigan⁵, non plus d'un million, non plus de neuf millions, mais de quinze millions que son donateur aurait refusés de toutes ses propriétés. S'il en donne quelque chose aux Oblates, ce sera un bien brave homme, n'est-ce pas ? Vous recevrez deux petits paquets de couronnes apostoliques, que vous envoie la M. Marie-Colombe, dont le dévouement aux missions étrangères est incroyable. Mon enfant, je vous bénis de tout mon cœur. E. d'Alzon ».

**Lettre à Mère Emmanuel-Marie Correnson,
d'après édit. D.D. tome VII (1993), p. 229-230**

¹ Le P. d'Alzon prêche au Mans une retraite au couvent de la Visitation, du 21 au 29 janvier 1869.

² Sœur Marie de la Croix Barnouin, nièce de l'abbé Henri Barnouin, curé de la paroisse nîmoise Saint-François de Sales.

³ Sœur Marie-Colombe, née Clémentine-Marie Cox en 1804.

⁴ La Comtesse de Chaponay, de Lyon, est née Cécile de Lascours, d'une famille gardoise amie du P. d'Alzon.

⁵ Une des désignations de l'homme que d'autres religieux transforment en postulant, en frère... Cette fortune proviendrait de propriétés disséminées en Guadeloupe, à Saint-Domingue en Floride, à la Nouvelle-Orléans. On peut suivre le roman de l'aventure en se rapportant aux multiples renvois de l'index du tome VII, page 462 : Jean (cuisinier du Vigan). Le P. d'Alzon s'est-il souvenu d'un autre « oncle d'Amérique », le Chevalier Bruno d'Alzon dont l'héritage s'était également évanoui au fil des mois ?

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Le traitement de vicaire général pouvait faire vivre trois ou quatre religieux, selon le témoignage même du P. d'Alzon. Or, l'Assomption compte en 1869 une quarantaine de membres dont un bon tiers encore en formation.

Des activités apostoliques comme l'animation de collèges (même payants), d'orphelinats (Arras), de missions lointaines (Orient), de colonies agricoles, ne peuvent être rentables financièrement. Sont nécessaires fortunes personnelles, dots, legs, bénévoles, subventions, travaux d'entretien autarcique, rentes agricoles, emprunts...

Quelques religieux vivaient du ministère soit paroissial (Alès, Australie), soit de prédication (P. Laurent), soit du culte et des activités liées au culte (chapelle François Ier). Mais les frais d'achat foncier et immobilier grevaient pour longtemps le budget général.

Pour une lecture personnalisée :

Quelles sont les sources de revenus du P. d'Alzon et de la Congrégation en 1869 ? Pourquoi sont-elles insuffisantes ?

L'histoire économique d'une congrégation est rarement écrite. Pourquoi à ton avis ?

La foi en la Providence te paraît-elle un ressort suffisant pour la création et le développement d'une congrégation religieuse ?

La réputation de richesse personnelle du P. d'Alzon n'a-t-elle pas nui finalement à la prise en charge des activités apostoliques de l'Assomption ?

40 Le P. d'Alzon à Vatican I

Le 1er novembre 1869, le P. d'Alzon prend la route de Rome une nouvelle fois, pour accompagner son évêque en qualité de théologien au concile de Vatican I, un séjour qui va se prolonger jusqu'au 18 juillet 1870. Il loge avec son évêque, Mgr Plantier, au séminaire français de Rome, rue Santa Chiara, et retrouve avec joie le P. Galabert lui aussi théologien de son évêque, Mgr Popov. Ses attentes pour les travaux de cette assise exceptionnelle sont fortes : n'a-t-il pas écrit le 13 février 1869 au P. Vincent de Paul Bailly « *Je suis pour la déclaration de l'infaillibilité du Pape, pour la suppression de la nomination des évêques par l'Etat... pour la diminution de certaines exemptions, pour que les vœux simples... soient admis à jouir de tous les privilèges des vœux solennels. Voilà le résumé de mes opinions sur les questions que l'on prévoit devoir être traitées* »¹. Ses espérances seront en partie confirmées, mais au prix de débats et de longueurs dont son humeur donne un écho tangible. Car la correspondance du P. d'Alzon ne faiblit pas : elle nous vaut d'ailleurs ses plus belles pages sur l'amour de l'Eglise et sur sa réalité missionnaire, un amour passionné à la mesure de sa foi ultramontaine inconditionnelle. Le P. d'Alzon ne participe pas aux assemblées conciliaires, mais il se définit lui-même comme la mouche du coche (t. VIII, p. 133), multipliant contacts et engagement au service de la majorité acquise à la proclamation de l'infaillibilité. La tenue du concile le sensibilise davantage à la dimension universelle de l'Eglise catholique et à la montée en puissance des contrées nouvellement évangélisées : Rome est devenue le carrefour des nations, des peuples et des langues dans la communion au siège de Pierre. Une inversion se produit à ses yeux, entre les pays de vieille souche chrétienne, comme empêtrés dans leurs querelles historiques, et les jeunes chrétientés fortes de leur dynamisme missionnaire. S'en dégage pour lui une belle leçon de stratégie ecclésiale : l'avenir est aux jeunes Eglises, aux nouvelles congrégations religieuses, à une redéfinition des alliances de l'Eglise en direction du peuple, de la démocratie, de la société moderne, mais sans concession aux principes laïcs de la révolution et du libéralisme. Cet enjambement du temps hors du présent est symptomatique d'une pensée qui entend construire l'avenir dans l'invention de la tradition. Le présent est court-circuité, le passé purifié et idéalisé. L'avenir, quant à lui, se dérobera souvent aux sollicita-

tions des projections : 1870- 1871 vont être des années « terribles » avec la chute de Rome, la guerre franco-allemande et la Commune. Et pourtant, les perceptions du P. d'Alzon, livrées à Mère Correnson, ne manquent ni d'enthousiasme ni de puissance d'anticipation :

« Rome, 14 décembre 1869

Voilà donc six grandes semaines que nous nous sommes quittés, mon enfant bien aimée. Combien la séparation durera-t-elle ? Dieu seul le sait. On prétend que nous serons libres à Pâques, je ne puis l'espérer, je croirais plutôt qu'à Pâques nous serons congédiés, mais pour revenir plus tard².

Je reviens sur ce que vous m'avez dit des Sœurs converses. Un des motifs qui font que je les écarte, c'est que, si c'était à recommencer, peut-être les écarterais-je de l'Assomption. Ne vous faites pas illusion, le temps des Sœurs converses s'en va. Ma très profonde conviction, c'est que, pour la conversion des peuples, il faut aujourd'hui, par-dessus tout, laisser les formes aristocratiques. Nous avançons vers une démocratie dont les exigences seront terribles, et, à ce point de vue, vous ne sauriez vous faire une idée de tout ce que j'observe ici. La grande place n'appartient certes pas aux évêques Hongrois, qui sont les derniers grands seigneurs de l'Europe ; elle appartient aux évêques missionnaires qui se rendent au concile à pied, parce qu'ils n'ont pas de voiture. Elle n'appartient pas même aux savants qui aideront à faire les décrets et les canons. On sent que ceux-là travaillent pour d'autres, et que ceux pour qui le concile se tient, ce sont les amis de Dieu, les petits et les pauvres³. Croyez-moi, la puissance de l'avenir est là. C'est par la pauvreté et l'abaissement que le monde sera sauvé, s'il peut l'être.

Si quelque chose pouvait m'attrister, ce serait de voir l'œuvre des Oblates dévier, et si je puis chercher une des raisons de mon faible pour elles, c'est bien cet esprit plus humble et plus apte, ce me semble, à atteindre une portion du monde que Notre-Seigneur aime tout spécialement et dont il est urgent de s'occuper avant tout⁴. Ce que vous pourriez faire désormais, c'est d'apporter une plus grande difficulté dans le choix. Relevez-le, mais surtout par l'esprit de très grande sainteté que l'on sentira chez vos filles, parce qu'il sera chez la mère. J'ai dîné avant-hier chez Veillot avec des évêques missionnaires⁵. Je ne puis vous dire combien ces hommes me paraissent au-dessus de

tout, parce qu'ils sont pauvres, parce qu'ils sont dévoués et que, n'ayant rien à donner, ils se donnent eux-mêmes. Croyez-moi, bien chère enfant, abondez dans le sens du don le plus complet de vous ; aimez Notre- Seigneur, dont toute la vie a été si petite, si rien du tout. Pour moi, je crois en voyant bien des misères dans le concile, que Dieu bénit les pauvres et frappe ceux qui se complaisent dans tout ce qui ne tend pas à l'anéantissement.

Donnez-moi des nouvelles de votre santé. Vous ne sauriez croire ce que vous me devenez tous les jours, mais je ne veux rien vous en écrire. Si vous pouviez lire quelque part, vous diriez : « Pauvre Père d'Alzon, bon gré mal gré, il faut que je sois contente de lui ».

Parlez-moi de vos filles, dites-leur qu'elles me sont toujours présentes et qu'elles doivent se préparer à de grands travaux. Si nous en avons dix mille⁶, elles seraient bien vite placées. L'essentiel pour moi, c'est non pas qu'elles soient nombreuses, mais que par leur sainteté, chacune travaille comme cent. Voici une petite liste d'objets que je prie Joséphine Fabre de m'envoyer par M. Barnouin. Adieu, encore une fois. Je ne me relis pas. Au fait, j'enverrai une liste un peu plus tard. Je vous envoie une vraie bénédiction de vieux père. Je viens de tacher mon papier, veuillez me pardonner.

E. d'Alzon ».

**Lettre à Mère Emmanuel-Marie Correnson,
dans tome VIII, édit. D.D. (1994), p. 70-71.**

¹ Tome VII, p. 257.

² La durée du Concile de Vatican I s'étendra jusqu'à l'annexion de Rome à l'état italien (9 octobre 1870). Le concile est alors prorogé sine die.

³ Inspiration biblique : pour les prophètes, le peuple de Dieu est constitué en priorité par les anawim. Jésus reprend la problématique d'Isaïe : la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres (Mt 11,5).

⁴ On trouve dans les années conciliaires consécutives à Vatican II des appels semblables à une Eglise pour les pauvres, à une priorité ecclésiale en faveur des pauvres, un thème qui ne sera pas sans influencer les théologies dites de la libération.

⁵ Expression à entendre : évêques en terre ou pays de mission.

⁶ Cette évocation statistique généreuse se trouve déjà sous la plume du P. d'Alzon, le 6 août 1867 : « Je demande à Sainte Ursule de vous donner bientôt onze mille filles » cf. tome VI, p. 314, lettre 3072

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

P. Antoine Wenger, *le P. d'Alzon et le pape, dans Hier et Aujourd'hui* coll. *Série Centenaire*, Paris, 1982.

• *Le Père d'Alzon et les deux conciles du Vatican*, Rome, 1960, 48 pages.

• G. Tavard, *le P. d'Alzon au 1er Concile du Vatican*, Rome, 1996.
Vatican I, cf. travaux de T. Grandérath et K. Kirsch, 3 vol. Fribourg, 1903- 1906; de G. Thils, Louvain, 1961 et 1989 ; de H. Rondet, Paris, 1962 ; de B. Bellone, Rome, 1966 ; de R. Aubert, M. Guéret et P. Tombeur, Louvain, 1977; *Actes du colloque de l'Ecole française de Rome*, Rome, 1989.

Vatican II : Connais-tu les chroniques écrites par le P. Antoine Wenger sur les différentes sessions conciliaires, parues aux éditions du Centurion dans les années 1960 ? Quels sont les différents Assomptionnistes qui à un titre ou à un autre ont participé à Rome aux travaux de Vatican II ?

Pour une lecture personnalisée :

En quoi le Concile de Vatican I, même inachevé et incomplet, peut-il être considéré comme fondateur au regard de celui de Vatican II ? La primauté n'appelle-t-elle pas la collégialité ?

Vivre le temps d'un concile, n'est-ce pas à la fois saisir les chances des changements souhaités, ressentir les épreuves des transformations imprévues et accueillir la grâce d'un printemps pour l'Eglise ? Que perçois-tu de l'Eglise de Vatican II ?

Chaque concile entraîne un temps de réception contrasté. Qu'en a-t-il été pour Vatican I et pour Vatican II ? Comment l'Assomption des années 1960-1980 a-t-elle su bénéficier de Vatican II ?

41 Le P. d'Alzon au cœur des tempêtes

S'il est une année chargée d'émotions et d'événements douloureux dans le parcours du P. d'Alzon, c'est bien l'année 1870-1871, désignée dans l'historiographie politico-religieuse de la France du temps comme l'année « *terrible* ». A peine a-t-il quitté Rome, dans l'euphorie de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale (juillet 1870), le voici confronté à Nîmes avec la cascade des désastres militaires de l'Empire, face aux armées allemandes (août 1870) et leurs immédiates répercussions politiques : la proclamation de la République, la constitution d'un gouvernement provisoire, l'occupation militaire étrangère sans concession... Sans compter, à venir, le siège de la capitale, la guerre civile de la Commune et les menaces d'un régime politique mal assis, enfin, corollaires très vite réalisés, la chute de Rome et la fin des Etats pontificaux. Le P. d'Alzon est atteint comme tout citoyen et tout catholique de son temps, à la fois dans ses sentiments patriotiques et ecclésiastiques. C'est véritablement un monde qui s'écroule. Il entend encore faire face à Nîmes à la pression des transformations et des événements, mais l'avenir reste aussi sombre qu'incertain.

Et pourtant, à lire le témoignage de sa vie, on reste frappé devant la sérénité de ses impressions qui, chez cet homme d'action, ne sont jamais loin du champ des propositions concrètes. Dans le feu de la guerre, il n'hésite pas à encourager l'initiative de ses religieux, aumôniers volontaires aux armées. Sa lecture des événements peut nous sembler, et à juste titre, assez moralisante ou moralisatrice. Mais cette faiblesse de lecture n'émousse en rien, au contraire, le dynamisme de son action apostolique, puisée à la source des vertus théologiques : un esprit de foi qui recherche un sens aux événements sans se laisser anémier, abattre ou paralyser par le côté tragiquement adverse de leur cours, un esprit d'espérance qui dépasse le présent malheureux pour déjà dessiner le champ des actions possibles, enfin un esprit de charité inventive qui va prendre corps avec quelques initiatives concertées : la reprise de la *Revue de l'enseignement chrétien*, le combat pour la liberté de l'enseignement supérieur et la création d'une Université Catholique, la mise en œuvre d'une formule originale des écoles apostoliques avec la création des alumnats. Quant aux religieux de Paris, l'expérience au contact de la guerre les a comme jetés dans la rue : on

ne compte plus à partir des années 1871 leurs multiples initiatives en faveur d'actions apostoliques publiques dans des domaines variés : pèlerinages, congrès, presse. Un même esprit conquérant les pousse à s'immerger dans cette société pour la rechristianiser. Écoutons le maître d'œuvre de la partition, au cœur des tumultes :

« Evêché de Nîmes, le 15 septembre 1870

Ma chère fille

Vous aurez vu le P. Emmanuel Bailly, qui s'est arrêté exprès à Poitiers pour vous parler des Sœurs de Sedan. A Saint-Dizier, vous avez eu des visites prussiennes. J'espère qu'à Reims, on aura respecté votre communauté, mais je me rends compte de vos préoccupations. A Nice¹, vous avez pour préfet Pierre Baragnon², dont la mère a dû vous parler quand elle é tait postulante chez vous. Je n'ai pas voulu qu'on lui écrivît, comme le désirait l'abbé de Cabrières. C'eût été se mettre dans une position très embarrassante, avec un homme d'expédients comme lui.

*Ici, je pense, la situation est aussi bonne que possible. Le dernier endroit où nous serons troublés, c'est Nîmes, parce que nous nous sommes organisés. Que deviendrons-nous après ces profondes humiliations? Je pense qu'il faut appliquer à la France ce que j'applique à moi-même, toutes les fois que j'éprouve un ennui. A quoi cela peut-il servir ? C'est la traduction libre du mot de Saint Paul : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*³. Quel profit les catholiques et les Français doivent-ils tirer de la catastrophe, qui n'est pas terminée⁴ ? Je ne trouve d'autre réponse que celle-ci : la résurrection de l'esprit chrétien au sens où nous l'avons, vous et moi, entendu en donnant à l'Assomption son cachet, et, si nous avons cédé un moment au torrent, l'obligation de le remonter toujours avec une énergique persévérance jusqu'à notre dernier soupir.*

Si Dieu, comme je l'espère, veut bénir l'Assomption, nous touchons à l'un des moments les plus solennels de son premier développement. Telle est ma conviction la plus profonde. Je considère comme une grâce immense que plusieurs de mes fils aient assisté à ces douloureuses épreuves et que quelques-unes de vos filles aient pu contempler le désastre de Sedan⁵. Un jeune ingénieur me disait hier : « Nous venons d'assister à la lutte de vingt ans de paresse, de plaisirs et de débauches, contre vingt ans d'études et de travail ». Ce me semble pro-

fondément vrai. Il faut laisser le plaisir pour le travail et prêcher cette doctrine à nos enfants, à tout le monde. A ce prix, je crois que la France peut se relever et conserver sa mission dans l'Eglise de Dieu par l'austérité, le sacrifice, la lutte acharnée contre les idées du jour. On voit enfin où elles ont conduit? Je crois que deux sociétés vont se former et nous travaillons à faire la société chrétienne.

J'espère vous voir sous peu et nous causerons. Je voudrais savoir quand. Je n'ai pas bougé de Nîmes, malgré bien des projets. Si pourtant, j'étais obligé de faire une absence de quelques jours, je ne voudrais pas avoir la maladresse de vous manquer et de ne pas être à vos ordres tout le temps que vous passerez ici. Je ne sais pourquoi, au milieu de tous les malheurs qui nous submergent, je conserve l'immense espérance que nous avons beaucoup à faire et que le petit arbre de l'Assomption doit se développer et donner ses meilleurs fruits, au milieu des plus terribles orages. Adieu, ma fille. Mille fois vôtre en Notre Seigneur ».

**Lettre à Marie-Eugénie de Jésus,
d'après la correspondance du P. d'Alzon, tome VIII, édit. D.D.,
1994, pp. 503-504**

¹ Poitiers, Sedan, Saint-Dizier, Reims et Nice, cinq implantations des Religieuses de l'Assomption dont trois sont dans des régions sous occupation militaire allemande, depuis septembre 1870.

² Pierre Baragnon (1830-1904) n'est plus persona grata auprès du P. d'Alzon, sans doute pour ses idées libérales teintées de républicanisme. Mme Jean Amédée Baragnon est née Marie Jeanne, Joséphine Revoil de Servanes, un moment tentée, après son veuvage, par la vie religieuse.

³ Rm 8,28.

⁴ Il y a eu déjà la République incertaine, puis ce sera, après le siège de Paris, la Commune. Dans quelques jours, Rome est piémontaise.

⁵ Sedan sera à deux reprises le symbole de l'humiliation nationale, en 1870 comme en 1940. On tirera les mêmes analyses, au moins dans certains milieux : la défaite est la conséquence de l'affaissement moral de la société et, en fin de compte, un châtement divin.

Pour une lecture personnalisée :

Que penses-tu de l'analyse socio-politique du P. d'Alzon ? Ses idées de « châtement divin » qui cadrent avec sa lecture providentialiste de l'histoire te semblent-elles opérantes ?

Comment l'Assomption entend-elle à sa manière témoigner d'une résurrection de l'esprit chrétien ?

Quelles initiatives apostoliques renouvelées pour l'Assomption sortiront après 1870 du constat d'une société à reconstruire ?
Le christianisme n'est-il pas confronté tout au long de l'histoire, à une interrogation permanente sur son avenir ?

42 Notre-Dame des Châteaux

Il y a, au cours de « l'année terrible » 1871, une halte favorable dans la chronologie du P. d'Alzon, son fameux premier séjour à Notre-Dame de Châteaux en Savoie (août 1871), au cours duquel il va inaugurer le premier alumnat, berceau d'une formule pédagogique apparentée aux écoles apostoliques, qui va faire corps avec l'histoire de l'Assomption pendant une centaine d'années.

Ce sanctuaire perché dont l'origine remonte aux temps médiévaux des châteaux-forts et dont l'histoire appartient un temps à la vie monastique des Dominicains, relevait à l'époque de l'administration diocésaine de Moûtiers (Mgr Gros). Le P. Désaire s'entremet pour en faire un lieu assomptionniste de formation, après les années d'ermitage du chanoine Martinet. Tout va séduire le P. d'Alzon pour y implanter cette première école typée à laquelle est donné un nom patronymique forgé à partir d'un néologisme (aleo), alumnat, mélange de rêve monastique dans un hautlieu à la fois historique et spirituel, d'apprentissage à la vie religieuse pour de très jeunes vocations ecclésiastiques et de dégrossissage à la fois intellectuel, manuel et apostolique.

Les formules pourront un peu varier d'une époque à l'autre, mais l'on trouvera généralement à la base des fondations d'alumnats des ingrédients communs : un environnement de campagne, loin des centres de corruption supposés que sont les villes, une jeunesse d'origine plus que modeste qui est invitée aux formes variées de travaux primitifs, une vie familiale coupée du milieu originel pour une empreinte continue au contact des religieux dont l'objectif est de pétrir les jeunes natures au contact de leur idéal, un réseau de bienfaiteurs qui, sous l'égide de Notre-Dame des Vocations, participent de leurs deniers à cette aventure de la genèse vocationnelle, sacerdotale et religieuse. Liberté est laissée au jeune de choisir en fin d'études la voie concrète de son engagement ecclésial. Notre-Dame des Châteaux constitue la matrice originale d'une intuition qui transcende la personne du P. d'Alzon : depuis longtemps, des religieux insistaient pour un contact vocationnel auprès de classes plus populaires que celles des collèges : d'autres essais analogues, apparentés aux écoles monastiques du Moyen-Age, dont celui du P. de Foresta, jésuite, avaient déjà vu le jour. Et cependant, la formule assomptionniste de l'alumnat innove par plus d'un trait. Elle épouse la nouvelle problématique apostolique

d'une ouverture aux classes populaires dont l'urgence s'est comme délivrée après 1870. Le P. Pernet et le P. Halluin entre autres, montraient une voie pleine de promesses : rechristianiser *ab origine* le peuple en offrant à sa jeunesse une voie d'accès adaptée aux formes d'engagement et de dévouement dans l'Eglise.

« Notre-Dame des Châteaux, le 23 août 1871

Ma chère fille,

Je veux que la première lettre de Notre-Dame des Châteaux vous soit adressée. Figurez-vous que de ce mamelon¹, auprès duquel le Coq n'est qu'une taupinée², on a vue sur quatre vallées admirables³ : au midi, une longue ligne de sapins, distante de N (otre)-D (ame) de sept à huit kilomètres ; derrière, un pic en pain de sucre ; derrière lequel, ce soir, la lune nous faisait l'effet d'un voleur ; à droite, la magnifique vallée de Villars et d'Albertville, dont le fond est sillonné par le Doron ; un peu à droite, la vallée d'Araïches, terminée par ces montagnes à neiges éternelles – hier, j'ai voyagé avec une bonne fille qui y garde 170 génisses – on en voit encore en ce moment ; plus à droite, Beaufort et des sapins et des sommets neigeux et des formes de montagne incomparables ; enfin, au Nord, la vallée de Hauteluce⁴. Et tout cela admirable, splendide.

Si nous achetons les Vanches⁵, il faut absolument y venir. J'ai dit ce matin la messe pour le Pape, jour où il accomplit les jours de saint Pierre⁶. Demain, j'inaugurerai votre neuvaine, puis le P. Pierre⁷, la terminera. Mais quelle végétation ! Des sapins, des prairies, des bois immenses ! Un air ! Du lait ! Un appétit ! Je pense que l'on pourra bientôt commencer à recevoir les enfants. Cette année, une douzaine⁸ ; puis, un peu plus, puis on bâtira⁹, s'il le faut. Priez bien pour que Dieu bénisse notre bonne volonté et aussi pour qu'il l'augmente.

Adieu, ma fille. Bonjour à votre compagne et aux Oblates. Je pense bien à vous et suis bien paternellement vôtre en NS. E. d'Alzon

Plume horrible tenue par une main incapable ».

**Lettre du P. d'Alzon à Mlle Louise Chabert,
d'après édit. D.D., tome IX, 1994, p. 165**

¹ Le site de Notre-Dame des Châteaux, au-dessus du village de La Pierre et accessible aujourd'hui par la route d'Hauteluce à partir d'un des virages en épingle, qui conduit jusqu'au col des Saisies (1633 m.) est constitué par un verrou glaciaire culminant à quelque 900 mètres.

² Si une taupinée est le petit monticule de terre que fait une taupe en fouillant, en revanche le site du Coq, familier sans doute aux horizons gardois, échappe à toute investigation topographique.

³ Nous pouvons mettre des noms précis sur toutes ces indications admiratives dans la bouche d'un méridional : le pic en pain de sucre n'est autre que le Mirantin (1461 m.). Villard-sur-Doron (orthographe rectifiée) n'est qu'une modeste bourgade vallée ; Albertville, au pied de la médiévale Conflans, une localité savoyarde moyenne de 4 400 habitants à l'époque, sans titre olympique, au confluent de l'Isère et de l'Arly. Le Doron est un cours d'eau tumultueux au régime fluvio-glaciaire, encore non régularisé par les barrages du XXe siècle. Arêches est un village de fond de vallée, bien connu des touristes actuels pour son cachet typique d'habitat étagé, point de départ d'excursions alpines : col du Pré par Boudin (1703 m.), Cormet de Roselend (1968 m.), le Grand Mont (2687 m.) ou encore l'Aiguille du Grand-Fond (2889 m.), quelques-uns des sommets aux neiges éternelles qui seront la joie et l'épreuve d'endurance des futurs alumnistes ! Beaufort-sur-Doron est le chef-lieu de canton au cœur du Beaufortin, d'une population de 2 490 habitants à l'époque, célèbre pour son commerce de bétail et son fromage apprécié des connaisseurs.

⁴ Village au nom évocateur qui conduit au Mont Joly (1989 m.) et à un superbe panorama sur le massif du Mont-Blanc, patrie du P. Charles Désaire auquel l'Assomption doit l'acquisition des Châteaux.

⁵ Nom d'un plateau et d'un chalet en contre-bas.

⁶ Les supposés 25 ans, deux mois et sept jours du pontificat pétrinien, égalés puis dépassés par Pie IX.

⁷ Pierre Descamps (1848-1915), premier supérieur des lieux.

⁸ On connaît l'histoire de la demi-douzaine, les six cruches.

⁹ Bâtiment dit de 1873, rasé en avril 2001. NOTRE DAME DES CHÂTEAUX

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Il existe une littérature nourrie sur les alumnats, leur histoire, leur conception et leur développement : lettres, rapports, réunions de supérieurs, programmes d'études, coutumiers, articles d'étude, listes d'élèves, éphémérides. Signalons ici les principales études :

P. Polyucte Guissard, *Histoire des alumnats*, B.-P., 1955, 486 p. P. Henry Couillaux, *Histoire des alumnats de 1871 à 1900*. P. Noël Bugnard, Série Centenaire 1980, n° 3, *Le P. E. d'Alzon et les vocations*.

Presque chaque alumnat, en France et ailleurs, a diffusé un bulletin ou revue de quête. Le P. Couillaux est à l'origine du Correspondant des alumnats, l'alumnat de Miribel du *Trait d'Union des anciens alumnistes*. L'œuvre de Notre-Dame des Vocations fit paraître L'Echo des alumnats. On trouve d'autre part dans *l'Assomption et ses Œuvres* de nombreux articles sur les alumnats.

Pour une lecture personnalisée :

Peux-tu dire les points forts et les points faibles du système de l'alumnat, copié ou exporté un peu partout ?

Quels moyens une Congrégation peut-elle déployer pour promouvoir une politique vocationnelle ? Quelles sont les initiatives prises en ce domaine par les Provinces depuis une vingtaine d'années ?

Comment entourer une vocation de jeune ? Quels critères de discernement et de maturation ?

Quelles sont les qualités premières qui te paraissent les plus sûres dans le discernement d'une vocation de jeune ?

43 Le mariage de Jean de Puységur

L'année 1872 est celle du mariage du neveu du P. d'Alzon avec Mlle Clotilde de Quinsonas, célébré à Paris le 1er août et béni par le P. Picard, le P. d'Alzon étant grandement indisposé. L'oncle-prêtre qui se faisait une grande joie de cet événement, n'avait pas ménagé sa peine pour chercher de tous côtés un parti avantageux pour son neveu, même s'il lui arrive d'écrire à une religieuse : « *Je vous félicite de vous tenir en dehors des mariages ; j'ai fait la sottise de me fourrer, ici, dans cette galère, je m'en mords bien les doigts* »¹. Disons que dans ce domaine, comme dans bien d'autres, le P. d'Alzon ne cherchait que le bonheur de ses dirigés et qu'il lui arriva de recommander des dispositions pour lesquelles il n'a pas toujours donné l'exemple! Quels partis n'at-il pas proposés en son temps à sa sœur Augustine, tous refusés par l'intéressée! Depuis la mort de sa sœur, la Comtesse Marie de Puységur, en 1869, le P. d'Alzon est comme pressé de trouver une femme à son neveu lequel ne marque au contraire nulle impatience. C'est ainsi que le Vicaire Général de Nîmes aurait bien envisagé une alliance avec une parente de Mère Marie-Eugénie de Jésus, une certaine Valentine Milleret d'Omiécourt, la propre nièce de Mme d'Esgrigny, famille par ailleurs très amie du Fondateur².

Le sort en décida autrement. Une autre dirigée du P. d'Alzon, Mme Antonin de Chaponay, lui fit connaître la famille Quinsonas et, après bien des tractations et des pourparlers dignes des meilleurs romans de Balzac, l'affaire connut son épilogue heureux en août 1872. Notre temps est aujourd'hui bien étranger à cette mentalité ou coutume ancestrale des entremetteurs et des marieurs qui proposaient leurs bons offices, au moins dans cette portion planétaire qu'est l'Europe. Les affaires de cœur y échappent bien souvent aux intrigues ou réseaux tant familiaux qu'amicaux. Les intimités sentimentales ne s'encombrent pas forcément à l'avance de considérations de fortune ou de qualité. Autre temps, autres mœurs. Il est certain en tout cas que l'union de Jean et de Clotilde scella un chemin de bonheur dont le P. d'Alzon rend compte à sa manière en avril 1877 à Mme de Chaponay : « *Voilà deux tourtereaux heureux comme au premier jour et plus encore peut-être. Ils vous le doivent et pour mon compte, je vous en suis bien reconnaissant* ». Il est vrai que Clotilde sut devenir plus qu'une nièce d'adoption pour le P. d'Alzon, en continuant à Lavagnac la large tra-

dition d'hospitalité des d'Alzon et des Puységur. Témoignage sur des propositions matrimoniales, cette missive exhumée d'une ignorance plus que centenaire, pouvant être datée d'avril 1869 :

« Vos propositions sont bien belles, Madame, trop belles peut-être.

Je vais vous répondre en homme qui a confiance en vous, et je vous parlerai de tous les inconvénients du côté de mon neveu.

D'abord, il m'est impossible de connaître avec assurance la fortune de mon neveu tant qu'il ne se sera pas arrangé avec sa sœur qui est carmélite³. Je négocie cette affaire. Je pense pourtant qu'il aura de 60 à 70000 francs de rentes et plutôt plus que moins, le tout en fonds de terre; le peu de capitaux de la fortune de sa mère passeront probablement à sa sœur.

Jean a fait, enfant, une chute. Son œil a été mal raccommode (sic). Quand il s'agite, il a un mouvement moins agréable. Il a eu une ophthalmie à l'âge de dix-huit mois. Le soleil de midi le fatigue encore. A part cela, sa santé est excellente. Il n'est pas pieux. Il fait ses pâques très sérieusement. Depuis la mort de sa mère⁴, il fait lui-même la prière aux domestiques dans la chapelle du château⁵. Il s'ancre tous les jours de plus en plus, dans les idées chrétiennes et catholiques. Un travail sérieux s'est fait surtout chez lui, depuis deux ans.

Il adorait sa mère. Il veut une femme qui lui ressemble et continue ses œuvres. Il aura besoin d'une femme intelligente. Son caractère est parfait et il ne faudrait pas consulter ses parentes là-dessus. Elles ont toutes un faible pour lui. Je parle de personnes comme Mme de Malbosc⁶ que vous avez peut-être connue à Alais⁷.

Tous les jours, des propositions nous pleuvent. Oserai-je dire que de toutes, celle que vous avez la bonté de me transmettre me plaît le plus parce que vous vous en faites caution.

Veillez, Madame, me dire les mais, par la raison que je les saurais très assurément par une autre voie et que je préfère tout vous devoir. J'ai entendu déjà prononcer le nom de la protectrice de la personne. En ce moment, je l'oublie. Vous voyez, Madame, avançons, je vais avec vous. Soyez assez bonne pour me parler de la santé de cette jeune personne. Jean n'aura rien de moi. J'ai déjà fait à sa mère toutes les concessions dont je me proposais de l'avantager⁸. Veillez, Madame, agréer l'hommage de mon plus profond et respectueux dévouement.

E. d'Alzon (P.S.)

Jean a quelques espérances, mais autant n'en pas parler. Ce serait une centaine de mille francs.

Je pars pour le Vigan. Voudriez-vous bien m'y répondre. Je mets tout autre projet en quarantaine. Tout ce que vous voulez bien me proposer me sourit. On me donne l'espoir de voir Pierre⁹ à la fin de juillet. Veuillez lui dire qu'il m'en tarde beaucoup.

Dans l'état de deuil de mon neveu, il n'y aurait pas de grandes noces ».

Lettre inédite du P. d'Alzon à Mme de Chaponay, 26 avril 1869, cité d'après A. D. Rhône

¹ Lettres, tome VIII, p. 411-412.

² Lettres, tome VII, p. 297 n.

³ Alix de Puységur, devenue Sœur Marie-Thérèse (sic).

⁴ Marie-Françoise d'Alzon, Comtesse Anatole de Puységur, décédée à Nîmes le 4 avril 1869.

⁵ Tradition familiale que le jeune Emmanuel d'Alzon a pratiquée.

⁶ Mme Paulin de Malbosc, née Alix de Roussy.

⁷ Orthographe du XIXe siècle pour Alès.

⁸ Dans l'acte de partage de 1861, Le Vigan au P. d'Alzon, Lavagnac à Mme de Puységur.

⁹ Un fils de Mme de Chaponay qui lui cause des soucis.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

La théologie et la pratique du mariage sont en partie conditionnées par l'époque où elles sont situées. Pour un bon repérage historique, on peut se reporter aux différents articles publiés sur la question dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique* (Tables Générales, tome II, col. 3097- 3118), *Catholicisme* (T. VIII, col. 461-521), *Dictionnaire de Spiritualité* (T. 10, col. 355-388) ou encore dans l'encyclopédie récente de Théo.

On peut toujours consulter avec profit une présentation biblique de l'amour humain et chrétien dans le livre déjà ancien mais stimulant de P. Grelot, *Le couple humain dans l'Écriture*, Lectio Divina 31, Cerf, 1964.

André Barral-Baron, *Choisir le mariage*, dans coll. *Petite encyclopédie moderne du Christianisme*, D.D.B., 1989.

Pour une lecture personnalisée :

Quelle est la conception que tu te fais du mariage, de la liberté de choix des futurs et de l'influence familiale ?

As-tu repéré dans la lecture de textes du P. d'Alzon sa définition du mariage par rapport aux autres états de vie ?

On ne possède qu'une homélie de mariage prononcée par le P. d'Alzon, le 23 avril 1873, entre Paule Démians et Amédée de Mérignargues, cf. Lettres, tome VIII, p. 544, n. 5.

Dans des préparations pastorales en vue du mariage, quels sont les points d'attention recommandés par l'Eglise aujourd'hui ?

44 Le P. d'Alzon chez les petits mineurs

Le P. d'Alzon accepte dans la Congrégation en septembre 1868, un prêtre du Pas-du-Calais, l'abbé Henri Halluin, fondateur d'un orphelinat dont il cherche à assurer la pérennité après lui. C'est le P. Picard qui présente l'abbé au P. d'Alzon dans une lettre fort détaillée du 13 août 1868¹. Un semblant de noviciat au Vigan, commencé le 16 septembre 1868, est vite aménagé en échange d'une décision prise au Chapitre de septembre 1868 en vue de la prise en charge de l'orphelinat, assurée en intérim par l'abbé Edouard Hermant. Dès la mi-novembre 1868, il faut se rendre à l'évidence : l'orphelinat d'Arras réclame le fondateur novice et le P. d'Alzon précipite la fondation d'une communauté ad hoc, composée, autour de l'abbé nouvellement religieux, du P. Pierre-Baptiste Morel, du Frère Vital Martin et du Frère Joseph Maubon : « *Nous venons de nous charger d'un orphelinat de 300 garçons à Arras... Cela nous a valu l'acquisition d'un saint, le P. Halluin, qui a vécu sept ans avec le reste de la soupe des soldats, afin de fonder son œuvre. J'espère que nous en tirerons un bon nombre de Frères convers* »². S'il y eut, là comme ailleurs, des difficultés temporaires pour assurer un encadrement suffisant et de qualité auprès des jeunes orphelins apprentis, l'Assomption sut consacrer, dans le cadre de la Province de Paris à partir de 1923, pendant plus d'un siècle, à cette œuvre sociale par excellence, les hommes dont elle disposa. Qu'il suffise de mentionner les noms des PP. Jean-François Pautrat, Félix Ranc, François-Xavier Legrand, Wandrille Rocchiccioli, Eustache Pruvost, Vincent de Paul Grimonpont ou encore le Frère Jean-Baptiste Sénéchal. En 1978, ce n'est pas sans déchirements que l'Assomption s'éloigne de ce terrain d'activités et de cet enjeu apostoliques. L'œuvre passe entre les mains de la D.D.A.S. et quitte la ville d'Arras pour la campagne de Rumeaucourt. Quelques religieux dont le P. Aloïs Steegen, y assurent, jusqu'à la limite de leurs possibilités, une présence spirituelle appréciée. La prise en charge de l'orphelinat d'Arras est symptomatique dans la conscience de l'Assomption, à la charnière des années 1860-1870, d'un désir et d'une volonté apostoliques diversifiées. A partir des années 1930, chaque Province en France assume la direction d'une œuvre à caractère social et populaire : Arras, Douvaine, Toulouse Grande-Allée. Il est intéressant de lire cette page du P. d'Alzon qui découvre en 1872

une réalité sociale à laquelle ses choix ou ses origines ne le prédisposaient guère. Ses lignes évoquent par plus d'un trait, les tragiques descriptions des romans naturalistes à la Zola :

« Paris, le 10 août 1872

Mes bien chères filles,

Votre bonne petite Mère me dit que les souvenirs que je vous ai envoyés en lui écrivant, vous ont fait plaisir. Je veux l'augmenter en vous écrivant à vous-mêmes, d'autant plus que j'ai à vous raconter quelque chose d'où nous pouvons tirer une conclusion très pratique. Je suis allé visiter la maison du P. Halluin à Arras. Je ne vous en parle plus, quoique je puisse dire bien des choses sur six religieuses qui sont là et qui font du travail comme 24. Je ne parle pas non plus de nos religieux, attendu que s'ils vous peuvent être une condamnation, ils le sont bien plus pour moi, avec toutes les tribulations, fatigues et souffrances qu'il leur faut endurer. Mais voici. Le lendemain de mon arrivée, le P. Halluin³ nous conduisit à Brebis⁴. Brebis est un coron. Coron qui vient de corona, couronne⁵. Un coron est une habitation de mineurs, préparée par l'administration. Toutes les maisons sont uniformes. On a un puits pour quatre familles, des lieux pour six ou huit dans de petites tours, des jardins pour chaque ménage. Au centre, est la maison de l'administration occupée par le Frère Boulet⁶. Et 11 orphelins. On en aura bientôt cinquante. Ces orphelins et tous les enfants du pays se partagent en deux. Les uns descendent dans les mines à 5 heures du matin, en sortent vers 3 heures ; les autres descendent à 3 heures, pour remonter je ne sais plus quand. Pour travailler, ils mettent un vêtement de toile, ont les pieds nus, sur la tête une large bande de cuir pour fixer la lampe avec laquelle ils travaillent. Garçons et filles descendent ainsi sous terre. Heureusement, on les a séparés à peu près partout. Dans la mine, ils sont la plupart du temps à quatre pattes, tirant des chariots, sont soumis aux ouvriers qui ne les ménagent pas. Ils gagnent 15, 20, 30, 45 sous par jour⁷. Mais quelle existence ! Il y a plusieurs mines. La nuit, par la neige, le froid ; en été, par la pluie (il pleut toujours par là), ils vont. Au retour, ils se trempent dans un bain et voilà leur vie. Je les ai vus à table : plusieurs étaient pieds nus sur un pavé de pierre. J'y vis le fils d'un homme qu'on avait guillotiné trois jours auparavant et que le P. Halluin avait vite adopté. Je faisais mes réflexions et je trouvais que ma

vie de religieux était bien moins dure, et même la vôtre, mes bonnes enfants. En allant ou revenant du chemin de fer à Brebis, je voyais ces petits êtres courant par les champs. Les uns, à 3 heures allaient descendre pour toute la nuit dans la mine ; les autres en revenaient, les vêtements trempés. Ah! Bon Dieu que nous sommes gâtés nous autres ! Quelquefois, ils y meurent. Il y a quelque temps, neuf périrent du coup⁸. Adieu. Je ne me relis pas, on me dérange ».

Cité d'après Lettres, tome IX, édit D.D., 1994, p. 413.

Aux Oblates de l'Assomption de Nîmes.

¹ Lettres, tome VII, p. 132 n. 1

² Lettres, tome VII, p. 185.

³ Le P. Henri Halluin (1820-1895), le fondateur de l'orphelinat d'Arras. Cf. la biographie de l'abbé Georges Lacroix, Le P. Halluin, le saint Vincent de Paul de l'Artois, Cahiers d'Alzon, 1962.

⁴ Les Brebis, à Bully-les-Mines ou Grenay près de Mazingarde, dans le bassin houiller de Lens (Pas-de-Calais).

⁵ Etymologie sans doute populaire. Ce terme picard pourrait en fait dériver d'un ancien mot français, *cor* ou *quart*, signifiant angle ou coin.

⁶ Frère Jules Boulet (1818 — 1879). Cf. *Notices Biographiques*, T. I, P. 373-374.

⁷ Sans doute en fonction du nombre de wagonnets tirés.

⁸ On peut comprendre soit d'un coup « à la fois », soit d'un coup de grisou.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Les rapports entre le monde du travail et de l'Eglise sont bien évoqués dans l'ouvrage aujourd'hui classique de Pierre Pierrard, *L'Eglise et les ouvriers en France (1840-1940)*, Hachette, 1984, sans éclipser l'incontournable Jean-Baptiste Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France 1822-1870*, P.U.F., 1951. On trouve sous la plume du P. d'Alzon quelques vagues allusions, souvent négatives ou ironiques, aux hommes politiques de pensée socialiste de la première génération : Proudhon, Saint-Simon, mais jamais ceux de Marx, Cabet, Fourier, Barbès ou encore Blanqui. Ses sentiments concernant les « Rouges », les « Communeux » ou les « Fauves de Nouméa » ne font qu'appuyer sa dénonciation des courants anticléricaux et antireligieux. Par contre, le P. d'Alzon est sensible à la question industrielle à cause des mines du bassin d'Alès, de Bessèges et de la Grand-Combe. Cf. Pierre Léon, *Histoire économique et sociale de la France*, t. III (1789-1880), 1976.

Pour une lecture personnalisée :

Que connais-tu des tentatives et réalités d'un catholicisme social dans ton pays au XIXe siècle ?

Le Christianisme dans sa version « charitable » peut-il suppléer aux déficiences de la société en direction des populations laissées pour compte ? Quels sont les dangers d'une leçon trop moralisante des milieux ecclésiaux ?

Que sais-tu des engagements sociaux en Assomption aujourd'hui ?

Que t'apprennent en profondeur tes contacts avec les milieux défavorisés ou marginalisés ?

45 Une atmosphère d'Apocalypse

Les années 1870 baignent dans une atmosphère imprégnée d'incertitude et de peur devant un avenir incertain. La spiritualité catholique de l'époque diffuse, sur fond de références bibliques et théologiques, une mentalité de « fin des temps » où retentissent avec force les thèmes de l'expiation, d'une pénitence collective nécessaire, d'un péché tant originel qu'historique qui a pour visages récurrents la Réforme, les Lumières et, leur avatar, la Révolution, et d'une indispensable régénération radicale par des cérémonies de contrition publique. Se dégage de tous les discours apocalyptiques, en réponse aux « *malheurs des temps* », l'image d'un Dieu vengeur qui a châtié Paris, la nouvelle Babylone. Cette cosmologie religieuse trouve des signes d'espérance dans une prolifération de signes merveilleux qu'alimentent récits d'apparitions, messages prophétiques, secrets en attente de dévoilement et qui drainent vers de multiples sanctuaires, nouveaux ou restaurés, des foules énormes, avides de guérisons, de conversions et de dévotions, grâce au développement des lignes de chemin de fer. Une sorte de millénarisme diffus, prenant appui sur les prédictions de la Vierge de La Salette de 1846, la Vierge qui pleure, envahit le champ religieux de conjectures et d'interprétations trouvant matière à subvertir l'ordre politique et l'ordre social né du désastre. Au sein du grand combat qui se noue entre les forces divines et celles du dragon, se profile pour les légitimistes le visage de l'homme providentiel, Henri V¹, car ce châtiement divin est aussi porteur de Salut dont Marie est la figure médiatrice par excellence. Le P. d'Alzon n'est pas étranger à toute cette démarche de régénération spirituelle, à cette culture prophétique et à ces horizons eschatologiques. Nous en avons relevé de multiples traces dans la correspondance de cette année 1873 particulièrement. Son prophète d'emprunt se nomme Chardon qualifié par lui de « sorcier » avant d'être plus sérieusement, en 1880, Don Bosco². Les apparitions qu'il rapporte se multiplient en 1873 : Kruth en Alsace, les Batignolles à Paris, celle à Marie-Julie Jahenny dans le diocèse de Nantes³. Son lieu de pèlerinage de prédilection semble bien être, en dehors de celui établi de Rochefort, le petit village de l'Espérou où se multiplient guérisons, conversions et abjurations⁴. Retenons en conclusion cette appréciation adoucie ou assagie : « *Je vois s'accomplir toutes les prophéties des années écoulées, mais celles des*

années à venir ne se réalisent jamais », point d'orgue d'une espérance recentrée ?

« *Le Vigan, 7 juillet (18) 73*

Je ne puis vous dire, cher ami, la joie que m'a causée votre lettre du 3 sur les pèlerinages, la consternation de l'archevêque, la fondation de la revue des dits pèlerinages, la nomination des évêques et la fondation des universités⁵. Nous vous procurerons des abonnés et nous vous enverrons des récits. Je vais écrire à l'abbé Joinain, aumônier de l'hôpital général, directeur de l'œuvre de Notre-Dame de la Salette à Nîmes⁶, afin qu'il organise le pèlerinage nîmois. Vous pouvez lui écrire de ma part.

2 500 pèlerins partent lundi de Nîmes pour Lourdes⁷. On a dû refuser. Les croix⁸ ont produit à l'Espérou un particulier effet. Des protestants étaient montés en assez grand nombre. Or, ayant refusé les croix, on a pu savoir qui est catholique et qui ne l'est pas. Il est à présumer que, l'an prochain, ils brilleront par leur absence. Toutefois, il en est qui, pas plus tard qu'hier, ont voué leur enfant à la Sainte Vierge, avec promesse de le porter à l'Espérou trois ans de suite. Je crois l'Espérou⁹ destiné à obtenir des grâces de conversion pour les hérétiques. Je vais me mettre en quasi-retraite pour trois mois. Je suis réellement fatigué, j'ai surtout besoin de repos. Veuillez dire au P. Picard que ses 300 francs me sont parvenus. Nous faisons deux excellentes acquisitions : Gustave Goubier et un professeur, M. Golfin¹⁰. Ceci pour le P. Picard seul. Nous donnons l'habit à Golfin le 14 août, Gustave attendra un peu plus. Nous donnons l'habit à Bachelier (Fr. Edouard) et à Romanet (Fr. Michel)¹¹. Deux des Châteaux vont arriver¹². Le P. Hippolyte en tient deux en réserve pour le mois d'octobre¹³. Adieu, très cher, et bien tendrement vôtre. E. d'Alzon
Trouvez-nous, vous aussi, des vocations. Demain, vous aurez le récit du pèlerinage de Notre-Dame de l'Espérou. »

Cité d'après Lettres, tome X, édit. D.D., 1994, p. 68-69

¹ Avec une nuance de taille cependant : le légitimisme du P. d'Alzon n'a jamais été inconditionnel. Il a rompu avec la Gazette de Nîmes, s'est brouillé avec le baron de Champvans...

² Lettres, tome VIII, p. 488, p. 497 ; XIII, 420

³ Lettres, tome X, pages 41, 42

⁴ Lettres, tome IV, pages 335-336, 348, 349, 377, 378, 389-390, 400, 401.

⁵ Dans la mouvance de Notre-Dame de Salut, il y a une floraison de pèlerinages, non seulement dans les grands centres d'apparitions, mais avec la reprise aussi d'anciens lieux sacrés, abandonnés depuis la Révolution. Mgr Guibert, soucieux de l'encadrement pastoral diocésain des lieux de pèlerinage,

croyait compter sur une concurrence rivale entre Assomptionnistes et Jésuites. Le premier numéro du *Pèlerin* sort le 12 juillet 1873, le P. François Chambourdon en étant le premier gérantpropriétaire. Parmi les évêques français nommés ou transférés en 1873, on trouve Mgr Forcade à Aix-en-Provence, Mgr de La Bouillerie coadjuteur à Bordeaux, Mgr Leuillieux à Carcassonne, Mgr Pichenot à Chambéry, Mgr Saivet à Mende, Mgr de Ladoue à Nevers, Mgr Langénieux à Tarbes et Mgr Bataille à Amiens. On se prépare à obtenir la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur (loi Laboulaye en 1875).

⁶ L'Abbé Etienne-Pamphyle Joinain, orthographié phonétiquement Joannin par d'Alzon.

⁷ Compte-rendu du pèlerinage diocésain nîmois, conduit par Mgr Plantier dans *Le Pèlerin*, 1873, n° 3, pp. 55-57. *Semaine religieuse de Nîmes*, 1873, n° 20, pp. 229-230.

⁸ Il s'agit de la fameuse croix de laine rouge avec l'inscription *Domini Christo servire*, devenant l'insigne du pèlerin conduit par N.D.S., portée d'abord par les défenseurs de Rome. *Pèlerinage et défense pontificale vont de pair dans les mentalités*.

⁹ Depuis que, sur l'initiative du P. d'Alzon, ce point haut des Cévennes a retrouvé un lieu de culte, pèlerinage et guérisons s'y multiplient. A noter la connotation pèlerinage-offensive antiprotestante.

¹⁰ Deux recrues excellentes sans doute qui, comme d'autres, ne persévéreront pas à l'Assomption, Gustave Goubier et Richard Goffin.

¹¹ Edouard Bachelier (1857-1929), premier prêtre à l'Assomption sorti des *alumnats*. P. Michel Romanet, supérieur à Rome, autre recrue des *alumnats*, qui passera au clergé diocésain parisien.

¹² Marc Yvoz et Matthieu Lombard.

¹³ Sans doute les deux recrues provenant de l'externat Viganais, Doulcier et Jourdan, devenus par la suite prêtres séculier.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

La fin du XIXe siècle ne manque pas d'ouvrages, orthodoxes ou ésotériques, sur toutes les manifestations supposées du surnaturel : la liste est longue des apparitions reconnues et non-reconnues que l'on trouve dans Bernard Billet, *Cahiers Marials*, avril 1971. Le Dr Antoine Imbert-Gourbeyre a écrit deux volumes, en 1873, sur les principaux cas de Stigmatisés du XIXe siècle. L'abbé Jean-Jules-Marie Curicque publie en 1871, son célèbre ouvrage, peu critique mais significatif, *Voix prophétiques, ou signes, apparitions et prédictions*. Plusieurs prêtres se spécialisent dans une littérature prophétique douteuse, tels les abbés Emmanuel Chabauty et Henri Torné-Chavigny. On peut se reporter avec profit aux travaux critiques d'historiens ou de théologiens contemporains tels que Philippe Boutry, Michel Cinquin (pèlerinages), Alphonse Dupont (le mythe de la croisade), Hilaire Multon ou le P. Henri de Lubac (la postérité spirituelle de Joachim de Flore).

Pour une lecture personnalisée :

Que penses-tu de cet amalgame typique de la fin du XIXe siècle qui mêle apparitions, pèlerinages, miracles et prophéties ?

Comment l'Évangile te propose-t-il un chemin de purification de ta foi quant « aux signes des temps » ?

L'institution ecclésiale, tout en cherchant à encadrer les formes de religiosité populaire, n'est-elle pas contrainte à un perpétuel effort de discernement quant aux manifestations du surnaturel ?

Quels sont pour toi les signes d'espérance chrétienne que tu cherches à privilégier dans ta foi ?

46 Candidatures à l'épiscopat, Nîmes 1875

La succession de Mgr Henri Plantier, décédé à Nîmes le 29 mai 1875, ouvre pour le P. d'Alzon, un moment de fiévreuse intensité. Sur place, il éprouve le désagrément de n'avoir pas été choisi par le Chapitre comme Vicaire Capitulaire, comme au temps de la succession de Mgr Cart en 1855; il subit ce qu'il faut bien appeler un phénomène d'usure, équivalent à un rejet, de la part de membres influents du clergé local dont le futur Mgr Gilly. Dans le cadre concordataire de l'époque, une nomination épiscopale provoque bien des interférences entre la nonciature, l'épiscopat, l'ambassade et le ministère des Cultes, chacune de ces instances se retournant à son tour vers des relais locaux : les cercles de la Curie et de l'ambassade romaine, les amitiés, préférences épiscopales et cléricales, la préfecture, la députation... De ces consultations et enquêtes toujours discordantes, naissent des rumeurs, des tractations et des dosages où le Saint-Esprit se doit sans doute de composer avec la diplomatie! Le P. d'Alzon n'est pas le dernier à faire entendre sa voix, même si, avec les années, sa réputation d'ultramontain intransigeant qui le sert à Rome, le dessert à Paris. On sait que pour lui-même, le P. d'Alzon, é piscopable depuis 1848, a renoncé volontairement à ce service ecclésial en prononçant à la Consolatat de Turin un vœu privé d'humilité sacerdotale dès 1844. Mais ses relations avec les nonces successifs à Paris, Fornari, Garibaldi, Sacconi et Chigi, ont fait de lui une voix autorisée au niveau préalable des consultations et des informations que ne manquent pas d'ouvrir les successions, vacances et transferts épiscopaux. Son avis n'est peut-être pas toujours suivi au niveau gouvernemental, mais il est souvent requis de la part de la nonciature. Une fois le nom retenu, le candidat est préconisé à Rome avant d'être nommé au *Journal Officiel*. Puis viennent le sacre, l'installation officielle... En 1855, le P. d'Alzon avait eu la surprise d'accueillir à Nîmes en la personne de Mgr Plantier, un évêque réputé gallican. Après un mouvement d'humeur, il a accepté de collaborer avec celui qui s'est révélé en fait un ultramontain de première ligne. En 1875, il entoure de préventions peu flatteuses le choix de Mgr Besson, jugé *intelligent* mais *ambitieux*. Mais cette fois surtout, le P. d'Alzon s'est senti contesté dans sa charge de vicaire général assumée depuis 1839 : le jeune clergé aspire au changement; le clergé âgé s'est montré divisé, prêt à remettre en cause de laborieuses

mesures de l'administration antérieure (inamovibilité de certains postes, commensalité des prêtres et de leurs vicaires). La décision du P. d'Alzon est prise : après un délai de nécessaire continuité, il remettra sa démission, acceptée en 1878.

« *Evêché de Nîmes, Nîmes le 22 juin 1875*

Mademoiselle,

Je voulais tous ces jours-ci vous écrire et je vous remercie de m'avoir devancé. Hélas, qu'il est triste de voir les hommes si tôt oubliés! Voilà mon pauvre évêque auquel personne ne pense plus¹. Quant à l'évêque nouveau, j'ai fait proposer par nos députés² quatre choix excellents tous refusés(3). Je n'ai pas trop peur de M. Belville⁴. Pour ne pas donner M. Gervais, on a donné la raison qu'il était de Bordeaux et qu'on venait d'y prendre Fonteneau⁵. Quant à M. Besson, je n'y tiens pas extraordinairement, mais vous figurez-vous un Chapitre soit-disant légitimiste et ultramontain⁶ demandant à M. d'Hulst⁷ ? Oui, les chanoines veulent l'abbé d'Hulst et sont sur les dents pour l'avoir.

Pour moi, je déclare ne plus tenir à personne, je veux me retirer, comme je le voulais, il y a 20 ans; et si un évêque gallican nous est donné, le nonce l'aura voulu⁸. Ce sera sa gloire d'avoir peuplé l'épiscopat de pieuses médiocrités et nullités sinon pieuses au moins intrigantes. Fava⁹ est aussi vulgaire qu'on puisse l'être. On me parle d'un M. Germain de Bayeux, d'un M. Limayrac de Montauban¹⁰. Ah je vous avoue, qu'il est triste d'avoir si peu d'hommes capables! Je racontais, il y a trois jours devant un Récollet¹¹, qu'en écrivant au nonce, j'avais demandé ou un homme très intelligent pour dominer les protestants et la révolution ou un saint pour convertir le clergé. Ah, me répondit-il, j'aimerais mieux l'homme intelligent, car le métier de convertir les prêtres est un métier de gagne-petit.

Mais, surtout qu'on nous donne bientôt un évêque. Le diocèse se disloque; le Chapitre se met à dos les curés de la ville. Ceux-ci écrivent à Rome contre les capitulaires, les curés (du) diocèse que l'on change refusent de se rendre à leur poste. Nous en venons à la tour de Babel. Je suis ravi que votre frère se trouve mieux. On m'envoie à Bigorre pour calmer mes nefs. Ne serai-ce pas un endroit excellent pour lui ? Je voulais partir ces jours-ci, mais la pluie et le froid m'en détournent.

Veillez agréer, Mademoiselle, l'hommage de mon plus respectueux attachement. E. d'Alzon »

**Lettre à Mlle Elise Veillot¹²,
citée d'après t. XI, édit D.D., 1995, pp. 135-136**

¹ Mgr Henri Plantier, évêque de Nîmes de 1855 à 1875.

² Le P. d'Alzon cite nommément plusieurs hommes politiques du Gard : Numa Baragnon et de Larcy au gouvernement, de Tarteron, Ferdinand Boyer et le baron de Chabaud-Latour députés.

³ Les quatre choix du P. d'Alzon : l'abbé Louis-Hippolyte Guiol (Guyol) de Marseille, l'abbé Pierre-Marie Gervais de Bordeaux, l'abbé Charles-Louis Gay de Poitiers ou encore Mgr Théodore Legain de Montauban.

⁴ En fait l'abbé Louis Belleville (Bordeaux).

⁵ L'abbé Jean-Emile Fonteneau qui deviendra évêque d'Agen.

⁶ Ce Chapitre « récalcitrant » se compose des abbés Corrieux, Tessan, Reboul, Gareiso, Serres, Dalmières, Griplet, Veissière, Beaume et Gilly.

⁷ Maurice Le Sage d'Hauteroche d'Hulst, futur fondateur de l'Institut Catholique de Paris, réputé libéral.

⁸ Mgr Pier-Francesco Meglia, peu en faveur chez d'Alzon.

⁹ Mgr Armand-Joseph Fava est depuis 1871 évêque de la Martinique, avant d'être transféré en août 1885 au siège de Grenoble. Pourfendeur de la franc-maçonnerie, il se montrera un allié sûr pour les Assomptionnistes de Miribel-les-Echelles à partir de 1887.

¹⁰ Les abbés Jean-Augustin Germain et Pierre Philippe Limayrac.

¹¹ P. Odoric, alias André Jacobi, Franciscain Récollet.

¹² Elise Veillot est une sœur de Louis Veillot, du journal L'Univers.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur les évêques, on peut se référer très utilement à *l'Episcopologe français des temps modernes 1592-1973* de Chapeau et Combaluzier, Letouzey, 1977 et à la belle étude de Jacques-Olivier Boudon, *L'épiscopat français à l'époque concordataire*, Paris, Cerf, 1996 dans coll. Histoire religieuse de la France. Quant à l'implication du P. d'Alzon dans quelques cas de nominations ou de démissions épiscopales, on peut se reporter à deux études ayant trait aux diocèses voisins de Montpellier et de Perpignan où son rôle n'a pas été négligeable : Gérard Cholvy, *Autorité épiscopale et ultramontanisme : la démission de l'évêque de Montpellier (1873)*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1974, pp. 735-759 et, du même, *Gallicans et ultramontains. Mgr Ramadié successeur de Mgr Gerbet à Perpignan (1864)*, dans *Mélanges J. Gadille, Histoire religieuse*, Beauchesne, 1992, pp. 301- 316. *Le P. d'Alzon épiscopable ?* Dans A.T.L.P., 1996, n° 128, pp ; 15-20.

Pour une lecture personnalisée :

Que connais-tu des procédures et des procédés actuels quant aux nominations épiscopales dans ton pays (enquêtes, listes, recommandations)? Quel rôle respectif jouent la nonciature, la conférence épiscopale, le gouvernement civil ?

L'Assomption au cours de son histoire a fourni quelques évêques à l'Eglise ? Saurais-tu en faire la liste jusqu'à aujourd'hui ?

La vie religieuse n'offre-t-elle pas, tout au long de son histoire, des précédents nombreux et heureux quant au choix d'évêques en son sein ? Pourquoi le P. d'Alzon y tient-il si peu pour lui-même ?

47 Relations entre les familles de l'Assomption

L'année 1876 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire des relations entre les familles de l'Assomption de l'époque. Pour ne pas tomber dans des anachronismes toujours réducteurs, il est bon de préciser que nous sommes au XIXe dans un certain vide canonique à ce sujet et que l'on a tendance à avoir recours, contre l'empiètement épiscopal ou ecclésiastique local, aux Congrégations romaines, en faisant jouer le privilège de l'exemption religieuse ou le caractère décentralisé dû à l'internationalisation. Les Congrégations féminines à supérieure générale nées au XIXe siècle s'inspirent aussi le plus souvent de la conduite des Ordres religieux où l'élément masculin correspondant le mieux à la spiritualité de l'Institut féminin peut procurer aide, soutien ou plus, si cela est désiré, pour la vie des communautés. Il faut bien reconnaître la complexité de telle ou telle situation particulière, entre les droits et devoirs respectifs de la supérieure générale, de la supérieure locale, du supérieur ecclésiastique, du confesseur ou encore du directeur spirituel, a fortiori quand il s'agit de 5 directions opposables les unes aux autres ! L'histoire n'est pas avare d'anecdotes plus ou moins cocasses ou ubuesques... Des ouvrages ou traités font sur ces sujets valoir des opinions contrastées... En 1876, il est donc question de mettre à plat ce problème qui concerne les quatre familles religieuses de l'Assomption : il est demandé aux Petites Sœurs, fondées en 1865, de choisir leur préférence entre trois noms de délégués possibles. Celui du P. Pernet est tout naturellement retenu par elles et consenti par les A.A., même si la démarche en elle-même a pu inspirer chez elles quelques inquiétudes. Pour les Oblates, l'apparence d'une union naturelle entre les deux Congrégations fondées par le même P. d'Alzon, union inspirée d'ailleurs par le précédent Lazaristes-Filles de la Charité, semble aller de soi, surtout dans les nécessités de la mission en terre lointaine. Mais, il n'est pas anodin de remarquer que Marie Correnson en 1873 pour obtenir un externat à Nîmes se soit passée de l'accord du P. d'Alzon, médiateur malgré lui entre Oblates et Religieuses sur ce terrain très litigieux, et qu'elle se soit précipitée chez l'évêque pour obtenir un consentement facile. D'autre part, en 1876, sur le formulaire scellant l'union de direction et de gouvernement où elle appose sa griffe, elle n'omet pas d'insérer l'incise temporelle « pour six ans ». Avec les Religieuses, l'affaire de l'union qui semble

une « affaire entendue » entre d'Alzon et Marie-Eugénie de Jésus, prend un ton inattendu, devant les exigences du P. Picard et les délibérations des « habitantes d'Auteuil » : rien n'est réglé, tout est remis à plus tard.

« Evêché de Nîmes, Nîmes le 18 sept (embre) 1876

Ma chère fille,

Je viens enfin de lire les procès-verbaux du Chapitre¹, et, si je les avais ouverts plus tôt, la discussion qui a eu lieu sur les procès-verbal préparé par le P. Picard et copié par vos ordres eût été inutile. Avec ce que le procès-verbal contient sur vos registres, il est impossible de vous proposer le travail que le bon Père avait apporté de Paris². Restons-en donc aux rapports de bonne amitié. Dans trois ans, nous aurons un Chapitre; d'ici là le P. Picard aura eu le temps de s'entendre avec vous, de préparer quelque chose de plus sérieux que la rédaction signée par moi et qui ne dit absolument rien.

Remarquez que je n'en suis pas du tout fâché. Vous savez que pendant vingt-cinq ans et plus j'ai été peu favorable à l'union. C'est vous qui l'avez désirée. Mais dans les termes où le procès-verbal la fixe, il est bien évident que le Chapitre n'a rien fait. S'il ne demande pas davantage, il n'y a pas de délibération à prendre, et je n'ai signé que par égard pour ce que vous avez annoncé à M. d'Hulst, car vous savez bien que ce qui avait été voté est tout autre.

Je vous conjure de ne voir dans mes paroles aucune impression pénible, puisque les expressions du Chapitre, sauf ce que le délégué devrait faire à Rome et avec les évêques, (sont) ce que je désirais. Accepterons-nous cette position d'ambassadeurs? Je ne le pense pas, si les choses devaient rester dans ces termes. Etre vos agents d'affaires au spirituel peut être un service à rendre, et nous le rendrons avec bonheur pourvu qu'il n'y ait pas d'acceptation officielle d'une position par trop inférieure, du moment qu'elle est matière à délibération par une Congrégation de femmes. A ce point de vue, je suis très content de n'avoir pas ouvert votre registre pendant notre Chapitre. Le P. Picard m'avait assuré que ce registre contenait la transcription de son travail. Les corrections qu'il nous a proposées s'accroissant dans un sens contraire à votre délibération, peut-être eût-il protesté un peu trop vivement. Du reste, il m'a conjuré de ne pas le contraindre à accepter le titre de délégué. Après la lecture que je viens de faire, je ne

puis absolument pas insister. Evidemment, il y a malentendu. Autrement, à traiter l'affaire de l'union comme affaire, je me demanderai à quoi bon m'inviter à présider le Chapitre.

Adieu, ma chère fille. Je tremble de vous affliger, quand je désire établir nettement votre situation et la nôtre. Restons-en sur le pied de la bonne amitié. Sur ce terrain et sans délibération aucune nous serons toujours d'accord.

Bien vôtre, ma chère fille, en Notre Seigneur.

E. d'Alzon »

**Cité d'après Lettres, tome XI, édit D.D., 1995, pp. 469-470,
à Mère Marie-Eugénie de Jésus**

¹ Les 24 et 25 août 1876, le P. d'Alzon a présidé le chapitre général des Religieuses de l'Assomption à Auteuil et, du 11 au 16 septembre de la même année, il dirigea les travaux du 8e chapitre général des Religieux, à Nîmes. Parmi les nombreuses questions étudiées, celle des relations des Assomptionnistes avec les trois Congrégations féminines de l'Assomption, prit un relief tout particulier au moment même où le P. d'Alzon militait en faveur d'une organisation décentralisée de sa propre famille répartie en trois provinces, Nîmes, Paris et Andrinople.

² Ce texte, dû à Picard, insiste, on l'a compris, sur une union de direction sous le patronage des A.A.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Chercher dans les différentes Règles de Vie, actuelles à l'Assomption (R.A., A.A., O.A. P.S.A. et Ora)- ce qui est précisé concernant les relations et liens entre les familles de l'Assomption. Qu'est-ce qui en est proche, commun, différent, présent, absent ?

Le statut d'union proposé en 1876 entre les religieux de l'Assomption et les congrégations de femmes est présenté dans *Documentation biographique*, Rome, 1986, vol. II, t. II, pp. 758-777 et 925-970.

On trouve également des pistes de réflexion sur les traits communs aux familles de l'Assomption : *L'Esprit de l'Assomption d'après le P. d'Alzon*, Rome, 1993, pp. 89- 96. Une recherche plus systématique sur ce qui a été traces de blessure ou de division entre les familles de Congrégation donnera lieu à une étude, sous le couvert des Conseils généraux de l'Assomption, en 2003.

Pour une lecture personnalisée :

Quels sont les signes d'une collaboration et d'un partage fraternels aujourd'hui entre les familles de l'Assomption ?

Qu'est-ce qui d'après toi a pu créer des difficultés entre les familles de l'Assomption au cours de leur histoire, non pas de personne à personne, mais de Congrégation à Congrégation ?

Comment penser à la fois autonomie, fraternité religieuse et interdépendance? Sommes-nous seulement réduits à faire le bien ensemble en y étant « contraints » ?

Une Congrégation cléricale peut-elle faire l'économie de la délibération sans prendre le risque de blessures et de ruptures ?

48 Le P. d'Alzon à Clairmarais

L'aventure des alumnats, commencée à Notre-Dame des Châteaux en 1871 et admirablement secondée par toutes les forces vives de l'Assomption, prend son essor dès 1874. Le P. Polyeucte Guissard s'en est fait le mémoraliste documenté, dressant l'inventaire, trois quarts de siècle après les origines, des multiples implantations tant en France que dans les pays limitrophes ou lointains où l'Assomption choisit de transférer sa tente.

La correspondance du P. d'Alzon dans les années 1871-1880 nous vaut de connaître par ses propres yeux les lieux et quelques visages d'alumnistes : Les Châteaux à deux reprises (août 1871, août 1875), Nîmes à l'intérieur du collège (avril 1874), Nice (décembre 1874, janvier 1875, avril 1877). C'est en août 1876 que le P. d'Alzon fait la connaissance plus approfondie de Clairmarais, alumnat fondé le 6 novembre 1874, qu'il avait déjà visité rapidement en avril 1876. Ces différents séjours, rapides, sont l'occasion d'échanges et d'impressions empreints de fraîcheur, au contact d'une jeunesse prompte à l'émerveiller et à l'émouvoir.

Sous forme collective ou personnelle, quelques jeunes prennent l'initiative d'une correspondance où, sous des allures parfois conventionnelles ou même maladroites, percent cependant des lueurs de générosité apostolique que le Fondateur sait relever et aiguillonner d'une manière bien trempée. Alors que bien des défections fauchent les rangs de ses religieux et novices, lui inspirant des remarques amères sur l'insuffisance de la formation spirituelle à l'Assomption, le P. d'Alzon ne cesse de trouver dans ce vivier vocationnel des alumnats des signes d'espérance revigorants. Son optimisme naturel, mis à l'épreuve des réalités de la vie, ne vacille pas. Sa plume et sa parole ne tarissent ni d'éloges ni de remarques pour encourager, fustiger au besoin et imprimer la marche à suivre. Le chapitre général de 1876 trace les grandes lignes d'orientation des alumnats, après l'expérience tâtonnante des débuts : aux Châteaux le P. Pierre Descamps, à Nice puis Alès le P. Alexis Dumazer, au Vigan le P. Brun, à Clairmarais le P. Joseph Maubon, tels sont les hommes sûrs qui organisent et mettent en œuvre la prospérité d'une congrégation restée jusque-là embryonnaire. Visitons avec le P. d'Alzon en 1876 le site de Clairmarais appelé à une longue existence, en nous rappelant ce résumé expressif de sa

pensée sur l'œuvre des vocations : « *c'est bien une œuvre des plus importantes auxquelles on puisse se dévouer* ». Lettre du 12 février 1874.

« *Clairmarais¹, le 4 août 1876*

Si je vous dis, ma chère fille, que je suis dans un pays traversé par des canaux continuels ; que l'on fait des courses continuelles en bateau, - moyen, il est vrai, lent et détourné - ; que les vaches y donnent quarante litres de lait par jour ; que je me trouve dans un alumnat de 20 enfants, dans les champs et les forêts ; que l'église est à trois kilomètres du presbytère ; que l'on apporte chaque jour des dons pour 50 à 100 francs ; que, que, que, que cet alumnat est trop riche, bien qu'on soit allé demandé, le jour de la Portioncule, la pauvreté à Saint François d'Assise² ; si je vous dis cela et bien d'autres choses encore, vous me répondrez : « Ce n'est pas comme à Nîmes ». En effet, on y est plus solidement chrétien. Ce n'est pas l'enthousiasme nîmois, mais c'est quelque chose de solide qui fait plaisir. On y boit de la bière, on y mange d'une manière épouvantable³. Malgré tous ces marais, la fièvre y est inconnue. Pas de mouchérons, pas de chaleurs. L'hiver y est très supportable ; Que voulez-vous de plus. On bâtit une jolie chapelle, qui sera grande comme celle de l'Assomption. Le devis est de 49000 francs. Le P. Joseph⁴ en a 20 000 assurés, sans compter le reste. On va leur donner une maison de 40 000 francs, que l'on vendra pour faire des fondations. Un vieux chanoine⁵ leur donne des terres, etc. Enfin, je vous donne un aperçu très incomplet de ce que je trouve ici. Voilà ce qui nous est échu en partage.

Notez que quatre communautés étaient venues avant nous, qu'on leur avait offert la chose et qu'elles n'en avaient pas voulu⁶. Ajoutez que sur la paroisse se trouve une maison de Sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui ont pris le P. Joseph en tendresse. Elles se chargent de tout le raccommodage des enfants, elles nous ont envoyé hier à dîner, elles l'enverront aujourd'hui pour me faire fête, et moi j'accepte. Par exemple, je fais enrager le P. Vincent de Paul et je compte bien faire enrager le P. Picard, qui se plaignent du vent de Nîmes. Il y a peu de temps, un ouragan a renversé des arbres par milliers, a arraché je ne sais combien de toitures, cassé les vitres et tordu, c'est le mot, des clochers garnis de crampons de fer. Hier encore, nous avions à Arras une tempête⁷.

Ces détails ne sont pas pour vous seule. Quand vous saurez où perchent dans les Pyrénées les dames Chaudordy, vous leur enverrez cette feuille, où je dépose, avant de finir, toutes mes tendresses pour elles. Passons à une autre page pour vous. »

Citée d'après *Lettres d'Alzon*⁸, tome XI, édit. D.D., 1995, pp. 445-446

¹ Localité du Pas-de-Calais, près de Saint-Omer, où l'Assomption, après Arras, implante un alumnat d'humanités sur un ancien site monastique cistercien, d'où le nom de Saint-Bernard donné à l'alumnat.

² Lieu franciscain par excellence, la chapelle N.D. Degli Angeli. François en obtint l'usage de la part des Bénédictins du Monte Subasio. Il y mourut le 3 octobre 1226.

³ On relèvera avec intérêt les observations d'un Méridional pur-sang, qu'elles soient topographiques, météorologiques ou gastronomiques. Tout est perçu à l'aune de Nîmes.

⁴ P. Joseph Maubon (1849-1932), fondateur de Clairmarais.

⁵ Chanoine André-Joseph Limoisin.

⁶ Nos archives sont muettes sur cette information ponctuelle.

⁷ Les intempéries ou catastrophes naturelles sont, de mémoire d'homme, de tous les temps !

⁸ Cette lettre que les textes déposés adressent à Mère Marie Correnson, semble en fait destinée à Louise Chabert.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur l'histoire de l'Assomption à Clairmarais, se reporter au livre du P. Polyeucte Guissard sur les alumnats, pages 125-144.

Le monastère cistercien de Clairmarais quant au site, à l'histoire religieuse, est présenté dans le *D.H.G.E.*, tome XII, 1953, coll. 1046-1048 et *Revue Mabillon*, 10, tome 71, 1999. Les bâtiments de Clairmarais-alumnat, restaurés après chacune des deux guerres mondiales, ont servi à l'œuvre des alumnats jusqu'en 1960. Les religieux assurent une chronique des lieux dans les différents bulletins ou revues : *Le Clairmarais* (1885-1891), *Souvenirs de Jésus-Naissant* (1892-...), *La cloche de Clairmarais*, *Restons Unis*. La maison devint procure pour Madagascar et lieu de pèlerinage à cause d'une grotte à la Vierge de Lourdes, inaugurée en 1939. Les lieux ont été vendus en mars 1995, au profit des Associations Jéricho et Magdala.

Pour une lecture personnalisée :

Comment comprends-tu l'enthousiasme du P. d'Alzon pour les alumnats ?

N'y a-t-il pas dans la vie d'un religieux mobile, un nécessaire tiraillement entre une indéracinable identité culturelle d'origine et une inévitable inculturation ?

Qu'est-ce qui réalise d'après toi la solidité de l'acte de foi dans le cœur du croyant, au-delà d'un enracinement sociologique ?

Cette page du P. d'Alzon ne te paraît-elle pas un hymne de reconnaissance pour la collaboration entre prêtres, religieux et religieuses ?

49 Une vie centrée en Dieu

Avec les années, le P. d'Alzon sent le poids de la vieillesse. Nombreuses sont ses allusions à son état de santé déclinant à partir de 1875 : névralgies, maux de dents, maux d'entrailles... Autour de lui tombent les amis et les soutiens de sa jeunesse, Melchior du Lac en 1872, l'abbé Combalot en 1873, l'évêque de Nîmes Mgr Plantier en 1875. En 1878, il se précipite à Rome où le Pape Pie IX vient de rendre l'âme le 7 février, au terme d'un pontificat exceptionnel au moins par sa durée. Les bouleversements politico-religieux en France le préoccupent grandement. Le gouvernement dit de l'Ordre moral, né en 1873 de la chute de Thiers et de l'appel à la présidence de Mac-Mahon, n'a pas entraîné le retour à la monarchie avec le comte de Chambord ; au contraire, élection après élection, les Républicains se font offensifs. Victorieux à la Chambre des députés en 1877 avant de conquérir le Sénat en janvier 1879, ils attendent leur heure : la démission de Mac-Mahon et son remplacement par Jules Grévy font entrevoir sinon une politique anticléricale, du moins une lutte d'influence où les positions de l'Eglise sont progressivement grignotées, et ce malgré les tentatives d'apaisement du nouveau pape Léon XIII.

Depuis 1875, le P. d'Alzon songe à remettre sa démission de vicaire général. C'est chose faite, par écrit, le 30 septembre 1878. Il entend dès lors se consacrer exclusivement au service de ses Congrégations. Il achève l'écriture de ses Méditations destinées aux Augustins de l'Assomption (1878-1879), donne au Pèlerin une série de prênes pour affermir le contenu doctrinal de la publication et recommande à ses religieux, au sein de leurs activités apostoliques dominantes que sont l'éducation, la prédication, les pèlerinages et la presse, de fortifier un esprit de recueillement à l'Assomption. Lui-même multiplie ses temps de retraite, tout en ne cessant d'encourager une prochaine percée missionnaire en Russie. Il ressent un besoin intérieur de recentrer toute son action au cœur de la vie spirituelle dans la ferveur d'une prière ordonnée aux vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité sous les impulsions de l'Esprit de Vérité, d'Unité et d'Amour. La prière n'a jamais quitté son cœur et sa vie, même absorbante, ne l'en a jamais distrait, comme en témoignent diverses remarques à ses dirigées, en 1860 : « *Quand vous serez au milieu de vos casseroles, souvenez-vous de faire un peu bouillir l'amour de Dieu* » ou encore « Il y a bien un

silence qui vient du démon muet ; je déteste celui-là, car il inspire bien des phrases et des paroles inutiles. Mais que j'aime le silence produit par l'attention à écouter Dieu au fond de son cœur et le désir de l'y faire régner ! ». Écoutons encore cette même voix en 1878 :

« Nîmes, 26 novembre (18) 78

Ma chère fille,

Je vous avais fait dire par la Mère Thérèse¹ que je vous remerciais de nous chercher des alumnistes à Madrid², mais que je remettais la chose entre les mains du P. Picard, à qui j'ai écrit en ce sens.

Je vous remercie d'avoir envoyé ma page³ à Mgr de la Bouillierie⁴. L'évêque de Montpellier⁵ est ravi, l'évêque de Nîmes bien moins⁶. Quant à moi, je m'en rapporte à l'Univers. A lui de juger ce qu'il doit faire. Je ne redoute pas la guerre, je ne la provoquerai qu'autant qu'on la croira utile⁷. Je me mets entre les mains de Dieu⁸, je cherche à le servir de mon mieux, et j'ai la joie de voir qu'au point de vue moral jamais l'Assomption n'avait été mieux qu'en ce moment. Cela durera-t-il ? Dieu le sait.

Adieu, ma chère fille. Bien vôtre en Notre Seigneur.

E. d'Alzon.

Je ne sais que vous dire pour votre retraite. Je m'applique, pour mon compte, à faire le plus d'oraison possible et, chose étonnante, j'ai la preuve que je fais du bien aux âmes, lorsque j'ai bien résisté à l'ennui d'une oraison sèche, aride, pleine de dégoûts et de distractions. Apprendre à prier devient la science de mes efforts, et je ne sais pas vous donner d'autres conseils que ceux que je m'applique à moi-même; rester devant Dieu, lui dire qu'on n'est rien, qu'on a tant besoin de lui ; demander à Notre Seigneur de nous donner son esprit, au Saint Esprit de nous donner son amour, c'est simple comme bonjour, et j'y trouve toute force et toute espérance. Je ne connais pas de but plus grand que de chercher Dieu de toutes ses forces. En un mot, je me simplifie tant que je puis et ne sais que vous souhaiter de devenir très simple dans votre prière⁹ ».

**Lettre à Mère Marie-Eugénie de Jésus,
citée d'après tome XII, édit. D.D., 1995, pp. 619-620**

¹ Thérèse-Emmanuel O'Neill, R.A. (1817-1888).

² En octobre 1876 est réalisée la fondation d'un pensionnat à Madrid par les Religieuses de l'Assomption, grâce au soutien de la fille du Duc de Montpensier, la princesse Maria de Las Mercedès, ancienne pensionnaire à Auteuil. En janvier 1878, Mercedès épouse le roi Alphonse XII et devient

Reine d'Espagne, pour quelques mois seulement, puisqu'elle meurt le 24 juin de la même année. Les premiers Religieux de l'Assomption espagnols sortirent de la fondation d'Osma, même s'il y eut des précédents, dont l'ex-François de Sales Gavète ou l'ex-Richard Golfin.

³ Il s'agit d'un article du P. d'Alzon, publié dans l'Assomption de Nîmes du 15 novembre 1878, consacré à la mémoire de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, décédé le 11 octobre 1878 au château de La-combe à Villard-Bonnot en Isère.

⁴ Mgr François-Alexandre Rouillet de La Bouillerie (1810-1882) coadjuteur de l'archevêque de Bordeaux depuis 1872. Il est l'oncle d'une Religieuse de l'Assomption, Sœur Thérèse du Sacré-Cœur de Foucault.

⁵ Mgr Anatole-François-Marie de Rovérié de Cabrières (1830-1921), évêque de Montpellier depuis 1874, cardinal en 1911.

⁶ Mgr François-Nicolas-Xavier-Louis Besson (1821-1888), évêque de Nîmes depuis 1875.

⁷ Il s'agit toujours de démêlés entre le camp des ultramontains et celui des catholiques libéraux, suspectés de gallicanisme. Le terme « guerre » manifeste bien l'âpreté et le ton de cette lutte d'opinion.

⁸ Expression d'allure biblique : Ps 31, 6 et Lc 23, 46, reprise dans la prière de Complies : « Entre tes mains, Seigneur, je me remets mon esprit ».

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Les formes de la prière chez le P. d'Alzon n'ont jamais été étudiées de façon systématique. On trouve cependant des éléments de présentation dans les ouvrages déjà cités du P. Athanase Sage, *Un Maître Spirituel*, 1958 (index des renvois à prière) et du P. André Sève, *Ma vie c'est le Christ*, 1980 (chap. 8). La tradition de prière à l'Assomption est présentée dans l'opuscule *L'Esprit de l'Assomption d'après Emmanuel d'Alzon*, 1993 ou encore l'article du P. Jean-Paul Périer Muzet, *La prière apostolique à l'école de la vie religieuse dans Vie Consacrée*, 1997, n° 2. Le P. Floribert Ngwese Kombi a dressé un florilège de prières du P. d'Alzon (pro manuscrito, 1997). Le P. Frans (Herman) Andriessen a publié en 1980 un livret de prières inspirées de textes du P. d'Alzon, *Gods eigen manier*, dont il existe une version française sous le titre de *Sans Toi le chemin n'est que silence*, traduction Serge Taris. Livre 150e : *Héritiers de l'Évangile*, 1999, *Méditations* 150e.

Pour une lecture personnalisée :

Comment l'Assomption essaie-t-elle d'éduquer en toi le sens d'une vie de prière forte, tout au long de ta vie religieuse ?

Que recommande la Règle de Vie à propos de la prière personnelle et communautaire ?

Quels sont les accents propres d'une vie de prière à l'Assomption ?

La vie apostolique elle-même n'est-elle pas une invitation permanente à cette reprise du courant de la prière ? A quelles conditions et selon quels moyens ?

Que penses-tu des expressions du P. d'Alzon pour définir sa vie de prière, dans ses temps, ses moyens et son esprit ? Connais-tu d'autres passages de ses écrits où il s'exprime aussi directement et aussi simplement ?

50 Ah! Si nous disposions d'un journal¹

Ce cri d'appel du P. d'Alzon ne deviendra réalité qu'après sa mort, au temps des héritiers. Le 16 juin 1883, les PP. Picard et Vincent de Paul Bailly, aiguillonnés par le Comte Henri de l'Épinois, prendront la décision de transformer la Croix-Revue en Croix journal, quotidien à un sou. Ce passage à l'acte d'un désir porté par le Fondateur est déjà bien présent dans la tête du P. Bailly quand il écrit au P. d'Alzon le 16 juin 1880 : « *Vous me demandez pourquoi La Croix ne tire pas à cent mille. Quand vous voudrez, ce sera possible; qu'elle soit quotidienne et à un sou* ». Le P. Vincent de Paul en a lancé l'idée comme ballon d'essai dans le n°133 du Pèlerin en 1879². On se souvient qu'à Nîmes en 1848, le P. d'Alzon s'était déjà fait journaliste en publiant un journal, La liberté pour tous. Homme d'action et de doctrine, n'a-t-il pas toujours été séduit par ce qu'il considère comme un puissant moyen de formation et d'apostolat auprès des masses? L'urgence s'en fait ressentir plus fortement à la fin du siècle quand la loi suffrage universel transforme tout citoyen en électeur et qu'il s'agit de peser sur les choix politiques d'une démocratie en travail d'enfantement, même si le but avoué consiste plus à lutter contre la mauvaise presse, notamment républicaine, qu'à créer positivement un journalisme de veine catholique.

Déjà en 1872, le Conseil général des pèlerinages a donné l'idée d'une petite publication populaire, *Le Pèlerin*, né en 1873, que, quatre ans plus tard, le P. Bailly, vrai journaliste de trempe, transforme en une publication à succès. Malgré des critiques répétées à l'encontre du ton de certains articles et de la veine gouailleuse du P. Vincent de Paul, le P. d'Alzon soutient l'essai auquel il prête volontiers son concours. Par goût et par tendance, il milite en faveur d'un contenu plus formateur, militant, qu'informatif ou distrayant, d'un genre sérieux et moins zozo selon ses expressions. La Revue de l'enseignement chrétien, deuxième série, prend fin en 1877, ayant en quelque sorte achevé son programme avec la mise en application de la loi Laboulaye. Il est temps, selon lui, de réagir, à l'invasion sur la place publique d'une presse de mauvais aloi qui laisse une opinion catholique éclatée presque sans voix. Le mot d'ordre ne varie pas à l'Assomption : il s'agit bien en ce domaine comme dans tous les autres de se situer au niveau du seul principe qui vaille : « *catholique avant tout* », traduit en ces années

houleuses par son équivalent « *défense de l'Eglise* ». Suivons les tâtonnements d'une naissance qui prend forme en 1879 avec la recherche d'un titre pour la future Croix-revue :

« Nîmes, 10 décembre (18) 79

Cher ami,

Vous avez pu voir si nous avons pris au sérieux l'idée de la Revue³, mais le genre farce que l'on semble vouloir lui donner nous dégoûte assez. Reprenez le titre de Revue de l'enseignement chrétien. Tout à l'heure, en réponse à Charlemagne, P. Laurent a proposé le Roi Dagobert; P. Edmond, Dagobert ou Pourceaugnac; moi, Le Roi David. Charlemagne n'est-il pas un grand pot de chambre ? Nous tenons à être sérieux. Ni l'Apôtre ni Charlemagne ne le sont. Le P. Laurent fait comme moi, il désire que son article lui soit renvoyé, si le titre est absurde. Nous voulons à la Revue un autre genre qu'au Pèlerin. Non que nous excluons quelques pages gaies, au contraire. Mais devant les circonstances si graves qui se préparent, il faut plus que le genre badin. Croyez-moi, le Lutteur était un bon titre. Nous avons autre chose à faire qu'à cabrioler. Les cabrioles amusent les bons, agacent les mauvais, mais laissent peu de fruits.

Le P. V (incent) de P (aul) n'a pas répondu sur le programme. Aurait-il sa pensée intime, comme à Poitiers, où il me porta un coup de Jarnac que je n'oublie pas⁴ ? Je n'y comprends plus rien, mais je me tiens averti. Je suis étonné, je l'avoue, de n'avoir rien reçu que des télégrammes. Souvenez-vous que vous nous coupez bras et jambes. Alors, ne parlons plus de rien. Faites le Pèlerin quotidien, puisque c'est votre aptitude, mais ne proclamez pas l'intention de publier l'organe de la Congrégation. Je ne puis permettre qu'elle tourne au plaisantin. Voulez-vous notre concours ? Il est au prix d'un plus grand sérieux dans la rédaction que celle du Pèlerin, quoique je n'exclue pas le mot pour rire.

Le courrier arrive. Point de lettre⁵. Vous nous traitez, chers amis, un peu lestement, quand nous sommes si bien disposés pour l'œuvre commune. Ce n'est pas ainsi qu'on agit, quand on veut de l'union dans un but et un effort communs. Enfin, nous attendrons. Mais si nous ne vous venons pas en aide, c'est vous qui l'aurez voulu. Vous ferez l'œuvre de Paris, mais non l'œuvre de la Congrégation⁶. Allons, parlez-nous de vos projets⁷ ! Aujourd'hui, le P. Bailly a pu être sur-

chargé, mais les jours précédents ? Et le Père Picard pouvait lui-même donner quelques lignes. Vous profiterez de mon objurgation et vous nous écrirez.

Tout vôtre en N.S.

E. d'Alzon ».

Au P. François Picard,

cité d'après Lettres, tome XIII, édit. D.D., 1996, pp. 230-231

¹ Lettres, tome XI, édit. D.D., p. 393.

² Lettres, tome XIII, édit. D.D., pp. 163-164.

³ Il s'agit de trouver un titre à la nouvelle revue qui va être créée. Le P. d'Alzon exprime avec le groupe des religieux de Nîmes sa préférence pour un titre sérieux qui cadre avec son contenu : P. Laurent est Charles Laurent (1821-1895), P. Edmond, Edmond-Marie Bouvy (1847-1940).

⁴ Le lecteur contemporain ne peut oublier un fait dont l'allusion échappe déjà entièrement à l'éditeur de la note 1, correspondant à la lettre 4687, cf. tome IX, 1994, p. 428!

⁵ Le P. Désiré Deraedt a pourtant relevé la lettre datée du 9 décembre du P. Vincent de Paul Bailly où apparaît pour la première fois, au milieu d'une série d'autres titres, celui qui sera retenu, La Croix. Cf. Tome XIII, p. 231, n. 2.

⁶ A entendre au sens du concours possible et souhaité de religieux qui ne résident pas forcément à Paris.

⁷ A noter cette remarque qui ne manque pas et ne manquera jamais de sel à l'adresse des professionnels de la communication qui peuvent se révéler parfois si peu communicatifs à l'interne.

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

Sur la genèse de la revue puis du journal La Croix :

P. Aubain Colette, *Les origines et les grandes étapes du journal La Croix, Pages d'Archives*, III, pp. 475-570 (1965) et P. Charles Monsch, *Actes du Colloque Cent ans d'histoire de la Croix*, pp. 288-293. Paul Castel, *le P. François Picard et le P. Vincent de Paul Bailly dans les luttes de presse*, Rome, 1962.

Sur le journal belge du même nom, dû à Victor Mousty, D. Misonne, *Préhistoire du journal La Croix*.

A l'occasion d'un centenaire dans *Lettre de Maredsous*, 1983, pp. 18-33 et A. Simon, *L'hypothèse libérale en Belgique*, Wetteren, 1956, pp. 138-139.

Sur le quotidien parisien, cf. Charles Monsch dans *Presse-Actualité*, mars 1965, n° 17, pp. 4-23.

Actes du Colloque Cent ans d'histoire de La Croix 1883-1983, Paris, 1988. Sous la direction du P. Lucien Guissard, *Le pari de la presse*

écrite, Paris, 1998. Sur une centrale de presse catholique, Jacqueline et Philippe Godfrin, *La Maison de la B.P.*, P.U.F., 1965.

Pour une lecture personnalisée :

Quelle est la conception que tu te fais de la presse aujourd'hui, du rôle des médias dans la société ? Quelles modifications apporterais-tu aux idées de la première génération assomptionniste en ce domaine ?

Connais-tu des noms d'assomptionnistes qui ont travaillé et travaillent dans la presse ou encore de journalistes assomptionnistes ?

Comment une coloration chrétienne peut-elle jouer dans la présentation de l'actualité ?

Y a-t-il dans ton pays une « presse chrétienne » ? L'Assomption y a-t-elle une part ? Connais-tu d'autres familles religieuses impliquées dans des œuvres de presse ?

Épilogue

La vie du P. d'Alzon ne prend pas fin le 21 novembre 1880, même si sa plume est tombée de ses mains ce jour-là. Il prend congé des siens un peu comme son maître, à la manière du patriarche Augustin, qui pressentait, sur son lit de mort à Hippone, un autre âge pour la vie de l'Eglise, devant l'intrusion des Vandales en Afrique du Nord. Le collège de l'Assomption de Nîmes, en novembre 1880, attend en effet les mesures de perquisition et d'expulsion, suite à la mise en œuvre des décrets de Jules Ferry concernant les congrégations religieuses enseignantes non-autorisées. L'intervention de Mgr Besson auprès du Président de la République, Jules Grévy, n'autorise guère qu'un sursis.

Le fondateur est mort lui-même dans l'incertitude quand au sort de ses Congrégations : celles des hommes, forte alors de quelque 79 religieux dispersés en 13 communautés (France, Bulgarie), n'a pas les promesses de l'avenir ; quant à celle des Oblates, il n'ignore pas sa fragilité entre les mains d'une Supérieure malade. Ses espérances se situent à un autre niveau. Ne s'est-il comparé en mars 1879 à *Abraham, qui n'eut qu'un fils, lequel n'en eut que deux, dont un fut écarté, et pourtant il a été le père du peuple de Dieu ?*¹. Sa sérénité quant à sa postérité spirituelle tient davantage de l'acte de foi que d'une évidence étayée sur de solides statistiques. Remise entre les mains du P. Picard, l'Assomption, forte de la vigueur de son esprit, saura trouver son chemin de vie tant en Europe que sur les routes du nouveau monde.

Inhumés le 24 novembre 1880 au cimetière nîmois de Saint-Baudile, les restes mortels du P. d'Alzon vont connaître trois exhumations successives : transférées dans la chapelle du collège de Nîmes en 1892, puis dans celle de la rue Séguier en 1942, ils font l'objet d'une reconnaissance canonique en novembre 1964. La Cause du Serviteur de Dieu, tardivement ouverte (1930), longuement instruite en raison d'orientations plus ou moins inspirées (1958), suit un cours mouvementé. Le Pape Jean-Paul II signe enfin le décret de reconnaissance de l'héroïcité des vertus du P. d'Alzon en décembre 1991, huit ans après celui du P. Pernet (1983). L'obtention d'un miracle authentifié reste la dernière condition préalable à sa béatification, stade accompli le 9 février 1975 pour Marie-Eugénie de Jésus, déclarée bienheureuse par le pape Paul VI. Du moins, le P. d'Alzon peut-il avoir la consolation de voir réalisée sa promesse de travailler à la perfection de sa dirigée qui

lui reste en partie, elle, redevable de la sienne. Puissent surtout ses filles et fils promouvoir sur tous les continents aujourd'hui ses appels en faveur d'une vie religieuse, apostolique et ecclésiale, *fidèle à l'Évangile*.

**Prière pour demander
la béatification du Père d'Alzon**

Seigneur Jésus-Christ, Tu as appelé Ermmmanuel
d'Alzon pour être avec Toi, au milieu des hommes
au service du Père et de son Royaume.
Ce service et son amour pour Toi, la Vierge et l'Église
Tu l'a poussé à les partager
avec des frères et des sœurs à l'Assomption.
Aujourd'hui, dans l'espérance et la prière,
nous attendons que l'Église reconnaisse
la sainteté du P. d'Alzon.
C'est pourquoi, par son intercession, avec les pauvres
et les malades de l'Évangile²,
nous Te supplions.
Seigneur, prends pitié...³
(Partage avec nous ta passion pour le Père
et pour l'homme.
Fais de nous des ouvriers de ton Royaume)⁴.

¹ Lettres, tome XIII, p. 62.

² Variante postérieure : « avec les pauvres et les disciples de l'Évangile ».

³ Forme première de la prière de demande en vue d'obtenir la béatification du P. d'Alzon, publiée dans Art Information, février 1987, n° 115, p. 1.

⁴ Cet appendice ne figure pas dans la première forme publiée. D'autres ajouts ou compléments ont vu le jour depuis. Après « Fais de nous », est précisé : « par ton Esprit ». Et, en finale, est apportée la doxologie liturgique « Toi qui vis et règnes pour les siècles des siècles. Amen. » Pour les formes antérieures de prière en vue de la béatification du P. d'Alzon : cf. A.T.L.P., 1992, n° 85, pp. 17-19.

La prière est un genre libre, telle qu'a su l'exprimer cette évocation augustienne du Père Frans Andriessen.

« Chercher Dieu du fond de l'âme »
Seigneur, mon Compagnon,
Je te cherche.
Dans les recoins du jardin de mon âme
Où parfois tu te tiens,
Je te cherche. Sans Toi,
Le chemin n'est que silence.
Je me retourne sans cesse, cherchant où tu demeures.
Ton mystère,
Flamme dans les ténèbres
M'attire et me fascine.
Tu parsèmes
Ma route de signes, bout d'étoffes accrochés aux
arbres,
et tu arrimes
mon cœur à Ton horizon.
Mais comment retrouverais-je ton Origine
Dans les profondeurs de mon être,
Vivant au fond de mon trépas
Et Mort mais vivant profondément en moi ?
Je me tourne et retourne vers toi
Mon Compagnon.

Parfois, dans mes rêves,
Tu m'éclaires en un message ;
Tu te lèves et brilles au firmament
Comme un soleil ;
Et chez moi,
Silencieux, à la fenêtre, tu fais signe ;
Dans les conversations
Tu deviens présence muette
Et dans les enlacements,
Étincelles pour flamme nouvelle.

Ephémère, tu es Seigneur
 Dans tes apparitions ;
 Partout en même temps, subitement présent
 Et tout à coup disparu,
 Un vrai matin de Pâques,
 Un spectre de jardin.
 Lorsque tu me quittes, mon cœur chaque fois
 Toujours plus fortement te désire.
 Partout, je te cherche
 Dieu de mon cœur
 Et de mon âme,
 De mon jardin,
 De mon chemin.

Cité d'après Frans Herman Andriessen, Sans Toi le chemin n'est que silence,

page 18 (traduction française faite d'après l'original cf. p.196)

Pour aller plus loin dans la réflexion et la recherche :

► Tous les textes répertoriés du P. d'Alzon sont accessibles dorénavant de façon informatique. Tu peux te les procurer sous forme de CD auprès de la Communauté de Formation, rue des Braves, 21 à Bruxelles 1081 :

- CD 150e, *Les Ecrits 1810-1880 Emmanuel d'Alzon*.
- CD *Thésaurus AA version bêta 1. 1* (textes d'Alzon, Picard, Pernet, Galabert, Laurent) ou encore version bêta 1.0.
- Un Diaporama *Emmanuel d'Alzon* est également disponible, textes et images repris de l'album composé par le P. Pierre Touveneraud A.A. et Sœur Suzanne (Marie-Léonie) Marichal O.A. (avril 1999).

► Témoignages contemporains d'une prière avec les religieux de l'Assomption : *Héritiers de l'Évangile*, Bayard éditions/Centurion, 1999.

► Livres du 150e anniversaire : Lucien Guissard, [*Les assomptionnistes d'hier*](#)

[à aujourd'hui](#), Bayard, Editions/Centurion, 1999.

▶ [Mémoire assumptionniste](#). Ecrits au fil des ans 1850-2000, Edit. du Bugey, 2000.

▶ **Sur les Religieux de l'Assomption :**

- Jean-Paul Périer-Muzet, *Notices biographiques*, 5 tomes, 1999-2000.
- En 2003, parution de 2 tomes complémentaires des lettres du P. d'Alzon, t. XIV (1832-1849) et t. XV (1850-1880), textes inédits.

▶ **Pour une lecture personnalisée :**

Les écrits du P. d'Alzon inspirent-ils ta propre prière, dans le cadre d'une retraite, d'une liturgie, d'une oraison ?

Peux-tu prendre cette liberté de composer une prière, un poème, une méditation à partir d'un texte alzonien ?

Par quels moyens pratiques, à ta portée, comptes-tu approfondir ta connaissance de la pensée du P. d'Alzon ?

Quels sont les grands textes forts du P. d'Alzon qui font partie de la tradition spirituelle de l'Assomption ?

Attention : cet index renvoie aux numéros de pages de la version papier de l'anthologie. Sur le site, utiliser le moteur de recherche pour retrouver les pages contenant les informations que vous recherchez.

Index des noms

- A -

Abadie Jeanne (compagne de Bernadette Soubirous) : 201 n. 2

Abdul-Aziz Sultan (1830-1876) : 172 n. 2

Abraham Patriarche biblique (XIX^e s. av. J.C.) : 257

Affre Mgr Denis-Auguste (1793-1848), archev. de Paris : 57 n. 1, 97

Alphonse XII (1857-1885) Roi d'Espagne : 251 n.2

Alzon Augustine d'(1813-1860), sœur du P. d'Alzon : 31 n. 1, 41, 87 n. 5, 123, 139,

142 n. 2, 145, 147 n. 1, 225

Alzon Bruno d'(1759-1834), oncle paternel du P. d'Alzon : 205 n. 5

Alzon Emmanuel d'(1810-1880) : A.A. : III, IV ; 5, 6, 7, 9, 11, 13, 15-18, 21, 22, 25,

26, 29, 30, 33, 34, 37-38, 39 nn., 41-42, 47-48, 51-52, 53 n., 55-56, 59-60, 61 n., 67-68, 70, 73-74, 77-78, 79 n., 81-82, 83 n., 85-86, 87 n., 89-90, 93-94, 95 nn. 2, 5, 8, 97-98, 100 n. 3, 103-104, 106 n. 4, 111 n. 5, 119-120, 121 nn. 1, 2, 123-124, 125 nn.1, 4, 6, 127-128, 129 n.6, 7, 131-132, 133 n.1, 134-135, 137 n. 2, 139-140, 142 n.1, 145-146, 147 n.4, 149-150, 153-154, 157-158, 159 nn.1, 4, 165-166, 167 nn. 2, 4, 169-170, 172 nn.7, 9, 175-176, 181-182, 183 nn.1, 2, 4, 5, 185-186, 187 n. 4, 189-190, 191 nn. 4, 6, 8, 9, 193-194, 196 n. 7, 199-200, 201 nn.1, 2, 5, 7, 203-204, 205 n. 1, 4, 5, 207-208, 217-218, 220 n. 2, 221-222, 225-226, 227 nn. 5, 8, 229-230, 234, 235 nn., 1, 9, 237-238, 239 n.1, 242, 243 n. 1, 245-246, 249, 251 n. 3, 253-254, 255 n.3, 257, 258, 259.

Alzon André-Henri Vicomte d'(1774-1864), père d'Emmanuel d'Alzon : 23 n.1,

25, 49 n. 1, 87 n. 5, 90, 124, 141, 145, 185, 193

Alzon Mme Henri Vicomtesse d'(1788-1860), née Jeanne-Clémence de Faventine,

mère d'Emmanuel d'Alzon : 28 et n. 1, 26, 38, 48, 49 n. 1, 87 n. 5, 123, 139, 140,

141, 145, 146, 147 et n. 1

Alzon Sœur Charlotte d'(1814-1900), cousine du P. d'Alzon, Fille de la Charité :

39 n. 1

Aréthuse (nom emprunté à la mythologie) : 137 et n. 9

Argaud Abbé Casimir-Camille, du clergé de Nîmes (1814-1901) : 181

Aubert Sœur Marie de la Croix (1833-1906), née Thérèse, R.A. : 135, 137 n. 7

Augustin Saint (354-430), évêque d'Hippone : 13, 90, 104, 127, 140, 257

Auriol d', commis banquier à Rome : 42

Ausoure Abbé Jean-Hippolyte, du clergé de Paris (1793-1875) : 100 n.

7

- B -

Bachelier Edouard (1857-1929) : A.A. : 235 et n. 11

Bailly Bernard (1835-1920), frère des Pères Bailly : 171, 172 n. 10

Bailly Emmanuel (Benjamin, 1842-1917) : A.A. : 159 n. 6, 166, 167 n. 2, 170, 203,

204, 218

Bailly Emmanuel-Joseph (1794-1861) : 22, 23 n. 1, 33, 70 n., 98, 155 n. 1

Bailly Vincent de Paul (1832-1912) : A.A. : 16, 34, 98,153, 154, 155 n. 1, 57-158,159

nn.2, 5, 167 n. 2, 170, 203, 204, 207, 247, 253, 254, 255 et n. 5.

Baines Mgr Peter Augustine (1787-1843) : 103

Balincourt Sœur Marie-Elisabeth (1823-1900), R.A. : 135

Balmelle Sœur Marie-Colombe (1843-1878) née Augustine OA : 178 n. 1

Balzac Honoré de (1799-1850) écrivain : 39 n. 4, 226

Baragnon Numa (1835-1892) homme politique : 78, 79 n. 2, 239 n. 1

Baragnon Pierre (1830-1904) homme politique, journaliste : 218, 220 n. 2

Baragnon Mme Jean-Amédée, née Marie-Jeanne Joséphine Revoil de Servanes,

mère de Pierre : 218, 220 n. 2

Baraguay d'Hilliers Comte Achille (1795-1878) maréchal : 171, 172 n. 5

Barnouin Abbé Henri (1830-1895) du clergé de Nîmes : 205 n. 2, 209

Barnouin Sœur Marie de la Croix ex O.A., nièce de l'abbé : 204, 205
n. 2
Barre Dr Abbé Charles-François-Louis (1814-1872) du clergé de
Montpellier : 129
et n. 8
Barré Nicolas Bhx (1621-1694) : 121 n. 3
Bataille Mgr Louis-Désiré-César (1820-1879) év. D'Amiens : 235 n. 5
Baudon de Mony Adolphe (1819-1888) à, président des Conférences
Saint-Vincent
de Paul : 153, 155 et n. 1
Beaume Abbé Joseph-François (1828-1877) du clergé de Nîmes : 239
n. 6
Bell Alexander Graham (1847-1922) inventeur américain : 82
Belleville Abbé Louis (1818-1886) du clergé de Bordeaux : 238, 239
n. 4
Bensa Abbé Antoine-Marie (1813- ?) : 104
Bernadette Soubirous Sainte, Sœur Marie-Bernard (1844-1879) : 199,
200,
201 nn. 2, 4
Bernard de Clairvaux Saint (1090-1153) : 247 n. 1
Bernassau Sœur Marie-Marguerite (1840-1869) née Augustine, D.A. :
178 n. 1
Bernis de, Famille nîmoise : 42
Besson Mgr Louis-François-Xavier (1821-1888), év. de Nîmes : 39 n.
1, 55, 238, 250,
251 n. 6, 257
Bévier Sœur Marie-Augustine (1816-1895) née Anastasie R.A. : 137
et n. 5
Blanchet Abbé Elzéar-Ferdinand (1821-1873), prêtre enseignant à
l'Assomption :
99, 100 n. 10
Bonald Louis Vicomte de (1754-1840), homme politique, écrivain :
21, 110, 189
Bonnet Abbé, précepteur à Lavagnac : 21
Boulet Jules (1818-1879) A.A. : 231 et n. 6
Boudaloue Abbé Louis (1632-1704) prédicateur : 90, 91 n. 6
Bourée Prosper (1811-1886) diplomate : 172 n. 4

- Bourrier Sœur Marie de la Présentation (1835-1916) née Elisabeth O.A. : 178 n. 1
Bouvy Marie-Edmond (1847-1940) A.A : 254, 255 n. 3
Boyer Ferninand : 239 n. 2
Bridieu François-Marie-Antoine Maquis de (1804-1872) homme politique : 23
et n. 1
Brun Henri (1821-1895) A.A. : 94, 95 n. 8, 100 n. 3, 132, 133 n. 4, 150, 151 et n. 6
Brun Sœur Marie-Augustine (1840-1922) née Eugénie O.A. : 178 n. 1
Brun-Villaret Sœur Félicité (1820- ?) née Honorine ex-O.A. : 178 n. 1
Brunoni Mgr Paolo (1807-1870) vicaire patriarcal de Constantinople : 127, 171, 172 n. 8
Bure Sœur Marie-Julienne de (1819-1884) R.A. : 137 et n. 6
Byron Georges Gondon, Lord (1788-1824) écrivain anglais : 22, 34, 35 n. 2
- C -
Cabrières Cardinal Anatole-François-Marie de Rovérié de (1830-1921) év. de Montpellier : 218, 250, 251 n. 5
Caire Abbé André-Antoine (1797-1856) du clergé de paris : 99, 100 n. 7
Cardenne Victor (1821-1851) : 87, 89, 90, 91
Cart Mgr François (1799-1855) : 51, 52, 55, 57, 59, 85, 94, 135, 237
Caton dit l'Ancien (234-149 av. J.C.) : 44
Caussette Jean-Baptiste (1819-1880) du clergé de Toulouse : 137 n. 3
Caverot Cardinal Louis-Marie-Joseph-Eusèbe (1806-1887) év. de Saint-Dié, puis archev. de Lyon : 87 n. 5
Cavour Camillo Benso Comte de (1810-1861) homme politique italien : 146
Cazaux Alexandre (1815-1875) pasteur réformé de Nîmes : 58
César, général et homme politique romain : 196
Chabaud-Latour François-Ernest-Henry de (1804-1885), homme politique : 239
n. 2

Chabert Louise (1845-1930) dirigée nîmoise du P. d'Alzon : 247 n. 8
 Chaffoy Mgr Claude-François-Marie Petit-Benoît de (1752-1837) év.
 de Nîmes :
 51, 52, 53 n. 4, 55
 Chaillot Mgr Ludovic (-1891 ?) canoniste : 129 n. 5
 Chalvet Sœur Sainte-Hélène (1809-1874) née Marguerite : 121 n. 3
 Chambord Henri de Bourbon, Duc de Bordeaux, Comte de (1820-
 1883) dit Henri
 V : 234, 249
 Chambourdon François d'Assise (1844-1902) ex.-A.A. devenu sécu-
 lier à Nîmes :
 191 n. 7, 235 n. 5
 Champvans Jean-Chrysogone Guigue de (1813-1900) préfet du Gard :
 235 n. 1
 Chaponay Antonin Comtesse de, née Cécile de Lascours, dirigée
 lyonnaise du P.
 d'Alzon : 205 et n. 4, 226
 Chaponay Pierre, fils de la précédente : 227 et n. 9
 Chardon « sorcier » : 234
 Charlemagne (742-814) Empereur : 254
 Charles Borromée Saint (1538-1584) archev. de Milan : 99, 100 n. 6
 Chartrouse Etienne-Henri-Jules Baron Laugier de (1804-1877)
 homme politique
 : 94
 Chassanis Clémentine, dirigée nîmoise du P. d'Alzon : 120, 121 n. 1
 Chaudordy Angéline, dirigée nîmoise du P. d'Alzon et ses sœurs
 Noémi et Valentine :
 191 et n. 11, 247
 Chateaubriand François-René Vicomte de (1768-1848) diplomate et
 écrivain : 22,
 39 n. 4
 Chigi Mgr Flavio (1810-1885) nonce à Paris : 237
 Chilier Alexandre (1843-1900) A.A. : 128
 Cicéron (106-43 av. J.C.) écrivain : 44
 Clavé Félix (1811-1853) membre fondateur des Conférences Saint-
 Vincent de
 Paul : 70 n .

- Clavier Sœur Marie des Anges (1845-1925) née Marie-Madeleine O.A. : 178 n. 1
Clément St, Pape (+97): 190
Clermont-Tonnerre Isabelle de, Veuve d'Ursel, en religion mère Isabelle, co-fondatrice des Orantes de l'Assomption (1849-1921) : 190
Combalot Abbé Théodore (1797-1873) prédicateur : 26, 74, 75 et nn.2, 4, 249
Combié Jean-Emile, époux d'Amélie Lahondès père de Delphine, Juliette, Louise,
Maurice : 121 n.1
Combié Juliette, dirigée du P. d'Alzon : 120, 121 et n. 2, 147 n.5
Combié Mme Jean-Emile, née Amélie Lavandet de Lafigère : 121 n. 2
Combié Maurice, banquier : 121 n. 2, 147 n. 5
Combié Sœur Marie-Catherine (1828-1870) née Louise R.A. : 121 n. 2, 147 et n. 5
Commarque Sœur Marie-Thérèse de (1811-1882) née Joséphine, R.A: 137 n. 2
Constance II (317-361) Empereur : 196
Conti Prince de : 26
Cornelius Peter Von (1788-1867) peintre : 42
Correnson Emmanuel-Marie (1842-1900) née Marie, Co-fondatrice des O.A. : 34,
176, 178 n. 1, 242, 247 n. 8
Corrieux Abbé François (1807-1880) du clergé de Nîmes : 239 n. 6
Cox Sœur Marie-Colombe (1805-1881) née Clémentine Marie, Visitantine : 205
et n. 3
Cusse René-Eugène (1822-1866) ex.-A.A. : 74, 85, 132, 133 n. 5, 149, 150, 151 et
n. 4
- D -
Dagobert (VIIe-v. 638) Roi : 254
Dalmier Sœur Jeanne de la Croix ex.-O.A. : 178 n. 1
Dalmier Sœur Marie-Elisabeth ex-O.A. : 178 n. 1
Dalmier Sœur Marie-Nathalie ex-O.A. : 178 n. 1
Dalmier Sœur Rose ex-O.A. : 178 n. 1
Dalmières Abbé Pierre-Simon (1804- ?) du clergé de Nîmes : 239 n. 6

Damenne Sœur Marie-Louise ex-O.A. : 178 n. 1
 Damrémont Mme Charles-Henri, née Clémentine Baraguay d'Hilliers, sœur du Maréchal : 172 n ; 5
 David (v. 1015-v. 975 av. J.C.) Roi d'Israël : 254
 Delaroché Paul (1797-1856) peintre : 42
 Démians Auguste (1814-1871) maire de Nîmes : 195, 196 n. 2
 Démion : 155
 Denzinger Abbé Henri-Joseph (1819-1883) théologien : 187 n. 7
 Deraedt Désiré A.A. (1923-2002) : 5, 11, 187 n. 5, 255 n.5
 Désaire Abbé Charles (1845-1910) ex-A.A. devenu séculier : 221, 223 n. 4
 Descamps Pierre (1848-1915) A.A. : 223 et n. 7, 246
 Desperroix Sœur Marie-Pélagie (-1878) née Monique R.A. : 136
 Devaux Jules (1811-1880) membre fondateur des Conférences Saint-Vincent de Paul : 70 n.
 Dimitrov Luigi (1849-1929) A.A. : 191 n. 7
 Domingo Jean, cuisinier au Vigan : 203, 204, 205 et n. 5
 Doney Mgr Jean-Marie (1794-1871) év. de Montauban : 111 n. 8
 Doulcet Mme (+1854), amie de jeunesse de Marie-Eugénie de Jésus : 147 n. 2
 Doulcier Louis-Adrien-Florent (1859-1925) ex-novice A.A. : 235 n. 113
 Doumet Blanche, belle-sœur de Mme Delphine Doumet, ex-Sœur Emmanuel-Marie O.A. : 121 n. 2
 Doumet Mme Emile, née Delphine Combié (1824-1900) en religion Sœur Emmanuel-Marie P.S.A. : 121 n. 2, 147 n. 5
 Doumet Paul-François A.A. (1857-1905) : 121 n. 2
 Doumet Sœur Marie-Catherine (1852-1921) née Amélie R.A. : 121 n. 2
 Dreux-Brézé Mgr Pierre-Simon-Louis-Marie de (1811-1893) év. de Moulins : 33, 35 n. 3, 42
 Dubois Mlle, préceptrice : 94, 95 n. 7
 Du Caurroy Adolphe-Marie (1788-1850) professeur de droit : 23 et n. 1
 Du Lac Jean-Melchior Comte de Montvert (1806-1872) Rédacteur à l'Univers : 33, 249

- Dumazer Alexis (1844-1894) A.A. : 246
- Dupanloup Mgr Félix-Antoine-Philibert (1802-1878) év. d'Orléans : 251 n. 3
- Durand Sœur Marie de l'Annonciation (1823-1905) née Julie O.A. : 178 n.
- Durand Sœur Marie-Madeleine (1813-1900) née Rosalie O.A. : 178 n. 1
- Dussap Dom Augustin (1803-1864) Prieur de la Chartreuse de Valbonne : 105, 106 n. 2
- Eernalstein Sœur Marie-Gérard (1815-1902) née Thérèse R.A. : 135
- Esgrigny Luglien de Jouenne d'(1806-1888), ami de jeunesse d'Emmanuel d'Alzon : 31 n. 1, 33
- Esgrigny Mme Luglien de J. (+1879) née Louise-Arthémise Milleret d'Omiécourt : 31 n. 1, 225
- Esgrigny René de Jouenne d'(1849-1859), fils des précédents : 31 n. 1
- Esope (VII-VIe s. avant J.C.) fabuliste grec : 167 n. 5
- FFabisch Joseph-Hugues (1812-1886) sculpteur : 201 n. 3
- Fabre Joséphine (1825-1896) dirigée nîmoise du P. d'Alzon : 209
- Falloux Frédéric Comte de (1811-1886) homme politique : 77, 111 n. 5
- Fava Mgr Armand-Joseph (1826-1899) év. de Grenoble : 239 et n. 9
- Favatier Paul (1846-1872) A.A. : 191 n. 7
- Faventine Jean-Louis-Maurice de (1726-1793), oncle paternel de la mère du P. d'Alzon : 26
- Ferry Jules (1832-1893) homme politique : 257
- Finn Sœur Marie-Laurence (1837-1874) née Mary R.A. : 135
- Fioramonti Mgr Domenico : 111 n. 4
- Flavius Josephe (37-100) historien juif : 196
- Fontenau Mgr Jean-Emile (1825-1899) év. d'Agen : 238, 239 n. 5
- Forcade Mgr Théodore-Auguste (1816-1885), év. de Nevers, archev. d'Aix : 235 n. 5
- Foresta Albéric de (1818-1876) S.J. : 222

- Fornari Cardinal Raffaele (1788-1854) nonce à Paris : 111 et nn. 6, 7, 238
- Fortoul Hippolyte (1811-1856) ministre : 111 n. 5
- Foucalt Sœur Thérèse du Sacré-Cœur (1845-1888) née Madeleine R.A. : 251 n. 4
- Fournas Adolphe de, militaire : 42, 53 n. 6
- Fournier de la Contamine Mgr Marie-Nicolas (1750-1843) év. de Montpellier : 38, 39 et n. 3
- Franchessin Ernest de (1790-1851) parent de Marie-Eugénie de Jésus : 147 n. 2
- François d'Assise Saint (1182-1226) : 246, 247 n. 2
- François de Sales Saint (1567-1622) : 183 n. 4
- Frédéric Ozanam Bhx (1813-1853), membre fondateur des Conférences : 67, 70 n.
- Freslon Alexandre-Pierre (1808-1867), ministre : 79 n.
- G -
- Gabriel Abbé Jean-Louis (1796-1866) du clergé de Montpellier : 41, 43
- Gabriel, Frère A.A. : 191 n. 7
- Galabert Victorin (1830-1885) A.A. : 86, 104, 127, 128, 129 nn. 4, 5, 7, 166, 167 n.
- 2, 169, 170, 172 n. 1, 175, 203, 204, 207
- Galeran Abbé Henri-Dieudonné (1831-1915) du clergé de Montpellier : 82, 83 n.
- 4, 91 n. 2, 95 n. 11
- Gallois Augustin (1826- ?) ex-A.A. : 159 n. 6, 166, 167 n. 2
- Gareiso Abbé Joseph (1805-1885) du clergé de Nîmes : 239 n. 6
- Garibaldi Mgr Antonio (1797-1873) nonce à Paris : 238
- Garibaldi Giuseppe (1807-1882) homme politique italien : 146
- Gaude Sœur Marie-Rodriguez (1815-1877) née Césarine R.A. : 94, 95 n. 4
- Gauthier Emile (1850-1929) A.A. : 191 n. 7
- Gavète François de Sales ex-A.A. : 151 n. 4, 251 n. 2
- Gay Mgr Charles-Louis (1815-1892) év. aux. de Poitiers : 239 n. 3
- Genoude Antoine-Eugène-Genou dit de (1792-1849) publiciste : 186

Germain Mgr Abel-Anastase (1833-1897) év. de Coutances : 239 et n.10
Germer-Durand enfants ; Daniel (+1840), Michel (+1843), Joseph (1845-1917),
Jean (+ v. 1919), François (+1906) : 91 n. 9, 191 n. 8
Germer-Durand Joseph (1845-1917) A.A. : 79 n. 6, 191 n. 8
Germer-Durand Louis-Eugène (1812-1880) professeur à l'Assomption : 61 n., 78, 79 n. 6, 89, 91 n. 9, 100 n. 3, 191 n.8
Germer-Durand Mme Louis-Eugène (1818-1886) née Cécile Vignaud, en religion
Sœur Cécile O.A. : 79 n. 6, 191 n. 8
Gervais Abbé Pierre-Marie (1828-1900) du clergé de Bordeaux : 238, 239 n. 3
Gilly Mgr Jean-Louis-Antoine-Alfred (1833-1896) év. de Nîmes : 237, 239 n. 6
Giono Jean (1895-1970) écrivain : 91 n. 4
Giovanni Bosco (1815-1888) dit Don Bosco : 234
Glaire Abbé Jean-Baptiste (1798-1879) exégète : 186
Golfin Richard, novice A.A. : 235 et n. 10, 251 n. 2
Gorham Mme, enseignante : 95 n. 5
Goubier Gustave, postulant A.A. :
Goubier Abbé Vital-Gustave (1802-1855) du clergé de Nîmes : 78, 79 n. 4
Gouraud Henri (1807-1874) médecin, ami de l'Assomption : 33, 89
Gouraud Mme Henri, née Fanny Perdrau : 89
Gourju Clément (1814-v. 1877) professeur à l'Assomption : 125 et n. 7
Gousset Cardinal Thomas-Marie-Joseph (1792-1866) archev. de Reims : 133 et nn. 2, 8
Grefeuil Sœur Marie-Théodore (1831-1881) née Viriginie R.A. : 137 et n. 10
Grégoire XVI (1755-1846) : 47
Grévy Jules (1807-1891) homme politique : 249, 257
Grimonpont Vincent de Paul (1900-1980) A.A. : 230
Griollet Abbé Joseph-Auguste (1801- ?), du clergé de Nîmes : 239 n. 6

- Gros Mgr François (1800-1883) év. de Tarentaise : 221
 Grousset Jean-Baptiste (1818- ?) ex-A.A. : 177, 178 n. 1
 Guibert Cardinal Joseph-Hippolyte (1802-1886) archev. de Paris :
 234, 235 n. 5
 Guiol Abbé Louis-Hippolyte (1818-1884) du clergé de Marseille : 239
 n. 3
 Guissard Polyeucte (1891-1965) A.A. : 100 n. 1, 245
 Guizard Louis, élève de l'Assomption, compagnon de voyage du P.
 d'Alzon en Orient en 1863 : 169, 172 n. 1
 Guizot François (1787-1874) homme politique : 67, 77, 79 n.
 - H -
 Halluin Henri (1820-1895) A.A. : 16, 204, 222, 229, 230, 231 et n. 2
 Hannesse Abbé Pierre-Napoléon (1808-1889) du clergé de Reims :
 133 et n. 9
 Henri Abbé Eugène (1815-1874) ex-novice, du clergé de Nîmes : 85
 Hermant Abbé Edouard (1838-1929) du clergé d'Arras : 229
 Hérode le Grand (74-4 av. J.C.) Roi de Palestine : 196
 Herzen Aleksandr-Ivanovitch (1812-1870) écrivain et homme poli-
 tique russe : 171,
 172 n. 3
 Hilaire de Poitiers Saint (v. 315-v. 367) : 196
 Horace (65-8 av. J.C.) écrivain latin : 44
 Howard Cardinal Edward-Henry (1829-1892) cardinal anglais de cu-
 rie : 169
 Howly Sœur Marie-Walburge (1826-1910) née Amy R.A. : 135
 Hudry Polycarpe (1834-1912) A.A. : 150,151 n. 6
 Hugo Victor (1802-1885) écrivain : 39 n. 4
 Hulst Mgr Maurice Le Sage d'Hauteroche d'(1841-1896) recteur de
 l'Institut Catholique de Paris : 238, 239 n. 7
 - I -
 Ibrahim Pacha (1789-1848) Vice-Roi d'Egypte : 170
 Isaïe Prophète biblique (v. 740-v. 687 av. J.C.) : 210 n. 3
 - J -
 Jackson : 155 et n. 1
 Jacomet Dominique Commissaire : 201 n. 3
 Jahenny Marie-Julie, stigmatisée du diocèse de Nantes : 234
 Jean Saint Apôtre : 87

- Jean Chrysostome St (v. 344-407) : 172
Jean XXIII Bhx Pape (1881-1963) : 111 n. 1
Jean-Marie Vianney Saint (1786-1859) Curé d'Ars : 81
Jean-Paul II Pape (1920-) : 258
Joinain Abbé Etienne-Pamphyle (1842-1880) du clergé de Nîmes :
234, 235 n. 6
Joseph St : 120
Joule Jean-Marie (1839- ?) ex.-A.A. : 191 n. 5
Jourdan Léon (1859-1923) ex-novice A.A. : 235 n. 13
Jourdan Raphaël (1836- ?) A.A. ex-passé passé au clergé parisien :
104, 177, 178
n. 1
- L -
La Bouillierie Mgr François-Alexandre Rouillet de (1810-1882) év.
coadj. de Bordeaux : 235 n. 5, 250, 251 n. 4
Laboulaye Edouard-René Lefebvre de (1811-1883) homme politique :
77, 235 n.
5, 254
La Bourdonnaye Vicomtesse de (1845- ?) née Jeanne-Louise
d'Esgrigny : 31 n. 1
Lacadé Anselme (Abadie-Lacadé) maire de Lourdes : 201 n. 3
Lacordaire Henri (1802-1861) O.P. : 77
Ladoue Mgr Thomas-Casimir-François de (1817-1877) év. de Ne-
vers : 235 n. 5
La Fontaine Jean de (1621-1695) fabuliste : 167 n. 5
La Gournerie Eugène de (1807-1887) écrivain : 23 n. 1, 26, 27 n. 1, 33
Lallier François (1844-1886) membre fondateur des Conférences
Saint-Vincent de
Paul : 70 n.
Lamache Paul (1810-1892) membre fondateur des Conférences Saint-
Vincent de Paul : 70 n.
Lamartine Alphonse de (1790-1869) écrivain, homme politique : 22,
39 n. 4
Lamennais Abbé Félicité-Robert de (1792-1854) écrivain, homme po-
litique : 41,
42, 110
Lamoureux Richard A.A. : 5-5, 95 n. 1

- Lampre Barthélémy (1824-1878) A.A. : 143
 Langénieux Cardinal Benoît-Marie (1824-1905) archev. de Reims : 235 n. 5
 Larcy Roger de Saubert de (1805-1882), homme politique : 239 n. 2
 Lasserre de Monzie Henri (1828-1900) historien de Lourdes : 199
 Laurent Charles (1821-1895) A.A. : 34, 85, 97, 98, 99, 124, 125 et n. 5, 132, 150, 155, 254, 255 n. 3
 Lavigerie Cardinal Charles-Martial-Allemand (1825-1892) archev. d'Alger : 169
 Lawson Sœur Marie-Aloysia (1826-1873) R.A. : 135
 Lecourtier Mgr François-Marie-Joseph (1799-1885) év. de Montpellier : 83 n. 4
 Legain Mgr Théodore (1809-1881) év. de Montauban : 239 n. 3
 Légier Ernest-Gustave (1829- ?) surveillant à l'Assomption : 99, 100 n. 10
 Legrand François-Xavier (1868-1946) A.A. : 230
 Lemaistre Isaac dit de Sacy (1613-1684) exégète : 186
 Léon XIII (1810-1903) Pape de 1878 à 1903 : 249
 L'Epinois, Henri, comte de (-1890), homme d'œuvres : 253
 Leroux : 155 et n. 1
 Le Taillandier Auguste (1811-1886) membre fondateur de Conférences Saint-Vincent de Paul : 70 n.
 Leuillieux Mgr François-Albert (1823-1893) archev. de Chambéry : 235 n. 5
 Lévy Marie-Joseph (1833-1879) ex-A.A. devenu O.P. : 104
 Lhérisson Claude (1846- ?) ex. A.A. : 191 n. 7
 Limai[y]rac Abbé Pierre-Philippe (1819-1896) : 239 et n. 10
 Limoisin Abbé André-Joseph (1796-1876) du clergé d'Arras : 247 n. 5
 Liron d'Airolles Abbé Daniel-Xavier (1762-1838) grand'oncle maternel du P. d'Alzon
 du clergé de Nîmes : 53 n. 3
 Lisleroy Mme Marie-Joseph-Gabriel-Luc Vanel Baronne de (1775-1867) née Louise-Augustine-Henriette de Genas : 135
 Lombard Matthieu (1858-1951) A.A. : 235 n. 5

- Louis-Philippe Ier (1773-1850) Roi des Français : 55, 79 n.
Louise de Marillac Sainte (1591-1660) née Mlle Legras : 69
Luxembourg François-Henri de Montmorency Bouteville Duc de (1628-1695) militaire: 69
- M -
MacCarthy Abbé Charles (-v.1886) devenu diplomate : 42
Mac-Mahon Edme-Patrice Comte de (1808-1893) militaire, homme politique : 249
Maistre Joseph Comte de (1753-1821) écrivain : 22,110
Malbosc de, enfants de Paulin et d'Alix : Françoise, Marie, Joseph, Jeanne, Thérèse :
183 n. 1
Malbosc Famille de : 183 n. 1
Malbosc Mme Paulin de (v. 1819- ?) née Alix Roussy de Sales : 183 n. 1, 227 et n. 6
Malbosc Sœur Françoise-Eugénie de (1822-1878) née Eugénie R.A. : 137 et n. 4,
183 n. 1
Malczynski Mgr François (1829-1908), admin. Apost. En Bulgarie : 172 n. 1
Maria de las Mercedes (1860-1878) 1ère épouse d'Alphonse XII Roi d'Espagne : 251 n. 2
Marie-Eugénie de Jésus Bhse (1817-1898) née Anne-Eugénie Mille-ret, fondatrice
des Religieuses de l'Assomption : 33, 34, 59, 60, 75 n. 5, 89, 93, 95 n. 7, 97, 124,
125 et n. 4, 135, 137 n. 5, 140, 147 n. 2, 154, 155 n. 1, 172 n. 5, 175, 176, 225, 242,
258
Martin Ulysse (1845-1921) A.A. : 191 n. 7
Martin Vital (1844- ?) ex-A.A. : 191 n. 7, 229
Martinet Abbé Antoine (1802-1871) du clergé de Tarentaise, théologien : 221
Mascarou-Laurence Mgr Bertrand-Sévère (1790-1870) év. de Tarbes : 201 n. 3
Massy Pardoux-Charles-Oscar (1810-1862) préfet des Hautes Pyrénées : 201 n. 3

Mathon Abbé Benoît (1765-1846) du clergé de Nîmes : 82, 83 n. 1
 Maubon Joseph (1849-1932) A.A. : 229, 246, 247 et n. 4
 Mazzetti Carme chaussé : 42
 Meglia Cardinal Pier-Francesco (1810-1882) nonce à Paris : 239 n. 8
 Mercier Cardinal Désiré-Joseph (1851-1926) archev. de Malines : 187
 n. 6
 Mérignargues Isabelle de, Sœur Marie des Anges (1836-1884) : 176,
 178 n. 1
 Micara Cardinal Lodovico (1775-1847) O.F. Cap. : 42, 49 et n. 6
 Michel St : 61, 121 et n. 4
 Milleret de Brou Famille : 147 n. 2
 Milleret Jacques-Constant (1779-1864) père de Marie-Eugénie de Jésus : 147 n. 2
 Milleret Mme Jacques-Constant (1782-1832) née Eugénie-Eléonore-Joséphine de Brou : 147 n. 2
 Milleret de Brou Louis (1815-1875) frère de M-Eugénie : 155 et n. 1
 Milleret d'Omiécourt Valentine : 225
 Mioland Mgr Jean-Marie (1788-1859) év. d'Amiens, puis archev. de Toulouse :
 111 et n. 3
 Molière Jean-Baptiste Poquelin (1662-1673) : 26
 Momigny Sœur Marie-Cécile de (1822-1886) née Joséphine R.A. :
 137 et n. 8
 Monnier enfants : Emmanuel (1841- ?), Marguerite, Thomas ex A.A. (1954-1910)
 du clergé de Marseille : 64, 91 n. 7
 Monnier Louis-Jules (1815-1856) professeur à l'Assomption : 68, 90,
 91 n. 7, 100
 n. 3
 Monnier Mme Louis-Jules (+ v. 1868) née Anne-Marie Faucher : 90,
 91 n. 7
 Montalembert Charles Forbes Comte de (1810-1870) homme politique, publiciste
 : 77, 78, 191 n. 4
 Monteil Sœur Marie-Clavier (1835-1915) née Madeleine R.A. : 137 et
 n. 11

- Montpensier Antoine-Marie-Philippe d'Orléans, Duc de (1824-1890) : 251 n. 2
- Morel Pierre-Baptiste (1836-1925) A.A. : 191 n. 7, 229
- Morlot Cardinal François-Nicolas-Madeleine (1795-1862) archev. de Paris : 98
- Moustier Lionel de (1817-1869) diplomate : 172 n. 4
- N -
- Nanquette Mgr Jean-Jacques (1807-1861) év. du Mans : 133 n. 3
- Napoléon III (1808-1873) Empereur : 111 n. 5, 146, 171, 193, 196 n. 1
- Negri Abbé (-1892) : 172 n. 7
- Néron (37-68) Empereur : 44
- Nicot Jean-Baptiste-Pierre (+ 1864) Recteur d'Académie : 79 et n. 5
- O -
- O'Connell Daniel (1775-1847) homme politique : 187 et note. 8
- Odeschalchi Cardinal Carlo (1775-1841) : 47, 49 n. 3
- O'Donnell Edmund (1796-1869) A.A. : 106 n. 1, 155 et n. 1
- Odoric (André Jacobi) O.F. Récollet : 239 n. 11
- OLivieri Morizio (1769-1845) O.P. : 42
- O'Neill Sœur Thérèse-Emmanuel (1817-1888) R.A. : 106 n. 5, 250, 251 n. 1
- Ouvré : 155 et n. 1
- P -
- Paul Saint Apôtre : 48, 82, 219
- Paul St Apôtre : 48, 82, 219
- Paul VI, Pape de 1963 à 1978 (1897-1978) : 258
- Pautrat Jean-François (1848-1918) A.A. : 230
- Perdrau Abbé Joseph (1820- ?) du clergé de Paris : 89
- Périer-Muzet Jean-Paul A.A. (1948-) : 7
- Pernet Etienne (1823-1899) A.A. : 34, 89, 94, 95 nn. 2, 8, 124, 125 nn. 1, 2, 4, 133
n. 3, 154, 166, 222, 242, 258
- Pernet Jean-François (1826- ?) frère du P. Etienne : 124, 125 n. 2
- Pernet Marguerite (1829- ?) sœur des précédents, devenue Madame Paul Suarnet :
125 n. 2
- Pernet Simon (1828- 1866) frère des précédents : 125 n. 2

- Pernet Mme Claude-Etienne (+/ 1867) née Madeleine Cordelet, mère des précédents : 124, 125 n. 3
- Pernet Mme Jean-François, née Jeanne-Pierre-Charles, première épouse : 125 n. 2
- Pernet Mme Jean-François, née Marie-Elisabeth Petit, seconde épouse : 125 n. 2
- Pernet Etienne-Eugène (1848-1854), fils de Jean-Claude et de Jeanne-Pierre-Charles Petit : 125 n. 2
- Peter Sœur Marie-Madeleine de (1823-1883) R.A. : 176
- Petit Mgr Louis (1868-1927) A.A., archevêque d'Athènes : 172 n. 6
- Peyramale Abbé Marie-Dominique (1811-1877) curé de Lourdes : 199
- Picard François (1831-1903) A.A. : 34, 83 n. 4, 95 n. 8, 98, 104, 129, 132, 133 nn.
- 1, 3, 150, 153, 154, 155, 158, 166, 190, 203, 204, 225, 229, 235, 242, 243 et n. 2, 247, 250, 253, 255, 258
- Pichenot Mgr Pierre-Anastase (1816-1880) archev. de Chambéry : 235 n. 5
- Pie VII (1740-1823) Pape de 1800 à 1823 : 109
- Pie IX Bhx (1792-1878) Pape de 1846 à 1878 : 109, 110, 11 et nn.1, 4, 127, 129, 146, 159, 169, 170, 187 n. 7, 223 et n. 2, 249
- Pie XII (1876-1958) Pape de 1939 à 1958 : 49 n. 4
- Pierre St Apôtre : 48, 49 n. 4, 53, 223
- Plantier Mgr Claude Henri 1813-1875) év. de Nîmes : 55, 176, 186, 195, 201 n. 6, 207, 235 n.7, 237, 238, 239 n. 1, 242, 249
- Popiel Paul Comte de : 33
- Popov Mgr Raphaël (1830-1876) évêque bulgare : 128, 207
- Poujol Alexandre (?) : 141, 142 n. 2
- Poujoulat Jean-Joseph-François (1800-1880) publiciste :
- Poupard Sœur Marie-Angélique (1833-1874) née Angéline R.A. : 137 et n. 12
- Pourceaugnac : personnage littéraire, titre d'une comédie-ballet de Molière créée en 1669 : 254
- Pradet Abbé Pierre-Paul (1792-1854) du clergé de Toulouse : 79 et n. 3

- Privat Dr Jean-Léon (1810-1897) : 120
Pruvost Eustache (1869-1950) A.A. : 230
Puységur Sœur Marie-Thérèse (1838-1895) née Alix, Carmélite, nièce du P.
d'Alzon : 87 n. 5, 226, 227 n. 3
Puységur Anatole de Chastenet Comte de (1813-1851) beau-frère du P. d'Alzon : 60, 87, n. 5, 123, 145
Puységur Emmanuel de, fils de Jean et de Clotilde : 87 n. 5
Puységur Jean de (1841-1910) neveu du P. d'Alzon : 25, 87 n. 5, 140, 142 n. 1, 146, 225, 226, 227
Puységur Mme Jean de (1851-1924) née Clotilde de Quinsonas : 87, n. 5, 225, 226
Puységur Marthe de (1839-1845) nièce du P. d'Alzon : 87 n. 5, 123, 145
Puységur Mme Anatole Comtesse de (1819-1869) née Marie-Françoise d'Alzon, sœur du P. d'Alzon : 27 et n. 1, 87 n. 5, 123, 139, 145, 225, 226, 227 et nn. 4, 8
- Q -
Quinn Mgr James (+1881), év. de Brisbane : 146, 149, 150, 151n. 4
Quinsonas Famille de : 226
- R -
Ranc Félix (1852-1932) A.A. : 230
Raynaud Mmes dont Rosalie : 191 et n. 10
Reboul Eleuthère, séminariste de Montpellier : 41
Reboul Abbé Pierre-Casimir (1806-1890) du clergé de Nîmes : 239 n. 6
Régis de Gatimel Sœur Marie-Eulalie de (1826-1867) O.A. : 166, 176, 178 n. 1
Renan Ernest (1823-1892) professeur, bibliste : 186
Révoil Henri-Antoine (1820-1900) architecte : 136
Rocchiccioli Wandrille (1886-1973) A.A. : 230
Rodez-Bénavent Mme (+ 1964), née Isabelle de Puységur, petite-nièce du P. d'Alzon : 87 n. 5
Rodier Clément, cousin germain du P. d'Alzon : 141, 142 n. 2
Rodier Jean-Antoine, père de Clément, oncle par alliance du P. d'Alzon : 142 n. 2

Rodier Mme Jean-Antoine (1768-1847) née Louise-Joséphine d'Alzon, tante paternelle du P. d'Alzon : 23 et n. 1, 142 n. 2
 Rollet Mgr Jean-Louis Simon (1746-1824), év. de Montpellier : 37
 Romanet Michel (1857- ?) ex A.A. passé au clergé séculier : 235 et n. 11
 Roquefeuil : 189
 Roussy de Sales Famille : 183 n. 4
 Rouvier Hélène, dirigée nîmoise du P. d'alzon : 121 et n. 3
 Rubichon Maurice (1766-1849) économiste : 42
 - S -
 Sacconi Cardinal Carlo (1808-1889) nonce à Paris : 111 n. 7, 238
 Sage Athanase (1896-1971) A.A. : 5, 7, 119
 Sagnier Pauline : 124, 176, 177
 Saivet Mgr Joseph-Frédéric (1828-1877) év. de Mende, puis de Perpignan : 235
 Salenson Isidore, novice A.A. : 191 n. 7
 Salinis Mgr Antoine de (1798-1861) év. d'Amiens, archev. d'Auch : 78, 79 n. 1
 Salze Sœur Thérèse de Jésus (1835-1905) née Adeline O.A. : 178 n. 1
 Saugrain Hippolyte (1822-1905) A.A. : 94,95 nn. 2, 8, 98, 99, 100 n. 1, 132, 133 n. 3, 147, 166, 176, 178 et n. 1, 189, 191 n. 5, 203, 204
 Schiskov Francesco (1850-1929) A.A. : 191 n.7, 235
 Scott Sir Walter (1771-1832) écrivain : 22 et n. 4
 Ségur Mgr Louis-Gaston-Adrien de (1820-1881) publiciste : 110, 111 n. 2
 Sempé Rémy (1818-1889) des Pères de Garaison : 199
 Sénéchal Jean-Baptiste (1866-1930) A.A. : 230
 Serres Abbé Charles-Philippe de (1818-1881) du clergé de Nîmes : 239 n. 6
 Sertillanges Antonin-Dalmace (1863-1948) O.P. : 187 n. 6
 Sibour Mgr Léon-François (1807-1864) du clergé de Paris : 55
 Sibour Mgr Marie-Dominique (1792-1857) év. de Digne, archev. de Paris : 55, 56, 57 n. 1, 97, 99, 100 n. 8
 Siéyès Abbé Emmanuel-Joseph (1748-1836) homme politique : 187 n. 6
 Sigalon Xavier (1788-1837) peintre : 42
 Sokolski Mgr Josif (Ivan Markov) v. 1789-1879 : 170

Soubirous Toinette (dite Marie) 1846-1892, épouse Joseph Sabathé : 201 n. 2

Soulas Abbé André (1808-1857) du clergé de Montpellier : 129

Stafford Miss : 94, 95 n. 5

Stegen Aloïs (1907-1994) A.A. : 230

Suarez d'aulan Henri (1957-) : 26

Suarez d'Aulan Mme Robert (+1920) née Marie-Clotilde de Puysegur, petite-nièce du P. d'Alzon : 87 n. 5

Surrel Abbé François (1806-1857) ex-A.A., du clergé de Nîmes : 85

- T -

Talbot Mgr Georges, prélat de Curie : 169

Talleyrand-Périgord Charles-Maurice de (1754-1838) év. apostat, homme

politique : 187 n. 6

Tarteron Marie-Henri-Ernest de (1821-1888), avocat et député : 239 n. 2

Tasse (Torquato dit Le Tasse) (1544-1595), écrivain : 44

Tessan Abbé Jean-Charles Dortet de (1799-1884) du clergé de Nîmes, parent du

P. d'Alzon : 75 n. 3, 239 n. 6

Thibault Mgr Charles-Thomas (1796-1861) év. de Montpellier : 146

Thiébaud Louis (1807-1861), ami de jeunesse d'Emmanuel d'Alzon : 33, 35

Thiers Adolphe (1797-1877) homme politique : 249

Tissot Joseph (1829- ?) enseignant à l'Assomption : 91 n. 8

Tissot Paul-Elphège (1801-1895) A.A. : 85, 91 et n. 8, 97, 99, 10 n. 3, 150, 151 n. 4

Tocqueville Mme Christian de Clérel (1873-1952) née Alix de Puysegur, petite nièce

du P. d'Alzon : 87 n. 5

- U -

Ursel Mme Henri Comtesse d', née Isabelle de Clermont-Tonnerre (1849-1921) en religion Mère Isabelle-M. de Gethsémani, Co-fondatrice des Orantes de l'Assomption : 190

Ursule Sainte (IVe s.) : 210 n. 6

- V -

Vailhé Siméon (1873-1960) A.A. : 7, 11, 44. n

- Veissière Abbé Louis (1825- ?) du clergé de Nîmes : 239 n. 6
 Ventura Di Raulica Abbé Giocchino (1792-1861) Théatin : 41
 Verger Abbé Jean-Louis (1826-1857) : 57 n. 1
 Vermot Abbé Alexandre (1797-1852) du diocèse de Besançon : 59, 181
 Vernet Horace (1789-1863) peintre : 42
 Vernière Abbé Jacques (1797-1863) du clergé de Montpellier : 49 et n. 5
 Veillot Elise : 239 n. 12
 Veillot Louis (1813-1883) journaliste : 16, 33, 110, 199, 203, 239 et n. 12
 Vidal Joseph, mécanicien agricole de Méze : 141, 142 n. 2
 Villaret Honorine (Sœur Brun-Villaret) O.A. : 178 n. 2
 Villaret Sœur Marie-Véronique (1832-1911) née Véronique O.A. : 204
 Vincent de Paul Saint (1581-1660) : 69, 97, 247
 Vincent Samuel (1787-1837) pasteur réformé nîmois : 57 n. 2
 - W -
 Walsin-Esterhazy Général Jean-Louis (1804-1871) : 196 n. 3
 Welsey John (1703-1791) fondateur des Méthodistes : 57 n. 2
 Wiseman Cardinal Nicholas (1802-1865) : 42
 - Y -
 Yvoz Marc, novice A.A. : 235 n. 11
 - Z -
 Zola Emile (1840-1902) écrivain : 230
- Sources
- Archives Diocésaines d'Arras, de Besançon, Bordeaux, de Lyon, du Mans, de Marseille, de Montauban, de Montpellier, de Nîmes, de Paris, de Perpignan, de Tarbes, de Toulouse.
- Archives Municipales de Nîmes, de Montpellier et Archives Départementales du Gard, de l'Isère, de l'Hérault, de la Lozère, du Rhône, de la Seine...
- Archives des Congrégations religieuses mentionnées : A.A., Chartreux, Dominicains, Lazaristes, O.A., P.S.A., R.A., Visitation...
- G. Vapereau, Dictionnaire Universel des Contemporains, Paris, 1858.
- F.-X. de Feller,

Biographie universelle et Dictionnaire historique, Paris, 1847-1849, 4 tomes, Dezobry et Bachelet, Dictionnaire de biographie, Histoire et Géographie, Paris, 1869, 2 tomes. Bouillet M.-U., Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, Paris, 1866, 2 tomes. Les préfets an VIII-sept. 1870, Paris, 1981. Bargeton René, Dictionnaire biographique des préfets, Paris, 1994. Anceau Eric, Dictionnaire des députés du Second Empire, Rennes, 1999. Mourre Michel, Dictionnaire encyclopédique d'histoire, Paris, Bordas, édit. 1996, 4 t.

Notizie, Annuario Pontificio, Annuaire Pontifical Catholique, Dictionnaire des Cardinaux, Dictionnaire Historique de la Papauté (Levilain), Dictionnaire du Second Empire (Tulard), Dictionnaire des Dictionnaires (Guérin), Episcopoge (Chapeau-Combaluzier), Dictionnaire de Théologie Catholique (Vacant-Mangenot), Dictionnaire de Spiritualité (Viller), Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclesiastiques (Aubert), Dictionnaire de la Bible et SDB (Vigouroux), Dictionnaire de Biographie Française (Morembert), Dizionario degli Istituti di Perfezione (Milan), Dictionnaire de Droit Canonique (Naz), The Catholic Encyclopedia (New-York), Larousse XXe s.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont été contactées pour obtenir l'une ou l'autre information en vue de l'établissement de cet index onomastique et tous les archivistes qui ont accepté de nous ouvrir les portes de leur office. Nous remercions particulièrement les PP. Désiré Deraedt et Marie- Bernard Kientz qui ont lu et corrigé avec ardeur les épreuves de cet ouvrage. Merci tout spécialement à Sœur Hugues-Emmanuel d'Esparron O.A. et Thérèse-Maylis Toujouse R.A. pour leur précieuse et inépuisable collaboration.

Index géographique

Attention : cet index renvoie aux numéros de pages de la version papier de l'anthologie. Sur le site, utiliser le moteur de recherche pour retrouver les pages contenant les informations que vous recherchez.

Angleterre (noviciats Assomptionnistes) : 106
 Arras Orphelinat (Pas-de-Calais) : 229-230
 Australie : 149, 151
 Bagnères-de-Bigorre (Hautes- Pyrénées) : 201
 Belarga (Hérault) : 91
 Bramabiau (Cévennes) : 114
 Chatenay (Isère) : 114
 Clairmarais (Pas-de-Calais) : 245,247
 Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) : 97, 214
 Ermitage Saint-Michel (Hérault) :121
 Esperou, L'(Gard) : 234, 235
 Grande-Chartreuse, La (Isère) : 39
 Istanbul Kadi-Keuï (Turquie) : 172
 Juilly Collège (Seine-et-Marne) :34, 35
 Lamalou-les-Bains (Hérault) : 119
 Lavagnac (Hérault) : 25, 28, 39, 63, 87, 91
 Lourdes (Hautes-Pyrénées) : 162, 199, 201
 Montpellier Séminaire (Hérault) : 37, 38, 64
 Mougères Chartreuse (Hérault) : 26
 Nîmes (Gard) : 54
 Nîmes Collège de l'Assomption : 77, 80
 Nîmes Eglise Saint-Baudile : 83-115
 Nîmes Prieuré R.A. : 135, 138
 Notre-Dame de Rochefort (Gard) : 213
 Notre-Dame des Châteaux (Savoie) : 161, 221-223
 Paris Auteuil (Seine) : 98
 Paris Collège Stanislas : 64
 Paris François Ier : 97-98, 153-156, 162, 213
 Paris rue du Faubourg Saint- Honoré : 97-100
 Pezenas (Hérault) : 26
 Reithel (Ardennes) : 133
 Rochebelle quartier du Vigan (Gard) : 175-178
 Roquemengarde (Hérault) : 91

CONSEILS À UN JEUNE SUPÉRIEUR

Rome : 41-45, 146, 207-208

Rome Monuments : 42-43, 48

Rome Saint-Claude des

Bourguignons : 167

Rome Saint-Pierre : 42-43, 48

Turin La Consolata : 61

Valmagne Abbaye (Hérault) : 26, 29, 90, 91

Vigan, Le (Gard) : 28, 189-190, 192

Index des correspondances

Attention : cet index renvoie aux numéros de pages de la version papier de l'anthologie. Sur le site, utiliser le moteur de recherche pour retrouver les pages contenant les informations que vous recherchez.

- A Alzon Augustine d' : 42-43
- A Alzon André-Henri d' : 22-23, 44
- A Alzon Mme Henri d' : 48-49, 140- 141
- A Bailly Emmanuel (Benjamin) et Gallois Augustin : 166-167
- A Bailly Vincent de Paul : 154-155, 158- 159, 170-171, 234-235
- Aux Catholiques de Nîmes : 194-196
- A Chabert Louise : 222-223, 246-247
- A Chaponay Mme Cécile de : 226-227
- A Chassanis Clémentine : 120-121
- A Correnson Marie : 204-205, 208-210
- A Doney Mgr Jean-Marie : 110-111
- A Du Lac Melchior : 186-187
- A Esgrigny Luglien de : 30-31, 34-35, 38-39, 43
- A Fournas Adolphe de : 52-53
- A Galabert Victorin : 128-129
- De Galeran : 82-83
- A Germer-Durand Eugène : 78-79, 90- 91
- A Germer-Durand Mme Cécile : 190- 191
- A La Gournerie Eugène de : 23, 26-27
- A Malbosc Milles de : 182-183
- A Milleret Marie-Eugénie de Jésus : 60-61, 74-75, 94-95, 98-99, 146-147, 200-201, 218-219, 242-243, 250-251
- A Monnier Jules : 42-43
- De Monnier Jules à Bailly Emmanuel-Joseph : 68-70
- Aux Oblates de l'Assomption de Nîmes : 230-231
- A O'Neill Thérèse-Emmanuel : 104-105
- A Pernet Etienne : 86-87, 124-125
- A Picard François : 132-133, 254-255
- A Quinn Mgr James : 150-151
- A Régis Eulalie de, Correnson Marie et Mérignargues Isabelle de : 176-178
- Aux Religieuses du Prieuré de Nîmes : 136-137
- A Sibour Mgr Marie-Dominique : 56-57

A Veillot Elise : 238-239

¹ Les chiffres indiquent les numéros des pages. Les lettres du P. d'Alzon sont citées, sauf exceptions, de l'édition de sa correspondance : Edition P. Vailhé I, II, III, années 1822-1850, Bonne Presse, 1923, 1925 et 1926 ; Edition P. Touveneraud, I, II, années 1851-1858, Rome, 1978 ; Edition P. Deraedt, IV à XIII, années 1859 à 1880, Rome, de 1991 à 1996. La provenance des documents inédits est indiquée. : Editions Jean-Paul Perier-Muzet, t. XIV et XV, Rome, 2003.

Bibliographie (index des noms d'auteurs)

Attention : cet index renvoie aux numéros de pages de la version papier de l'anthologie. Sur le site, utiliser le moteur de recherche pour retrouver les pages contenant les informations que vous recherchez.

Alzon Emmanuel d' :36, 96, 134, 179, 184, 262

Andriessen Frans : 252, 260-261

Aubert Roger : 211

Avanzini Guy : 80, 184

Azais Pierre : 54

Barral-Baron André : 228

Baudouy Ernest (Lacoste) : 134

Bellone B. : 184

Bernoville Gaétan : 88, 126

Billet Bernard : 236

Boissier Gaston : 54

Bories Hélène-Marie : 36

Boudon Jacques-Olivier : 112, 240

Bourque Edgar : 62, 168

Boutry Philippe : 202, 236

Brun : 92

Bugnard Noël : 224

Cabanel Patrick : 28

Cabrières Anatole de : 138

Castellan Georges : 173

Chabauty Emmanuel : 236

Chaline Nadine : 184

Chapeau André et Combaluzier

Fernand : 240

Charancy Georges-Lazare Berger de : 40

Chauvin Victor : 24

Cholvy Gérard : 40, 184, 240

Cinquin Michel : 236

Colette Aubain : 45, 256

Collin M. : 148

Colombo Claude et Gindre Pascal : 28

Couderc de Latour-Lisside A. : 54

Couillaux Henry : 224

Courcy Raymond : 126
Curicque Jean-Jules-Marie : 236
Delacroix Simon : 152
Deraedt Désiré, Dufault Wilfrid,
Touveneraud Pierre : 24, 32, 36, 45, 62, 179, 244
Drochon Jean-Emmanuel : 202
Duby Georges et Wallon Armand : 143
Dupont Alphonse : 236
Dupré Guy : 54
Duroselle Jean-Baptiste : 232
Favard André : 122
Federici Emidio : 88
Ferry Camille : 80
Fierro Alfred : 101
Fouilloux Etienne : 179
Foy Thérèse-Marie : 179
Fregnac Claude et Faucheux Pierre : 28
Galabert Victorin : 130 134, 173, 179
Galeran Henri-Dieudonné : 71, 84, 92
Gerbod Paul : 24
Giraud et Jean Vernet : 152
Godfrin Jacqueline et Philippe : 256
Goiffon Etienne-Marthe : 84
Gorlier Pierre : 28, 192
Gough Austin : 112
Granderath Théodore : 211
Grelot Pierre : 228
Grossi Roger : 58
Gueret M. : 211
Guissard Lucien : 107, 256, 279
Guissard Polyeucte : 224, 248
Henry A.M. : 152
Harris Ruth : 202
Hersant y. : 45
Hillairet J. : 101
Hocedez Edgar : 40
Humbert P.S.A. : 88

Imbert-Gourbeyre Antoine : 236
 Jarry Pierre : 71
 Jean-Paul II : 152
 Kirsch K. : 211
 Kokel Rémi : 88
 Laurentin René : 202
 Ledogar Denis : 122
 Legoet Madeleine : 88
 Léon Pierre : 232
 Levillain Philippe : 50
 Lombard Matthieu : 88
 Louf André : 76
 Lubac Henri de : 236
 Manceau J. : 58
 Mannati : 148
 Mantran Robert : 173
 Maréchal Claude : 107
 Marichal Marie-Léonie : 179, 262
 Mayeur Jean-Marie : 138
 Mazel : 54
 Miquet F. : 184
 Misonne D. : 256
 Monnier Jules : 92
 Monsch Charles : 36, 130, 168, 256
 Moulinet Daniel : 112
 Multon Hilaire : 236
 Ngwese Kombi Floribert : 160, 252
 Olivier Daniel : 58
 Paul VI : 152
 Pépin Adrien (Paul Castel) : 134, 160, 256
 Perier-Muzet Jean-Paul : 24, 40, 62, 92, 96, 101, 160, 168, 202, 240,
 242, 252, 262
 Perouse Jeanne-marie : 211
 Pezziardi André : 71
 Picot Alphonse : 71
 Pierrard Pierre : 232
 Pieyre Adolphe : 54

Pirri : 50
Pouloujat J.-J. François : 58
Prost Antoine : 24
Quenard Gervais : 101, 156
Remond René (Direction) : 45, 58
Rondet Henri : 211
Renouvier : 92
Sage Athanase : 96, 168, 252
Saurel Ferdinand : 40
Sauve Georges : 24
Sauzet Robert : 28
Savart Claude : 76
Secondy Louis : 80
Serge Marie : 184
Seve André : 96, 98, 197, 252
Simon A. : 256
Soetens Claude : 202
Stephan Hervé : 62
Tavard Georges : 122, 211
Thils Gustave : 211
Thomas Jean : 84
Tillard Jean-Marie : 96
Toujouse Thérèse-Maylis : 36, 76
Tombeur : 211
Torne-Chavigny Henri : 236
Touveneraud Pierre : 45, 71, 107, 126, 179, 262
Treamer Austin : 152
Trichet Louis : 40
Tulard Jean : 112
Vailhe Siméon : 92, 101, 134, 179
Varillon François : 143
Vernette J. : 152
Walther Julian : 173, 179
Wenger Antoine : 211
Yvoire F. d' : 184

- Les numéros indiquent la pagination du livre.

- Pour le titre des ouvrages ou articles relevés, se reporter à l'indication de page.
- Le sigle A.R.T. Informations ou A.A. Info désigne le bulletin assumptionniste de Rome.
- Le sigle A.T.L.P. désigne le bulletin assumptionniste de la Province de France.
- Les sigles des Congrégations de l'Assomption : A.A., O.A., Ora, P.S.A. et R.A.

Tables des thèmes principaux

Accompagnement spirituel/Discernement : ch. 12
Alumnat : ch. 42, 48
Amitié, Amour de charité : ch. 4, 15
Amour de l'Église : ch. 6, 20, 40
Amour du Christ, de Marie, de l'Église : ch. 20, 24, 38
Apostolat doctrinal : ch. 14, 19
Apostolat missionnaire : ch. 19, 23, 28
Apostolat social : ch. 11, 44
Augustinisme : ch. 10, 19
Bible et Exégèse : ch. 35
Charisme/Esprit de l'Assomption : ch. 10, 20, 24, 25, 31, 38, 47, épil.
Communauté : ch. 13, 15, 214, 25, 31, 33
Direction spirituelle : ch. 12
Economie - Finances : ch. 26, 29, 39
Église conciliaire : ch. 40
Enfance/Jeunesse : ch. 13, 34
Engagement public : ch. 37
Enseignement-Education : ch. 13, 18, 19
Episcopat : ch. 46
Études : ch. 1
Évangélisation/Royaume : ch. 14, 41
Famille : ch. 22, 27, 34, 43
Fondation et Fondations : ch. 17, 18, 23, 28, 29, 33
Formation : ch. 1, 5, 7, 15, 23
Intériorité : ch. 7, 15
Journalisme > Presse
Maladie - Santé : ch. 21
Mariage : ch. 43
Ministère : ch. 8
Mission : ch. 19
Mort - Deuil : ch. 27
Noviciat : ch. 15, 17, 36
Obéissance : ch. 24
Œcuménisme : ch. 8, 9, 32
Orthodoxie : ch. 32
Papauté/Rome : ch. 6, 7, 20, 27, 30

Pauvreté : ch. 39
 Pédagogie : ch. 13
 Pèlerinage (pratique et lieux) : ch. 2, 13, 16, 18, 21, 25, 38, 45
 Politique : ch. 11, 37, 46
 Prédication (Apostolat de la parole) : ch. 14
 Presse : ch. 30, 50
 Prière/Vie de foi : ch. 27, 30, 49, épil.
 Protestantisme : ch. 9
 Relations/Formation des disciples : ch. 4, 12, 15, 16, 23, 25, 30
 Religieuses : ch. 25, 33, 37
 Romantisme : ch. 2
 Sacerdoce : ch. 37
 Séminaire : ch. 5
 Sensibilités religieuses et ecclésiales : ch. 9, 20, 45
 Service de l'Eglise : ch. 8, 28, 46
 Service du Supérieurat : ch. 24
 Société : ch. 11, 41
 Souffrance : ch. 21
 Travail : ch. 36
 Ultramontanisme : ch. 9, 20
 Universalisme - Catholicité : ch. 19
 Vie religieuse : ch. 10, 17
 Vocation : ch. 3, 22, 42, 48.

- Les chiffres indiquent les chapitres. L'inconvénient des listes thématiques, inhérent à toute sélection forcément incomplète et composée à partir de vocables dont les formulations peuvent changer à chaque époque, peut être dépassé grâce au choix de l'outil informatique, plus performant dans ce domaine grâce à des entrées croisées.

- Pour la recherche de vocabulaire dans les Ecrits du P. D'Alzon, on peut utiliser, de préférence aux index toujours limités des ouvrages imprimés, les entrées croisées de Thesaurus d'Alzon (Centre d'Alzon Worcester, 1992) pour la banque informatique du corpus alzonien, classé en 5 séries : A, B, C, D, E. : ordre alphabétique des descripteurs communs, des noms propres, des corporations et périodiques, liste permutée et listes hiérarchiques.

La sélection de quelque 4 000 termes porte sur l'intégralité des écrits du Fondateur (20 000 pages dactylographies). Mise à jour continue.